

Université de Montréal

**Organisations familiales et travail des femmes
en milieu urbain centrafricain**

Par

ADAM Ahmat

**Département de démographie
Faculté des arts et des sciences**

**Thèse présentée à la Faculté des Études Supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophiæ Doctor (Ph.D)
en démographie**

Mai, 2000

© Adam Ahmat, 2000



HB
881
U54
2000
v.006

Université de Montréal

Organisations familiales et travail des femmes
en milieu urbain central-asiatique

par

ADAM ABMAL

Département de démographie
Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de
Philosophie Doctor (Ph.D.)
en démographie

Mai, 2000



© Adam Abmal, 2000

Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Cette thèse intitulée :
Organisations familiales et travail des femmes
en milieu urbain centrafricain

Présentée par :

ADAM Ahmat

Est évaluée par un jury composé de :

Président- rapporteur : Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK

Directeur de recherche : Thomas LeGrand

Membre du jury : Claire DURAND

Examineur externe : Jacques VERON

Rapporteur du doyen : Évelyne LAPIERRE-ADAMCYK

La thèse est acceptée le **02 octobre 2000**



Remerciements

Au terme de cette recherche, qu'il nous soit permis d'exprimer toute notre profonde gratitude, d'abord à notre Directeur de recherche Thomas LeGrand pour sa disponibilité et son encadrement sans faille malgré ses congés de sabbatique.

Nous tenons aussi à remercier :

- Mme Claire Durand, qu'elle trouve ici notre reconnaissance pour ses conseils techniques combien utiles.
- Le Programme canadien des Bourses de la Francophonie (PCBF) sans lequel cette recherche n'aurait pu être réalisée.
- Mrs Victor Piché et Jean Poirier ainsi que le groupe Population et Développement auquel nous gardons des beaux souvenirs de collaboration.
- Mohamed Moussa pour son aide et son concours dans l'impression et le dépôt de cette thèse.
- Ramdani Ouafa, Noël Ngoulo, Gaël LeJeune, Apolinaire Tossou et Brahim Rabah qui se sont toujours montrés disponibles pour lire nos différents chapitres.
- Toute ma famille, qu'elle trouve ici notre reconnaissance pour son soutien moral.

À tous et à toutes, merci.

Sommaire

Le développement des activités professionnelles des femmes et la baisse consécutive de leur fécondité dans certains pays constituent un phénomène qui, très tôt, a attiré l'attention de nombreux chercheurs. Plusieurs ont tenté en effet d'établir un lien de causalité entre les deux variables. Mais très vite la complexité de la relation a rendu problématique son sens de causalité en suscitant des débats tant théoriques que méthodologiques. Dans les pays en voie de développement, en particulier en Afrique, les activités économiques des femmes ont tendance cependant à s'exercer parallèlement à une fécondité élevée. Pour plusieurs, cette situation pourrait s'expliquer dans les modes d'organisation familiale du travail en raison du fait que la famille africaine demeure encore un groupe élargi et garde beaucoup de ses avantages.

L'analyse s'inscrit dans un courant de recherches sur le travail de la femme et les modes d'organisation familiale dans les pays en voie de développement. L'étude porte précisément sur l'activité des femmes en âge de procréer résidant en milieu urbain centrafricain. Son objectif principal est de chercher à identifier les modes d'organisation familiale du travail qui distinguent les femmes actives ayant des enfants à bas âges des autres femmes.

Pour atteindre cet objectif, il a été utilisé principalement les données d'une enquête sur les ménages réalisée en 1995-1996 sur l'ensemble du territoire centrafricain. Pour les analyses, les techniques d'analyse multidimensionnelles et multivariées ont été utilisées pour mettre en évidence les profils des activités économiques des femmes. Pour appréhender le caractère différentiel de leurs comportements en matière d'activité, quatre groupes de femmes ont été constitués : le premier est composé de femmes ayant des enfants de moins de 2 ans ; le second groupe, de femmes dont les enfants sont âgés de 2 à 5 ans, le troisième groupe est composé de femmes ayant des enfants âgés de 6 ans et plus et le dernier groupe est constitué de femmes sans enfants.

Après avoir situé le contexte de l'étude et préciser la problématique, une première esquisse du profil général des activités économiques des femmes a été dressée. Cette

première analyse consiste en une description de la nature et de l'ampleur des activités exercées par les femmes en mettant un accent particulier sur les aspects discriminant les différents groupes de femme. La seconde étape de l'analyse a permis la mise en évidence des rapports entre le travail des femmes et la structure des ménages auxquels elles appartiennent. Enfin, la dernière étape a permis de déterminer les facteurs communs de la participation des femmes à l'activité économique. Par rapport à ces facteurs, des différences de comportements en matière d'activité entre les différents groupes de femmes en tenant compte de leurs âges ont été identifiées.

Les résultats indiquent que les femmes centrafricaines sont sous représentées dans bon nombre de secteurs d'activités notamment le secteur formel. Bien que cette situation puisse être attribuable à un ensemble de facteurs plus ou moins contraignants selon le niveau d'urbanisation et les modes d'organisation de leurs ménages, elle s'explique en grande partie par le faible niveau d'instruction des femmes.

Les résultats ont aussi révélé que lorsque le travail de la femme se passe hors du cadre familial, la femme a tendance à se faire aider dans les tâches domestiques grâce aux réseaux de solidarité et d'entraide qui lie son ménage avec le lignage. Pour celles qui ont des enfants en bas âge et qui ne bénéficient pas d'une aide familiale dans le ménage, le travail à domicile ou près du domicile constitue une alternative importante qui les distinguent significativement des autres groupes de femmes. Il ressort également que la présence d'enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans) représente non seulement un obstacle à la participation de leur mère aux activités économiques mais aussi un facteur favorable car cette présence tend à augmenter les besoins de survie du ménage. Enfin, en ce qui concerne les femmes sans occupation, celles-ci ont tendance à accomplir de nombreuses tâches domestiques qui semblent être une des contraintes majeures à leur participation aux activités économiques.

Outre ces aspects, les résultats de cette recherche suggèrent également des actions en faveur de la promotion de la femme centrafricaine.

Mots-clés : République centrafricaine / Famille / travail des femmes / Fécondité humaine/ Conditions de vie.

Table des matières

Remerciements	i
Sommaire	ii
Table des matières	iv
Liste des tableaux	viii
Liste des graphiques	xiv
Liste des sigles et abréviations	xv

Introduction générale	1
------------------------------------	----------

Chapitre I : Contexte général et marché du travail en Centrafrique

Introduction	7
1.1. Généralités	7
1.1.1 Aperçu démographique	8
1.1.2 Modes d'organisation sociale et familiale	11
1.1.3 Place de la femme centrafricaine	12
1.1.4 Évolutions de l'économie centrafricaine	15
1.2. Marché du travail centrafricain	20
1.2.1 Population active	21
1.2.2 La situation de l'emploi urbain	23
1.2.3 Institutions familiales et travail urbain	24
Conclusion	26

Chapitre II : Revue de la littérature

Introduction	28
2.1. Participation de la femme à l'activité économique en milieu urbain en Afrique ..	28
2.1.1 La mesure de l'activité économique des femmes en Afrique	28
2.1.2 Secteurs et types d'activité	32
2.1.2.1 Activités rémunérées	33
2.1.2.2 Activités autonomes	34
2.1.3 Rapports entre le travail de la femme et la famille	36
2.1.3.1 La présence d'une seconde femme dans le ménage	37
2.1.3.2 Les enfants dans la gestion main-d'œuvre familiale	39
2.1.3.3 Le statut de la femme dans le ménage	42

2.2. Genre et marché du travail	43
2.2.1 Théories de la segmentation du marché du travail	44
2.2.2 Les courants féministes (théories du genre)	48
2.3. Structures familiales et travail des femmes	51
2.3.1 Stratégies de survie du ménage	51
2.3.2 La nouvelle économie de la famille	53
2.3.2.1 L'allocation du temps	55
2.3.2.2 L'extension du modèle	57
2.3.3 Les approches institutionnelles	58
2.4. Cadre analytique	61
En guise de conclusion, une synthèse	65

Chapitre III : Données et définitions des variables

Introduction	68
3.1. La source des données	68
3.1.1 Historique	69
3.1.2 Plan de sondage	70
3.1.2.1 Les éléments de base du plan de sondage	70
3.1.2.2 Le plan de l'enquête	71
3.1.3 Déroulement de l'enquête	75
3.1.3.1 La réalisation des interviews	76
3.1.3.2 Les difficultés de terrain	77
3.2. Examen de la qualité des données	78
3.2.1 Définition de l'activité économique	78
3.2.2 Définition du ménage	83
3.2.3 Évaluation des données sur l'âge	87
3.3. Définition des variables d'analyse	93
3.3.1 Les variables relatives à l'activité économique	93
3.3.2 Caractéristiques individuelles	99
3.3.3 Les variables relatives à l'organisation des ménages	102
3.3.4 Les Caractéristiques socioéconomiques des ménages	107
3.3.5 Groupe de femme	112
3.3.6 Milieu urbain	114
Conclusion	116

Chapitre IV : Caractéristiques des activités économiques des femmes

Introduction	118
4.1. Tendances et situation actuelle des activités économiques	119
4.1.1 Tendances de l'activité économique des femmes	119
4.1.2 Types d'activité économique et milieu de résidence	122
4.1.3 Situation d'activité des femmes en âges de procréer	124
4.1.3.1 Type d'activité	126
4.1.3.2 Lieu de travail et lieu de résidence	128
4.2. Caractéristiques des femmes et leur situation d'activité	133
4.2.1 Âge	134
4.2.2 Niveau d'éducation	140
4.2.3 Situation matrimoniale	144
4.3. Le temps de travail	147
3.3.1 Le nombre d'heures de travail par semaine	147
3.3.2 La durée de l'activité principale	150
4.4. Temps de travail des occupations multiples	153
4.4.1 Description des activités multiples	154
4.4.2 Nombre total d'heures de travail par semaine	158
4.4.3 Temps total de travail et caractéristiques des femmes	159
Synthèse et conclusions	167

Chapitre V : Activités économiques des femmes et caractéristiques des ménages

Introduction	173
5.1. Caractéristiques des ménages	173
5.1.1 Brève présentation des ménages centrafricains	174
5.1.2 La taille des ménages	178
5.1.3 Type de ménage	181
5.1.4 Statut de la femme dans le ménage	184
5.1.5 Présence de membres féminins dans le ménage	190
5.1.5.1 Présence de filles dans le ménage	191
5.1.5.2 Présence d'une seconde femme dans le ménage	196
5.2. Activités économiques et domestiques	201
5.2.1 Les différentes tâches domestiques	202
5.2.2 Temps d'activités économiques et domestiques	205
5.2.2.1 Présence de filles dans le ménage	205
5.2.2.2 Présence d'une seconde femme dans le ménage	208
5.3. Caractéristiques socio-économiques des ménages	213
5.3.1 Le travail des enfants	213
5.3.2 Type d'activité du chef de ménage	219
5.3.3 Le revenu du ménage	224
Conclusions	229

Chapitre VI : Analyses multivariées des activités économiques des femmes

Introduction	234
6.1. Stratégies d'analyse	235
6.1.1 La méthode d'analyse factorielle	236
6.1.2 Variables et rappel des hypothèses	242
6.2. Conditions de validité des modèles d'analyse	245
6.2.1 Tests sur les corrélations des variables	246
6.2.2 Tests MSA	246
6.2.3 Autres tests	249
6.3. Extraction des facteurs	252
6.3.1 Détermination des facteurs	252
6.3.2 Extraction des facteurs par la méthode de maximum de vraisemblance	253
6.3.2.1 Interprétations des facteurs du modèle de base	255
6.3.2.2 Interprétations des facteurs pour les femmes actives	261
6.4. Analyse de la covariance multivariée	266
4.4.1 Scores factoriels	266
4.4.2 Résultats de l'analyse de la covariance multivariée pour le modèle 1	267
4.4.3 Résultats de l'analyse de la covariance multivariée pour le modèle 2	274
Conclusions	279
Conclusions générales	283
Bibliographie	293
Annexes I	i
Annexes II	xvii
Annexes III.....	xxiv
Annexes IV	xxxvii
Annexes V	xlii

Liste des tableaux

Tableau 1.1 :	Répartition de la population active selon le type d'occupation et par sexe en Centrafrique en 1992	22
Tableau 1.2 :	Taux de chômage de la population active selon le groupe d'âges, par zone de résidence et sexe	23
Tableau 1.3 :	Évolution des offres d'emploi enregistrées à l'Office Nationale de la Main-d'œuvre	25
Tableau 3.1 :	Bilan du dénombrement des et tirage de l'échantillon.....	72
Tableau 3.2 :	Coefficient de pondération pour le tirage des ménages	73
Tableau 3.3 :	Répartition des ménages prévus selon les groupes cibles	73
Tableau 3.4 :	Bilan des interviews	76
Tableau 3.5 :	Distribution des ménages remplacés selon les causes de remplacement	77
Tableau 3.6 :	Composition et tailles des ménages	86
Tableau 3.7 :	Évaluation des données	88
Tableau 3.8 :	Distribution en pourcentage de la population par grand groupe d'âges	89
Tableau 3.9 :	Composition par sexe de la population centrafricaine	89
Tableau 3.10 :	Répartition des femmes en âge de procréer et de femmes ayant au moins un enfant vivant en milieu urbain.	91
Tableau 3.11 :	Taux de non-réponses de l'activité principale selon la zone de résidence	94
Tableau 3.12 :	Répartition des femmes actives (15-49 ans) selon le type d'activité exercé en milieu urbain	99
Tableau 3.13 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon leurs caractéristiques individuelles	102
Tableau 3.14 :	Distributions des femmes (15-49 ans) selon les caractéristiques de leurs ménages en milieu urbain	106
Tableau 3.15 :	Distributions des femmes (15-49 ans) selon les caractéristiques socio-économiques des ménages auxquels elles appartiennent en milieu urbain	111
Tableau 3.16 :	Distributions des femmes (15-49 ans) selon le groupe en milieu urbain	114
Tableau 4.1 :	Évolution des taux d'activité selon le sexe et la zone de résidence en Centrafrique (en %).	120
Tableau 4.2 :	Taux d'activité économique des femmes selon le groupe d'âges par milieu de résidence	121
Tableau 4.3 :	Population active féminine (15 ans et plus) en 1995 selon la branche d'activité et le taux de féminisation de la branche	123
Tableau 4.4 :	Répartition des femmes âgées de 15 ans et plus selon la profession et le milieu de résidence (EIBC, 1995)	123

Tableau 4.5 :	Répartition des femmes âgées de 15-49 ans selon la situation d'activité en milieu urbain.	124
Tableau 4.6 :	Taux d'activité et fréquentation scolaire des femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain	125
Tableau 4.7 :	Répartition des femmes actives selon le type d'activité exercé en milieu urbain.	127
Tableau 4.8 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon la situation d'activités et le lieu de résidence par groupe de femmes en milieu urbain centrafricain	129
Tableau 4.9 :	Taux d'activité des femmes (15-49 ans) selon le groupe de femmes par groupe d'âges en milieu urbain centrafricain	130
Tableau 4.10 :	Lieu d'activité économique et lieu de résidence selon le groupe de femmes en milieu urbain centrafricain.....	131
Tableau 4.11 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon le type d'activités et le lieu de résidence selon le groupe de femmes en milieu urbain centrafricain	132
Tableau 4.12 :	Âge moyen selon le groupe de femmes (15-49 ans) et leurs activités en milieu urbain centrafricain	137
Tableau 4.13 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon le type d'activités et groupes d'âges par lieu de résidence en milieu urbain centrafricain	138
Tableau 4.14 :	Répartition des femmes selon le lieu de résidence et groupe d'âges par groupes de femmes en milieu urbain (15-49 ans).	139
Tableau 4.15 :	Distribution des femmes selon le niveau d'instruction en milieu urbain (15-49 ans)	141
Tableau 4.16 :	Distribution des femmes selon leur niveau d'instruction et la situation d'activité par groupe en milieu urbain (15-49 ans).....	142
Tableau 4.17 :	Distribution des femmes selon le type d'activités et le niveau d'éducation par groupe de femmes en milieu urbain (15-49 ans)	143
Tableau 4.18 :	Distribution des femmes selon le type d'activité et le niveau d'éducation par lieu de travail en milieu urbain (15-49 ans)	144
Tableau 4.19 :	Distribution des femmes selon l'état matrimonial et la situation d'activité par groupe de femmes en milieu urbain centrafricain	146
Tableau 4.20 :	Nombre moyen d'heures de travail par semaine pour l'occupation principale selon type d'activité et par groupe de femmes	148
Tableau 4.21 :	Nombre moyen d'heures de travail par semaine selon le groupe de femmes, le lieu de travail et le lieu de résidence	149
Tableau 4.22 :	Durée moyenne de l'occupation principale au cours des 12 derniers mois selon le groupe de femmes, le lieu de résidence, le lieu de travail, le type d'activités et le groupe d'âges	151
Tableau 4.23 :	Durée moyenne de l'occupation principale selon le groupe de femmes (15-49ans), le lieu de résidence, le lieu de travail et le type d'activités	152

Tableau 4.24:	Distribution des femmes (15-49 ans) selon le nombre d'activités économiques en milieu urbain par groupe de femmes	155
Tableau 4.25:	Distribution des femmes actives (15-49 ans) selon le nombre d'activités économiques et le lieu de résidence par groupe de femmes	155
Tableau 4.26:	Temps moyen de travail de l'occupation principale selon le nombre d'occupations des femmes en milieu urbain (15-49 ans)	156
Tableau 4.27:	Distribution des femmes (15-49 ans) selon le type d'activité secondaire par type d'activité de l'occupation principale en milieu urbain	157
Tableau 4.28:	Temps moyen des activités selon le groupe de femmes actives âgées de 15-49 ans résidant en milieu urbain centrafricain	159
Tableau 4.29:	Nombre moyen d'heures de travail par semaine selon les caractéristiques des femmes (15-49 ans) en milieu urbain centrafricain	161
Tableau 4.30:	Analyse de la variance à un facteur : Résultats des tests de Tukey sur les différences des moyennes entre deux modalités d'une même variable (femmes âgées de 15-49 ans)	163
Tableau 4.31:	Temps moyen de travail par semaine (en heures) selon le groupe de femmes et leurs caractéristiques en milieu urbain (ensemble de femmes de 15 à 49 ans)	165
Tableau 5.1 :	Répartition des membres des ménages selon le lien de parenté avec le chef de ménage par milieu de résidence en Centrafrique. (EIBC, 1995).	175
Tableau 5.2 :	Taille moyenne des ménages selon le type d'activité du chef du ménage par milieu de résidence en Centrafrique (EIBC, 1995)	176
Tableau 5.3 :	Répartition des ménages selon la présence des enfants dont les parents ne résident pas dans le ménage par milieu de résidence	177
Tableau 5.4 :	Nombre moyen d'heures de travail par semaine des femmes actives (15-49 ans) selon la taille des ménages par groupe de femmes	180
Tableau 5.5 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon la situation d'activité et type de ménage de ménage en milieu urbain centrafricain.	182
Tableau 5.5 :	Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49 ans) et selon l'état matrimonial du chef de ménage et les caractéristiques des femmes (milieu urbain centrafricain).	183
Tableau 5.6 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon le type de ménage et le lien de parenté avec le chef de ménage (milieu urbain centrafricain)	185
Tableau 5.7 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon le groupe et le statut dans le ménage en milieu urbain centrafricain par groupe d'âge	186
Tableau 5.9 :	Répartition des femmes (15-49 ans) selon la situation d'activité et le lien de parenté avec le chef de ménage par groupe de femme	187

Tableau 5.10 : Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49 ans) par semaine selon les caractéristiques et le statut de la femme dans le ménage (milieu urbain)	189
Tableau 5.11 : Taux d'activité et nombre moyen d'heures de travail par semaine des femmes actives (15-49 ans) selon la présence ou non dans le ménage de filles confiées de 6-17 ans en milieu urbain	193
Tableau 5.12 : Taux d'activité et nombre moyen d'heures de travail par semaine des femmes actives (15-49 ans) selon la présence ou non dans le ménage d'autres filles de 6-17 ans en milieu urbain	195
Tableau 5.13 : La situation d'activité des femmes (15-49 ans) et Nombre moyen d'heures de travail des femmes actives (15-49 ans) selon la présence ou non d'une seconde femme de 18 ans ou plus dans le ménage	197
Tableau 5.14 : La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage de femmes de plus de 18 ans, épouse ou fille du chef de ménage.	199
Tableau 5.15 : La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage d'autres femmes de 18 ans ou plus	200
Tableau 5.16 : Durée moyenne des travaux ménagers des femmes (15-49ans) selon le groupe auquel elles appartiennent.	203
Tableau 5.17 : Durées moyennes (en heures par semaine) des activités économiques et domestiques de toutes les femmes (15-49ans) selon la présence de filles de 6-17 ans dans leurs ménages	206
Tableau 5.18 : Durée des activités économiques et domestiques des femmes actives (15-49 ans) selon le type de leurs activités économiques et la présence de filles de 6 à 17 ans dans les ménages	207
Tableau 5.19 : Durées moyennes (en heures par semaine) des activités économiques et domestiques de toutes les femmes (15-49ans) selon la présence d'une seconde femme âgée de 18 ans et plus	209
Tableau 5.20: Durée des activités économiques et domestiques des femmes selon le type de leurs activités économiques et la présence d'autres membres féminins de 18 ans et plus dans les ménages	210
Tableau 5.21 : Durées moyennes des activités économiques et domestiques des femmes actives (15-49 ans) selon le niveau d'instruction (en heures par semaine)	211
Tableau 5.22: Durées moyennes des activités économiques et domestiques des femmes actives (15-49 ans) selon le statut de la femme dans le ménage (en heures par semaine)	212
Tableau 5.23: Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage et situation d'activité des femmes (15-49 ans), milieu urbain centrafricain	215
Tableau 5.24: Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage et situation d'activité des femmes (15-49 ans), milieu urbain centrafricain	216

Tableau 5.25:	Tableau 5.25 : Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage et type d'activité des femmes actives (15-49ans), milieu urbain centrafricain	217
Tableau 5.26:	Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage selon le type d'activité économique des femmes et le lieu de travail	219
Tableau 5.27:	Type d'activité économique des femmes (15-49 ans) selon le type d'activité du chef de ménage	221
Tableau 5.28:	Nombre moyen d'heures de travail par semaine selon la catégorie de femmes (15-49 ans) et le type d'activité du chef de ménage.	222
Tableau 5.29:	Revenu mensuel du ménage selon le type d'activité économique des femmes (15-49 ans) en milieu urbain centrafricain	226
Tableau 5.30:	Revenu mensuel du ménage selon le type d'activité économique des femmes (15-49 ans) en milieu urbain centrafricain	228
Tableau 6.1 :	Variables d'études.	245
Tableau 6.2 :	Valeurs des communautés et MSA, ensemble des femmes âgées de 15-49 ans résidant en milieu urbain (modèle 1)	248
Tableau 6.3 :	Communauté et valeurs MSA, Ensemble des femmes actives âgées de 15-49 ans résidant en milieu urbain (modèle 2)	249
Tableau 6.4 :	Tests multivariés d'adéquation de KMO et de sphéricité de Bertlett	250
Tableau 6.5 :	Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain, résultats des tests d'ajustement	251
Tableau 6.6 :	Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain : valeurs propres et variance totale expliquée selon le modèle	253
Tableau 6.7 :	Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain Extractions des facteurs communs avant rotation des axes	254
Tableau 6.8 :	Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain. Extractions des facteurs communs après rotation orthogonales (Varimax)	255
Tableau 6.9 :	Saturations des variables observées sur les facteurs communs après rotation orthogonale des axes (Varimax) Ensemble de femmes (n=3100)	257
Tableau 6.10 :	Structure factorielle pour les femmes sans occupation (n=1081)	259
Tableau 6.11:	Structure factorielle pour les femmes occupées (n=2019)	260
Tableau 6.12 :	Matrice structure : saturations des variables sur les facteurs communs après rotation orthogonale des axes, Femmes actives âgées de 15-49 ans (modèle 2)	262
Tableau 6.13 :	Matrice Covariance des scores factoriels du modèle 1	267

Tableau 6.14 : Matrice Covariance des scores factoriels du modèle 2	267
Tableau 6.15 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (situation d'activité) sur l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1). Résultats des tests multivariés sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme	268
Tableau 6.16 : Résultats de l'analyse de la covariance multivariée à un facteur (situation d'activité) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme Ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1)	269
Tableau 6.17 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupes de femmes) sur l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1). Résultats des tests multivariés sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme	270
Tableau 6.18 : Résultats de l'analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme Ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1)	271
Tableau 6.19 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme Résultats des comparaisons des moyennes pour l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1)	272
Tableau 6.20 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupes de femmes) sur les femmes actives âgées de 15 à 49 ans (modèle 2). Résultats des tests multivariés sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme	274
Tableau 6.21 : Résultats de l'analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme Pour les femmes actives âgées de 15 à 49 ans (modèle 2)	275
Tableau 6.22: Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme Résultats des comparaisons des moyennes pour les femmes actives âgées de 15 à 49 ans (modèle 2)	276

Liste des graphiques

Graphique 1.1 : Carte de la République centrafricaine	8
Graphique 3.1 : Pyramide des âges de la population centrafricaine – RGP 1988	90
Graphique 3.2 : Pyramide des âges de la population centrafricaine – EIBC- 1995	90
Graphique 3.3 : Distributions des femmes en âge de procréer selon la source des données	92
Graphique 4.1 : Taux d'activité des femmes âgées de 15 ans et plus selon le groupe d'âges par milieu de résidence (EIBC, 1995)	121
Graphique 4.2 : Statut dans l'activité principale des femmes en milieu urbain centrafricain	126
Graphique 4.3 : Taux d'activité des femmes (15-49ans) selon le groupe d'âges en milieu urbain centrafricain	135
Graphique 4.4 : Taux d'activité des femmes (15-49ans) selon le groupe d'âges par groupe de femmes en milieu urbain centrafricain	135
Graphique 4.5 : Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49ans) en milieu urbain centrafricain	161
Graphique 4.6 : Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49 ans) selon le nombre d'années d'éducation en milieu urbain centrafricain	162
Graphique 4.7 : Nombre moyen d'heures de travail selon la situation matrimoniale des femmes (15-49 ans)	162
Graphique 4.8 : Nombre moyen d'heures de travail selon le groupe d'âges par groupe de femmes (15-49 ans) en milieu urbain	165
Graphique 4.9 : Nombre moyen d'heures de travail selon le nombre d'années d'Éducation par groupe de femmes (15-49 ans) en milieu urbain	166
Graphique 4.10 : Nombre moyen d'heures de travail selon le nombre d'années d'Éducation par groupe de femmes (15-49 ans) en milieu urbain	166
Graphique 5.1 : Taux d'activité des femmes (15-49 ans) selon la taille de leur ménage et par groupe de femmes (ensemble)	179
Graphique 5.2 : Taux d'activité des femmes (15-49 ans) appartenant aux ménages dirigés par un homme selon la taille du ménage et par groupe de femmes	179

Liste des sigles et abréviations

AD	Aire de dénombrement
BCR	Bureau Central des Recensements
CERPOD	Centre d'Études et de Recherche sur la Population pour le Développement
CITP	Classification Internationale Type des Professions
DSAD	Dimensions structurelles de l'ajustement et de développement
DSEE	Division de la Statistique et des études économiques
DVA	Départs de Volontaires Assistés
ECAM	Enquête centrafricaine auprès des ménages
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EDSRCA	Enquête Démographique et de Santé en République centrafricaine
EIBC	Enquête Intégrale avec Volet Budget et consommations
EP	Enquête Prioritaire
GC	Groupe cible
GGC	Grand Groupes cibles
GSE	Groupe Socio-économique
KMO	Kaiser-Meyer-Olkin (Mesure d'adéquation)
MSA	Measure of Sampling Adequacy
PAS	Programme d'Ajustement Structurel
PIB	Produit intérieur brut
PNDS	Programme national de développement sanitaire
RCA	République centrafricaine
RGP	Recensement Général de la Population

Introduction générale

Au cours des deux dernières décennies, des progrès importants ont été acquis dans la connaissance des déterminants de la fécondité des femmes en Afrique, mais des problèmes se posent encore pour certains comme l'activité économique de la femme.

Beaucoup d'études dans les pays développés ont démontré l'existence d'une liaison négative entre activité féminine et fécondité lorsque l'on associe le nombre d'enfants avec l'activité professionnelle de leur mère. Cette liaison négative traduit théoriquement la relation de concurrence entre les charges d'une descendance nombreuse et l'exercice d'une activité professionnelle de leur mère. Mais il arrive que les activités économiques des femmes se fassent parallèlement à la mise au monde de plusieurs descendances. Ce cas de figure même s'il est minoritaire dans les pays développés, demeure cependant dominant dans les pays en voie de développement, en particulier en Afrique. Pour certains, cette situation serait due à l'insuffisance des changements structurels en Afrique qui, ailleurs ont conduit à la baisse de la fécondité (Nations-Unies, 1985a, 1985b). Pour d'autres, elle pourrait s'expliquer par le fait que beaucoup de femmes dans les pays en voie de développement n'ont pas encore des emplois stables, de haut niveau et bien rémunérés (Cain, 1989 ; Boserup, 1970, 1990). Ce qui indique que les femmes africaines ont tendance à combiner les deux rôles. Les modes de production et d'organisation familiale du travail peuvent en être des facteurs majeurs. En effet, contrairement aux pays développés, la famille africaine continue à être un groupe élargi greffé de multitudes de collatéraux au sein duquel la vie quotidienne est rarement limitée à un couple et à ses enfants (Locoh, 1997; Ekouevi et al. 1991; Peatrik, 1997). On y observe souvent des réseaux de solidarité¹, d'échanges et d'entraide entre les membres. Ces membres peuvent aussi intervenir dans la reproduction mais également dans l'organisation familiale des activités notamment celles des membres secondaires du ménage comme les femmes et les enfants (Oppong, 1994 ; Locoh, 1995 ; Adepoju, 1994, Boserup, 1970, 1985, 1990).

¹ Selon Locoh (1995), les solidarités entre les membres de la familles ne s'arrêtent pas aux frontières d'un ménage mais tous les individus peuvent avoir recours aux autres membres de la famille élargie, jusqu'à un niveau de parenté assez éloigné. Une des formes de solidarité assez courantes est l'accueil des enfants d'une autre famille biologique.

En s'appuyant sur les approches institutionnelles, cette étude soutient que les femmes peuvent tirer profit de certains modes d'organisation familiale² en termes de biens, des services et des ressources. Sur cette base, il s'agit principalement d'identifier les éléments qui permettent de libérer les mères d'une partie de leurs obligations familiales favorisant leur participation aux activités économiques hors de leur foyer. Notre propos ne vise pas à chercher à déterminer le lien de causalité entre le travail de la femme et sa fécondité mais plutôt à essayer de trouver des éléments de réponses à la question principale de cette étude, à savoir : quels sont les modes d'organisation familiale qui favorisent la participation aux activités économiques des mères ayant des enfants à bas âge comparativement aux autres femmes ?

Pour ce faire, l'analyse va porter sur l'activité des femmes en âge de procréer résidant en milieu urbain centrafricain. Il est vrai que la population centrafricaine est majoritairement rurale (63,5%), les femmes qui résident dans ce milieu exercent des activités essentiellement agricoles. En effet, d'après le recensement de la population de 1988, la quasi-totalité (94,8%) de femmes actives résidant en milieu rural ont pour activité principale l'agriculture, l'élevage ou la foresterie ; ce qui n'est pas le cas des femmes résidant en milieu urbain. Ces dernières ont tendance à exercer relativement plusieurs types d'activités économiques. Ce qui laisse croire que les comportements des femmes en matière d'activité économique dans le milieu urbain peuvent varier selon le type d'activité et les modes d'organisation familiale. Raison pour laquelle un accent particulier a été mis sur les comportements en matière d'activité des femmes urbaines.

Cette démarche a pour objectif général de chercher à identifier les modes d'organisation familiale du travail qui distinguent les femmes actives ayant des enfants à bas âges des autres femmes en milieu urbain centrafricain. De cet objectif, il en découle deux spécifiques :

² En ce qui concerne cette étude, le concept d'organisation familiale va au delà de la composition des ménages; c'est un concept plus large qui renvoie à un ensemble d'éléments interdépendants, comme le type de ménage, le statut dans le ménage, les rapports de pouvoir, les rôles des femmes et des enfants et la gestion des tâches domestiques et économiques.

- Décrire les caractéristiques individuelles et familiales des femmes qui les distinguent par rapport à la présence de leurs enfants et leur participation aux activités économiques en milieu urbain centrafricain;
- Mettre en évidence les modes d'organisation familiale liés à la gestion des activités économiques et domestiques des mères en milieu urbain centrafricain.

Pour atteindre ces objectifs, l'analyse utilisera principalement les données d'une enquête sur les ménages réalisée en 1995-1996 sur l'ensemble du territoire centrafricain et à laquelle nous avons pris part aussi bien à l'élaboration du questionnaire qu'à l'exécution de l'enquête.

Cette thèse qui porte sur le travail urbain des femmes en milieu urbain centrafricain, concerne précisément les femmes âgées de 15 à 49 ans en distinguant celles qui ont des enfants de celles qui n'en ont pas. En fait, il s'agit des femmes qui possèdent théoriquement les capacités physiques pour participer aux activités productives mais aussi pour procréer.

La thèse se subdivise en six chapitres :

Le premier chapitre présente le contexte de l'étude. Il traite les antécédents historiques et conjoncturels et analyse la situation du marché du travail en République centrafricaine. Il commence par une brève présentation démographique et socioculturelle de la société centrafricaine, puis aborde les rôles et le statut de la femme centrafricaine. Par la suite, un accent particulier sera accordé à l'examen de grandes phases de l'évolution de l'économie centrafricaine, caractérisées depuis l'indépendance par d'importants bouleversements tant politiques qu'économiques. Cette présentation permettra de voir dans quelle mesure les grandes mutations ont affecté les structures et le marché de travail en général et celui des femmes en particulier.

Le deuxième chapitre, vise à faire une revue de la littérature sur la mesure et les déterminants de la participation de la femme à l'activité économique en milieu urbain en Afrique. Cette revue sera suivie d'un examen de certains courants théoriques qui essaient d'expliquer les inégalités sexuelles en matières d'accès au marché du travail et ceux qui traduisent les rapports d'articulation entre le travail des femmes et les structures familiales. À l'issu de cette revue de la littérature, il sera précisé le cadre analytique de l'étude.

Le troisième chapitre constitue le cadre dans lequel il sera question de faire une brève présentation de la principale source des données de cette étude et essayer d'en évaluer la qualité. C'est aussi dans ce chapitre qu'il sera présenté et précisé les différentes variables opérationnelles et les différents groupes de femmes sur lesquels porterons nos analyses.

Le quatrième chapitre essaiera de dresser une première esquisse du profil général des activités économiques des femmes centrafricaines résidant en milieu urbain. Cette première analyse consiste en une description de la nature et de l'ampleur des activités exercées par les femmes en cherchant à mettre en évidence les spécificités et les principales caractéristiques discriminantes selon que la femme a des enfants ou non. Dans sa première partie, ce chapitre analysera les tendances générales de l'activité économique des femmes en Centrafrique ainsi que la nature et les spécificités des occupations principales des femmes à la lumière de leurs caractéristiques individuelles. La deuxième partie de ce chapitre poursuivra cette analyse en termes de nombre d'heures de travail par semaine consacrée non seulement à l'occupation principale mais aussi à toutes les occupations.

Dans le chapitre cinquième, la même démarche d'analyse entamée au chapitre précédent sera poursuivie. Mais cette fois, l'objectif consiste à chercher à identifier les caractéristiques des ménages qui peuvent mieux décrire la situation d'activité des femmes centrafricaines résidant en milieu urbain. Autrement dit, il sera question d'examiner séparément certaines caractéristiques des ménages qui pourraient permettre de comprendre les rapports entre le travail des femmes et la structure des ménages auxquels elles appartiennent.

Le sixième chapitre tend à faire une synthèse, c'est-à-dire, sur la base des résultats des deux chapitres précédents, une analyse multidimensionnelle sera effectuée enfin de vérifier le reste des hypothèses émises au troisième chapitre. Ce chapitre permettra de procéder à une analyse qui va au-delà d'une simple description des résultats pour identifier les profils multidimensionnels des activités économiques des femmes. La démarche dans ce chapitre consiste à faire d'abord une analyse factorielle qui permettra de déterminer les facteurs communs de la participation des femmes à l'activité économique. Ensuite, sur la base de ces résultats, une analyse de la covariance multivariée sera faite en vue de mettre en évidence les différences de comportements en matière d'activité économiques entre les différents groupes de femmes définis par rapport à la présence ou non des enfants à bas âges.

Enfin, en guise de conclusions générales, il sera présenté les principaux résultats de cette étude à la lumière de l'objectif principal de cette étude ainsi que les implications qui en découleront suivies de quelques recommandations.

Chapitre premier

Contexte général et marché du travail en Centrafrique

Introduction

Avant de situer la problématique de cette étude, il convient d'abord de présenter dans ce chapitre, le contexte général de l'étude et le marché du travail centrafricain.

Ce chapitre commence par une brève présentation de la République centrafricaine (RCA), dans ses aspects démographiques, socioculturels et familiaux, suivi d'un bref aperçu de la place qu'occupe la femme dans la société centrafricaine. La deuxième partie sera consacrée à l'examen des grandes phases de l'évolution de l'économie centrafricaine et du marché du travail urbain. Cette description permettra de mieux comprendre la situation actuelle des femmes dans le marché du travail urbain.

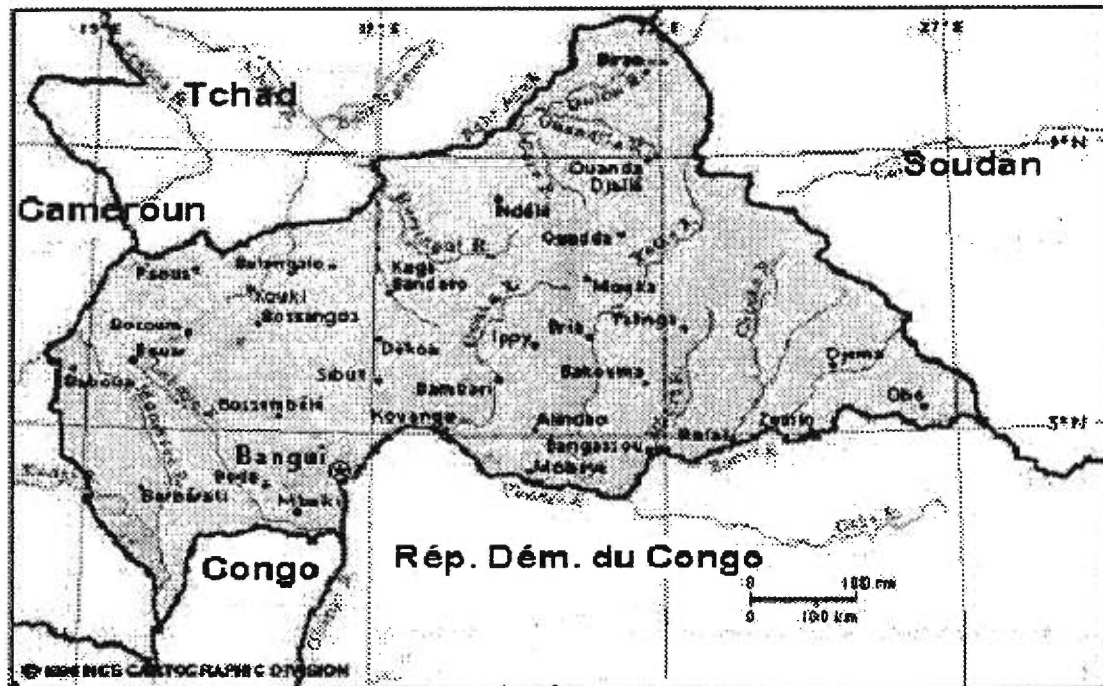
1.1. Généralités

Enclavée au centre de l'Afrique, la République centrafricaine (RCA), pays en voie de développement, couvre une superficie de 623.000 km². Elle est limitée au Nord par le Tchad, au Sud par le Congo et la République Démocratique du Congo, à l'Ouest par le Cameroun et à l'Est par le Soudan (figure 1.1). Cette position géographique lui confère un climat tropical humide à caractère continental.

La présence de la forêt dense humide au Sud, de la savane boisée au Centre et de la steppe au Nord, l'ensemble forme une zone de transition entre la savane subsaharienne et la forêt équatoriale de l'Afrique centrale.

La RCA dispose également de nombreuses rivières, d'une végétation variée et d'importantes ressources naturelles et minières comme le diamant, l'or et l'aluminium.

Figure 1.1 Carte de la République centrafricaine



1.1.1 Aperçu démographique¹

Eu égard à l'étendu du territoire centrafricain, le volume de la population centrafricaine est assez modeste². Au recensement de la population de 1988, la R.C.A comptait 2.688.000 habitants avec une densité de 4,3 habitants au km² et un taux d'accroissement naturel de l'ordre de 2,5% l'an (RGP, 1988). En 1995, cette population est estimée à 3.274.426 habitants (EIBC, 1995).

La répartition spatiale de la population est principalement marquée par des disparités régionales. Le pays comporte à la fois des zones de densités relativement élevées dépassant

¹ Les données démographiques sont tirées des différents rapports d'analyse du recensement de la population de 1975 et 1988 ainsi que des rapports d'enquêtes sur les ménages de 1993 et 1995.

² L'analyse de l'évolution de la population centrafricaine montre une croissance relativement lente. En effet, en 1921, cette population avoisinait 730.000 habitants pour atteindre 1.227.000 habitants en 1960. Il a fallu donc 40 ans pour voir la R.C.A atteindre le double de sa population de 1921.

parfois 10 habitants au km² et des zones à très faibles densités, inférieures à 1 habitant au km² (RGP, 1988). Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que la partie Ouest du pays est relativement peuplée avec une forte fécondité et l'Est par un niveau d'infécondité assez élevé. Sur une superficie inférieure à la moitié du territoire centrafricain, se concentre près de 80 % de la population totale (RGP, 1998).

La répartition de la population selon le sexe donne 51% des femmes et 49 % des hommes, soit un rapport de masculinité de 96,6 hommes pour 100 femmes (RGP, 1988). Le taux brut de natalité était de 41,6‰ en 1960 contre 44‰ en 1975 ; en 1995, il s'établit à 38‰. Le nombre moyen de naissances vivantes par femme se chiffrait à 6,1 en 1988 contre 5,1 en 1995 (EDSRCA, 1995). Malgré cette baisse de la fécondité, celle-ci demeure à la fois très précoce et tardive. 71% de la descendance totale d'une femme est accomplie avant l'âge de 30 ans.

La majorité de la population (63,5%) est composée essentiellement des ruraux (RGP, 1988). Donc seulement 36,6% de la population vit dans les zones urbaines en 1988. Mais ces dernières années, cette population urbaine n'a cessé d'augmenter ; elle est passée de 37,5% en 1992 à 42,1% en 1995 (EDS 1994-95). Sur les 37 localités considérées comme zone urbaine (villes d'au moins 5000 habitants), seules trois agglomérations (Bangui, Berbérati et Bouar) présentent des taux d'accroissement annuels supérieurs à ceux des zones rurales. La population urbaine tend à se concentrer dans ces trois grandes villes. À Bangui, par exemple, la population augmente au rythme de 3,8% l'an (RGP, 1988). Cette ville regroupe, 16,8% de la population totale et 50,6% de la population urbaine en 1995 (EDS, 1994-95).

Au niveau des ménages, les résultats des recensements révèlent que la taille moyenne est en hausse régulière. Elle passe de 4,5 personnes en 1975 à 4,7 en 1988, puis à 4,9 en 1992 (EP, 1992, RGP, 1988). En milieu rural, cette tendance est cependant à la baisse, ce qui signifie que le phénomène est exclusivement urbain. Il convient aussi de souligner que la taille moyenne des ménages varie selon le type d'activité économique du chef du ménage. D'après le rapport d'une enquête sur les ménages réalisée en 1992, les ménages

qui ont la taille moyenne la plus élevée sont ceux dont les chefs sont des salariés du secteur public avec 7,9 personnes, suivis de ceux des salariés du secteur privé formel (6,2 personnes) (EP, 1992). Cette situation tend à indiquer qu'en Centrafrique la famille élargie a encore droit de cité.

Pour ce qui est de la composition des ménages, la même enquête révèle qu'en 1992, les enfants du chef de ménage constituent les membres les plus importants en terme d'effectif (45,9%). À l'exception de la conjointe ou conjoint du chef du ménage, les membres apparentés au chef du ménage représentent 15,3%. Cette proportion est assez élevée dans les ménages dirigés par un salarié ou un indépendant.

La répartition des chefs de ménages par sexe révèle que sur 100 chefs de ménage, 83 sont des hommes. Ce taux de masculinité est plus élevé pour les chefs de ménage travailleurs de mines ou salariés ; il est relativement faible parmi les chefs de ménage vendeurs des produits alimentaires.

Les caractéristiques démographiques des chefs de ménage montrent que les ménages dirigés par un homme ont une taille plus grande que ceux dirigés par une femme. Aussi la situation matrimoniale semble être déterminante, car les femmes «chef de ménage» se recrutent davantage parmi les veuves, les divorcées et les séparées. Ce qui laisse indiquer que les femmes ont tendance à diriger des ménages monoparentaux.

Après cet aperçu démographique, il convient aussi d'avoir une idée sur les modes d'organisation familiale et sociale de la population centrafricaine composée d'une multitude d'ethnies et de religions.

1.1.2 Modes d'organisation sociale et familiale

Véritable carrefour humain par sa situation géographique, la RCA est une terre d'accueil depuis les temps les plus reculés³ (Kalck,1993). Même si la pratique d'une langue commune, le *sango*⁴ semble conférer aux centrafricains une homogénéité relative, le pays est cependant constitué d'une multitude d'ethnies dont les origines demeurent un peu mal connues (Panel, 1982). On y observe une grande variété de dialectes parlés. Le recensement Général de la population de 1988 en a dénombré un peu plus de 74 groupes de langues locales. Seul le *sango*, seconde langue officielle après le français, est parlé par 89% des Centrafricains (RGP, 1988) ; il constitue de ce fait non seulement la principale langue d'échanges et de commerce entre les différentes ethnies mais aussi un facteur important de brassage ethnique et d'homogénéité. À l'exception de cette langue nationale, le Gbaya et le Banda se trouvent relativement les deux grands dialectes parlés

³ Le territoire centrafricain a constitué depuis longtemps non seulement comme une zone de transition pour les grands mouvements de déplacements des populations causés par les multiples razzias des esclavagistes mais aussi comme une terre d'accueil et de transit. C'est à la fin du XIX^e siècle que la colonisation française a stabilisé les populations par la mise en place d'un système d'organisation et d'administration territoriale rigoureux comme par exemple l'instauration du système de laisser-passer qui régulaient la circulation des biens et des personnes dans le pays (Zocizoum, 1983). Cette période fut particulièrement brutale. La population fut contrainte à la collecte de caoutchouc sauvage, puis aux cultures obligatoires du coton et du café. Les réquisitions de main-d'œuvre pour le portage ou la construction de chemin de fer Congo-Océan firent de milliers de victimes parmi les Centrafricains. D'autres part, les populations furent déplacées et regroupées le long des axes routiers afin de mieux les contrôler mais aussi de constituer un bassin de main-d'œuvre accessible (Zocizoum, 1983 ; Kalack, 1993).

⁴ Dans ce pays de l'espace francophone, le français fait figure de langue officielle au même titre que le Sango. Mais la langue française est en vive concurrence avec le sango. Il ne faut pas oublier que la présence française ne remonte qu'à la fin du XIX^e siècle. Lentement implanté dans le système éducatif, le français n'a pas su récupérer le rôle véhiculaire que joue encore le sango. Toutefois, il suffit de préciser que vous ne parlez pas le sango ("*mbi tené sango ape*" : je ne parle pas le sango) pour que les Centrafricains retrouvent l'usage du français qu'ils pratiquent sans problèmes. Appelé à l'origine "dendi", le sango national était parlé avant l'arrivée des Européens. Il faut dire que l'ethnie Dendi servait de médiateurs dans les conflits entre les Zandé-Nzakara et les Ngbugu (ethnie du groupe Banda) (Panel, 1982). Le bouleversement causé par la colonisation a mis en contact des peuples d'ethnies différentes, nécessitant une langue commune pour la communication quotidienne. Sans oublier le rôle des missionnaires qui ont choisi de christianiser la population en Sango auquel ils ont donné sa première forme écrite (ibid). Dans ce pays où l'on peut parler plus de 74 dialectes, le sango est la langue privilégiée par laquelle tout se traite, aussi bien dans les villes que dans le moindre hameau de brousse et sur tous les marchés, quelles que soient les origines des négociants (RGP, 1988).

par un nombre relativement important des Centrafricains (21% et 20% de la population, respectivement) (RGP, 1988). Ces deux dialectes regroupent en même temps les deux grands groupes ethniques du pays.

Il faut dire que parmi ces ethnies, il existe certes des différences dans les us et coutumes, mais il y a de nombreux traits culturels qui leur sont communs (Panel, 1982). Par exemple, l'organisation sociale des ethnies (à l'exception des pygmées⁵) se fait autour de la figure paternelle : les enfants appartiennent toujours à l'ethnie du père et la lignée n'est vraiment perpétuée que par les garçons, les filles assurant la pérennité de la lignée de leurs maris et non de leur père (Danagoro, 1988).

Quand un couple se forme, la femme est tenue de venir habiter dans la famille de son mari. Enfin, les foyers conjugaux peuvent être formés par un mari et sa femme, mais également par un mari uni à plusieurs femmes (Danagoro, 1988, op. cit.). Toutefois, l'organisation familiale laisse à la femme centrafricaine un statut et un rôle particuliers dans la gestion du ménage. Ce qui amène à examiner particulièrement la place de la femme dans cette société.

1.1.3 Place de la femme centrafricaine

À l'instar de beaucoup de sociétés d'Afrique noire, le modèle de famille élargie greffée d'une multitude de collatéraux est un phénomène qui fait partie intégrante des caractéristiques de la société centrafricaine (EP, 1992). En effet, en plus du couple père/mère et ses enfants, on trouve souvent dans la famille, des parents du mari et ceux de la femme ainsi que d'autres personnes issues des alliances entre clans (RGP, 1988). Dans ce milieu, la position de la femme dépend de son statut qui lui confère des rôles spécifiques empreints des traditions patriarcales (Kpwoka, 1991).

⁵ Évoluant traditionnellement en groupes nomades, les Pygmées vivent en étroite symbiose avec la forêt qu'ils considèrent comme leur mère nourricière. Ils méconnaissent l'agriculture au profit de la cueillette, de la pêche et de la chasse. Leur habitat est constitué par des huttes de feuillage, et ils ont pour mobilier des lits de rondins et des sièges façonnés dans des racines. Aujourd'hui, de nombreux Pygmées sont sédentarisés et travaillent une partie de l'année dans les plantations (Bahuchet, 1985).

Le système de descendance, le mode de filiation et de succession ne sont assurés que par les hommes : ce qui leur confère une position privilégiée au sein de la famille et dans la société (Danagoro, 1988). La femme se contente souvent d'un rôle de second plan. Comme l'ont souligné Zanifei et al. (1990), la femme centrafricaine subit l'influence de l'homme et des parents notamment celles de son mari. Elle se doit d'observer une attitude de soumission envers son mari et les autres hommes adultes de la famille. Dans cette situation, elle se voit souvent exclue de grandes décisions sur la vie de la famille et de la société. Seules quelques femmes, d'un certain âge, celles qu'on appelle «Oumba» ou tante paternelle sont autorisées à émettre des avis.

Cette tradition centrée sur le système patriarcal semble maintenir la femme dans une position infériorisante dans laquelle elle avait plus de devoirs que de privilèges. D'après les résultats d'une enquête socio-anthropologique pour l'élaboration du code de la famille réalisée en 1994, la femme doit encore plus de devoirs à son mari que l'inverse. La majorité de personnes interrogées déclarent que la femme a le devoir d'obéir à son mari et de s'occuper des tâches domestiques telles que préparer le repas, laver les habits de son mari ainsi que de ses enfants, elle doit aussi aider son mari aux travaux champêtres (BCR, 1994). Si par ailleurs, 76% des personnes interrogées estiment que le mari n'a pas le droit de refuser à sa femme d'exercer un emploi, 40% estiment par contre que la femme n'a pas de droit de recours contre le refus de son mari. Cette position qui semble à priori ambiguë, traduit l'influence qu'ont les maris sur leurs femmes, notamment en ce qui concerne leurs participations aux activités économiques

Dede et Zami (1991) ont souligné que très tôt la jeune fille centrafricaine était élevée pour être à la fois une mère parfaite et une épouse travailleuse. Dès son enfance, on lui apprenait à être respectueuse envers les aînés, à ne pas prendre la parole en public pour exprimer ses opinions personnelles. La jeune fille devrait seconder sa mère dans les différentes tâches domestiques. Les résultats de l'enquête socio-anthropologique semblent confirmer ces comportements (BCR, 1994) : un grand nombre de personnes

interrogées dans cette enquête estiment que la mère doit apprendre à sa fille, les travaux domestiques et comment tenir un foyer.

Dans ce contexte, il apparaît clairement que la femme est encore appelée à jouer pleinement ses rôles de mère et d'épouse et c'est dans ces rôles qu'elle semble être le plus valorisée. En tant qu'épouse, il lui fallait un grand nombre d'enfants. Son statut dans le lignage ou alliance en dépend. La preuve de sa fécondité lui permettra aussi bien d'entretenir une relation stable et harmonieuse avec son conjoint mais aussi et surtout un gage nécessaire pour être acceptée dans le lignage (Sobela, 1991). Ce qui signifie qu'une descendance nombreuse représente pour la femme une source de considération et d'estime. Une descendance nombreuse permet non seulement du côté des parents de la femme, une raison suffisante de réclamer le versement de la dot mais aussi un moyen privilégié de consolider sa position vis-à-vis de sa belle-famille et dans le cas de polygamie, à l'intérieur du groupe des épouses (Dédé et Zami, 1991).

En tant qu'épouse, la femme se doit aussi de travailler (Danagoro, 1988). Elle est aussi valorisée par sa contribution aux activités de production, mais surtout dans l'accomplissement de ses tâches domestiques. Mais certaines activités sont l'apanage des hommes comme la chasse, la pêche, les grandes cultures de plantation, la construction et l'administration de la société tandis que les femmes se partagent entre les occupations suivantes : la procréation, les tâches domestiques, certaines activités agricoles de subsistance, le petit commerce et l'artisanat (Dédé et al. 1993). La femme a aussi la charge de veiller sur les personnes malades et les personnes âgées. Elles s'acquittent également d'autres obligations sociales liées à la vie de la famille comme l'organisation des mariages, des places mortuaires et autres cérémonies de naissances, de baptêmes, etc.

En résumé, on retiendra que la place de la femme aussi bien dans la famille que dans la société se traduit par des rôles infériorisants régis par un régime patriarcal fort et favorable aux hommes. De surcroît, cette organisation familiale et sociale laisse à la femme centrafricaine un rôle crucial et pénible dans la gestion du ménage. Les activités

qui lui incombent sont des activités de subsistance (transformation et vente des produits alimentaires) et de lourdes tâches domestiques tels que l'entretien et la garde des enfants et des personnes âgées et malades.

Après cette présentation sommaire du contexte démographique et socioculturel dans lequel se trouve la femme centrafricaine, il importe à présent d'examiner le contexte macro-économique et le marché du travail urbain. Pour mieux comprendre la situation actuelle du marché du travail, un bref aperçu des grandes phases de l'évolution de l'économie centrafricaine s'avère nécessaire.

1.2. Évolutions de l'économie centrafricaine⁶

Pour mieux comprendre l'évolution de l'économie centrafricaine, une présentation sera faite suivant cinq grandes phases à partir de l'indépendance du pays (1960) jusqu'à nos jours en mettant un accent particulier sur l'activité économique et l'emploi. L'intérêt de cette subdivision est notamment de chercher à montrer l'impact des différentes politiques économiques sur les activités de production et l'emploi. Il convient également de signaler que les données auxquelles ce chapitre fait référence proviennent essentiellement des statistiques publiées par la Division de la statistique du Ministère du Plan (DSEE) ainsi que des résultats des recensements et d'enquêtes.

⁶ Il convient de signaler que les données citées dans cette section, proviennent essentiellement des sources officielles :

- *Annuaire statistique* de 1986, 1988, 1990, 1991 et 1993 (Division de la Statistique et des Études Économiques, DSEE);
- *Bulletins trimestriels de statistiques* (Division de la Statistique et des Études Économiques);
- *Mémoire économique de la RCA* (Banque Mondiale, 1984) ;
- *Plan National de développement économique et social* (Ministère du Plan) (PNDS, 1991)
- *Étude sur l'impact des investissements publics sur la création d'emplois en Centrafrique* (Ministère du plan : Yango et Nambi, 1995) ;
- *Rapport de l'enquête sur les conditions de vie des ménages* (Division de la Statistique et des Études Économiques, 1992) (EP, 1992).
-

Mais, avant d'examiner ces différentes phases, il importe d'abord de noter que l'économie centrafricaine est caractérisée par deux secteurs principaux : le secteur agricole (primaire) et le secteur informel. Quant au secteur formel, il demeure cependant assez modeste. L'activité dominante de la population active est évidemment l'agriculture. Celle-ci emploie 80% de la population active et procure 60% des recettes d'exportation du pays (Decraene, 1993). Ce qui représente 53% du PIB (RCA, 1997).

Au niveau des ménages, d'après le rapport d'enquête sur les conditions de vie des ménages, le revenu moyen annuel des ménages centrafricains est estimé en 1992, à 371.650 F. cfa et le revenu médian annuel, à 129.000 F.cfa (EP, 1992). En milieu urbain, ce revenu est 4 à 5 fois plus élevé que celui du milieu rural.

L'essentiel des revenus des ménages, provient des entreprises familiales : 69% des ménages tirent leur revenu des cultures vivrières, des entreprises non agricoles (petit commerce), de la pêche et de l'élevage. Le salaire du chef de ménage et de sa conjointe ne représente que 14% du revenu du ménage (EP, 1992).

Cela étant, voyons maintenant l'évolution de l'économie centrafricaine.

De 1960 à 1966 : Cette période marque l'accession du pays à l'indépendance en 1960. Les premières mesures dont l'impact fut très important sur les activités économiques portaient notamment sur l'abolition de l'ancien système colonial de «laissez-passer» qui régulaient la circulation des biens et des personnes dans le pays ainsi que la pratique des cultures obligatoires (Zoctizoum, 1983 ; Kalck, 1974, 1993). Cette mesure entraîna une augmentation importante de l'exode rural. Cette période se caractérise également par l'émergence d'une nouvelle administration nationale pour remplacer l'administration coloniale. Elle s'est vite traduite par une augmentation importante de l'effectif des fonctionnaires et agents de l'État qui passe de 8500 en 1963 à 11650 en 1965 (DSEE, 1986). Ces Fonctionnaires bénéficiaient des salaires élevés contre dix fois moins pour un planteur de coton. De cette situation, il en résulte des conséquences importantes sur les activités économiques dues à l'exode rural : une baisse des activités agricoles

commerciales notamment celles du coton qui passent de 40 000 tonnes en 1960 à 28000 en 1964-1965 (DSEE, 1986).

Face à cette situation, plusieurs mesures furent prises. Parmi elles, on note les mesures d'incitation pour augmenter la productivité et un système de prélèvement lourd sur la paysannerie (EP, 1992 ; Kalck, 1974). Le bilan de cette politique économique fut cependant un échec, entraînant plus tard des réformes économiques et politiques importantes.

De 1966 à 1979 : Cette période est marquée par des réformes économiques importantes qui ont eu des effets bénéfiques pendant la période de 1967 à 1970. Le PIB s'est accru de 5% par an en moyenne (DSEE, 1986). Cette croissance s'est traduite par une augmentation de la production comme celle du coton qui passe de 24000 tonnes en 1966 à 58000 tonnes en 1970 (ibid).

Parmi les principales réformes économiques, on peut noter surtout la réforme agraire dénommée «Opération Bokassa». Cette réforme avait pour objectifs la modernisation de l'agriculture et le retour à la terre des centrafricains en leur suscitant le goût des travaux agricoles (EP, 1992). Mais cette réforme a entraîné non seulement une augmentation très importante des superficies des cultures du fait de l'utilisation massive d'engrais et des cultures attelées mais aussi des déplacements de population vers de nouveaux villages (Yango-Sindo et Nembi, 1995). Les paysans travaillaient selon des horaires et règles précis, sous l'œil vigilant d'encadreurs assistés souvent par des gendarmes (ibid.). Seules les cultures d'exportation comme le coton et le café avaient la priorité.

Mais à partir de 1970, l'économie stagnait pour ensuite s'engager dans la décroissance pendant les dernières années du régime Bokassa. En dépit de cette situation, le recrutement de nouveaux fonctionnaires pendant cette période de 1970 à 1980 a été très important. L'effectif est passé de 14.714 fonctionnaires et agents de l'État en 1970 à 25.000 en 1980 (Yango-Sindo et Nembi, 1995). Pendant ce temps, la production de coton ne cessera de chuter jusqu'en 1980, passant de 58.000 tonnes en 1970 à 28.000

tonnes en 1980 (DSEE, 1986). Bien que cette période coïncide avec l'envolée des cours des matières premières, cette hausse des cours n'a cependant pas profité aux producteurs pour lesquels le prix d'achat baissait en terme réel (EP, 1992). C'était l'échec total : la récession est entamée.

De 1979 à 1983 : Cette période marque le début de la récession. Presque tous les indicateurs économiques affichaient une baisse importante. Les prix des matières premières dégringolaient et la production agricole chutait. Cette évolution défavorable s'est traduite par un déficit commercial à partir de 1981 (DSEE, 1986).

De 1983 à 1985 : Cette phase est caractérisée par la mise en exécution d'un Plan d'Action National qui comportait entre autre des stratégies pour une stabilisation financière, la relance de la production par le développement de l'agriculture et la remise en état des infrastructures nationales (Banque Mondiale, 1984).

L'impact socio-économique des efforts de stabilisation entre 1983 et 1985 a été mitigé. La crise mondiale a entraîné une baisse des cours des produits de base. La sécheresse de 1983 et le gel des salaires ont entraîné une baisse de la production agricole et une imputation des dépenses publiques (PNDS, 1991). Le revenu des urbains a baissé dans le même temps consécutivement au gel des salaires des fonctionnaires, tandis que celui des ruraux a malgré tout, augmenté, du fait des relèvements des prix aux producteurs (ibid.).

L'État s'est trouvé confronté à la fin de cette période à des graves problèmes structureaux qui continuent d'empêcher la mise en œuvre des réformes : faiblesse de l'organisation et de la gestion de l'économie, insuffisance des recettes publiques, poids excessif des traitements des fonctionnaires (66% des recettes publiques en 1987), inefficacité de l'administration et des entreprises para-étatiques, faible participation du secteur privé à l'activité économique et poids excessif de la dette extérieure (Yango-Sindo et Nembi, 1995; Banque mondiale, 1984).

Cette situation désastreuse a amené le Gouvernement à rationaliser l'embauche des diplômés et des personnels de l'État. La réforme administrative amorcée en 1983 s'est poursuivie jusqu'en 1986, d'où les programmes d'ajustement structurel (Yango-Sindo et Nembi, 1995).

De 1986 à 1989 : une période caractérisée par les différentes tentatives d'ajustement structurel de l'économie. Celui de 1986 était un programme plus complet (PAS I). Les objectifs généraux visés étaient d'éviter à court terme une crise financière et à moyen terme de rétablir le potentiel de croissance du pays (PNDS, 1991). Pour ces raisons, deux séries de mesures étaient proposées.

Ce programme mis en œuvre entre 1986 et 1987 a été largement compromis par des facteurs défavorables. Les recettes d'exportation ont baissé de plus de 33% entre 1985 et 1987 en raison des chutes des cours du café, du coton, du bois et du tabac (DSEE, 1991). Les conséquences de cette réduction ont été entre autres la baisse des recettes publiques de près de 10% entre 1987 et 1988 (DSEE, 1991). Malgré cela, la croissance réelle du PIB est restée positive, à 1,5% en 1986 et 1,4% en 1987 (DSEE, 1991).

En juin 1988, un nouveau programme (PAS II), couvrant une période d'un an, a été conclu. Ce programme a pour objectif principal d'assainir les finances publiques pour dégager une épargne publique et financer les investissements (EP, 1992). C'est dans ce sens que la réforme administrative s'est concrétisée par des opérations de dégraissages des effectifs de la fonction publique. À noter le «départ» massif des fonctionnaires (environ deux mille agents de l'État) de la fonction publique (Yango-Sindo et Nembi, 1995). Malgré les efforts entrepris pour faciliter leur insertion dans le secteur privé, ce programme de Départs Volontaires Assistés (DVA) a été globalement un échec. Une grande majorité de ces fonctionnaires s'est retrouvée sans emploi. Toutefois, l'effectif des fonctionnaires et agents de l'État est passé de 27.000 en 1986 à 18.000 en 1991 (DSEE, 1986 et 1991).

Vers la fin de 1989, la situation financière de la RCA était toujours marquée par la récession obligeant le Gouvernement à signer un troisième programme d'ajustement structurel en 1990. Les objectifs retenus visaient la poursuite de l'assainissement des finances publiques et la relance de la croissance économique par le biais de la diversification des productions agricoles et des exportations (Yango-Sindo et Nembi 1995). Mais, ce programme est venu trop tard. La grogne a déjà gagné les fonctionnaires qui ont accumulé plusieurs arriérés de salaires. Les troubles sociaux se multiplièrent et se transformèrent en des revendications politiques. Ce climat va compromettre la mise en œuvre de ce programme. Ce qui n'a pas favorisé l'économie à sortir de sa torpeur. Le taux de croissance du PIB qui était de 0,8% en 1991 a chuté considérablement pour devenir négatif en 1992 (-2,4%). Cette tendance à la baisse s'est maintenue jusqu'à l'année suivante (-3% en 1993) (RCA, 1997).

En 1994, ce fut la dévaluation de la monnaie (le Francs CFA). Cette dévaluation a permis un raffermissement de l'économie notamment dans le secteur primaire dont la production est passée de 45% du PIB en 1990 à 51% en 1994. Cette situation s'est traduite aussi par une croissance de 7,3% en 1994 et de 4% en 1995 (RCA, 1997).

En somme, la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel de 1986 à 1991 et la dévaluation de la monnaie a contribué à modifier le contexte socio-économique de la RCA notamment la libéralisation de l'économie. Cette situation va aussi entraîner des effets sur le fonctionnement du marché du travail urbain.

1.3. Le marché du travail urbain centrafricain

Fort de ce qui précède, on retiendra que le cheminement historique en Centrafrique du contexte macro-économique marqué par les rigidités structurelles, la quasi-absence de politique en matière d'emploi et la moindre performance de l'économie, semble avoir contribué largement aux conditions difficiles de vie de plusieurs groupes vulnérables des ménages. Les résultats de l'enquête sur les ménages de 1992 ont permis de percevoir quelques indications sur les conséquences de cette évolution de l'économie

centrafricaine sur le niveau et la qualité de vie des ménages. À présent, il convient d'examiner les rapports que cet environnement socio-économique entretient avec le fonctionnement du marché du travail urbain en Centrafrique.

Pour mieux aborder cet aspect centré sur le travail urbain, il importe d'abord d'examiner les caractéristiques de la population active centrafricaine en général, et celles du milieu urbain en particulier. Ensuite, il sera abordé la situation de l'emploi urbain et les rôles que jouent les institutions familiales en matière d'accès à l'emploi.

1.3.1 Population active

Il faut dire que malgré l'importance numérique des femmes dans la population centrafricaine (96 hommes pour 100 femmes), celles-ci représentent cependant que 46% de la population active⁷ en 1993, soit un rapport de masculinité de 116% (EP, 1993). Ce rapport, presque équilibré en zones rurales, est par conséquent très élevé en milieu urbain. Il traduit ainsi une prédominance de la population active masculine dans la main-d'œuvre urbaine.

En outre, plus de deux tiers de la population active vit en milieu rural (71%) ; ce qui pourrait indiquer un taux de dépendance économique⁸ élevé en milieu urbain. Les statistiques montrent que ce taux est particulièrement élevé à Bangui et se chiffre à 169% (ce qui veut dire que 100 «actifs» supporteraient le poids économique de 169 «inactifs»). Dans les autres villes, cet indice se situe à 86% alors que la moyenne nationale est de 60%. C'est dans les ménages dont le chef est agriculteur que l'on observe les taux de dépendance économique les plus bas, c'est-à-dire, inférieur à la moyenne nationale (EP, 1992).

⁷ D'après la définition de la Division des statistiques de Centrafrique, la population active comprend tous les individus âgés de 6 ans et plus qui déclarent exercer une activité qui leur procure un revenu en espèce ou en nature auxquels on ajoute la population des chômeurs.

⁸ Le taux de dépendance économique représente le rapport entre le nombre d'inactifs et le nombre d'actifs. Cet indicateur peut s'interpréter comme la charge économique (en terme d'inactifs) supportée par chaque actif.

Pour ce qui est du niveau de la participation de la population active à l'activité économique, c'est dans les zones urbaines que l'on trouve des taux d'activité⁹ inférieurs à la moyenne nationale (61%). À Bangui et dans les autres villes, le taux d'activité est respectivement de 37% et 54% alors que dans les zones rurales, il varie de 68 à 73% selon le milieu géographique (EP, 1992).

En ce qui concerne les occupations principales de la population active, en 1992, l'emploi indépendant dans la production agricole reste la principale occupation pour presque 74% des individus. La structure des occupations par sexe montre que l'activité principale des femmes est essentiellement répartie entre l'agriculture et le petit commerce (tableau 1.1). Les hommes, en plus des activités agricoles et du commerce, sont aussi occupés dans les emplois d'ouvriers, assimilés, manœuvres, conducteurs et artisans ainsi que dans les professions techniques et libérales. Il convient aussi de rappeler que les hommes sont relativement plus nombreux dans les emplois salariés du secteur formel que les femmes (tableau 1.1). Par exemple, dans la fonction publique, les femmes ne représentent que 14,2% (DSEE, 1991). Ces quelques données laissent entrevoir les inégalités sexuelles dans le marché du travail.

Tableau 1.1. Répartition de la population active selon le type d'occupation par sexe en Centrafrique en 1992

Type d'occupation	Masculin		Féminin		Ensemble	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Professions techniques et libérales	27331	3,7%	5052	0,8%	32363	2,3%
Directeurs, cadres administratifs	3674	0,5%	866	0,1%	4540	0,3%
Personnels adm et trav assimilés	8090	1,0%	2218	0,4%	10308	0,7%
Personnels commerciaux et vendeurs	37314	5,0%	58038	9,0%	95352	6,9%
Travailleurs spécialisés, manœuvres	56705	7,6%	43038	0,7%	61052	4,4%
Agriculteurs, éleveurs et forestiers	480668	64,3%	4347	86,2%	1035748	74,5%
Ouvriers, conducteurs et artisans	39807	5,4%	555080	0,4%	42041	3,0%
Membres des forces armées	4567	0,6%	2234	0,0%	4749	0,3%
Autres actifs	89164	11,6%	182	2,4%	104865	7,6%
Total	747300	100%	643718	100%	1391018	100%

Source : Rapport final de l'enquête prioritaire sur les conditions de vie des ménages

⁹ Le rapport d'enquête définit le taux d'activité comme le rapport entre l'effectif de la population active et l'effectif de la population âgée de 6 ans et plus..

1.3.2 La situation de l'emploi urbain

D'après le recensement de la population de 1988, le taux de chômage en Centrafrique a été estimé à 6,8% (tableau 1.2), ce taux, d'après les résultats de l'enquête sur les ménages, est passé à 8% en 1993. Mais cet indice cache des situations très diverses selon le milieu de résidence et le type de ménages (EP, 1993). Par exemple, en 1993, le chômage affecte essentiellement la population active de Bangui (métropole de Centrafrique) où le taux est estimé à 23% à la même année. Il est particulièrement plus élevé chez les membres du ménage dont le chef est salarié du secteur public ou privé formel (14%) ou travailleur indépendant (13%). Le taux le plus bas est observé chez les ménages dont le chef est un agriculteur, celui-ci vit généralement en milieu rural.

Globalement, si on regarde le taux de chômage par groupe d'âges dans le tableau 1.2, on se rend compte qu'il affecte particulièrement les 15-29 ans chez les hommes et les 15-24 ans chez les femmes. Ce qui laisse indiquer que la plupart des chômeurs sont des jeunes et probablement à la recherche de leurs premiers emplois.

Tableau 1.2. Taux de chômage de la population active selon le groupe d'âges, par zone de résidence et sexe (RGP, 1988)

Groupe d'âges	Milieu urbain			Milieu rural			Ensemble RCA		
	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total	Masc.	Fem.	Total
15-19	42,2%	21,6%	33,3%	14,9%	5,1%	9,8%	23,4%	9,1%	16,3%
20-24	29,7%	11,4%	22,8%	6,8%	1,6%	4,4%	14,8%	4,3%	10,2%
25-29	20,3%	6,8%	15,2%	4,2%	0,9%	2,7%	9,9%	2,6%	6,7%
30-34	12,7%	3,6%	9,2%	3,0%	0,6%	1,9%	6,5%	1,5%	4,3%
35-39	10,1%	3,1%	7,0%	3,0%	0,5%	1,7%	5,6%	1,1%	3,5%
40-44	9,3%	1,8%	6,2%	2,6%	0,5%	1,5%	4,9%	0,9%	3,0%
45-49	8,5%	1,7%	5,5%	2,2%	0,5%	1,3%	4,2%	0,8%	2,6%
50-54	9,3%	1,7%	5,7%	2,5%	0,8%	1,6%	4,6%	1,1%	2,8%
55-59	9,5%	2,5%	6,2%	2,8%	1,1%	1,9%	4,7%	1,4%	3,1%
60-64	11,3%	3,9%	7,9%	3,4%	1,8%	2,6%	5,6%	2,4%	4,0%
65 et +	14,9%	8,4%	12,2%	6,4%	5,5%	6,0%	8,5%	6,2%	7,5%
15 ans & +	19,1%	7,1%	14,1%	5,4%	1,7%	2,6%	9,9%	3,2%	6,8%

Source : RGP, 1988, volume II, rapport d'analyse, Tome 7 activités économiques

Enfin, si on se réfère aux résultats de l'enquête sur le ménage de 1993, on peut remarquer que le niveau du chômage chez les femmes a baissé de 3,2% en 1988 à 2% en 1993. En revanche, ce taux a augmenté pour les hommes, il est passé de 9,9% en 1988 à 12% en 1993 (EP. 1993). Or, dans les paragraphes précédents, cette période de 1988 à 1993 est marquée par une série de tentatives de réorientation de la politique économique caractérisée par la mise en œuvre de trois programmes d'ajustement structurels dans le secteur public et parapublic. Des réformes qui ont probablement eu des répercussions importantes sur le marché du travail urbain, notamment le secteur formel. On sait que dans ce secteur en particulier, qui demeure traditionnellement le plus grand pourvoyeur d'emplois salariés du pays, a procédé à des licenciements massifs. L'effectif des fonctionnaires est passé de 27.000 en 1986 à 18.000 en 1991 (DSEE, 1986 et 1991). Dans le même temps, des mesures strictes visant à limiter de nouveaux recrutements dans la fonction publique ont probablement contribué à aggraver le chômage des jeunes diplômés.

Cette situation du marché du travail urbain en Centrafrique qui semble émaner de la faible performance de l'économie formelle, appelle aussi une analyse des modes d'accès à l'emploi.

1.3.3 Institutions familiales et travail urbain

Il faut souligner que dans cette situation de précarité et de segmentation du travail urbain, le poids des institutions traditionnelles comme les familles, les amis, les groupes ethniques et les réseaux de solidarités jouent un rôle très déterminant dans l'insertion au marché du travail. Selon une étude réalisée sur quelques pays d'Afrique francophone au sud du Sahara, Lachaud et al. (1994) trouvent que même si la possession d'un diplôme et l'expérience constituent une condition importante pour accéder à un emploi rémunérateur, il n'en demeure pas moins que les relations personnelles, familiales et ethniques jouent des rôles déterminants. Cela indique que les institutions familiales semblent jouer des rôles en principe dévolus aux institutions formelles de placement des demandeurs d'emploi. Par exemple, en Centrafrique, beaucoup de demandeurs

d'emplois salariés ont tendance à faire moins appel à une agence de placement. L'Office National de la Main-d'œuvre (ONMO), agence qui devrait jouer le rôle principal de placement semble contribuer que très marginalement à ce rôle comme en témoignent les statistiques qu'elle publie annuellement (tableau 1.3). En effet, comme l'indique ce tableau 1.3, cette agence a tendance à gérer que certaines demandes d'emplois qui se recrutent principalement chez les hommes dont l'offre d'emploi est dirigée dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et les services domestiques.

Tableau 1.3. Évolution des offres d'emploi enregistrées à l'Office Nationale de la Main-d'œuvre (ONMO)

Demandeurs d'emploi	1989		1990		1991	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Selon le sexe						
Hommes	1882	95,5%	1459	93,3%	882	93,6%
Femmes	88	4,5%	105	6,7%	60	6,4%
Total	1970	100,0%	1564	100,0%	942	100,0%
Selon la branche d'activité						
Services aux particuliers	501	25,4%	353	22,6%	256	27,2%
B.T.P	584	29,6%	267	17,1%	168	17,8%
Services	120	6,1%	346	22,1%	163	17,3%
Autres	765	38,9%	598	38,2%	355	37,7%
Total	1970	100,0%	1564	100,0%	942	100,0%

Source : ONMO

En ce qui concerne le travail indépendant qui dépend plus de la disponibilité d'un capital de départ ou/et d'un apprentissage (Lachaud et al. 1994), semble encore beaucoup plus reposer sur ces institutions familiales ou réseaux de solidarité. Ces institutions ont tendance à faciliter aussi bien l'apprentissage du métier que l'obtention du capital de départ (DSAD, 1995).

Conclusion

Fort de cette analyse sommaire du contexte général de l'étude et du marché du travail urbain en Centrafrique, il semble ressortir plusieurs facteurs qui pourraient expliquer la participation à l'activité économique des femmes résidant en milieu urbain centrafricain. D'abord, les facteurs qui traduisent non seulement leurs difficultés d'accès au marché du travail urbain dans un contexte économique très difficile mais aussi des facteurs socioculturels qui les confinent dans un rôle de second plan pour lequel elles doivent assumer de lourdes responsabilités familiales et domestiques. Dans ce contexte, les femmes, comparativement aux hommes, semblent avoir moins de choix que de se concentrer dans certains types d'activités économiques afin de subvenir aux besoins de leur famille. À cela, il convient aussi d'ajouter le manque de formation et de qualification qui les caractérisent.

En somme, les contraintes d'accès au marché du travail urbain et les rapports entre leur travail et leur famille semblent constituer des facteurs majeurs pour leur participation aux activités économiques.

Dans le chapitre suivant, il sera précisé le cadre d'analyse qui s'inspirera de certaines approches théoriques en tenant compte non seulement de ce contexte centrafricain mais aussi des certains éléments de la revue de la littérature sur le travail des femmes en milieu urbain africain.

Chapitre deuxième :

Une revue de littérature

Introduction

Après avoir introduit le contexte de l'étude dans le chapitre précédent, celui-ci vise à situer le cadre analytique de l'étude en procédant d'abord par une synthèse critique de la littérature sur le travail des femmes.

Ce chapitre commence par examiner la manière dont la participation des femmes à l'activité économique est mesurée, ensuite, il abordera les déterminants de la participation à l'activité économique des femmes en milieu urbain africain. Dans la seconde section, il sera question de compléter cette revue par quelques courants théoriques. Deux types d'approches seront examinés : le premier explique les inégalités sexuelles en matière d'accès au marché du travail, le second traduit les rapports d'articulation entre le travail des femmes et les structures familiales. À l'issue de cette revue de littérature, il sera précisé le cadre théorique qui guidera l'analyse de cette étude.

2. 1. La participation de la femme à l'activité économique en milieu urbain en Afrique

Avant d'examiner la littérature sur les facteurs susceptibles d'expliquer la participation des femmes à l'activité économique en milieu urbain africain, il convient d'abord de voir brièvement dans quelle mesure la participation des femmes aux activités économiques peut être mesurée dans les enquêtes et recensements en Afrique.

2.1.1 La mesure de l'activité économique des femmes en Afrique

Depuis les indépendances, les femmes sont de plus en plus nombreuses dans les villes africaines où elles se livrent, comme les hommes, à des activités de toute nature. D'après le rapport mondial sur le développement humain, le taux de participation à l'activité économique des femmes âgées de 15 ans et plus en Afrique au Sud du Sahara, n'a cessé d'augmenter, ce taux est passé de 40% en 1970 à 52% en 1995.

Malgré cette évolution à la hausse, plusieurs analystes estiment cependant que le niveau de cette participation serait sous estimé en raison de l'utilisation fréquente des définitions restrictives de l'activité économique (Oppong, 1991 ; Goldschmidt-Clermont, 1994 ; Anker, 1944 ; Boserup, 1990). D'après ces auteurs, il existe des particularités qui distinguent les activités féminines de celles des hommes pour lesquelles les définitions classiques de l'activité n'en tiennent pas compte de façon claire.

Oppong (1991, p.29) estime que le travail d'un grand nombre de femmes en Afrique, est souvent «un simple prolongement des tâches domestiques consistant à préparer des repas, à conditionner les aliments ou d'activités artisanales faites simplement sur une base marchande». Ces activités féminines à caractère familial sont exécutées de manière improvisée ou exercées à temps partiel entre de nombreuses tâches domestiques à tel point qu'il est souvent difficile de distinguer ce qui relève du domestique et des activités de production de biens et services économiques¹ (Anker, 1994). Autrement dit, les tâches sont souvent imbriquées les unes dans les autres. Le temps consacré à l'une peut concerner l'autre. C'est dans ces conditions que beaucoup de ces activités ont moins de chances d'être prises en compte dans les statistiques.

Ainsi pour certains auteurs, ce problème de la sous-estimation de la participation de la femme aux activités économiques serait dû entre autres à l'utilisation des définitions conventionnelles de l'activité économique et de l'emploi qui s'avèrent inadéquates en tant qu'indicateur de la participation des femmes au marché du travail (Dixon-Mueller et Anker, 1989 ; Caren et Sebstad, 1989 ; Standing, 1978; Boserup, 1990). En ce sens, Dixon-Mueller et Anker (1989) estiment que :

¹ Le système des comptes nationaux des Nations-Unies (1986b) définit la production des biens et services économiques, comme suit : a)« Production of goods and services normally intended for sale on the market at a price that is designed to cover their cost of production » (p.232) ; b)« Production of other goods and services which are not normally sold on the market at a price intended to cover their cost of production. These items correspond to government services and private non-profit services to households, to domestic services rendered by one household to another and other items » (p.235); c) « Specified types of production for own consumption and fixed capital formation for own use » (p.235).

« Les concepts et méthodes d'estimation de la participation à la main d'œuvre fondés sur l'expérience occidentale s'avèrent inadéquats lors de leur application à des pays en voie de développement où les travailleurs sont plus susceptibles que ceux des pays plus développés d'être des indépendants ou des aides-familiaux non rémunérés plutôt que des salariés, de travailleurs saisonniers plutôt qu'à l'année, d'être sous-employés plutôt qu'officiellement au chômage, et d'avoir de multiples activités. D'ailleurs la limite entre la production domestique pour la consommation personnelle du ménage et l'activité économique pour la vente ou l'échange est moins clairement établie dans les pays en développement, particulièrement dans les zones rurales et surtout chez les femmes. » (Dixon-Mueller et Anker, 1989, p. 26-27).

Opping (1994 : p. 22), dans ses récents travaux sur la participation de la femme à l'activité en Afrique, a aussi soulevé la spécificité des activités féminines. Elle en souligne que certaines activités économiques des femmes sont spécifiques à cette région et reflètent davantage la diversité des cultures traditionnelles, des développements historiques et politiques et du système écologique dans ces pays.

Il est vrai que cette situation peut conduire à sous estimer les activités féminines mais elle peut aussi avoir des conséquences sur l'analyse de l'activité économique des femmes. Ainsi, Standing (1978) soutient qu'il est nécessaire de disposer des données sur la maîtrise que les femmes ont de leur pouvoir de décision, leur temps de travail, les moyens de production, leur rendement et leurs revenus. Neill (1989) ajoute dans le même sens qu'il est important de cerner d'avantage la gestion que les femmes doivent faire de leur temps de travail pour mieux comprendre les opportunités économiques et domestiques qui s'offrent à elles.

D'autres suggestions tendent à privilégier la notion de mode de vie qui met en relations les stratégies familiales et individuelles en raison du fait que les activités en entreprises ne représentent qu'une partie infime de l'activité économique des femmes, tandis que leur plus grande participation sur le marché du travail s'effectue au niveau des ménages (Caren et Sebstad, 1989).

Enfin, Dixon-Mueller et Anker (1989, p.30-31) proposent d'élargir la notion du travail des femmes pour tenir compte non seulement de leurs activités économiques mais aussi de certaines de leurs activités domestiques.

Par ailleurs, le problème relatif à la mesure des activités féminines en Afrique ne peut se limiter seulement aux problèmes d'inadéquation des concepts, il y a également des problèmes opérationnels relatifs à la qualité des données collectées ainsi qu'aux méthodes d'enquête utilisées. Il est vrai que d'importants progrès dans la collecte de données ont été acquis en Afrique mais la question de la mesure des activités féminines continue d'alimenter les débats.

Premièrement, on souligne la mauvaise couverture des activités dans le secteur informel, en particulier les activités dans lesquelles les femmes urbaines ont tendance à se concentrer comme le petit commerce, la transformation des produits alimentaires, la restauration et l'artisanat (BIT, 1993). Il faut dire qu'à la différence du secteur « moderne », la couverture de ces activités dans le secteur informel reste très faible dans la plupart des pays africains (Anker, 1994). En plus, les enquêtes sont souvent réalisées de manière ponctuelle en fonction de la disponibilité des ressources.

Deuxièmement, beaucoup d'enquêteurs ont souvent une perception négative ou discriminatoire à l'égard de certains types d'activités féminines, ce qui contribue également à aggraver leur sous estimation. Cette perception négative des activités féminines provient également des personnes interviewées. Dans les enquêtes sur les ménages, la personne qui répond aux questions, en lieu et place des autres membres du ménage est souvent le chef de ménage. Dans une telle situation, il est fort probable que beaucoup d'hommes n'en déclarent toutes les activités féminines compte tenu non seulement de ces perceptions mais aussi de l'ignorance de l'existence de certaines activités féminines, telles que les activités de transformation et de conditionnement des produits alimentaires qui sont souvent exercées de manière parallèle avec les tâches domestiques.

Enfin, les questions sur l'activité économique dans les enquêtes sont parfois moins précises ou très restrictives. Il y manque souvent des renseignements importants sur le temps de travail, la chronologie des activités et les activités multiples exercées parallèlement ou simultanément (Oppong, 1991; Standing, 1978). Par exemple en Inde, Anker et Gupta (1988) trouvent que la participation des femmes à l'activité économique

passé de 16 % si on demandait seulement l'occupation principale, à 41 % si on incluait l'occupation secondaire des femmes.

En somme, ce survol de la littérature sur la mesure de l'activité économique des femmes a permis d'avoir une idée sur les facteurs qui semblent être à la base de la sous-estimation de l'activité économique des femmes en Afrique et qui se résument en deux facteurs principaux : inadéquation des concepts et qualité de données collectées.

Après ce survol, il y a lieu maintenant d'examiner les facteurs susceptibles d'expliquer la participation des femmes à l'activité économique. Mais avant d'aborder cet aspect qui va porter essentiellement sur les rapports entre le travail de la femme et la famille, il convient d'abord de chercher à savoir quels sont les principaux secteurs et activités dans lesquels les femmes ont tendance à se concentrer.

2.1.2 Secteurs et types d'activité

La littérature socio-économique a tendance à distinguer les activités de production des biens et des services dans les milieux urbains africains suivant deux secteurs d'activités : le secteur formel et le secteur informel (Coquery et Nedelec, 1991; Lachaux et al., 1994, 1997). Si les emplois du secteur formel sont relativement faciles à circonscrire, ceux du secteur informel ne font pas toujours l'unanimité. Le débat se situe au niveau des critères de repérage car le secteur informel, convient-il d'abord de le souligner, est très difficile à définir en raison de son caractère hétérogène et dynamique. Il se distingue notamment par rapport à sa structure et son fonctionnement, lesquels traduisent des conditions d'accès à l'emploi assez variables. En ce sens qu'il existe des emplois qui sont d'accès faciles nécessitant moins de qualifications, mais aussi des emplois dont l'accès est limité (Lachaud, 1994, 1997, Fields, 1990). Comme l'a fait remarquer Fields (1990), les travailleurs qui accèdent aux emplois dont l'accès est limité, ont «préalablement accumulé un capital financier et/ou humain assez conséquent » (p. 78).

On peut donc en déduire que les conditions d'accès au marché du travail des femmes dans le secteur informel peuvent varier selon le type d'activités et les caractéristiques

individuelles des femmes. Ce qui conduit d'abord, à présenter les conditions d'accès au marché du travail salarié et autonome, ensuite, à chercher à savoir pourquoi les femmes ont tendance à se concentrer dans certains types d'activités.

2.1.2.1 Activités rémunérées

Pour comprendre le processus d'accès des femmes au marché du travail salarié, il convient d'abord de connaître l'ampleur du phénomène. En effet, le travail salarié des femmes dans les pays africains reste encore un phénomène essentiellement urbain, en plus, il ne représente généralement qu'une fraction minimale des actifs occupés par rapport à la prédominance du travail indépendant (Ceped, 1992; Boserup, 1990; BIT, 1993). La majorité des salariés est composée essentiellement des hommes.

Il y a plusieurs années, Boserup (1970) conclut que les femmes en Afrique, sont sous représentées dans le secteur formel². Cette affirmation reste encore d'actualité. Les séries des données récentes par sexe et par pays sur l'emploi salarié en Afrique, vont aussi dans le même sens (BIT, 1993, Lachaud, 1997; Ceped, 1992; Anker et Hein, 1986). Une étude du Ceped (1992) a confirmé la même tendance, en soulignant qu'en Afrique, les femmes représentent une proportion très faible de la population active salariée. Par exemple, au Mali, cette proportion est de l'ordre de 12% et au Togo de 14,4%. Les travaux de Lachaud et al. (1994) attestent aussi cette tendance en estimant cette proportion au voisinage de 10 à 15% selon le pays.

Malgré le faible pourcentage des femmes dans le secteur formel, il convient cependant de noter que ce secteur demeure le principal pourvoyeur d'emplois rémunérés pour les femmes comparativement au secteur informel (Anker, 1994; Anker et Hein, 1986).

² Dans le secteur formel, le travail salarié est souvent permanent et bénéficie généralement de la législation sur le travail (conventions collectives, salaire minimum, par exemple), tandis que dans le secteur informel il revêt dans la plupart des cas, un caractère particulier : il est minoritaire, son statut reste flou car il peut être permanent ou temporaire compte tenu de la variabilité du temps de travail et de la rémunération (Coquery et Nedelec, 1991).

En ce qui concerne les facteurs d'accès au marché de travail salarié, il en existe certes plusieurs comme par exemples les relations familiales et la compétence. Lachaud et al. (1994), en se basant sur une enquête réalisée sur six pays africains francophones, trouvent que le diplôme constitue moins un critère suffisant pour accéder à un emploi salarié, mais des facteurs comme les relations familiales ou ethniques et les tests professionnels viennent en première position, notamment chez les individus dont le niveau de vie est très bas. Pour ces derniers, leur accès à un emploi salarié était imputable dans 28% à 48% des cas aux relations familiales ou ethniques.

Récemment, Lachaud (1997) arrive à la même conclusion pour le cas des femmes résidant en milieu urbain africain. Ce qui semble signifier qu'une proportion importante des emplois ont été obtenus en dehors des structures formelles de recrutement. Lachaud (1990) en évalue l'ampleur de ce phénomène à 80% de l'ensemble des emplois salariés en Afrique noire.

Outre les relations familiales ou ethniques, le niveau d'instruction ou de formation apparaît aussi comme l'un des facteurs essentiels du travail salarié des femmes (Banque Mondiale, 1989; Adépoju, 1994). Dans une étude portant sur six pays d'Afrique francophone³, Kouadio et al. (1994) trouvent que l'absence de formation ou d'instruction chez les femmes, réduit leur niveau de participation à un emploi salarié.

Si dans les emplois salariés, les femmes africaines sont encore sous représentées, dans les activités autonomes du secteur informel, elles y sont très nombreuses.

2.1.2.2 Activités autonomes

Parler en termes de travail autonome ou travail indépendant en milieu urbain africain, c'est aussi évoquer le secteur informel. Jusqu'à plus récemment, plusieurs études ont souligné la prédominance du travail indépendant dans ce secteur (Piché et al. 1995,

³ Les six pays sont : Cameroun, Côte-d'ivoire, Bukina Faso, Guinée, Madagascar et Mali.

LeGrand et Bocquier, 1997, Lachaud, 1994). On y trouve autant d'hommes que de femmes. D'après le rapport du BIT (1993) sur l'emploi en Afrique subsaharienne, 35% des emplois dans le secteur informel sont occupés par des femmes en 1990. Et, le taux annuel de croissance est de 6% pour l'emploi des femmes dans ce secteur. D'après le BIT (1993), l'intérêt que les femmes portent à ce secteur est lié au manque d'activités rémunératrices, en particulier pour celles dont le niveau d'instruction est faible. On observe que leur travail se caractérise principalement par le petit commerce, la vente et la transformation des produits alimentaires et l'artisanat (Ceped, 1992).

Même si on estime que l'accès au travail indépendant est lui aussi lié en grande partie au faible niveau d'instruction des femmes, il y a également l'accès au capital qui constitue un des facteurs majeurs (Lelart et Gnansounou, 1994 et Lachaud et al. 1994).

D'après les travaux de Lachaud et al. (1994), chez les hommes, l'apprentissage et/ou la formation constitue 40 à 75 % des cas, comme essentiel à leur accès au marché de travail indépendant mais chez les femmes, la condition essentielle est d'abord la disponibilité d'un capital de départ pour lequel tous les auteurs s'accordent sur les difficultés d'accès aux sources officielles de financement du fait de l'incapacité pour plusieurs de fournir les garanties nécessaires (ibid.).

Le BIT (1993) ajoute que les femmes souffrent particulièrement des discriminations pour accéder aux facilités de crédit. D'où le recours à d'autres sources traditionnelles de financement comme l'épargne personnelle ou les prêts provenant des tontines ou encore des solidarités familiales. Kouadio et al (1994) estiment que l'apport de capital par le milieu familial demeure cependant l'une des sources de financement la plus importante chez les femmes.

Outre ces facteurs économiques, il existe d'autres susceptibles d'expliquer la participation des femmes au marché du travail, notamment les rapports qui existent entre le travail de la femme et sa famille.

2.1.3 Rapports entre le travail de la femme et sa famille

Fort de ce qui précède, il y a lieu de retenir qu'il existe des secteurs et types d'activités dans lesquels les femmes africaines résidant en milieu urbain ont tendance à se concentrer. De ce constat, la première question qui s'impose, est de savoir pourquoi cette concentration dans certains types d'activités ? Il est vrai que la réponse à cette question peut comporter plusieurs facteurs d'explication. Les conditions liées au travail des femmes peuvent aussi en être des facteurs majeurs. En ce sens que certaines activités seraient difficilement conciliables avec leurs responsabilités familiales.

En effet, les études empiriques sur le travail des femmes dans les pays industrialisés renseignent que les femmes qui ont plus de responsabilités domestiques cherchent presque toujours des emplois à temps partiel (Kempenners, 1987). Elles ont tendance à se diriger dans les activités qui ont des heures flexibles qui peuvent leur permettre de réguler le rythme de leur travail. Elles n'accepteraient que de type de travail relativement facile à obtenir mais aussi facile de quitter quand le besoin d'argent diminue ou quand les besoins du ménage nécessitent une attention de plein temps pour la femme. Ainsi, à long terme, la trajectoire professionnelle des femmes afficherait des entrées et des sorties du marché du travail selon les changements dans le cycle de la vie (op. cit.).

Pour le cas des pays africains, il est difficile d'évaluer l'ampleur de ce phénomène compte tenu de l'absence de telles études portant sur des données longitudinales et concomitantes du travail des femmes et leurs responsabilités familiales. Sans aller jusqu'à écarter cette éventualité, il faut cependant admettre qu'il y a souvent de grandes différences entre les pays développés et ceux en voie de développement, même en ce qui concerne les conditions relatives au travail des femmes qui ne pourraient se justifier uniquement par les différences dans les responsabilités domestiques.

Toutefois, on a observé dans certains cas que les femmes qui exercent une activité dans le secteur «moderne» ont moins d'enfants (Nations-Unies, 1985b). On estime à cet effet

que les activités exercées dans le secteur formel imposeraient plus de contraintes dont les impacts sont supposés être sensibles sur les comportements des femmes en matière de procréation ou inversement, les femmes engagées dans ce type de travail ont peut-être choisi d'avoir moins d'enfants afin de pouvoir s'occuper pleinement de leur travail. En d'autres termes, cela suppose qu'il existe une difficulté pour les femmes de concilier l'exercice d'une activité dans ce secteur et leurs responsabilités familiales (comme il a été souligné précédemment, ce type d'activité est généralement non familial et s'exerce souvent hors du foyer).

Il a été noté un peu plus haut que les types d'activités exercées par les femmes africaines et dans lesquels elles ont tendance à se concentrer sont généralement conciliables avec leur rôle de mère (Oppong, 1991 ; Rodriguez et Cleland, 1981; Nations-Unies, 1985a). Plusieurs cas de figures où le conflit des rôles est moindre existent. D'abord, les activités économiques souvent exercées par les femmes sont de type familial ou individuel (autonome). Il s'agit généralement d'artisanat, de petit commerce ou d'agriculture (Anker, 1994 ; Goldschmidt-Clermont, 1994). Ce type de travail serait étroitement lié à certains modes d'organisation familiale du travail comme le travail à domicile, les activités de subsistance qui comportent une certaine flexibilité dans le sens qu'aux heures de travail, la femme peut allaiter son enfant ou le porter sur le dos tout en assumant ses activités productives. D'autres modes d'organisation familiale qui caractérisent les familles élargies sont aussi soupçonnés jouer un rôle important de conciliation des rôles et pouvaient maintenir un certain équilibre entre le rôle de travailleuse et celui de mère et d'épouse. Il s'agit entre autres de la présence dans le ménage d'une seconde femme ou d'un enfant qui peut éventuellement suppléer une mère dans ses tâches domestiques.

2.4.1.1 La présence d'une seconde femme dans le ménage

Nombreux sont les ménages africains de grandes tailles comportant de multitudes de collatéraux. En effet, dans ces ménages, cohabitent avec les mères, des co-épouses, et d'autres personnes apparentées tels que les grands-parents, les tantes, les cousines et les belles sœurs (Ingstad, 1994 ; Oppong, 1991). Dans ce milieu, la possibilité qu'un autre

membre du ménage puisse s'occuper des enfants pendant que la mère travaille existe souvent. Comme l'a souligné Marcoux (1994), il est fréquent en Afrique, de voir «des fillettes porter sur leur dos un frère ou une sœur libérant momentanément les mères d'une partie des tâches de surveillance des plus jeunes». Par exemple au Brésil, Connelly et al. (1996, 1997) trouvent que la présence des filles âgées de 10 à 14 ans dans le ménage a un effet positif sur la participation de la femme au marché du travail que celle des garçons de même âge. Il en est de même de la présence dans le ménage de parenté de sexe féminin âgée de 15 à 19 ans.

Rondeau (1989), dans une étude sur la participation des femmes à l'activité de restauration de nuit à Bamako, trouve que l'activité féminine est souvent favorisée par la disponibilité d'autres personnes dans le ménage qui s'occupent de nombreuses tâches domestiques pendant que la femme est au travail.

Kouadio et al. (1994), dans une étude sur six pays africains, trouvent que l'hypothèse de l'influence négative du nombre d'enfants sur la participation de la femme au travail n'est vérifiée que dans un seul pays sur les six considérés, précisément au Cameroun où l'on a observé l'influence non significative de la présence dans le ménage d'autres membres féminins adultes sur la participation des femmes aux activités économiques.

En somme, ces résultats semblent indiquer l'importance de la présence dans les ménages élargis, des collatéraux comme un mode d'organisation familiale qui pourrait favoriser la participation des femmes à l'activité économique. Ce qui indique qu'une famille de grande taille, peut constituer non seulement un lieu pour la reproduction mais aussi une structure d'accueil pour les enfants (Oppong, 1991). C'est aussi dans ce cadre que s'élaborent les stratégies de production et de reproduction (Grégory et al. 1988). Cependant la présence d'une seconde ou plusieurs femmes dans le ménage n'est pas la seule possibilité dont pourrait bénéficier la femme pour se faire supplier dans les soins et la garde de ses enfants, il y a aussi la présence des domestiques.

Il est vrai que ce n'est pas dans tous les ménages que l'on peut trouver des personnes pouvant apporter de l'aide à la femme qui a des enfants à bas âges. Mais si celle-ci désire

travailler, elle peut faire appel à d'autres formes d'aides pour se faire supplier dans ses tâches domestiques et de surveillance de ses enfants. Par exemple, une femme dont le coût d'opportunité de travailler est élevé mais ne disposant pas d'aide dans le ménage, peut engager par exemple, une baby-sitter ou une domestique ou faire venir une cousine ou un enfant du village pour l'aider dans les tâches ménagères de routine. Ce qui suppose que la décision de la femme de participer à l'activité économique peut aussi influencer sur les modes d'organisation familiale. On retiendra donc que les rapports entre le travail et la famille n'exclut pas une relation de réciprocité entre le travail de la femme et les modes d'organisation familiale.

Il convient de noter que cette relation de réciprocité peut aussi être vrai pour le travail des enfants car outre l'aide qu'ils apportent dans les tâches domestiques, les enfants interviennent également dans les activités économiques des femmes comme des aides-familiaux en termes de stratégies de survie du ménage (Makinwa-Adebusoye, 1994). Ce qui conduit à examiner les rôles des enfants dans la gestion de la main-d'œuvre familiale.

2.1.3.2 Les enfants dans la gestion de la main-d'œuvre familiale

La littérature indique que dans les milieux urbains africains, l'essentiel des activités féminines se passe dans le secteur informel (BIT, 1993, Ceped, 1992). Dans ce secteur, la production peut être à la fois marchande et domestique. Elle est souvent organisée par la famille (Locoh, 1995). En ce sens que les membres du ménage notamment les enfants ont tendance à travailler pour le compte de leur famille comme des aides-familiaux (Poirier et al. 1996 ; Marcoux, 1994).

Dans cette gestion de la main-d'œuvre familiale, il y a lieu de remarquer une forme de division sexuelle du travail des enfants. Les enfants de sexe féminin sont souvent confinés dans les tâches ménagères. Poirier et al. (1996) trouvent que dans la ville de Ouagadougou, les filles travaillent plus que les garçons surtout dans les tâches domestiques qui représentent 70,3% de leurs activités. Dans un autre article sur le travail des enfants au Mali, Marcoux (1997) aboutit à la même conclusion. Il trouve que

«la part des travaux ménagers est d'ailleurs ce qui distingue le plus les activités de garçons de celles des filles» (p.217). Presque toutes les filles âgées de 8 à 14 ans déclarent effectuer des travaux ménagers, soit 97% contre 25% chez les garçons. Aussi, il trouve que 85% des enfants exercent des activités au sein de la cellule familiale et sans rémunération. Ce qui indique que les enfants travaillent non seulement pour le compte de leur ménage mais aussi leurs activités obéissent à la logique de la division sexuelle du travail. On pourrait donc supposer que la présence de filles dans les ménages peut constituer une alternative importante pour la mère d'être secondée dans les tâches ménagères, lui permettant ainsi de disposer du temps pour pouvoir contribuer au revenu du ménage en participant à l'activité économique.

Dans cette gestion de la main-d'œuvre familiale, il faut aussi souligner la présence des enfants « confiés » au ménage, une pratique largement répandue en Afrique au Sud du Sahara (Locoh, 1995). En effet, nombreux sont les enfants en Afrique qui, temporairement ou non, sont placés par leurs parents géniteurs dans une autre famille, le plus souvent apparentée. Les statistiques issues des enquêtes démographiques et de santé fournissent des indications sur l'ampleur de ce phénomène à travers la proportion des ménages hébergeant au moins un enfant de moins de 15 ans dont les parents biologiques ne font pas membres du ménage. Au Cameroun, en 1991, cette proportion était de 22,3% en milieu urbain contre 20,2% en milieu rural. Au Burkina Faso, elle est de 26,8% en milieu urbain contre 19,7% en milieu rural.

Le phénomène est aussi dans le même ordre de grandeur en Centrafrique. Les résultats de l'EDS de 1994-95 révèlent qu'un ménage sur cinq accueille des enfants dont les parents n'appartiennent pas au ménage. Cette proportion est de 27,2% en milieu urbain (28,3% dans la capitale) contre 19,7% en milieu rural. Ces résultats illustrent à quel point le phénomène est d'ampleur en Afrique, notamment dans le milieu urbain. Cependant, il y a peu d'études qui ont essayé de mieux cerner les motivations ou les raisons qui expliquent cette pratique. On trouve plusieurs hypothèses qui ont été avancées à cet effet. Parmi celles-ci, il y a notamment la volonté dans la filiation :

- de raffermir les liens familiaux ou d'alliance entre proches parents devenus lointains par le fait du mariage ou de l'exode rural (Lallemand, 1993 ; Jonckers, 1994,1997) ;
- de répondre à un besoin de scolarisation⁴ ou d'apprentissage d'un métier en faveur de l'enfant (Ainsworth, 1992 ; Brandon et Lloyd, 1991) ;
- de répondre à un besoin spécifique et ponctuel du ménage d'accueil⁵ (Blanc et Lloyd, 1990) ;
- d'alléger la tâche de garde et de surveillance d'un nourrisson (Joncker, 1997) .

On voit bien que quelle que soit la raison évoquée, l'accueil des enfants répond à un besoin spécifique qui peut émaner soit des parents d'origine de l'enfant, soit de ses parents d'accueil. Toujours est-il que la présence de ces enfants dans les ménages notamment les filles, peut représenter une alternative sérieuse pour la femme de se décharger d'une partie de ses nombreuses tâches domestiques (Fagnon et Kpadonou, 1997). Comme il a été souligné plus haut qu'en matière des travaux ménagers, il y a notamment les filles qui s'impliquent le plus par rapport aux garçons. Dans ces conditions, il se peut que leur demande soit plus forte que celles des garçons dans les ménages où il y a des enfants nécessitant une surveillance. Comme l'a souligné Joncker (1997,p.195), ce sont notamment «les filles qui circulent plus que les garçons car on leur confie très tôt les travaux domestiques et la garde des nourrissons».

⁴ Il convient cependant de noter qu'il existe souvent un écart important de niveau de scolarisation entre les enfants dont les parents sont dans le ménage et ceux qui sont confiés. Par exemple, au Mali, Marcoux (1997) trouve que les enfants confiés sont moins scolarisés par rapport à ceux dont les parents vivent dans le ménage. En outre, cet écart est encore très important notamment chez les filles confiées. Le taux de scolarisation de ces dernières est de 20% plus bas de celles dont les parents sont dans le ménage. Ainsi le travail des femmes et le niveau de scolarisation très bas des filles apparaît comme une des stratégies de survie du ménage.

⁵ Blanc et Lloyd (1990) ajoute que la prise en charge des enfants par le ménage d'accueil peut constituer un moyen pour les adultes de s'approprier d'une main-d'œuvre infantile à moindre frais.

Dans la gestion familiale du travail, le degré de responsabilité de chaque membre du ménage peut aussi dépendre de son statut dans le ménage.

2.1.3.3 Le statut de la femme dans le ménage

En Afrique au sud du Sahara, la croissante régulière des proportions de femmes chefs de ménages observée ces dernières années est considérée comme un phénomène nouveau dans le paysage familial. Pilon et al. (1997, p.167) l'ont souligné en signifiant que «les femmes chefs de ménage constitueraient de nouveaux types de ménages dont l'émergence traduirait le glissement des structures familiales actuelles vers un autre mode d'organisation familiale». Selon ces auteurs, cette situation peut aussi traduire la recherche chez les femmes d'une autonomie contre un système patriarcal qui les confinent dans des positions sociales et familiales d'infériorité (ibid.).

En Afrique, le phénomène varie selon le pays et le milieu de résidence. D'après les résultats des EDS, la proportion des femmes chefs de ménage, dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne, est au-dessus de 20%. C'est en Afrique de l'Est que l'on observe des proportions qui dépassent les 30%. Botswana détient le record à 45,9%.

Par rapport à la moyenne nationale de chaque pays, il ressort que les proportions sont encore plus élevées dans les milieux urbains, à l'exception de certains pays d'Afrique de l'Est.

À l'instar de ces pays africains, la République centrafricaine présente aussi une tendance presque similaire. On observe une évolution à la hausse du taux des chefs de ménage de sexe féminin depuis 1975, date du premier recensement de la population. Ce taux des femmes chefs de ménages est passé de 18,8% en 1988 à 20,4% en 1993 puis à 21,4% en 1994. En milieu urbain, il s'établit à 25% en 1994 (EDSRCA, 1995).

L'une des principales caractéristiques de ces ménages dirigés par les femmes, est la taille réduite des ménages, comparativement à ceux dirigés par des hommes. Il convient aussi

de souligner que la grande majorité de ces femmes est non mariée (union rompue). Ce qui laisse indiquer que ces femmes dirigent des ménages monoparentaux.

Il importe aussi de souligner que la plupart de ces femmes travaillent et mènent généralement une activité indépendante, notamment dans le secteur informel (Pilon et al. 1997). Au recensement de la population de la RCA de 1988, il a été constaté que sur l'ensemble des femmes chefs de ménage, 95% ont une activité indépendante et 4,1%, un emploi salarié. Cependant cette répartition diffère selon le milieu de résidence. On note dans le milieu urbain, une prédominance des travailleuses indépendantes (60,4%), mais ce qu'il y a lieu de remarquer, c'est la proportion particulièrement élevée des femmes chefs de ménage exerçant un emploi salarié (38%).

Cette revue de littérature qui va aider à formuler les hypothèses de cette étude a permis de comprendre que le processus d'accès au marché du travail urbain en Afrique dépend de plusieurs facteurs, lesquels se situent à de degrés divers selon qu'on se trouve au niveau du marché du travail ou au niveau de la famille. Il est ressorti que le contexte familial demeure l'un des facteurs majeurs de la participation à l'activité économique, notamment des femmes ayant des enfants.

Fort de ce qui précède, il y a lieu maintenant de savoir dans quel cadre théorique ces comportements en matière d'activités des femmes, pourraient s'expliquer. Pour ce faire, il convient d'abord de passer en revue deux types d'approches qui expliquent les différences entre hommes et femmes dans le marché du travail, ensuite d'aborder deux autres qui portent sur les rapports d'articulation entre le travail des femmes et les structures familiales.

2.2. Genre et marché de travail

Il est ressorti dans la section précédente que l'accès au marché du travail dépend aussi des considérations fondées sur le sexe. Pour mieux comprendre ce phénomène, il convient d'examiner brièvement la théorie de la segmentation du marché de travail et la

théorie du genre. La première privilégie les facteurs économiques tandis que la seconde, les aspects non économiques.

2.2.1 Théories de la segmentation du marché du travail

Les théories de la segmentation du marché du travail se présentent comme une extension des théories néoclassiques qui considèrent le marché du travail comme une stratification due aux barrières institutionnelles (Anker et Hein, 1986). Pour Becker (1960, 1964), dans une situation de concurrence, chaque individu se présente sur le marché du travail avec des chances égales. Mais ce sont les écarts de formation et de productivité qui expliquent les différences de rémunérations entre les individus.

Ainsi, pour expliquer les différences selon le sexe, les théories néoclassiques mettent en avant les facteurs qui affectent la productivité tels que les responsabilités familiales, la force physique, l'instruction, la formation et l'absentéisme. Ce qui signifie que les inégalités entre homme et femme en terme de salaire sont dues soit à une productivité plus faible pour les femmes, soit aux imperfections du marché du travail. On verra plus loin un des affinements de ce raisonnement dans le concept de l'allocation du temps de la femme développé dans la «nouvelle économie de la famille».

Les théories de segmentation du marché du travail supposent l'existence non pas d'un marché de travail mais de plusieurs. Ces clivages peuvent être sectoriels ou géographiques.

L'une des principales théories sur la segmentation du marché du travail est celle de la dualité du marché du travail (Doeringer & Piore, 1971; Piore, 1978). On y distingue deux types de marchés : le marché primaire et le marché secondaire.

Le marché primaire est caractérisé par un certain nombre d'éléments favorables qui tiennent tant à des salaires élevés qu'à des bonnes conditions de travail conduisant à une relative sécurité de l'emploi et des perspectives de carrière. En revanche, dans le

marché secondaire, ce sont des emplois dont le statut est nettement moins favorisé auquel s'attache un salaire faible, de mauvaises conditions de travail, d'instabilité et de précarité (Standing, 1978). Il s'agit des postes de travail dont les coûts de rotation sont peu importants.

Les chances d'accéder à l'un ou l'autre de ces marchés dépendent des caractéristiques individuelles des demandeurs d'emploi. Ainsi les emplois secondaires sont-ils largement pourvus par les populations défavorisées comme les femmes et les jeunes. Les emplois primaires, quant à eux, sont essentiellement accessibles à des individus qui remplissent un certain nombre de conditions d'ordre social et institutionnel de nature à favoriser leur insertion dans ce secteur. Il convient de souligner que dans ce marché de travail, la stabilité professionnelle est l'un des facteurs importants pour y accéder. Mais la plus grande discontinuité professionnelle chez les femmes, signifie que celles-ci sont moins avantagées que les hommes à y accéder. Raison pour laquelle cette approche soutient que les femmes sont nombreuses dans le marché du travail secondaire.

Pour illustrer ce raisonnement dans les contextes urbains des pays en voie de développement, notamment le contexte africain, on suppose qu'il y a deux types de marché du travail, à savoir : le travail du secteur formel que l'on peut considérer comme marché primaire est caractérisé par une qualification minimale des salariés en fonction du type d'emploi et dans lequel existe une législation sur le salaire minimum et où les syndicats sont parfois présents. On désigne comme marché secondaire, le secteur informel qui se caractérise généralement par l'absence de législation sur le travail dans lequel l'emploi indépendant l'emporte sur le salariat et la qualification est souvent acquise par le biais de l'apprentissage dans le tas.

Cette dualité du marché du travail se retrouve d'ailleurs dans les analyses de certaines institutions internationales comme la Banque Mondiale en ce qui concerne les

programmes d'ajustement structurel qu'elle prône⁶ (Cadman, 1989, Lachaux, 1993). Cette approche dualiste du marché du travail n'échappe cependant pas aux critiques.

L'analyse du travail dans les pays en voie de développement en terme de segmentation du marché du travail a ses spécificités. Pour cette raison, quelques observations méritent d'être faites. En effet, sur le plan de raisonnement économique, parler en termes de marché du travail revient à considérer l'hypothèse selon laquelle les fonctions de demande et d'offre de travail sont indépendantes et que leur confrontation (c'est-à-dire l'intersection de deux courbes) détermine un prix, à savoir le salaire. Or tel n'est pas toujours le cas. Comme l'a souligné Freyssinet (1976), dans les unités de production familiales des pays en voie de développement, la demande et l'offre se confondent et souvent aucun prix n'est déterminé. Ce qui semble indiquer que l'existence du salariat conditionne celle du marché du travail. Mais du moment où une grande partie de travailleurs est impliquée dans un emploi non salarial (travailleurs indépendants, aides familiaux...), on peut se poser la question de savoir si ceux-là font partie du marché du travail ? À ce titre, cette démarche qui ne prend pas en compte le travail non salarié, semble être insuffisante pour expliquer l'ensemble de la participation des individus à la main-d'œuvre urbaine.

⁶ Les mesures de la Banque Mondiale dont le caractère est obligatoire et qui se révèlent particulièrement importantes au niveau du marché du travail, ont essentiellement porté sur le secteur moderne et formel des économies. Mais les effets ont également touché le secteur informel. Parmi ces mesures, on note entre autres l'élimination des emplois fictifs ou non autorisés, la redéfinition des postes et des qualifications, le contrôle de versement des rémunérations, la mise à la retraite anticipée des personnes non qualifiées, la réduction des recrutements, l'instauration des concours d'entrée dans la fonction publique et dans beaucoup de cas, la modification du code du travail dans un sens plus libéral (Lachaux, 1993). Cette épuration des emplois du secteur formel semble conférer à ce secteur le caractère ou les critères d'un marché primaire. Par contre, dans le marché secondaire ou secteur informel, on a assisté à un flux des anciens fonctionnaires et travailleurs des entreprises publiques considérés comme moins qualifiés ou non productifs pour le secteur formel. Comme l'a souligné Lachaux, le déséquilibre du marché du travail semble avoir davantage concerné la main-d'œuvre non qualifiée. En outre, il est à noter que le Programme d'Ajustement structurel a contraint beaucoup de ces fonctionnaires et agents de l'État à partir en échange d'un programme d'insertion dans le secteur informel intitulé programme de Départs Volontaires Assistés (DVA). Par exemple, en Centrafrique, ce programme a concerné environ 2000 fonctionnaires et agents de l'État.

Face à la diversité des formes de production existantes dans les pays en voie de développement, la théorie de la dualité du marché du travail peut sembler à cet égard insuffisante. Toutefois, cette théorie semble utile par sa capacité heuristique que par sa capacité à représenter adéquatement la structure du marché du travail urbain en Afrique. Cela pose, en même temps, la difficulté de raisonner en termes de marché dans les villes des pays en voie de développement dans la mesure où le rapport salarial représente une fraction souvent minoritaire des rapports de production en présence.

Pour revenir aux inégalités sexuelles dans le marché du travail, les théories de la segmentation du marché du travail ne semblent en expliquer que quelques facettes. En plus, elles ne donnent pas les raisons pour lesquelles les rapports de sexe demeurent une dimension importante de la segmentation du marché du travail. Face à cette insuffisance, de nombreux modèles ont élargi le champ des variables prises en compte dans le modèle en introduisant des variables socio-démographiques comme le sexe, l'âge, la religion et la race. Il y a lieu de souligner que ce champ de réflexion a pris naissance avec les travaux de G. S. Becker (1971), intitulés «*The economics of discrimination*». Cependant, cette approche de la discrimination ne constitue pas une véritable théorie du marché du travail, elle apparaît plutôt comme une tentative d'intégrer des facteurs non économiques, sociaux ou culturels dans les préférences individuelles (Vincent et Plassard, 1989).

En effet, Becker a introduit dans la théorie de la dualité, la notion du «goût pour la discrimination» aussi bien pour les employeurs que pour les salariés. Mais cette notion du «goût», est considérée comme un phénomène totalement exogène au modèle traditionnel du marché du travail. Elle est simplement associée à la notion du coût économique parce qu'elle traduit aussi bien pour l'employeur que pour le salarié, un coût supplémentaire dans leur calcul. Cela implique qu'un employeur qui discrimine, n'embauchera, par exemple une femme ou une personne appartenant à une minorité ethnique, que s'il lui verse un salaire moins élevé. Autrement dit, le fait de l'embaucher, implique que l'employeur supporte ainsi un coût supplémentaire en raison de sa préférence sociale pour les salariés masculins ou blancs (Vincent et Plassard, 1989).

Bien que l'approche de la discrimination essaie de tenir compte des aspects non économiques dans le modèle traditionnel du marché du travail, toujours est-il que la logique économique du fonctionnement du marché et les règles de comportement des agents restent inchangées. Par ailleurs, dans les approches féministes, les aspects non économiques occupent cependant, une large part dans les explications des inégalités sexuelles.

2.2.2 Les courants féministes (théories du genre)

Dans ces approches, il existe plusieurs courants de pensée qui évoquent en fin de compte les mêmes discours contre l'oppression des femmes. Ces courants de pensée font appel à des modèles différents pour interpréter les multiples facettes des inégalités sexuelles mais aussi pour essayer de formuler une théorie des rapports de sexes. Il y a lieu d'abord de signaler que cette étude ne prétend pas faire ici une présentation détaillée et exhaustive de ces différents modèles, mais elle tentera de souligner les caractéristiques principales qui peuvent s'avérer utiles pour une compréhension du phénomène de l'inégalité sexuelle dans le marché du travail⁷. Parmi ces modèles, il convient de souligner trois grands courants : le féminisme égalitaire, le féminisme radical et le marxiste féministe (Abella, 1984; Badinter, 1986; Boserup, 1970, 1991; Castro, 1984; Eisentein, 1979; Hartman, 1978 et Sokoloff, 1980).

Le *féminisme égalitaire* dénonce en priorité les conditions discriminatoires vécues par les femmes dans les sphères de l'éducation et du travail. Il rejette tout discours idéologique sexiste qui maintient les femmes dans des stéréotypes et des rôles socialement dévalorisés. Il préconise l'établissement de programme d'accès à l'égalité à toutes les ressources sociales, économiques et politiques (Abella, 1984). Ce courant postule que l'inégalité sexuelle dans le marché du travail est un problème socioculturel qui prend son origine dans les rôles socialement imposés dans la division sexuelle du travail. Particulièrement orienté vers l'action, ce modèle est le courant de pensée qui

⁷ Pour plus de détails sur ces approches, voir : Abella (1984), Badinter (1986), Boserup, (1970, 1991), Castro (1984), Eisentein (1979), Hartman (1978) et Sokoloff (1980).

regroupe le plus grand nombre des associations féministes. Par contre sur le plan de la «théorisation», il reste néanmoins, le courant de pensée féministe qui a fourni le moindre effort d'analyse par rapport aux contributions assez importantes des féministes radicales.

Dans le *féminisme radical*, il y a plusieurs tendances. Mais on peut les regrouper parce qu'elles ont un point commun : l'identification du patriarcat⁸ comme facteur principal qui est à l'origine de l'oppression des femmes. Ainsi dans leur interprétation de l'oppression des femmes, elles ont tendance à dénoncer le patriarcat comme forme de système socio-économique et politique d'appropriation des femmes aux fins de la reproduction biologique et de la production économique (Saulnier, 1996; Segal et Brzuzny, 1995; Hartman, 1978). En d'autres termes, le questionnement porte plus spécifiquement sur les multiples aspects sociaux de l'oppression-exploitation, l'argument prévalant est que les femmes sont opprimées et exploitées individuellement et collectivement sur la base de leur identité sexuelle.

Chez *les marxistes féministes*, la problématique développée demeure fidèle à leur tendance marxiste. Le discours est centré sur l'analyse des rapports de production et sur celle de la participation de la femme au marché du travail. Contrairement aux courants radicaux, les marxistes féministes refusent d'associer la production domestique à un travail productif puisque, dans le sens marxiste, celui-ci ne génère pas de plus-value (Figuera-McDonough, 1994; Saulnier 1996; Sokoloff, 1980). Par ailleurs, leur conception de la famille, comme institution mise au service du système patriarcal et de la reproduction des classes économiques, les amène à préconiser une prise en charge collective des enfants et des travaux domestiques.

En somme, ces courants féministes traduisent davantage les allégeances politiques ou idéologiques. Toutefois, ils ont pu contribuer à montrer comment la discrimination de la

⁸ Hartman (1978, p.13) définit le patriarcat comme «système de relations sociales ayant une base matérielle et dans lequel il existe entre les hommes des relations hiérarchiques et une solidarité qui leur permet d'exercer leur autorité sur les femmes».

femme sur le marché du travail est une partie intégrante d'un système socioculturel global où les femmes occupent une place de second plan. Bien que leurs discours prennent souvent l'allure d'une revendication/dénonciation, il leur manque cependant la précision mathématique comme celle des théories de la segmentation du marché du travail.

Comme en témoignent les travaux de Palmer (1991), ce qu'il faut retenir des approches féministes dans le fonctionnement du marché du travail, deux types de considérations expliquant les inégalités sexuelles : la discrimination sexuelle en matière d'accès aux ressources et aux moyens de production et les tâches additionnelles auxquelles les femmes font face dans la reproduction et le maintien de la famille. D'ailleurs en Afrique, cette situation semble être toujours présente malgré l'apparition de nouveaux modes de production (Boserup, 1990). Une étude des Nations Unies (1986) sur les femmes de l'Afrique de l'Ouest, a montré que le processus de développement n'a pas encore réduit les inégalités entre hommes et femmes en matière de modes de production. Subordonnées au régime patriarcal, les femmes continuent à être reléguées à des tâches essentiellement domestiques destinées principalement à l'entretien de la famille (Nations Unies, 1986 ; Koopman, 1988).

Jusqu'à présent, deux types d'approche ont été parcourus essayant d'expliquer les sources d'inégalités sur le marché du travail entre hommes et femmes. Les premières considérées comme des approches économiques privilégient notamment les facteurs qui affectent la productivité économique tels que les responsabilités familiales, la force physique, l'instruction, la formation et l'absentéisme tandis que dans les approches féministes, l'accent est plutôt mis sur les facteurs non économiques. Il convient maintenant de voir les courants théoriques qui expliquent les rapports entre les structures familiales et le travail des femmes.

2.4 Structures familiales et travail des femmes

Il y a lieu d'abord de noter que la démographie considère la famille⁹ comme un lieu privilégié non seulement de la reproduction mais aussi comme une sorte de dialectique permanente entre l'étude des événements démographiques attachés aux individus et la nécessité de prendre en compte les structures familiales qui les accueillent et les influencent (Locoh, 1997 ; Grégory et al. 1988).

Si la participation de la femme à l'activité économique peut s'inscrire comme rapports d'articulation entre la famille et le travail, il peut l'être aussi comme une stratégie de survie du ménage notamment dans les pays en voie de développement.

2.3.1 Stratégies de survie des ménages

Face aux conditions de vie souvent difficiles dans les milieux urbains des pays en voie de développement, les membres des ménages notamment les femmes et les enfants qui, grâce à des micro-activités dans le secteur informel, deviennent des soutiens économiques importants pour leurs familles (Ouedraogo, 1992). Ce comportement peut être vu comme une stratégie de survie du ménage. Mais que signifie cette notion?

⁹ Même si l'existence de la famille semble universelle, comme en témoignent beaucoup de travaux des ethno-sociologues, celle-ci n'a cependant pas toujours pour corrélat le mariage (Peatrik, 1997). Le désir de perpétuation de l'espèce et le désir sexuel ont presque toujours impliqué l'existence de la famille, mais pas nécessairement de la cellule conjugale. Ce qui signifie que l'alliance qui forme la famille n'est pas forcément un mariage. Dans les sociétés africaines, la famille est un ensemble beaucoup plus vaste (Locoh, 1997). L'appartenance à une famille relève souvent d'une filiation et le lien du mariage ne concerne pas seulement deux individus plutôt deux groupes de familles. C'est pourquoi devant ce vaste réseau de parenté dans les sociétés africaines, certains préfèrent se référer à une unité plus large, celle de groupe familial (Hertrich, 1997). Et là on retrouve l'idée de la réunion éventuelle de plusieurs ménages (Locoh, 1991). C'est dans ce sens que certains auteurs ont mis en cause l'hypothèse de nucléarisation de la famille africaine (Locoh, 1988; Vimard, 1997; Wakam, 1997). Pour certains, il existe certes des « familles nucléaires » africaines, mais celles-ci ne bénéficient pas d'une existence autonome, il y a toujours la nécessité pour ce type de famille de recourir à un ensemble plus élargi, « condition indispensable pour sa fonctionnalité sociologique effective » (Sawadogo, 1992, p.63).

La notion de stratégies de survie du ménage a été développée pour tenter de tenir compte de certains comportements des ménages urbains des bidonvilles dits défavorisés qui se trouvent notamment dans les pays en voie développement et qui essayent de mettre en place de stratégies pour faire face aux conditions difficiles dans lesquelles ils vivent (Schoemaker, 1987). Comme l'indique le terme «survie», il fait référence aux conditions de subsistance minimale des couches de populations défavorisées qui seraient exclues des progrès économiques et qui doivent chercher les voies et moyens pour atténuer leur pauvreté. Toutefois, c'est un concept qui englobe plusieurs dimensions parmi lesquelles on peut souligner celles qui relèvent des stratégies démographiques et économiques.

Les stratégies démographiques de survie impliquent que les membres du ménage adoptent certains types de comportements en matière de fécondité, de nuptialité et de migration alors que les stratégies économiques de survie signifient une implication plus large des membres du ménage dans les activités de production des biens et services (Gregory et al. 1988). Toutefois, il n'y a pas une séparation nette entre les deux dimensions. Ce qui implique que le fait d'avoir des enfants, les modes d'organisation familiale et la participation de la femme à une activité économique sont considérées comme des décisions conjointes (endogènes) liés simultanément. Cette considération théorique s'apparente à celle de la théorie de l'allocation du temps qui sera examinée un peu plus loin.

Il importe cependant de souligner que la définition du concept même varie parfois en fonction de la position théorique¹⁰ qu'adopte l'auteur ou sa discipline. Les différences dans les définitions se distinguent notamment de la manière dont certains auteurs mettent un accent particulier, soit sur les aspects économiques, soit sur les aspects reproductifs. Par exemple, Duque et Pastrana dont s'est inspiré Schoemaker (1987), estiment que les stratégies familiales de survie économique se manifestent par une

¹⁰ Pour plus de détails sur les différentes définitions du concept de stratégie de survie, voir la thèse de Schoemaker (1987).

certaine implication de la majorité ou de tous les membres de la famille dans des activités productives. Toutefois, les deux dimensions production et reproduction peuvent être interreliées comme l'ont souligné Grégory et al. (1988) en le définissant comme «la somme des décisions prises par les individus et les ménages pour produire et reproduire » (p.23). Il convient de noter que la notion de reproduction utilisée par ces auteurs va au-delà de la simple notion de processus de renouvellement biologique des générations, elle est employée dans un sens plus large qui comprend aussi bien les activités quotidiennes du maintien et de renouvellement de la «force de travail».

Sur le plan méthodologique, on note cependant, le problème pratique que peut poser l'utilisation de cette notion. Dans la vie quotidienne des individus ou des ménages, il y a plusieurs activités qui peuvent relever à la fois de la production et de la reproduction, mais il n'est pas toujours évident de savoir lesquelles de ces activités relèvent d'une stratégie familiale de survie (Schoemaker, 1987). Ce constat comme l'a souligné Schoemaker, soulève les problèmes d'ordre subjectif dans l'identification des activités relevant d'une stratégie familiale de survie. Pour certains, les individus qui développent des stratégies de survie sont ceux qui estiment n'avoir plus de chance d'accéder aux emplois dans le secteur formel de l'économie. Toujours est-il que le débat sur l'utilité de ce concept et son opérationnalisation est loin d'être clos.

Cependant, certaines approches comme les approches institutionnelles ou la nouvelle économie de la famille (*New Home Economics*) tentent d'expliquer dans le même sens, les comportements à la fois, productifs et reproductifs de certains membres du ménage, notamment les femmes.

2.3.2 La nouvelle économie de la famille

La nouvelle économie de la famille (*New Home Economics*¹¹), développée pendant les années soixante, a été conçue pour tenter d'expliquer non seulement la baisse de la fécondité dans les pays développés mais aussi la relation négative entre le revenu et la

¹¹ À l'exception des contributions majeures de Becker à ce modèle, il importe aussi de noter celles qui furent réalisées par T. W Schultz (1974); R.J Willis (1974) ; DeTray (1974) et Michael (1974)...

fécondité. Dans le modèle, la demande des enfants n'est pas analysée comme une demande de biens de consommation mais comme la demande des biens durables à partir desquels les parents obtiennent des «services des enfants¹²». D'après la description du modèle par Bryant (1990), ces «services» procurent une certaine satisfaction aux parents dont l'acquisition dépend de l'utilisation des ressources (temps et biens acquis sur le marché) pour sa production.

Les comportements des couples en matière de procréation, sont représentés par une fonction d'utilité (fonction de satisfaction du ménage) qui consiste donc en la recherche d'un nombre désiré d'enfants avec un certain niveau de capital humain pour chaque enfant. Le tout, résultant de la combinaison d'autres biens et services domestiques qu'ils produisent et consomment. Cela, compte tenu des contraintes liées à leur temps disponible, à leur budget et aux facteurs technologiques de production domestique. Ce qui signifie que plusieurs facteurs rentrent en ligne de compte pour expliquer ce comportement comme les effets du revenu et du prix, l'interaction entre la quantité et la qualité des enfants, la technologie de production domestique du ménage, le coût de la contraception et la valeur du temps de la femme¹³.

En ce qui concerne cette étude, on se limitera à examiner le concept de coût d'opportunité du temps de la femme par rapport à la prise de décision en matière de procréation et de participation à une activité économique.

¹² « Children have likened to durable goods because they yield satisfaction and command resources over a long period of time. With a child as with other durable goods the economic focus is on the flow of services to the family through time. » (Bryant, 1990, p. 198).

¹³ Pour plus de détails voir examen de synthèse de Adam (1997)

2.3.2.1 L'allocation du temps¹⁴

La nouvelle économie de la famille suppose précisément que l'allocation du temps de la femme à la production marchande et domestique est déterminée simultanément à travers la maximisation de l'utilité du ménage (Donaldson,1991). Autrement dit, le temps dont disposent les couples, est alloué entre deux types d'activités: les activités exercées à l'extérieur du ménage comme le travail sur le marché où le temps est utilisé pour gagner de l'argent, et d'autre part les activités domestiques où le temps est utilisé pour la production et la consommation des produits et services domestiques (entre autres les « services des enfants »). À ce titre, les ménages doivent prendre les décisions sur la meilleure façon possible d'allouer leurs temps entre ces deux formes d'activités afin de tirer le maximum de satisfaction (Becker, 1965, 1981, 1993).

Si le temps est utilisé sur le marché du travail pour gagner de l'argent, c'est qu'il a un coût d'opportunité (Becker,1965, 1981 ; Willis,1974). Cela signifie en d'autres termes que le temps consacré pour la production domestique aurait pu être affecté au travail sur le marché et aurait rapporté un salaire égal à sa productivité marginale. Le salaire représente donc un revenu auquel la femme a renoncé en consacrant plutôt son temps aux activités domestiques¹⁵ comme par exemple la procréation (grossesse, éducation, soins et garde des enfants).

¹⁴ Dès le début des années soixante, certains chercheurs de l'Université de Columbia se sont intéressés à l'introduction du temps, de son coût et de son allocation dans l'analyse de l'activité économique des femmes mariées en rapport avec leur fécondité et leur éducation (Mincer, 1962, Owen 1969; Becker, 1964, 1965). Ainsi, le temps et son coût deviennent des éléments importants dans les décisions de l'individu qui est désormais considéré non seulement comme un simple consommateur mais aussi comme un producteur. C'est ce que Becker (1965) appelle «commodités» ou des substituts parfaits des biens marchands.

¹⁵ Le temps consacré à la grossesse, aux soins et à la garde des enfants représente pour la femme, un temps plus intensif par rapport aux autres activités domestiques.

Ainsi, les coûts des enfants¹⁶ comprennent non seulement le prix des biens et services directement associés avec la prise en charge et l'éducation des enfants mais aussi indirectement lié à la valeur du temps (Becker, 1965, 1981; Willis, 1974). Cela veut dire qu'il existe une sorte de situation « conflictuelle » entre le désir chez la femme d'aller travailler sur le marché du travail et son désir de rester au foyer pour s'occuper de ses enfants. Le temps consacré aux enfants est donc considéré comme l'un des inputs pour la production domestique, car ce temps est relativement intensif pour la femme. Sa valeur constitue un des facteurs importants du coût associé à la procréation, car elle fait augmenter le prix relatif des enfants.

Pour Becker, le travail se réfère d'abord à ce qui est accompli et le temps est utilisé comme la mesure de la quantité du travail accompli. Cette considération n'échappe pas aux critiques. Pour une même quantité de travail, son accomplissement peut varier en fonction des caractéristiques de l'individu. Par exemple, une femme peut accomplir un travail en une heure de temps alors qu'une autre, en deux heures de temps en raison du fait de ses responsabilités familiales. Dans tous les cas, le travail est considéré comme accompli. Mais, ceci ne signifie pas nécessairement qu'il n'y ait aucune incompatibilité des rôles parce que la quantité de travail accompli peut être en deçà quand la femme prend simultanément soin de ses enfants. En ce sens que l'incompatibilité des rôles peut se produire ponctuellement dans certains types d'activités et les effets fixes peuvent avoir lieu sur certaines activités spécifiques comme le travail hors du foyer, les activités occasionnel à temps partiel, les loisirs, etc.

Enfin, il y a lieu de souligner que le modèle du *New Home Economics* dans sa forme initiale s'adapte moins aux contextes des pays en voie de développement compte tenu de ses hypothèses limitatives¹⁷. C'est ainsi que T. P. Schultz (1978a, 1979 et 1981), Cain (1981, et 1983) et d'autres ont exploré un certain nombre de possibilités d'application du modèle aux pays en voie de développement comme les effets du revenu sur la fécondité

¹⁶ Le modèle de la Nouvelle Économie de la Famille considère le coût des enfants comme une variable endogène à cause du prix du temps consacré à ces derniers (Macunovich, 1991).

¹⁷ Pour plus de détails, voir l'examen de synthèse de Adam (1997).

qui ne se présentent pas toujours de la même manière que dans les pays développés. Certains comportements spécifiques aux contextes socio-économiques des pays moins développés ont été également pris en compte dans la fonction d'utilité du ménage, d'où l'extension du modèle.

2.3.2.2 Extension du modèle

Le modèle de base tient compte implicitement de toutes les naissances. Cependant, dans les travaux de T. P Schultz (1978a, 1979 et 1981), il a été avancé que compte tenu des niveaux élevés de la mortalité infantile dans les pays en voie de développement, la variable la plus pertinente à inclure dans cette fonction d'utilité est le nombre d'enfants survivants. Il justifie cela par le fait que le coût par enfant survivant est relativement plus important que le coût par enfant né. En outre, le choix de cette variable se justifie aussi par la prise en compte à travers celle-ci, des comportements des ménages en matière de fécondité face au niveau élevé de la mortalité infantile.

Une autre modification importante est celle qui relève du rôle des enfants dans les pays en voie de développement. L'utilité qui relève de la décision d'avoir un enfant peut provenir aussi de l'importance des rôles accordés aux enfants. Un enfant peut être considéré comme un agent de production, susceptible de faire partie de la composition de la main-d'œuvre familiale et ainsi contribuer au revenu du ménage. Dans les pays en voie de développement, beaucoup d'enfants exercent très tôt de nombreuses activités productives dans les foyers et parfois sur le marché du travail. Le fait que les enfants constituent un avantage économique, ils peuvent libérer les adultes d'une grande partie de certaines tâches telles que la surveillance des plus jeunes, aller au marché ou à l'épicerie du coin, chercher de l'eau ou de bois de chauffe etc. Grâce à cela, les adultes peuvent compter sur plus du temps pour s'impliquer à des activités rentables et/ou hors du foyer. Cette situation peut donc conduire à des comportements associés à une fécondité élevée. C'est pourquoi, les enfants peuvent être considérés comme des producteurs ou des éléments de la fonction de production du ménage.

Un autre aspect important du rôle des enfants réside dans le fait que ceux-ci sont souvent considérés comme des pourvoyeurs de sécurité pour les vieux jours et d'assurance à court terme contre le risque d'un environnement incertain dépourvu d'institutions formelles destinées à fournir une telle sécurité (Willis, 1980 ; Cain, 1983). Selon Cain (1983), dans les pays en voie de développement, le fait que les enfants constituent une assurance contre le risque à travers leur potentiel à fournir un revenu et leur aptitude à prendre la relève des activités productives du ménage, cela peut constituer une des raisons principales pour lesquelles ces derniers préfèrent avoir plus d'enfants.

À la lumière de cette présentation, on retiendra que la nouvelle économie de la famille comporte des limites assez importantes:

- 2 il n'explique que l'existence d'une relation négative entre la fécondité et le travail de la femme et ne prend pas en compte les rapports sociaux dans lesquels chacune des activités est accomplie (considérés comme des facteurs exogènes);
- 3 il définit le temps seulement dans un sens physique, linéaire, continue et à dimension divisible;
- 4 il ne tient pas compte de l'offre des enfants. Enfin, l'autre aspect important est le contexte des pays en voie développement dans lequel il y a des modes spécifiques d'organisation familiale en matière d'activités productives et reproductives. C'est ce à quoi les approches institutionnelles font souvent une large part pour essayer d'expliquer la diversité des liens entre ces activités.

2.3.3 Les approches institutionnelles

Pour ce qui est des approches institutionnelles¹⁸ centrées sur le travail de la femme, on peut notamment souligner la principale caractéristique qui leur est souvent commune : le fait d'accorder une attention particulière aux changements dans les formes des

¹⁸ Pour une revue de la littérature sur ces approches, voir Piché et Poirier (1995).

structures familiales. Pour la suite de l'exposé, un accent particulier sera mis sur l'approche relative à la structure d'opportunité du ménage, une approche développée par Mason et Palan (1980, 1981). Mais avant cela, il convient d'abord de noter ce qu'on entend par le terme «institutionnel». Les tenants de l'approche institutionnelle, restent néanmoins assez vagues quant à la définition qu'ils donnent à ce terme. C'est le cas par exemple de McNicoll cité par Piché et Poirier (1995) qui considère les institutions comme «des arrangements sociaux ou économiques plus ou moins stables» (p.125). Si l'on se place au niveau de la famille, il y a lieu de dire que ce concept s'apparente à celui de stratégies de survie du ménage évoqué un peu plus haut. D'ailleurs, on retrouve quelques éléments dans les objectifs de ces approches comme l'ont souligné Piché et Poirier (1995, p.125) : les approches institutionnelles «se concentrent non pas sur les caractéristiques les plus globales de la société (comme le revenu per capita) et sur les attributs des individus, mais plutôt sur les structures intermédiaires ou les différents contextes dans lesquels ces derniers sont placés». Autrement dit, les objectifs des approches institutionnelles comme les décrit Dumon (1987, p.51-52), cherchent de «manière générale à expliquer la structure des familles et la manière par laquelle elles sont organisées, en leur attribuant les caractéristiques des sociétés auxquelles elles appartiennent.» (*traduction*). Cela semble signifier que la famille est considérée comme une institution.

Par ailleurs, pour mieux comprendre le concept de structure d'opportunité, il s'avère nécessaire d'examiner dans quelles conditions il a été développé.

Quand on examine les études qui portent sur les rapports entre le travail des femmes et la famille dans les pays en voie de développement, on se rend compte qu'elles se placent souvent dans une perspective micro ou intermédiaire. Les approches qui ont reçu le plus d'attention dans ce domaine, sont probablement celles qui reposent sur «l'incompatibilité des rôles» et aussi sur le concept de «coût d'opportunité des enfants» évoqué plus haut. Ce sont deux courants de réflexion qui ne s'opposent pas en réalité : l'un privilégie le point de vue sociologique et l'autre met l'accent sur les mécanismes des décisions économiques. Si les démarches sont différentes, ils se rejoignent cependant

sur un point important : les deux courants considèrent les comportements productifs et reproductifs des femmes comme des variables endogènes.

Selon la perspective sociologique, l'approche de l'incompatibilité des rôles implique que le temps et l'énergie consacrés par les femmes pour accomplir leurs rôles maternels et économiques engendrent un conflit. Il suppose que l'accomplissement de l'un des rôles obligerait la femme à s'en défaire de l'autre ou en réduire son accomplissement (Jaffe et Azumi, 1960; Stycos et Weller, 1967). Ce qui suppose une relation inverse entre la fécondité et le travail de la femme.

Mais la vérification dans les pays en voie de développement de cette hypothèse donne des résultats assez mitigés. Dans certains cas, la relation se révèle négative, dans d'autres, plutôt nulle ou positive (Nations-Unies, 1985a, 1985b; Standing, 1978; Mason et Palan, 1981).

Parmi les critiques importantes à l'encontre de cette hypothèse, il y a lieu de mentionner celles formulées par Mason et Palan (1981). Ces auteurs critiquent principalement la portée explicative de cette hypothèse du fait qu'elle ne peut pas donner des explications si la relation se révèle positive ou nulle. Ainsi, pour renforcer la valeur explicative de cette relation, ils proposent une approche institutionnelle élargie qui repose sur le concept de «structure d'opportunités du ménage». La définition qu'ils donnent à ce concept est la suivante :

« By opportunity structure, we refer to the type of social relations through which households accumulate status or resources, and by which they redistribute them intergenerationally. There are three aspects of opportunity structure that seem especially important for the household's decisions about childcare standards, fertility and the internal division of labor. These are (1) the extent to which the household depends upon the individual wage earning of its members for its income as opposed to depending upon a jointly run economic venture, (2) the extent to which mother versus children are able to contribute to household income, and (3) the importance of formal schooling for the transmission of resources and status to the younger generation. » (1981, p.570).

Cette notion peut être vue comme un ensemble de stratégies familiales à travers lesquelles les membres du ménage tirent une certaine satisfaction en termes de biens, des services et des ressources. Pour Poirier et al. (1989), le concept s'apparente davantage à celui de «stratégies familiales de reproduction» qui «vise à rendre compte de l'ensemble des pratiques chronologiquement articulées que les familles mettent en œuvre pour assurer leur reproduction ». Il convient aussi de souligner trois aspects qui ressortent de l'examen de ce concept : il accorde à la fois une importance à l'organisation familiale en matière de structures de production, aux contributions des enfants à la main-d'œuvre familiale et aux flux des richesses dans une perspective de division sexuelle du travail dans le ménage.

En définitive, on retiendra que dans ce débat théorique sur l'activité économique de la femme et sa fécondité dans les pays en voie de développement, prédomine un débat sur les notions d'incompatibilité des rôles et de coût d'opportunité des enfants. Chacune de ces approches repose sur l'idée que les femmes se trouvent dans une situation dans laquelle elles doivent faire un arbitrage entre son rôle de travailleuse d'un côté et de mère de l'autre. Ces perspectives se révèlent cependant assez restrictives dans les contextes notamment des pays en voie de développement où elles ne rendent pas compte de tous les aspects de la participation de la femme à une activité économique. Avec le concept de structures d'opportunité du ménage ou de stratégie familiale, la perspective d'explication de l'activité des femmes semble s'élargir. La démarche analytique de l'étude qui sera présentée dans la section qui suit, s'inspire de cette approche.

2.4 Cadre analytique

Il est ressorti que les approches qui ont centré leur raisonnement sur la division sexuelle du travail au sein de la famille pour expliquer la participation de la femme à l'activité économique, privilégient une dimension qu'elles abordent explicitement, celle de l'incompatibilité des rôles ou bien celle du coût d'opportunité des enfants. Il s'agit là de l'hypothèse implicite sur la relation négative entre la participation de la femme à l'activité économique et sa fécondité.

Cependant, plusieurs critiques ont été formulées sur l'insuffisance de ces approches sur lesquelles il n'est pas nécessaire d'y revenir. Toutefois, soulignons que dans les pays en voie de développement, les inégalités sexuelles sont encore vivaces et maintiennent une dépendance soutenue des femmes à l'égard des hommes. Par conséquent, les femmes sont souvent amenées à s'investir plus dans les rôles qui leur sont particulièrement valorisés par le système patriarcal comme le fait d'avoir une descendance nombreuse (Cain, 1984, 1989). Il faut aussi dire que ces femmes vivent dans un contexte où les conditions de vie sont souvent difficiles et les choix sont très limités, et parfois inexistantes. Dans ces conditions, beaucoup d'entre elles, ont tendance à s'investir dans les deux rôles afin de subvenir aux besoins de leurs familles comme en témoignent certaines études (Nations-Unies, 1985a, 1985b; Adepoju, 1994, Cerpod, 1992).

Les modes d'organisation familiale peuvent constituer en ce sens des facteurs importants en ce qui concerne la participation des femmes à l'activité économique hors de leur foyer tout en assumant leurs rôles de mère et d'épouse. C'est dans ce sens que la nécessité d'une approche globale axée sur les institutions familiales s'est avérée nécessaire. C'est le cas de l'approche sur la structure d'opportunité du ménage qui considère les modes d'organisation familiale comme un ensemble de stratégies à travers lesquelles les femmes tirent une certaine satisfaction en termes de biens, des services et des ressources.

Cette approche repose aussi sur la notion de la division sexuelle du travail dans la famille¹⁹. En s'inspirant de cette notion, c'est privilégier les modes d'organisation familiale pour tenter de décrire les activités économiques des femmes résidant en milieu

¹⁹ Il est également important de signaler que la notion de la division sexuelle du travail ne signifie pas que les activités de production et de reproduction sont complètement distinctes (Gregory et al. 1988 ; Beneria, 1982). Sans l'articulation entre les deux, on ne peut cerner suffisamment les stratégies familiales. Ce qui implique que cette approche de stratégies familiales, considère l'existence des influences réciproques entre le travail de la femme et la structure familiale. Ce qui suppose que ces variables sont endogènes et liées réciproquement.

urbain centrafricain en termes de rapports et d'articulation entre le travail et la famille. Ce qui revient à dire que le concept de structure d'opportunité et celui de stratégies de survie du ménage constituent le cadre théorique de l'étude.

Il convient aussi de rappeler que les décisions de fécondité, d'organisation familiale et de participation des femmes au marché du travail sont considérées comme des variables endogènes, mais la démarche de l'étude est essentiellement descriptive. Ainsi, au lieu d'examiner l'influence de la fécondité des femmes sur l'exercice de leurs activités économiques ou l'inverse, l'objectif consiste plutôt à décrire et à dégager le profil multidimensionnel de la participation des femmes à l'activité économique à la lumière des modes d'organisation des ménages auxquels elles appartiennent tout en tenant compte de la présence des enfants à bas âge dans le ménage.

Ainsi l'hypothèse de base de cette étude, soutient **qu'une femme ayant des enfants susceptibles d'être scolarisés ou du moins ne nécessitant pas la présence dans le ménage de leur mère, n'a pas les mêmes contraintes pour travailler hors de son domicile qu'une autre femme ayant des enfants à bas âge. Il en est de même pour une mère dont l'enfant peut être gardé par une tierce personne dans le ménage comparativement à une autre qui ne peut bénéficier de l'aide familiale dans son ménage.**

Il importe aussi de noter que l'objectif général de cette étude est d'identifier les modes d'organisation familiale du travail qui distinguent les femmes actives ayant des enfants à bas âges des autres femmes en milieu urbain centrafricain. De cet objectif, il en découle deux spécifiques :

- Décrire les caractéristiques individuelles et familiales des femmes qui les distinguent par rapport à la présence de leurs enfants et leur participation aux activités économiques en milieu urbain centrafricain;

- Mettre en évidence les modes d'organisation familiale liés à la gestion des activités économiques et domestiques des mères en milieu urbain centrafricain.

À partir de l'hypothèse de base et des objectifs poursuivis, il convient d'énoncer de façon concrète trois hypothèses spécifiques de travail dont l'une porte sur le nombre de facteurs qui caractérisent les femmes actives résidant en milieu urbain centrafricain, à savoir :

- 1- Les femmes qui exercent des activités économiques se caractérisent par les facteurs suivants : le lieu de travail, le type d'activité, le niveau de vie du ménage, l'ampleur des activités domestiques, la présence des collatérales dans le ménage et le statut de la femme dans le ménage.

Les deux autres hypothèses spécifiques portent sur les femmes actives ayant des enfants de moins de 6 ans pour lesquelles, on soutient que :

- 2- La présence dans le ménage des collatérales, les tâches domestiques et le travail à domicile sont des facteurs qui distinguent significativement les mères actives ayant des enfants de moins de 6 ans des autres femmes.
- 3- Les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans et appartenant aux ménages dans lesquels il y a des enfants actifs consacrent moins de temps de travail mais présentent une forte propension à travailler que les autres femmes.

Sur la base de cette revue de littérature et du cadre théorique, le chapitre suivant essayera de discuter et de préciser les différentes variables qui seront utilisées afin de vérifier ces hypothèses.

En guise de conclusion : une synthèse

Au terme de ce chapitre, il convient de faire ressortir les principaux éléments qui se dégagent. D'abord, la littérature parcourue dans la première section de ce chapitre a permis de cerner non seulement les insuffisances de la mesure de l'activité économique des femmes, mais aussi, certaines caractéristiques saillantes de la participation des femmes au marché du travail urbain africain. Un accent particulier a été mis sur l'articulation entre la participation des femmes à l'activité économique et les structures des ménages auxquels elles appartiennent. Pour essayer de comprendre et de situer ces comportements en matière d'activité, deux courants théoriques sur les inégalités sexuelles dans le marché du travail et deux approches sur les rapports entre le travail des femmes et les structures familiales, ont été exposées.

En ce qui concerne les inégalités sexuelles dans le marché du travail, il s'agissait d'abord d'examiner le point de vue des économistes à travers la théorie de segmentation du marché du travail. Cette théorie a mis en avant les facteurs qui affectent la productivité économique. Les inégalités entre homme et femme en terme de salaire sont dues soit à une productivité plus faible pour les femmes, soit aux imperfections du marché du travail. Cette théorie semble être insuffisante quant à sa capacité à représenter adéquatement la structure du marché du travail urbain en Afrique compte tenu de la diversité des formes de production existantes.

Pour ce qui est des approches féministes, elles essayent de démontrer comment la discrimination de la femme sur le marché du travail est une partie intégrante d'un système socioculturel global où les femmes occupent une place de second plan. En matière de fonctionnement du marché du travail, ces théories soulèvent deux types de considérations : la discrimination sexuelle en matière d'accès aux ressources et aux moyens de production et les tâches additionnelles auxquelles les femmes font face dans la reproduction et le maintien de la famille.

En second lieu, il a été examiné les approches qui mettent en avant les stratégies familiales. Pour ce faire, il a été d'abord présenté l'approche de l'incompatibilité des rôles

qui s'apparente à celle du coût d'opportunité des enfants. Elle implique que le temps et l'énergie consacrés par les femmes pour accomplir leurs rôles maternels et économiques engendrent un conflit. Ce qui implique une relation négative entre les deux rôles. Cependant, cette approche semble assez restrictive car elle ne permet d'expliquer les comportements en matière d'activité que si la relation se révèle négative. Le concept de structures d'opportunité du ménage a essayé d'élargir la perspective d'explication de cette relation. Cette approche accorde à la fois une importance à l'organisation familiale en matière de structures de production, aux contributions des enfants à la main-d'œuvre familiale et aux flux des richesses dans une perspective de division sexuelle du travail dans le ménage. Raison pour laquelle cette perspective d'analyse a été privilégiée comme cadre théorique de l'étude. Ce qui a permis enfin de formuler trois hypothèses de travail conformément aux objectifs poursuivis.

Comme les différentes variables opérationnelles de l'étude ne sont pas encore précisées, cette tâche fera l'objet du chapitre suivant dans lequel il sera question de la présentation des variables et de l'évaluation de la principale source des données. Pour ce qui est de la vérification des hypothèses, elle se fera dans les chapitres suivants.

Chapitre troisième :

Données et définitions des variables

Introduction

Après avoir spécifié les hypothèses de travail dans le chapitre précédent, celui-ci va aborder un des aspects aussi importants de cette étude, à savoir les données et les variables sur lesquelles porteront les analyses. Il est vrai que la vérification des hypothèses peut parfois s'avérer décevante pour le chercheur surtout quand les données dont il dispose sont de mauvaise qualité.

L'objectif du présent chapitre, consiste donc à présenter les données et à évaluer leur qualité ainsi qu'à spécifier les variables d'analyse. Ainsi, ce chapitre se subdivise en trois sections : la première présente la principale source de données dans ses aspects techniques et opérationnels. La section suivante discutera d'abord, de certains concepts de base relatifs à l'activité économique et au ménage, ensuite, elle tentera d'évaluer la qualité des données sur certaines variables. Dans la dernière section, il sera présenté les définitions et les limites des variables retenues.

3.1. La source des données

La principale source des données est une enquête sur le ménage réalisée en 1995-96 en République centrafricaine dans le cadre des programmes Dimensions Sociales de l'Ajustement structurel (DSA). L'enquête s'intitule : Enquête Intégrale avec volet Budget et Consommation (EIBC). Cette enquête a été réalisée par le service d'Enquêtes Centrafricaines auprès des Ménages (ECAM) du projet Dimensions Sociales de l'Ajustement et du Développement (DSAD). Ce projet est financé par la Banque Mondiale.

La présentation sommaire de cette enquête est structurée autour de trois points : l'historique de l'enquête, le plan de sondage et le déroulement de l'enquête.

3.1.1 Historique

L'EIBC est la deuxième de la série des enquêtes sur les dimensions sociales de l'ajustement structurel (ECAM, 1993). La première étant l'enquête prioritaire (EP) réalisée en 1992. Cette dernière a pour but entre autres, d'identifier certains éléments de base permettant de mieux concevoir le plan de sondage de l'EIBC (ECAM, 1993).

L'Enquête Prioritaire (ECAM, 1993) est une enquête légère dont l'objectif est de décrire de façon rapide, les conditions de vie des ménages à travers un certain nombre d'indicateurs en vue de préparer l'enquête intégrale auprès des ménages (EIBC). Raison pour laquelle son échantillon était relativement grand (7500 ménages) et son questionnaire, léger. Cette enquête a permis d'identifier des groupes socio-économiques (GSE) sur la base desquels est élaboré le plan de sondage de l'EIBC.

Dans le plan de sondage de l'EIBC (ECAM, 1993), on remarque que l'EIBC est beaucoup plus intensive avec un questionnaire relativement lourd. Elle est basée sur un échantillon réduit : environ 4500 ménages. Le but principal de cette enquête est d'expliquer le niveau de vie des ménages en Centrafrique. Cette enquête comporte deux questionnaires A et B portant sur les items suivants :

<i>Questionnaire A</i>		<i>Questionnaire B</i>	
No.	Section	No.	Section
1	Ménage	7	Agriculture
2	Éducation	8	Entreprises non agricoles
3	Santé et fécondité	9	Dépenses et autoconsommation
4	Emploi	10	Transferts de revenu
5	Migration	11	Crédits – biens – épargne
6	Logement		

En ce qui concerne cette étude, sauf les données du questionnaire A sont utilisées.

3.1.2 Plan de sondage

Pour le plan de sondage, il s'agit de présenter brièvement les éléments de base, à savoir le plan de l'enquête, le mode de tirage de l'échantillon et la méthode d'extrapolation des données. Cette présentation, faut-il le souligner, se base sur un certain nombre de documents techniques de l'EIBC notamment son plan de sondage conçu par Scott (ECAM, 1993), les manuels d'instructions pour les contrôleurs et les enquêteurs (ECAM, 1995) et le rapport de collecte des données (ECAM, 1997).

3.1.2.1 Les éléments de base du plan de sondage

D'après Scott (ECAM, 1993), le plan de sondage de l'EIBC est déterminé suivant deux types de contraintes : celles qui traduisent les objectifs de l'enquête et celles qui portent sur les moyens logistiques utilisés pour la réalisation de l'enquête.

Parmi les contraintes relatives à l'objectif de l'enquête, il y a une qui a été déterminante dans l'élaboration du plan de sondage. Comme l'objectif étant de chercher à expliquer le niveau de vie des ménages, la taille de l'échantillon ainsi que sa répartition devraient permettre une analyse adéquate au sein des groupes socio-économiques (GSE) identifiés lors de l'enquête prioritaire (EP). Les groupes socio-économiques sont cependant légèrement différents dans l'EIBC. Ils sont considérés comme des «groupes cibles» (GC). Scott justifie cette modification en raison du fait que les groupes cibles ont été définis au niveau national en fonction du statut socio-économique du chef de ménage sans tenir compte de leur situation géographique dans le pays. L'échantillon est conçu de manière à obtenir des sous échantillons de l'ordre de 400 à 500 ménages par GC. Cela veut dire aussi que l'échantillon est pondéré au tirage. Ceci est considéré comme nécessaire pour une analyse adéquate. Les groupes cibles constitués sont les suivants :

GC1 : Agriculteurs ou producteurs des cultures d'exportation

GC2 : Agriculteurs ou producteurs de cultures vivrières, éleveurs, chasseurs, pêcheurs

GC3 : Indépendants ou vendeurs de produits alimentaires

GC4 : Indépendants ou vendeurs de produits non alimentaires

- GC5** : Travailleurs des mines
- GC6** : Autres indépendants
- GC7** : Salariés du secteur public et parapublic
- GC8** : Salariés du secteur privé formel
- GC9** : Salariés du secteur privé informel
- GC10** : Chômeurs, inactifs

S'agissant des contraintes logistiques, le plan de sondage indique que l'équipe d'enquête disposait de 10 véhicules tout terrain, capables de transporter 7 personnes y compris le chauffeur.

Sur cette base, la taille de l'échantillon a été fixée à priori, à 4500 ménages pour l'ensemble du pays.

3.1.2.2 Le plan de l'enquête

L'échantillon a été subdivisé en trois grandes strates : Bangui, Autres villes et Rurale.

a) Le mode de tirage de l'échantillon

Le plan de sondage montre que le tirage de l'échantillon est fait à deux degrés. Au premier degré, sont tirés les aires de dénombrement (AD) avec une probabilité proportionnelle au nombre de ménages obtenus lors du recensement de la population de 1988 (ibid.). Le tirage est fait indépendamment dans chacune des trois strates, de manière systématique. Au deuxième degré, sont tirés les ménages en variant les probabilités de tirage en fonction des caractéristiques du groupe cible de ménages. Le rapport de collecte souligne qu'avant le tirage du deuxième degré, une mise à jour des AD tirées a été faite en procédant par un dénombrement des ménages dans les AD échantillon.

Bref, 64904 ménages ont été dénombrés dont 4592 ont été sélectionnés pour être interrogés (ECAM, 1997). Le rapport de collecte souligne qu'au recensement de la

population (c'est-à-dire cinq années auparavant), ces mêmes AD comptaient en tout : 61517 ménages. Il en était formé environ 3387 ménages en plus, soit une augmentation relative de 5,5 % (ECAM, 1997).

Les travaux de dénombrement ont duré environ trois mois couvrant la période allant de février à avril 1994. Cette opération a été réalisée d'abord en province, ensuite à Bangui. Cet ordre de priorité, semble-t-il, est basé sur les résultats du recensement de la population de 1988 selon lesquels la mobilité résidentielle en milieu rural est relativement faible. Ainsi, entre le dénombrement et l'interview, l'ECAM a pu constater que la variation de la taille des AD en milieu rural était très faible, voire négligeable. Par contre, à Bangui (la strate 1), compte tenu du fait que la mobilité des ménages étant très forte, le dénombrement a eu lieu le mois qui précédait les interviews. Dans les autres villes, la mobilité résidentielle semble-t-il, est moins forte que celle de Bangui. Raison pour laquelle, l'ECAM justifie les dénombrements des AD dans ces villes, deux à trois mois avant les interviews.

Tableau 3.1 : Bilan du dénombrement et du tirage de l'échantillon de l'EIBC.

	Strate			Total
	Bangui	Autres Villes	Rural	
Aires de Dénombrement (AD) tirées au 1 ^{er} degré	100	96	112	308
Ménages dénombrés Au Recensement (1988)	17987	20192	23338	61517
Ménages dénombrés à l'EIBC (1994)	20256	20609	23883	64904
Ménages tirés au 2 nd degré	1200	1152	2240	4592

Source : ECAM (1997) : Rapport de collecte de l'EIBC, Ministère du Plan.

Enfin, le rapport de collecte (ECAM, 1997) indique que la saisie du dénombrement a été faite à l'aide du logiciel SPSS PC+ et le tirage de l'échantillon par le logiciel SAS. Le tableau suivant présente le bilan du tirage.

Par ailleurs, le tableau 3.2 donne les coefficients de pondération (poids) appliqués lors du tirage des ménages appartenant aux groupes cibles. D'après Scott (ECAM, 1993), la pondération se fait en multipliant par le poids et en divisant par la somme des poids. La

valeur 1 est affectée au poids le plus petit afin d'éviter des poids décimaux. Cet ajustement des coefficients donne en fin de compte trois grands groupes cibles en milieu urbain et quatre en milieu rural.

Tableau 3.2 Coefficient de pondération pour le tirage des ménages pour l'EIBC

Grands Groupes Cibles (GGC)	Poids
A. Milieu urbain :	
GGC1 : GC1	1
GGC2 : GC2, GC3, GC4, GC7, GC8, GC9, GC10	2
GGC3 : GC5, GC6,	6
B. Milieu rural :	
GGC4 : GC2, GC3, GC4	1
GGC5 : GC1	3
GGC6 : GC7, GC8, GC9 GC10	6
GGC7 : GC5, GC6	18

Source : ECAM (1993) : Plan de sondage de l'EIBC, conçu par Christopher Scott, Ministère du Plan.

Tableau 3.3 : Répartition des ménages prévus selon les groupes cibles pour l'EIBC

GC	Libellé des Groupes Cibles	Bangui	Autres villes	Total urbain	Total rural	Ensemble
GC1	Agriculteur de produits d'exportation	-	20	20	438	458
GC2	Agriculteurs des produits alimentaires, éleveur, pêcheur et chasseur	79	420	499	490	989
GC3	Indépendants vendeurs aliments	205	109	344	211	555
GC4	Indépendants vendeurs des produits non alimentaires.	77	95	186	136	322
GC5 et GC6	Autres indépendants + mineurs	61	118	156	250	406
GC7	Salariés du secteur public	160	82	278	165	443
GC8	Salariés du secteur privé formel	251	118	333	205	438
GC9	Salarié du secteur privé informel	198	51	316	186	502
GC10	Inactifs + chômeur	169	1152	220	159	379
-	Total	1200	1152	2352	2240	4592

Source : ECAM (1993) : Plan de sondage de l'EIBC, conçu par C. Scott, Ministère du Plan.

Au total, 308 AD ont été tirées au premier degré dans lesquelles 4592 ménages¹ ont été sélectionnés au deuxième degré répartis selon le groupe socio-économique du chef de ménage (GC) comme le montre le tableau 3.3 ci-après.

b) L'extrapolation des données

Le plan de sondage et le rapport de collecte présentent également les coefficients de pondérations pouvant permettre de faire une extrapolation des données au niveau national. La procédure d'extrapolation se fait d'abord au niveau des aires de dénombrement, ensuite au niveau des strates.

Le facteur général d'extrapolation est :

$$W_{hig} = (\sum_i M_{hi} / a_h M_{hi}) \cdot (M'_{hig} / m_{hig}) \text{ où}$$

h = strate ($h=1,2,3$)

i = Aire de Dénombrement i ($i=1,2,\dots,306$)

g = Grands Groupes Cibles g ($g=1,2,\dots,7$)

M_{hi} = taille de ménages dans l'AD i dans la strate h

a_h = nombre d'AD tiré dans la strate h

$\sum_i M_{hi}$ = la somme des ménages au Recensement de 1988 des AD d'une strate tirée ou non

M'_{hig} = taille de ménages dans l'AD échantillon, dénombrée à l'EIBC

m'_{hig} = nombre de ménages échantillon appartenant au GGCg

Dans la section qui traite de l'évaluation des données, il sera question d'appliquer ce facteur général d'extrapolation aux données de l'EIBC afin de comparer les résultats obtenus avec ceux du recensement de la population mais avant cela, voyons d'abord comment l'enquête a été réalisée sur le terrain.

¹ Compte tenu de l'éventualité de mobilité de certains membres du ménage, d'absence prolongée et de refus ou d'indisponibilité de certains ménages, le rapport de collecte indique qu'il a été tiré pour chaque AD quatre ménages de réserve ou de remplacement.

3.1.3 Déroulement de l'enquête

Rappelons que l'EIBC est organisée par le Bureau d'Enquêtes Centrafricaines auprès des Ménages (ECAM.). Ce bureau est rattaché à la Division des statistiques et des études économiques au Ministère du Plan.

D'après le rapport de collecte (ECAM, 1997), la réalisation de cette enquête a apporté des innovations dans la pratique traditionnelle des enquêtes jusqu'ici réalisées en République centrafricaine, à savoir : la saisie mobile des données par des ordinateurs portables et la mobilisation des moyens financiers, matériels et humains relativement importants.

En outre, l'organisation de l'enquête comporte aussi de particularités qui varient selon la strate :

En milieu urbain (Bangui et Autres villes) : les enquêteurs travaillent en fonction d'un cycle de 33 jours. Chaque enquêteur travaille dans une aire de dénombrement (AD) qui comprend un échantillon de 12 ménages pendant un cycle de 33 jours en raison de 11 visites dans chaque ménage. Le cycle de 33 jours est retenu notamment pour relever les différents produits consommés par les ménages ainsi que les dépenses engagées quotidiennement.

En milieu rural, le cycle mensuel est pratiquement absent en raison de l'importance de l'autoconsommation dans ce milieu. L'enquêteur fait une visite dans chaque ménage tous les deux jours pendant un cycle de 14 jours. Dans chaque AD rurale de 20 ménages échantillons, il y a quatre enquêteurs qui ont la charge d'interviewer, chacun 5 ménages répartis en deux lots.

3.1.3.1 La réalisation des interviews

Le rapport de collecte souligne que les interviews de l'EIBC ont été réalisées simultanément dans les 10 zones d'enquête suivant un calendrier établi d'avance. Mais, initialement prévues pour une durée de 13 mois, les interviews se sont étalées jusqu'à 17 mois. Le rapport de collecte mentionne plusieurs difficultés sur le terrain qui expliquent ce retard comme par exemples l'insécurité qui régnait dans certaines zones d'enquêtes et les pannes sur les véhicules.

En ce qui concerne les interviews, on note dans les manuels d'instruction que les personnes qui répondaient aux questions de manière générale sont souvent les chefs de ménage. En cas d'absence de ces derniers, un membre du ménage habilité à fournir les renseignements nécessaires sur tous les membres du ménage, est désigné. Cependant dans certaines sections du questionnaire, les interviews sont individuelles, ce qui requiert la présence de la personne concernée. C'est le cas notamment des sections sur la santé, la fécondité et l'emploi. Le tableau 3.4 ci-dessous résume le bilan des interviews. On s'aperçoit qu'il y a eu des ménages échantillons qui ont été simplement abandonnés pour diverses raisons. C'est le cas de 73 ménages qui ont été exclus de l'enquête.

Tableau 3.4: Bilan des interviews

Raisons de remplacement des ménages	Strate			Total
	Bangui	Autres villes	Rural	
Ménages interviewés sans remplacement	1040	907	1935	3882
Ménages remplacés	132	229	276	637
Ménages effectivement interviewés	1172	1136	2211	4519
Ménages prévus dans l'échantillon	1200	1152	2240	4592
Écart (défaillances)	28	16	29	73

Source : ECAM (1997) : Rapport de collecte de l'EIBC, Ministère du Plan.

Au total, le rapport de collecte indique 306 AD qui ont été considérées dans les traitements des données sur les 308 initialement sélectionnées. Par ailleurs, au niveau des ménages, le tableau 3.5 montre que plusieurs raisons ont entraîné le remplacement de 637 ménages.

Tableau 3.5 : Distribution des ménages remplacés selon les causes de remplacement

Causes de remplacement de ménages	Bangui	Autres villes	Rural	Ensemble
Ménages différents	22	38	36	96
Ménages non trouvés	4	19	43	66
Maladie ou décès	10	20	59	89
Refus catégorique	41	14	8	63
Autres raisons	55	138	130	323
Total	132	229	276	637

Source : ECAM (1997) : Rapport de collecte de l'EIBC, Ministère du Plan.

En résumé, sur les 4592 ménages initialement sélectionnés dans 308 AD, 3882 ménages ont été identifiés sur le terrain et soumis normalement à l'interview et 637 ménages ont été remplacés pour diverses raisons, ce qui donne respectivement un taux de réussite à l'enquête de 83,6 % et un taux de défaillance de 16,4 %.

3.1.3.2 Les difficultés de terrain

Parmi les enquêtes réalisées en Centrafrique, l'EIBC se distingue tant par sa longue durée que par les difficultés d'ordre logistique et technique (ECAM, 1997). Les difficultés d'ordre logistique se résument par l'insécurité et l'accès très difficile dans certaines zones d'enquête (ponts cassés, routes impraticables, etc.). Pour ce qui est des difficultés techniques, le rapport de collecte note essentiellement les cas de refus et de retards dans les délais prévus.

Malgré ces difficultés, le rapport de collecte souligne que l'enquête s'est déroulée de manière satisfaisante. Il faut noter que l'enquête EIBC n'est pas la seule du genre à être organisée par la Banque Mondiale sur les dimensions sociales de l'ajustement structurel en Afrique. Ce qui a donc permis à cette enquête de bénéficier des expériences des autres enquêtes similaires réalisées dans certains pays africains, notamment en République de Guinée (ECAM, 1997).

Après cette présentation de l'enquête EIBC, il convient maintenant d'évaluer la qualité des données collectées.

3.2. Examen de la qualité des données

Cette section s'attache à évaluer la qualité de données de l'enquête. Il s'agit non seulement de calculer certains indices d'évaluation, mais aussi de comparer les données de cette enquête avec celles de l'EDS-RCA de 1994-95 et de recensement de 1988. Mais avant cela, il importe d'abord de savoir comment certains concepts de base ayant servi à collecter les données, ont été définis dans l'EIBC en l'occurrence l'activité économique et le ménage.

3.2.1 Définitions de l'activité économique

Il y a lieu d'abord de noter que le concept d'activité économique présente des facettes multiples. Il constitue à la fois une question de contour et de contenu suivant les aspects qu'il revêt. Dans les statistiques, l'activité économique est souvent mesurée au travers de plusieurs concepts dont celui de la population active occupée, c'est-à-dire, les personnes ayant exercé une activité économique au cours de la période de référence. Il s'agit des personnes qui ont l'âge de travailler, qui ont travaillé ne serait-ce qu'une heure pendant la période de référence. À l'opposé, il y a la population active au chômage, c'est-à-dire les personnes sans travail mais disponibles pour travailler, effectivement à la recherche d'un emploi, ainsi que celles ayant trouvé un emploi et qui le commencent ultérieurement. On déduit donc que les « inactifs » sont les élèves et les étudiants, les retraités, les invalides et les mères de familles n'exerçant pas de profession ou ne participant pas à l'activité de leur famille. Pour ces femmes, le rapport entre activité et inactivité est particulièrement prégnant, il se traduit souvent par une discontinuité importante, en grande partie liée au déroulement du cycle de leur vie.

Quant à l'emploi², il concerne les seuls actifs occupés (les non actifs étant les chômeurs). C'est pourquoi, lorsqu'on parle d'emploi, on évoque le type d'emploi, les conditions d'emploi, les formes d'emploi.

Si les définitions de l'activité et de l'emploi semblent être différentes, elles manifestent néanmoins des proximités. Activité et emploi constituent de la sorte deux phénomènes indissociables, et l'on ne peut évoquer la participation à l'activité sans faire référence au type d'emploi.

Dans le système des comptes nationaux des Nations-Unies (1986b), toute activité de production des biens et services économiques est considérée comme activité économique, spécifiée comme suit :

- a) « Production of goods and services normally intended for sale on the market at a price that is designed to cover their cost of production » (p.232);
- b) « Production of other goods and services which are not normally sold on the market at a price intended to cover their cost of production. These items correspond to government services and private non-profit services to households, to domestic services rendered by one household to another and other items » (p.235);
- c) « Specified types of production for own consumption and fixed capital formation for own use » (p.235).

Il convient aussi d'ajouter que le système des comptes nationaux des Nations-Unies utilise une classification internationale type des activités (CITP) en termes d'occupation³

² Les personnes pourvues d'un emploi sont toutes les personnes qui, ayant dépassé l'âge spécifié, rentrent dans l'une des catégories suivantes : i) personnes au travail; ii) personnes qui ont un emploi, mais qui ne sont pas au travail (pour plus de détails voir BIT, Bulletin Officiel, 1954, vol. XXXVII, p. 333-334).

³ L'occupation se réfère au type de travail accompli par un individu en rapport avec la branche et le secteur d'activité (Farooq et Ofusu, 1992, p. 22). Aussi, dans le cas des occupations multiples pendant la même période de référence, celles-ci peuvent être classées (selon des critères basés sur le temps ou le revenu) en « occupation principale », « occupation secondaire » etc.

et de statut dans l'occupation. L'ensemble de la population économiquement active⁴ peut être ainsi repartie en catégories socioprofessionnelles qui distinguent : les professions libérales, les cadres supérieurs, les professions intermédiaires, les employeurs, les employés, les ouvriers, les personnels de service, les agriculteurs et les autres catégories (artistes, militaires etc.). Dans les manuels d'instructions des enquêteurs de l'EIBC, la définition de l'activité économique se rapproche de celle des comptes nationaux des Nations-Unies, à savoir :

«L'activité économique comprend : i) toute activité effectuée par un individu pendant la période de référence, dans le but de produire ou de contribuer à la production des biens et des services économiques, en contrepartie, l'individu perçoit une rémunération en nature ou en argent ; ii) toute activité exercée sans rémunération, qui peut être une transformation de produit primaire pour la consommation privée » (ECAM, 1995, p.44).

Cette définition est suivie de celles sur la période de référence, le statut dans l'activité et la profession.

La période de référence : pour les activités économiques, la période de référence est fixée aux douze derniers mois précédant l'interview tandis que pour les travaux ménagers, aux sept derniers jours (ECAM, 1995, p.45).

Statut dans l'activité : il désigne le statut de toute personne active occupée dans l'exercice de son activité économique pendant la période de référence. Il comprend cinq catégories (ECAM, 1995, p.44) :

- **Travailleur indépendant :** «toute personne qui exerce une activité ou un métier à son propre compte et qui n'emploie aucun salarié » ;
- **Employeur :** « toute personne qui exploite pour sa propre entreprise ou qui exerce pour son propre compte une activité économique et qui emploie un ou plusieurs salariés » ;
- **Salarié :** «toute personne qui exerce une activité économique dans une entreprise publique ou privée, appartenant ou pas au ménage, et qui

⁴ Selon Farooq (1986, p. 4), la population économiquement active comprend conventionnellement « le nombre total de personnes disponibles pour produire des biens et des services économiques, correspondant donc au concept de revenu dans les statistiques de comptabilité nationale, et qui comprend toutes les personnes qui travaillent ou qui cherchent un travail ».

perçoit en contrepartie une rémunération sous forme de salaire, commission, pourboire ou paiement en nature» ;

- Aide familial : « toute personne qui exerce une activité économique pour le compte du ménage sans rémunération quelconque » ;
- Apprenti : « toute personne qui apprend un métier dans un atelier ou auprès d'un tâcheron ».

Profession : elle désigne le genre de travail effectué durant la période de référence par une personne occupée ou un chômeur ayant déjà travaillé. La nomenclature des professions adoptée est celle de la C.I.T.P⁵.

Comme on peut le remarquer la définition de l'activité économique dans cette enquête s'inspire plus de celle du système des Comptes Nationaux des Nations-Unies. Il convient aussi de noter qu'il n'y a pas une définition qui a été retenue pour le secteur informel. Aussi, il n'y a pas des questions directes sur le questionnaire qui permettent à l'enquêteur de décider si l'activité appartient ou non au secteur informel. Cependant, il existe plusieurs questions qui permettent d'identifier à posteriori les activités économiques appartenant au secteur informel selon les critères que le chercheur pourrait lui-même choisir.

Dans le questionnaire, les questions relatives aux activités économiques concernent tous les membres du ménage âgés de 6 ans ou plus (voir annexes IV). D'après le manuel d'instructions des enquêteurs, les interviews sur cette section se passent de manière individuelle sauf les cas des enfants absents pour lesquels le chef de ménage peut répondre à leur place. En ce qui concerne les individus âgés de 15 ans ou plus, il a été recommandé de différer l'interview pour ceux qui sont absents.

La section sur l'activité est intitulée «occupations et emplois du temps», elle comprend 156 questions dont 45 portant sur l'occupation principale, 30 sur l'occupation secondaire et 32 sur la troisième et la quatrième occupation. Parmi ces questions, il y a aussi celles qui portent sur la recherche d'emploi et les travaux ménagers. Ce qui se traduit par quatre sous-sections : identification des activités, caractéristiques des activités, historique de l'emploi et recherche d'emploi et les travaux ménagers.

⁵ Classification Internationale Type des Professions (Nations-Unies 1986b).

Compte tenu de la sensibilité des réponses aux questions sur le travail, quatre questions filtres ont été posées à tous les membres présents du ménage âgés de 6 ans ou plus, exerçant ou non une ou plusieurs activités. La démarche consiste à passer à l'étape suivante chaque fois que la réponse de l'interviewé(e) est négative. Ces quatre étapes sont (voir questionnaire en annexe) :

« Au cours des 12 derniers mois avez-vous travaillé pour un salaire ou tout autre forme de rémunération ? » ;

« Au cours des 12 derniers mois avez-vous eu de l'argent ou été payé en nature grâce à une activité économique indépendante non agricole ? » ;

« Au cours des 12 derniers mois avez-vous travaillé dans un champs à vous ou à votre ménage ou avez-vous élevé des animaux ? » ;

« Au cours des 12 derniers mois avez-vous fait un travail non rémunéré dans une entreprise d'un membre de votre ménage ou d'une personne extérieure à votre ménage ? »

Ces questions sont posées aussi bien pour l'activité principale que pour la seconde, la troisième et la quatrième occupation (s'il en existe !). Le classement de ces activités est fait sur la base du temps consacré à chaque activité. Par exemple, l'occupation principale est celle à laquelle l'individu consacre le plus de temps pendant la période de référence lorsque celui-ci a plusieurs occupations (ECAM, 1995). On demande aussi lesquelles des occupations secondaires sont exercées en même temps que l'occupation principale. Le terme «en même temps» signifie que les activités doivent être exercées dans la même journée même si elles ont été exercées parallèlement ou l'une à la suite de l'autre (ibid.).

Une personne qui répond négativement à toutes les quatre questions précédentes, peut être inactive, élève ou étudiant. Mais si un élève ou étudiant, exerce une activité économique, il est alors considéré comme actif (ECAM, 1995).

L'examen du questionnaire permet de constater que pour chaque activité, des renseignements relativement détaillés ont été recueillis comme le type et la durée de

travail, le nombre d'heures de travail, le statut dans l'activité, le montant des rémunérations et les prestations sociales (voir questionnaire en annexes IV).

Au total, il s'agit de 156 questions qui devraient être posées sur chaque activité économique. Comparativement aux 17 questions posées dans l'enquête EDS de 1994-95 sur l'activité économique de la femme, visiblement, l'EIBC en fournit plus. En plus, cette base des données permet d'avoir des informations non seulement sur l'occupation principale mais aussi sur les activités multiples exercées parallèlement ou simultanément pendant la même période de référence.

Après l'activité économique, il convient aussi d'avoir une idée sur la définition du ménage et la manière dont il a été saisi dans l'enquête car le ménage constitue non seulement l'unité d'observation dans cette enquête mais aussi une des variables centrales de cette étude.

3.2.2 Définition du ménage

La définition du ménage retenue dans l'EIBC, n'est pas fondamentalement différente de celle à laquelle la littérature fait souvent référence⁶. En effet, dans l'EIBC, le ménage est défini comme :

⁶ Il faut dire qu'il n'existe pas une définition unique du ménage mais trois critères essentiels caractérisent souvent ces définitions. Sala-Diakanda en a proposé une définition intermédiaire qui se veut une synthèse :

«Le ménage est un ensemble constitué par un petit groupe de personnes apparentées ou non qui reconnaissent l'autorité d'une seule et même personne (le chef de ménage), vivent dans un même logement, prenant souvent leurs repas en commun et subviennent en commun aux dépenses courantes » (Sala-Diakanda, 1988, p.5.2.4).

De cette définition, on peut dégager les trois critères essentiels qu'on retrouve souvent dans les définitions du concept de ménage : le critère familial, résidentiel et économique. Le critère familial demeure avant tout un critère statistique car le «chef de ménage» est considéré comme la personne de référence à partir de laquelle on peut identifier les autres membres ménage. Tandis que le critère de résidence implique que les membres du ménage soient domiciliés dans un même logement où l'on peut les identifier aisément. Ce critère résidentiel constitue également l'unité d'observation privilégiée du statisticien pour un repérage fidèle d'une population, sans double compte ni omission. Enfin le critère économique considère le ménage non seulement comme une unité de production dont les membres participent aux activités des biens et services de subsistance mais aussi comme une unité de consommation dont ils mettent en commun leurs ressources afin de se procurer les biens et services nécessaires.

«Un ensemble constitué de toutes les personnes présentes ou absentes qui vivent habituellement dans un même logement, prennent leurs repas ensemble pendant au moins six des douze derniers mois précédents l'interview et reconnaissent l'autorité du chef de ménage » (EIBC, 1995 : 24).

«Le logement est l'ensemble de toutes les structures (pièces et bâtiments) séparés ou non occupés par les membres du ménage. Il peut être une case ou une maison isolée, une partie d'une case ou d'une maison, un groupe de cases ou de maison dans une concession ou cour, un appartement dans un immeuble, une partie d'un appartement, un duplex ou une partie d'un duplex.» (EIBC, 1995 : 25).

«Le chef de ménage est identifié par les membres du ménage eux-mêmes. Il s'agit de la personne qui a la responsabilité du ménage et qui connaît assez bien toutes les affaires et occupations des membres du ménage. Il peut être un homme ou une femme» (EIBC, 1995, p.25)

Les personnes suivantes considérées comme non-membres du ménage, sont:

- Les pensionnaires, les locataires et le personnel de maison (domestique, bonne) qui vivent sous le même toit et partagent le même repas, sauf s'ils reconnaissent l'autorité du chef de ménage et se déclarent comme membres du ménage.
- Si un membre du ménage est absent pendant une durée excédent six mois ou s'il est présent depuis moins de six mois, celui-ci est considéré comme non-membre du ménage, sauf s'il est : le chef du ménage ; enfant de moins de 6 mois ; une personne qui n'a pas vécu pendant son absence dans un autre ménage ou un nouvel époux (ou nouvelle épouse) ;
- Les personnes décédées au cours des douze derniers mois même si elles ont vécu dans le ménage pendant plus de 6 mois.

Pour identifier les membres du ménage, quatre questions filtres ont été prévues dans le questionnaire, à savoir si la personne s'est absentée au cours des 12 derniers mois, la durée et les raisons de son absence⁷. On demande aussi si la personne avait vécu dans un autre ménage. C'est sur la base de ces questions que l'enquêteur déterminera si la

⁷ Voir les questions 11, 12, 13 et 14 de la section 1 du questionnaire en annexe.

personne est membre du ménage ou non. Si la personne est considérée comme membre du ménage, elle sera interviewée.

On voit que le chef de ménage est celui qui est considéré comme tel par les membres du ménage du fait de sa responsabilité vis-à-vis du ménage et des membres du ménage. Il faut dire que même si dans certains contextes (pays développés), on préfère à ce terme la notion de personne de référence, en Afrique, de manière générale, la reconnaissance du chef de ménage ou de son autorité reste encore en vigueur. Cependant, il y a des situations en milieu urbain africain pour lesquelles une telle signification du terme chef de ménage peut poser des problèmes. D'abord, quand on regarde la définition du ménage dans cette enquête, on note la combinaison de trois critères : familial, résidentiel et économique. Cette combinaison ne peut se réaliser que dans certains cas car il n'est pas exclu que compte tenu de certaines circonstances (difficultés de logement ou d'insertion), des personnes soient contraintes à cohabiter dans un même logement ou dans une même concession sans aucun lien de parenté. Ainsi, le ménage est dépourvu de critère familial ou parental.

Pour ce qui est du critère économique, la définition du ménage précise en plus de la prise ensemble du repas, le chef de ménage doit être reconnu comme tel par les autres membres du ménage avec certaines responsabilités. Cependant, rien n'indique que cette position confère au chef de ménage un pouvoir de décision notamment en matière d'activité économique des membres du ménage ou encore la prise en charge des besoins matériels du ménage. À défaut des critères précis, il n'est donc pas exclu que le terme chef de ménage puisse comporter plusieurs significations dépendant de l'appréciation des enquêtés et même des enquêteurs. Pilon (1996, p.237) explique que « dans la réalité des sociétés africaines, cette autorité et ce pouvoir du chef de ménage renvoient à des situations très diverses et demeurent relatifs ». Par exemple, les membres du ménage peuvent désigner une personne dans le ménage comme étant le chef de ménage en raison du fait qu'il est le propriétaire du logement ou simplement comme une autorité morale dans le ménage (le grand-père par exemple !). Dans ces conditions, il est donc assez probable que la signification que l'on attribue au chef de ménage peut ne pas avoir les mêmes effets sur la décision de participation aux activités économiques des autres

membres secondaires du ménage comme les femmes et les jeunes. Pilon (1996) en citant Shaheed (1990) et Franck (1988) souligne que dans certains modes d'organisation familiales tel que le rôle des aînés, certains membres du ménage notamment les femmes peuvent être les principaux soutiens économiques du ménage sans en être déclaré le chef ou encore en être déclaré le chef sans en être effectivement responsable du ménage.

Enfin, dans la définition du ménage, on peut souligner l'expression «dans un même logement», ce qui souligne le critère résidentiel. Mais dans les instructions qui suivent la définition du ménage, on remarque qu'il y a un élément qui a tendance à exclure certains membres collatéraux dont la durée de résidence dans le ménage est moins de 6 mois. Il faut dire que dans les grandes villes où la mobilité résidentielle est plus importante, ce critère peut avoir des effets négatifs sur la taille et la composition du ménage.

Le tableau 3.6 permet de comparer les données sur les ménages avec celles du recensement et de l'enquête EDS. Étant donné que les enquêtes EIBC et EDS ont été réalisées presque dans la même année, il est intéressant de voir que les différences entre les données en ce qui concerne la taille des ménages ainsi que les proportions des chefs de ménages selon le sexe sont moins importantes.

Tableau 3.6 : Composition et taille des ménages

Type d'enquête		Urbain	Ensemble
EIBC 1995-96	Taille moyenne	5,5	5,1
	Hommes chefs de ménage	75,7%	81,3%
	Femmes chefs de ménage	24,3%	18,7%
EDS-RCA 1994-95	Taille moyenne	5,8	4,9
	Hommes chefs de ménage	74,9%	79,0%
	Femmes chefs de ménage	25,1%	21,0%
Recensement 1988	Taille moyenne	5,3	4,7
	Hommes chefs de ménage	77,0%	81,2%
	Femmes chefs de ménage	23,0%	18,2%

Il convient aussi de remarquer que la proportion des femmes chef de ménage a augmenté depuis le dernier recensement, notamment dans le milieu urbain, passant de 23% en 1988 à 24,3% en 1996. Il en est de même de la taille des ménages qui a légèrement évolué à la hausse pendant cette période.

En dépit des aspects quelque fois critiquables qui viennent d'être soulignés, l'EIBC renferme une foule d'informations sur les activités économiques. Il reste maintenant d'avoir une idée plus précise sur la qualité des données. Pour ce faire, il convient, d'abord, d'examiner la qualité des réponses des personnes interrogées à travers la variable âge, ensuite, de procéder à l'extrapolation des données afin de vérifier la représentativité de l'échantillon.

3.2.3 Évaluations des données sur l'âge

Pour les réponses des personnes interrogées, il s'agit d'évaluer la qualité des données sur la structure par groupe d'âges et par sexe à la lumière des résultats du recensement. Pour ce faire, il convient de calculer deux indices : l'indice de Whipple et l'indice combiné des Nations-Unies⁸. Le premier évalue la préférence ou l'attraction des répondants pour certains âges terminant par le chiffre 0 ou 5. Le second indice évalue la régularité de la structure par groupe d'âge de la population.

Le tableau 3.7 présente les valeurs de ces indices selon le sexe et le type d'opération. À noter que l'attraction pour un âge terminant par 0 ou par 5 est plus importante si l'indice de Whipple est proche de la valeur 5. Le tableau indique que les déclarations sur l'âge dans l'enquête EIBC sont beaucoup plus de bonne qualité que celles du recensement dans la mesure où la valeur de l'indice de Whipple pour l'EIBC est inférieure à 1 alors que celui du recensement est légèrement supérieur à l'unité.

Malgré cette bonne qualité des déclarations dans l'EIBC, on peut cependant voir des différences selon le sexe. Le tableau indique que les déclarations sont beaucoup plus de bonne qualité chez les hommes que chez les femmes. Cette situation pourrait s'expliquer par la manière dont l'âge a été saisi dans cette enquête. En fait, dans le manuel des enquêteurs et dans le questionnaire, on constate une attention particulière portée à la question de la déclaration sur l'âge. Les questions qui ont été prévues dans le questionnaire portent notamment sur la date exacte de naissance. En plus, on

⁸ Pour plus de détails sur la procédure des calculs, voir Roger et al. (1973) et Ariaga (1994).

recommande à l'enquêteur d'exiger le certificat de naissance et de reporter lui-même la date de naissance. Il faut dire que dans un milieu où le niveau de l'analphabétisme est trop élevé, cette manière de faire peut contribuer considérablement à améliorer la déclaration sur l'âge.

Les résultats révèlent que 70,1% des individus interrogés ont fourni un certificat de naissance, c'est-à-dire, une date de naissance complète et exacte. Cette proportion est de 66% chez les individus de sexe féminin. Ce qui signifie que la plupart de mauvaises déclarations sur l'âge serait de ce fait, évitée.

Tableau 3.7 Évaluation des données de l'EIBC selon les indices

Source	Sexe	Indice de Whipple	Indice combiné des Nations Unies
EIBC - 1995	Féminin	0,614	30,99
	Masculin	0,270	
	Ensemble	0,452	
Recensement* de 1988	Féminin	1,46	21,3
	Masculin	1,32	
	Ensemble	1,39	

* Rapport des résultats du recensement de 1988, état de la population (RGP, 1988)

Si la déclaration sur l'âge est de bonne qualité dans cette enquête, la régularité de la structure par groupe d'âges semble cependant être moins bonne que celle du recensement. L'indice combiné des Nations-Unies se situe entre 20 et 40, précisément 30,99 pour l'EIBC contre 21,3 pour le recensement. Toutefois cette valeur suggère que les données de l'EIBC aient une régularité relativement correcte (Roger et al. 1973).

Par ailleurs, la comparaison des proportions de la population par grand groupe d'âges et par sexe que présentent les tableaux 3.8 et 3.9, donne également des indications importantes sur la qualité des données. Comme on peut le constater, les écarts des différentes séries sont minimales entre l'EIBC et le recensement. Ce qui pourrait aussi témoigner de la bonne qualité des données.

Tableau 3.8 Distribution en pourcentage de la population par grand groupe d'âges

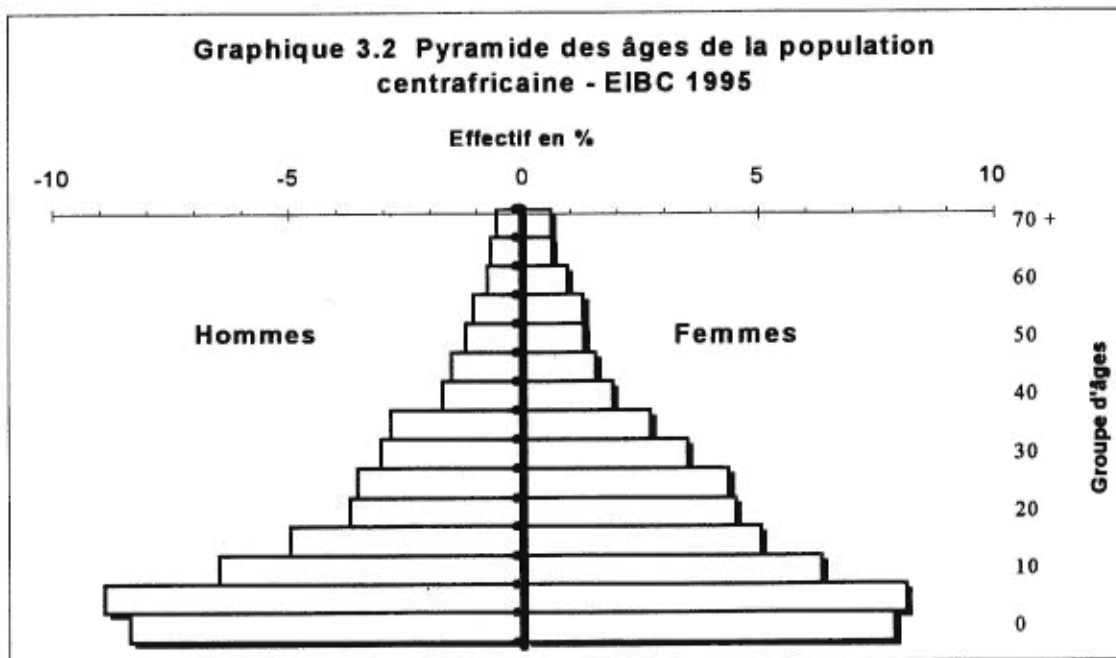
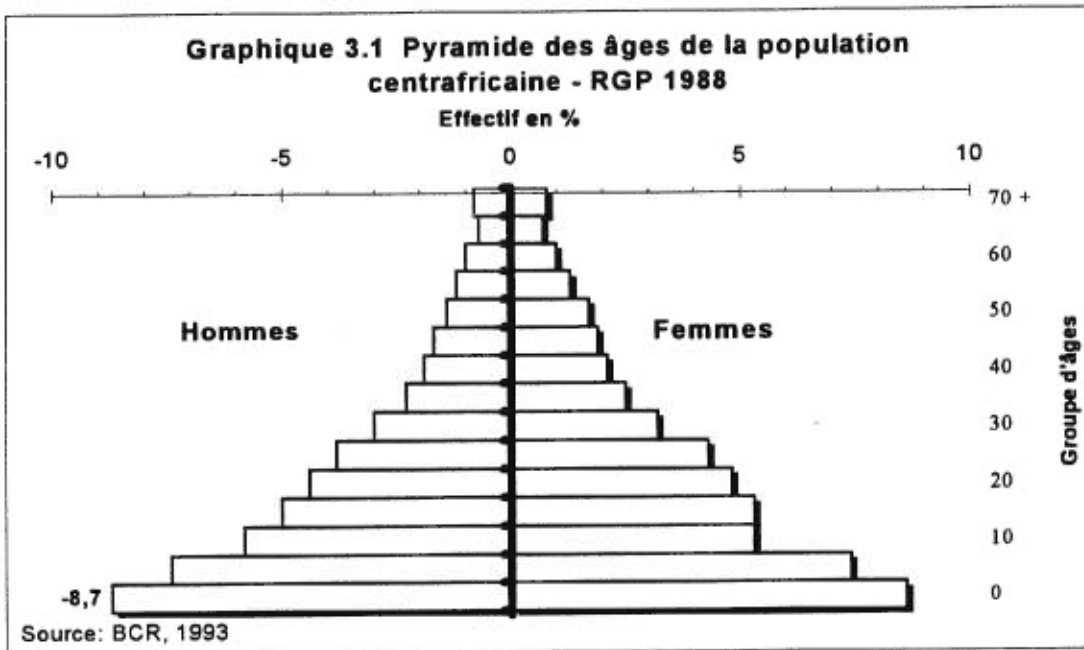
Groupe d'âges	Enquête démographique 1960	Recensement 1988	Enquête Prioritaire 1992	EDS RCA 1994-95	EIBC 1995-96
< 15 ans	48%	43%	46%	46%	46%
15-59 ans	50%	52%	50%	49%	50%
60 et +	2%	5%	4%	5%	4%
Total	100%	100%	100%	100%	100%

Tableau 3.9 : Composition par sexe de la population centrafricaine

Type d'opération		Urbain	Rural	Ensemble
EIBC* 1995-96	Sexe féminin	50,5%	50,2%	50,3%
	Sexe masculin	49,5%	49,8%	49,7%
	Ensemble	1.257.913	2.103.398	3.361.311
Recensement 1988	Sexe féminin	50,4%	51,1%	50,9%
	Sexe masculin	49,6%	48,9%	49,1%
	Ensemble	986.536	1701890	2.688.426

* Résultats d'extrapolation

À l'aide de la formule d'extrapolation des données évoquée un peu plus haut, le volume de la population centrafricaine a été estimé à 3 361 311 habitants en 1995-96, soit un taux d'accroissement moyen de 3,2%. Il convient aussi de remarquer que la composition par sexe de la population centrafricaine est assez proche de celle du recensement de la population de 1988 et ceci quelle que soit la zone de résidence. Mais ce qu'il faut surtout souligner, c'est la bonne régularité de la forme de la pyramide des âges (figure 3.2) qui confirme la valeur moins élevée de l'indice combiné des Nations-Unies.



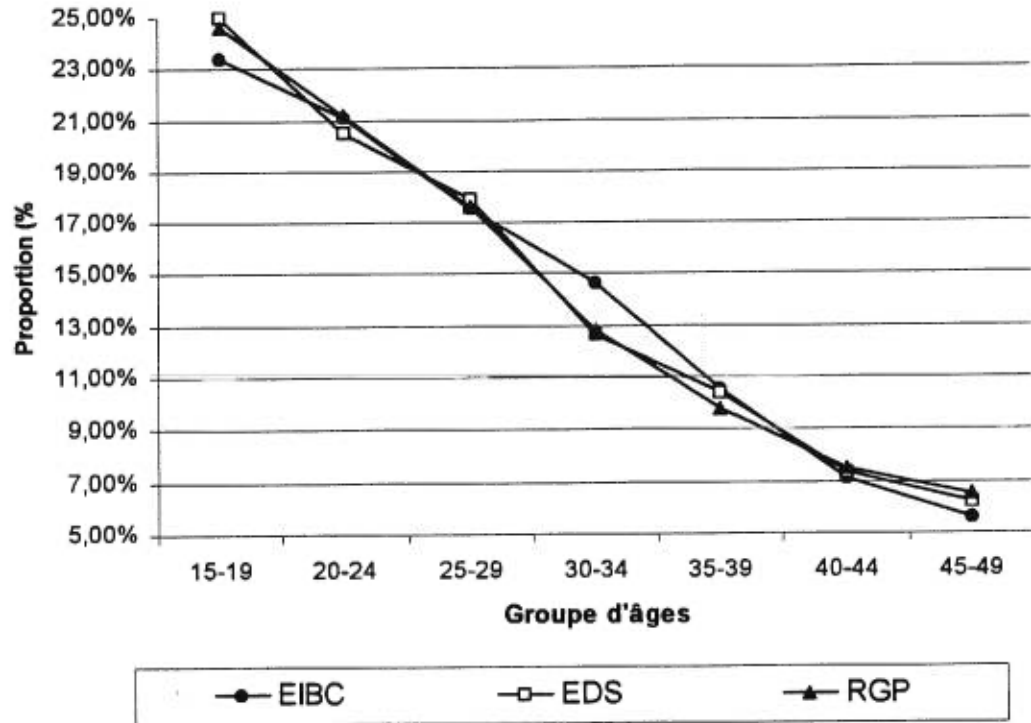
Enfin, il convient aussi de noter que l'échantillon sur lequel porte cette étude est constitué de 3100 femmes en âge de procréer (15 à 49) ans (tableau 3.10), résidant en milieu urbain dont 930 femmes n'ont eu aucun enfant vivant soit 30% de l'effectif des femmes. Pour évaluer la structure par groupe d'âge de cette sous population féminine, il convient aussi de la comparer avec celles du recensement et de l'EDS.

L'examen du graphique 3.3 illustre assez bien cette comparaison. Ce graphique présente les distributions de femmes en âge de procréer (15-49 ans) résidant en milieu urbain par source de données. En effet, il ressort que les distributions issues des trois sources des données sont presque similaires quel que soit le groupe d'âges des femmes. Ce qui indique que la structure par groupe d'âges des femmes en âge de procréer dans l'EIBC est très proche de celle du recensement de la population de 1988. Même si la structure par âge du recensement date de très longtemps (1988), celle de l'EDS est cependant assez récente et ressemble à celle de l'EIBC. Ce qui indique, une fois encore, la bonne qualité des données de cette enquête.

Tableau 3.10 : Répartition des femmes en âge de procréer et de femmes ayant eu au moins un enfant vivant en milieu urbain.

Groupe d'âges	EIBC 1995	EDS 1994	RGP 1988
	Femmes en âge de procréer n=3100	Femmes en âge de procréer n=2 507	Femmes en âge de procréer
15-19	23,4%	25,0%	24,6%
20-24	21,1%	20,5%	21,2%
25-29	17,6%	17,9%	17,6%
30-34	14,6%	12,6%	12,8%
35-39	10,6%	10,4%	9,8%
40-44	7,1%	7,3%	7,5%
45-49	5,6%	6,2%	6,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

Graphique 3.3 Distribution des femmes en âge de procréer (15-49ans) selon la source des données en Centrafrique



En somme, il ressort de cette évaluation, des valeurs des indices qui attestent de la bonne qualité des données de cette enquête tant au niveau des déclarations que sur la régularité de la structure par groupe d'âges des personnes interrogées. Il en est de même des résultats d'extrapolation des données qui témoignent également de la bonne représentativité de l'échantillon.

Il convient cependant de souligner que malgré la bonne qualité des données sur l'âge, quelques aspects critiquables ont été auparavant relevés sur la manière dont les variables « travail de la femme » et « ménage » ont été saisies. La section qui suit, s'attellera à présenter les variables d'étude tout en essayant de discuter la qualité de données y relatives.

3.3. Définitions des variables d'analyse

La démarche de cette étude qui est de nature exploratoire, soutient l'existence des liens entre l'activité économique des femmes, leurs caractéristiques individuelles et les modes d'organisation de leurs ménages. Pour rendre compte de ces liens, il y a lieu d'abord de choisir sur la base des données disponibles, un certain nombre de variables d'étude. En effet, quatre groupes de variables sont retenus, à savoir les variables relatives :

1. Aux caractéristiques de l'activité économique des femmes ;
2. Aux caractéristiques individuelles;
3. À l'organisation des ménages;
4. Et aux caractéristiques socio-économiques des ménages.

3.3.1 Les variables relatives à l'activité économique

Avant de présenter les différentes variables sur le travail de la femme, il convient d'abord d'examiner brièvement la qualité des données recueillies sur la variable « activité économique ». Le tableau 3.11 présente les taux de non-réponses, on remarque des valeurs presque identiques quelle que soit la question posée sur l'activité économique. Si on se réfère un peu plus haut à la façon dont l'enquête a été réalisée, on pourrait croire que cette situation s'explique en grande partie par les nombreuses corrections manuelles et informatiques effectuées sur le terrain.

En effet, le rapport de collecte (ECAM, 1997) souligne que la saisie des données ainsi qu'une partie du nettoyage des fichiers se faisaient par ordinateur portable au fur et à mesure que les entretiens avançaient. D'après le processus de corrections, le programme informatique sort un listing sur les données erronées de chaque AD sur la base duquel le contrôleur apportait les premières corrections. Pour les données dont il ne peut directement corriger, elles nécessiteront le retour de l'enquêteur dans le ménage. D'ailleurs, dans le rapport de collecte, on soulignait les nombreux cas où l'enquêteur était souvent tenu de retourner dans le ménage pour pouvoir compléter les informations manquantes ou incohérentes.

Cette pratique a été rendue possible grâce aux nombreuses visites dans le ménage (environ, 11 visites par ménage ont été programmées notamment pour relever les dépenses de consommation), lesquelles ont permis aux contrôleurs et agents de saisie d'avoir le temps de s'assurer que toutes les questions ont été posées et correctement avant même de quitter la zone d'enquête (AD). Mais la plupart des cas de non-réponses concernent notamment les membres du ménage qui étaient absents pendant les entretiens et qu'aucun autre membre du ménage n'étant en mesure de donner les renseignements requis (ECAM, 1997).

Tableau : 3.11 Taux de non-réponses de l'activité principale selon la zone de résidence (EIBC)

Variable	Zone de résidence	Sexe		
		Masculin (%)	Féminin (%)	Ensemble (%)
Activité principale	Urbaine	1,1	1,0	1,0
	Rurale	1,4	1,1	1,2
	Ensemble	1,2	1,0	1,1

Même si le faible taux de non-réponses constatée sur l'activité principale ne peut à lui seul traduire la bonne qualité des données sur cette variable très sensible, on note toutefois les multiples dispositions mises en œuvre dans cette enquête qui peuvent améliorer sensiblement la qualité des données.

Dans le cadre des préoccupations de cette étude qui consistent à chercher à mettre en évidence les relations entre le travail des femmes et leur famille, il a été retenu un certain nombre de variables sur le travail de la femme, il s'agit de : la situation d'activité économique des femmes, le nombre d'heures de travail par semaine, la durée du travail, le lieu du travail, le type d'activités, le statut dans l'activité et le nombre d'activités économiques exercées pendant la période de référence

La situation d'activité : Dans les pays en voie de développement, le problème le plus important dont la littérature fait souvent état est celui de la mesure du travail de la

femme. Même si ce problème a été largement discuté dans le chapitre précédent, il convient toutefois de souligner que le travail de la femme est mesuré suivant plusieurs approches soit comme une variable dichotomique (participation ou non à l'activité économique) ou polychotomique (secteurs d'activité) ou bien comme une variable temps de travail ou encore comme une variable relative aux aspirations en matière d'activité.

En ce qui concerne cette étude, le fait de privilégier seulement une de ces variables peut être insuffisant dans la mesure où la définition de l'activité économique dans l'EIBC ne considère que les personnes exerçant des activités de production des biens et services économiques. Cette considération soulève le problème dont il est souvent question dans la littérature, celui des termes «économiquement actif» et «économiquement inactif». Leurs interprétations posent souvent de difficultés et d'ambiguïtés notamment en ce qui concerne certaines activités féminines⁹. Activités qui ne sont pas souvent prises en compte en raison du fait qu'elles sont souvent improvisées et parfois de courtes durées. Comme il a été souligné au début du chapitre précédent, dans beaucoup de cas, les hommes qui répondent aux enquêteurs ont une perception négative de certaines activités féminines (Anker, 1994).

La première variable sur le travail de la femme est évidemment la situation d'activité économique. Cette variable qui va donc comporter trois catégories (occupée économiquement, non occupée et aux études) permettra de savoir si la femme exerce ou non une activité économique au cours des douze derniers mois précédant l'interview. Si elle n'a exercé aucune activité économique au cours de cette période, cette variable permet également de savoir si la femme fréquente un établissement scolaire.

Les informations que pourrait fournir cette variable seront complétées par celles d'autres variables comme le nombre d'heures de travail par semaine.

⁹ Voir la revue de la littérature dont on a fait état au chapitre précédent.

Le nombre d'heures de travail par semaine : La durée du temps consacré à un travail est l'un des critères qui permet de mesurer l'ampleur du travail accompli. Par exemple, une femme qui consacre une heure par jour au travail n'a vraisemblablement pas les mêmes contraintes qu'une autre qui travaille à temps plein. Ainsi, le nombre d'heures de travail par semaine peut constituer un moyen (habituellement utilisé) pour savoir si le travail est à temps plein ou à temps partiel (Husmanns, 1990).

Cette variable permet donc de savoir les différences de comportements des femmes en matière de degré d'implication dans les activités économiques.

Il est admis, par ailleurs, que le fait de considérer seulement l'activité principale de la femme peut ne pas suffire à rendre compte convenablement de tout l'effort fourni par une femme pour son travail si celle-ci exerce plusieurs activités pendant la même période de référence¹⁰ (Klein, 1983 ; Husmanns, 1990). Raison pour laquelle deux autres variables ont été retenues pour prendre en compte toutes les activités des femmes exercées pendant la période de référence : la première est le **nombre d'activités**¹¹ et la seconde, le **nombre total d'heures de travail**.

Pour la variable « nombre total d'heures de travail », deux questions sur le questionnaire permettent d'estimer le nombre d'heures de travail par semaine de toutes les activités exercées par la femme. La première question dans le questionnaire est de savoir si chaque occupation secondaire est exercée en même temps que l'occupation principale ou non. Si une occupation est exercée en même temps qu'une autre, on demande le

¹⁰ Encore faut-il savoir si la productivité pour chaque activité, de manière générale, n'est pas négativement affectée du fait de la multiplicité des activités exercées à la fois. Il est aussi important de noter que le temps de travail est certes parfois difficile à saisir de façon satisfaisante dans les pays en voie de développement contrairement au contexte des pays développés. Habituellement, cela relève de certaines circonstances liées à l'existence de plusieurs activités qui sont souvent exercées par une seule personne. C'est-à-dire que quand les durées des activités arrivent à se chevaucher, dans ces conditions, il paraît plus difficile de déterminer exactement celle de chaque type de travail.

¹¹ Il convient d'abord de distinguer deux types d'activités multiples : i) les activités exercées une à la suite de l'autre (activités espacées d'un jour au moins) ; ii) les activités dont l'exercice se fasse en même temps que l'activité principale (activités exercées dans la même journée). Ces dernières seront considérées comme des activités exercées de manière simultanée.

nombre d'heures par jour consacré à chacune d'elles ainsi que le nombre de jours de travail par semaine. Il en est de même si les activités sont exercées dans des périodes de jours différentes. Il y a aussi des informations qui permettent de savoir si les activités sont exercées une à la suite de l'autre ou simultanément (voir questionnaire en annexe IV). Ainsi, lorsqu'une activité se fait en même temps qu'une autre, il ne sera considéré que le temps le plus long d'une des deux activités. Sur la base de ces informations, le nombre total d'heures de travail par semaine peut être estimé pour chaque femme active.

La formule d'estimation est la suivante :

$$H_t = \sum_1^n k_i h_i$$

n = nombre d'occupations;

k_i = nombre de jours de travail dans la semaine de l'occupation i

h_i = nombre d'heures de travail par jour de l'occupation i

Outres ces deux variables, il convient aussi de noter la variable **durée de l'activité principale** (exprimée en années) qui permet de savoir si l'occupation principale est une activité économique occasionnelle ou régulière (stable). Cette information peut également être couplée avec le **nombre de mois dans l'année** (période de référence) pendant lequel l'activité principale est exercée. En effet, il est vrai que dans le secteur informel, il y a des activités des femmes comme la vente des produits alimentaires sur le marché qui sont souvent exercées de façon ponctuelle ou occasionnelle. L'utilisation de cette variable permet donc de contrôler cette situation.

Le lieu du travail : À côté des variables importantes qui viennent d'être mentionnées, le lieu de travail constitue une des variables majeures de cette étude. La revue de la littérature dans le chapitre précédent témoigne que le lieu du travail constitue un facteur important dans la gestion de la main-d'œuvre familiale. La propension à participer des mères de famille à l'activité économique est, semble-t-il, plus importante si le travail s'effectue à la maison ou près du domicile (Anker, 1994 ; Goldschmidt-Clermont, 1994).

Les données disponibles permettent en effet de savoir si le travail est exercé à domicile ou ailleurs (dans la ville ou à l'extérieur de la localité où réside la femme). Une autre

variable permet de savoir le temps nécessaire pour se rendre de la maison au lieu du travail et en revenir. Cette variable concerne chaque occupation et la question posée dans le questionnaire, est la suivante : «combien de temps mettez-vous pour aller de chez-vous au lieu du travail et en revenir ?».

Cette variable qui sera utilisée dans l'analyse multivariée appelle cependant quelques observations. Si le temps mis est nul, on peut supposer que l'activité est exercée à domicile. Mais quand il s'agit d'une activité dont une partie du travail s'exerce à la maison et l'autre partie à l'extérieur du domicile, il serait beaucoup plus difficile de le savoir. C'est le cas par exemple, des activités de transformation des produits agricoles, d'artisanat et de restauration qui peuvent s'effectuer à la maison mais la vente des produits transformés se passe souvent sur la place du marché.

Deux types de travailleurs ont été aussi exclus par cette variable. Il y a d'abord les travailleurs qui ne reviennent pas à la maison au moins une fois par jour. Même si le nombre de ces travailleurs est souvent négligeable en milieu urbain, ces derniers sont cependant nombreux en milieu rural notamment pour les activités agricoles, de chasse, de pêche ou de cueillette. Enfin, cette question exclut aussi les travailleurs qui n'ont pas un lieu fixe de travail, c'est-à-dire, les travailleurs itinérants.

Si le lieu du travail s'avère une variable importante pour décrire les comportements en matière d'activité des femmes ayant des enfants en charge, elle est supposée être fortement liée au type d'activité ainsi qu'au secteur d'activité. Cependant, seul, le **type d'activité** a été retenu, ceci, pour deux raisons : la première repose dans le fait que la base des données (EIBC) ne fournit aucune information sur le secteur d'activité à l'exception des activités rémunérées. Deuxièmement, le tableau 3.12 ci-après qui présente les différents types d'activités des femmes résidant en milieu urbain centrafricain, témoigne que la proportion (3,8%) de femmes qui travaillent dans le secteur formel (privé et public) est très faible. On en déduit donc que la quasi-totalité des activités des femmes se passe dans le secteur informel et agricole. Par conséquent, l'utilisation de la variable secteur d'activité pour cette étude ne semble pas pertinente. En plus, l'utilisation de cette variable peut conduire à un déséquilibre très important

entre les activités dites du secteur informel et celles du formel de telle sorte qu'on aura des tableaux avec quelques cellules vides ou de très petits chiffres en ce qui concerne le secteur formel.

Enfin, compte tenu de faibles effectifs des femmes dans certains types d'activités, il s'avère nécessaire de faire un regroupement de certaines activités afin d'éviter d'avoir des petits chiffres quand il s'agira de croiser plusieurs variables à la fois. On peut voir ce regroupement dans le tableau ci-dessus.

Tableau 3.12: Répartition des femmes actives (15-49 ans) selon le type d'activité exercé en milieu urbain.

Type d'activités des femmes	Effectif	Pourcentage
Activités agricoles des produits d'exportation	17	0,8%
Activités agricoles des produits vivriers	755	37,4%
Transformations et ventes des produits vivriers	755	37,4%
Vendeuses des produits non alimentaires	136	6,7%
Autres activités autonomes	228	11,3%
Salariées dans le secteur public	59	2,9%
Salariées dans le secteur privé formel	19	0,9%
Salariées dans le secteur privé informel	50	2,5%
Total	2019	100%
Regroupement des types d'activités		
Activités agricoles	772	38,2%
Transformations et ventes des produits vivriers	755	37,4%
Autres activités autonomes	364	18,0%
Salariées	128	6,3%
Total	2019	100%

Après avoir présenté les variables relatives à l'activité économique des femmes, il s'agit maintenant de présenter celles relatives aux caractéristiques individuelles des femmes.

3.3.2. Caractéristiques individuelles

Pour les caractéristiques individuelles des femmes, les données disponibles permettent de retenir trois variables sur le capital humain : l'âge, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale.

Âge : L'âge constitue pour cette étude une variable explicative importante car elle est supposée avoir une influence non seulement sur les femmes mais aussi sur leur degré de participation à l'activité économique. En effet, les chances d'accéder à certains types d'emplois sur le marché du travail peuvent aussi dépendre de l'âge. En ce sens que l'âge peut être considéré comme une variable qui représente la capacité physique de l'individu à exercer certains types d'activité économique (Standing, 1978). En ce qui concerne cette étude, on utilisera, d'une part, l'âge comme variable continue et d'autre part, comme variable nominale avec quatre groupes de générations de femmes : les 15-21 ans, 22-29 ans, 30-39 ans et les 40-49 ans. Ce regroupement évitera d'avoir de petits chiffres dans les tableaux. Toutefois, si les données le permettent, l'utilisation d'autres groupes d'âges standardisés n'est pas exclue.

Niveau d'instruction : Plusieurs études en Afrique ont montré que le niveau d'instruction et de formation ont des effets positifs sur le taux de participation des femmes à l'activité économique (Banque Mondiale, 1989 ; Adépoju, 1994 ; Kouadio et al. 1994). Cependant, il est à noter que le type de variable utilisée varie d'une étude à une autre. Trois types de variable sur l'instruction sont souvent utilisés : le diplôme, la dernière classe atteinte ou le cycle scolaire et le nombre d'années d'éducation.

La base des données fournit certes ces trois variables, mais seulement les deux dernières variables ont été retenues en raison du fait que les données disponibles fournissent des informations incomplètes sur le diplôme. En effet, la question sur le diplôme est posée uniquement aux personnes âgées de 30 ans ou plus ayant cessé d'aller à l'école (voir questionnaire en annexe), or le sous échantillon porte sur les femmes âgées de 15 à 49 ans. Ce qui signifie que toutes les femmes ne sont pas concernées par cette variable tronquée, raison pour laquelle les deux variables suivantes ont été privilégiées : le niveau d'instruction et le nombre d'années d'éducation qui portent sur l'ensemble de femmes.

La variable « niveau d'instruction » est de type nominal comportant trois modalités : sans niveau d'instruction, primaire et secondaire ou plus. Si les niveaux secondaires et supérieurs sont réunis en une seule catégorie, c'est pour éviter d'avoir des petits chiffres

en raison du fait qu'il y a moins de femmes qui ont le niveau d'études supérieures, elles ne représentent que 0,7% de l'effectif des femmes.

Il convient aussi de noter qu'en Centrafrique, le cycle primaire des études comporte 6 années d'éducation, sanctionné par un certificat d'études primaires élémentaires (CEPE). Quant au cycle secondaire des études, il comprend deux cycles : le premier cycle compte quatre années d'études, sanctionné par un Brevet d'Études de Premier Cycle (BEPC) alors que le second cycle comprend trois ans d'études à la fin duquel, on peut décerner un diplôme de second cycle (Baccalauréat) qui autorise l'admission au cycle supérieur des études, celui des universités.

En ce qui concerne le nombre d'années d'éducation, elle sera utilisée notamment dans l'analyse multivariée. Soulignons enfin que l'expression «niveau d'instruction» fait référence uniquement au système formel d'enseignement.

Situation matrimoniale : cette variable constitue, sans aucun doute, une des caractéristiques essentielles des femmes en âge de procréer. Cette caractéristique est supposée être une variable importante de différenciation du comportement en matière de participation ou d'entrée des femmes au marché du travail. Elle comporte quatre modalités : mariage formel, union libre, union rompue et célibataire. Le manuel d'instruction des enquêteurs précise que le mariage est « une forme d'union qui lie un homme et une femme selon les normes fixées par la loi, la coutume ou la religion ». Par contre, l'union libre concerne « toute personne vivant en ménage avec une autre personne de sexe opposé sans qu'aucun mariage n'ait été contracté » (EIBC, 1995 : 25). Pour ce qui est de la modalité «union rompue», elle regroupe les femmes séparées, divorcées et veuves.

Sur la base de ces définitions, il y a lieu de noter dans le tableau 3.13 ci-dessous, une forte proportion (48,3%) de femmes vivant en union libre. Même si cette situation se révèle dans une certaine mesure un peu surprenante, deux raisons peuvent être à la base. Premièrement, il y a lieu de remarquer la définition même du mariage formel qui exclut tout mariage de fait, c'est-à-dire toute union qui n'a pas été contractée à la mairie

ou devant un chef coutumier ou devant un représentant religieux, est considérée comme union libre. Deuxièmement, sur le plan traditionnel, quand il y a mariage coutumier en Centrafrique, c'est lorsque le conjoint s'est acquitté complètement des dots qu'il doit à ses beaux-parents (Dédé et Zami, 1991) sinon le mariage formel qui devrait s'en suivre, ne peut être « béni » par ces derniers. Comme il l'a été mentionné dans le premier chapitre, la condition que pose le conjoint pour le versement de la dot, est souvent la preuve d'une descendance multiple avec sa femme (Sobela, 1991). Or cela peut prendre plusieurs années avant de célébrer le « mariage formel ». Ainsi, un couple même avec des grands enfants peut vivre en union libre sans qu'un « mariage formel » ne soit contracté. Ainsi pour plusieurs femmes, la situation d'union libre constitue une étape intermédiaire vers un mariage formel.

Tableau 3.13 Répartition des femmes (15-49 ans) selon leurs caractéristiques individuelles

Caractéristiques individuelles	N	%
Groupe d'âges		
15-21 ans	1011	32,6%
22-29 ans	903	29,1%
30-39 ans	777	25,1%
40-49 ans	409	13,2%
Total	3100	100,0%
Niveau d'instruction		
Sans niveau	986	31,8%
Primaire	1241	40,0%
Secondaire ou plus	873	28,2%
Total	3100	100,0%
Situation matrimoniale		
Célibataire	731	23,6%
Mariée	511	16,5%
Union libre	1496	48,3%
Union rompue	362	11,7%
Total	3100	100,0%

Après les variables relatives aux caractéristiques des femmes, voyons maintenant celles relatives à l'organisation des ménages auxquels elles appartiennent.

3.3.3. Variables relatives à l'organisation des ménages

Le rapport familial dans le travail définit une des formes de rapports au travail. Cette forme de rapport se manifeste non seulement par des liens d'emploi en termes de revenu

et de statut dans le ménage (Barrère-Maurisson, 1992) mais aussi par une gestion des activités domestiques et économiques entre les différents membres du ménage. Il n'y a pas en effet de coupure réelle entre les activités économiques et celles qui relèvent du domestique, les deux entrent dans les mêmes stratégies familiales de survie. En ce sens que la famille se présente comme une unité de production dans laquelle les relations qui se nouent sont tout à la fois rapports familiaux et rapports de production (Oppong, 1994).

La littérature examinée dans le chapitre précédent renseigne aussi que dans les pays en voie de développement et en particulier en Afrique, les activités économiques et domestiques (tâches ménagères et maternantes) des femmes sont souvent moins conflictuelles. Les modes d'organisation familiale comme la présence d'une seconde femme dans le ménage peut constituer un des facteurs déterminants de cette gestion des deux rôles. Cette considération théorique, faut-il le rappeler, est au centre de la préoccupation de cette étude. C'est pourquoi, un accent particulier sera accordé aux rapports entre le travail de la femme et les modes d'organisation de son ménage.

Les variables retenues à cet effet sont : la taille du ménage, le type de ménage, le statut de la femme, la présence dans le ménage d'une seconde personne (filles confiées, autres filles, femmes proches parentées et les autres femmes apparentées) et les tâches domestiques.

La taille de ménage : Rappelons que cette variable a été largement discutée un peu plus haut lorsqu'on avait abordé la définition du concept « ménage ». Mais en guise d'indication, on peut déjà remarquer au tableau 3.14, que les femmes qui vivent seules sont en nombre négligeable et presque 30% de l'effectif de femmes appartiennent aux ménages de plus dix personnes.

Statut de la femme : Pour le statut de la femme dans le ménage, l'information disponible dans la base des données ne permet pas de construire un indicateur satisfaisant du statut de la femme car il n'existe aucune mesure de son autonomie, ni de sa participation dans la prise de décision, ni du degré de contrôle exercé sur elle dans

son ménage. À défaut de cela, la variable lien de parenté avec le chef de ménage a été retenue. Aussi, il a été considéré que le fait d'être chef de ménage prime sur les autres liens de parenté. Par exemple si une femme est à la fois épouse et chef de ménage, elle est dans ce cas, considérée comme chef de ménage.

Ainsi donc, le statut de la femme dans le ménage est construit sur la base du lien de parenté de la femme avec le chef de ménage. Bien qu'il y ait plusieurs liens de parenté avec le chef de ménage, quatre types de liens de parenté ont été retenus en raison de la taille de l'échantillon : chef de ménage, épouse, fille du chef de ménage et autres parentés (apparentés ou personnes ayant aucun lien de parenté avec le chef de ménage).

Type de ménage : Il y a certains modes d'organisation familiale qui font partie intégrante des caractéristiques des sociétés africaines comme la polygamie. Il a été retenu à cet effet une variable dénommée «type de ménage » avec quatre catégories : les ménages dirigés par un monogame, les ménages dont le chef est polygame, les ménages dont le chef est un homme sans union et les ménages dont le chef est une femme sans union. À noter que cette dernière catégorie est constituée des ménages monoparentaux.

Cependant, il est vrai que cette variable comporte des limites et qui méritent d'être soulignées. D'abord, il y a lieu de remarquer que cette variable ne tient compte que du type d'union du chef de ménage, or dans un ménage, il est possible de trouver plus d'un couple dont la forme d'union soit différente de celle du chef de ménage. Par conséquent, la variable qui paraît beaucoup plus refléter cette situation est celle qui concerne le type d'union du conjoint de chaque femme. Or les données (EIBC) ne fournissent pas cette information. Autrement dit, il est pratiquement impossible d'identifier convenablement le conjoint de chaque femme dans le ménage. Les liens de parenté ne sont qu'avec le chef de ménage. Ainsi, à défaut d'avoir une variable sur le type d'union du conjoint de la répondante, il a été retenu une relative au type d'union du chef de ménage.

Cette remarque est aussi valable pour la variable suivante : «la présence dans le ménage d'une seconde femme».

La présence d'une seconde personne de sexe féminin dans le ménage : le cadre théorique soutient que si le ménage abrite une seconde femme, l'ampleur des tâches domestiques qui incombent à chacune des femmes dans le ménage, serait moindre, ce qui leur permettrait de s'impliquer un peu plus dans d'autres activités comme les activités économiques. Pour essayer de vérifier ces relations, il s'agit de distinguer d'abord deux groupes de membres du ménage de sexe féminin présents dans le ménage (autres que la répondante) selon leurs âges, il s'agit de filles âgées de 6 à 17 ans et de femmes âgées de 18 ans ou plus.

Parmi les filles, il y a une variable qui se rapporte à la présence de **filles «confiées»** dans le ménage (autre que la répondante), à savoir les filles dont les deux parents biologiques ne résident pas dans le ménage. Deux questions dans le questionnaire ont permis de construire cette variable. Il s'agit de la section S1A2 et des questions 16 et 20, à savoir : «votre père vit-elle dans le ménage ? » et «votre mère vit-elle dans le ménage ?». Une autre variable concerne les **autres filles** de même âge présentes dans le ménage. Pour ce qui est de la présence d'une **seconde femme dans le ménage**, il y a aussi deux variables définies sur la base du lien de parenté avec le chef de ménage. La première concerne les femmes dont le lien de parenté avec le chef de ménage est épouse ou fille. Cette variable est dite proches parentés. L'autre variable regroupe toutes les autres femmes appartenant au ménage, âgées de 18 ans ou plus.

Ces variables seraient beaucoup plus intéressantes si elles sont construites sur la base du lien de parenté avec la répondante, or cela n'est pas le cas. Comme on peut le constater, les liens de parenté ne sont qu'avec le chef de ménage. Les données disponibles ne permettent pas de tenir compte des liens de parenté qui lient les uns avec les autres dans le ménage.

Les tâches domestiques : Anker (1980) souligne que les données rétrospectives sur le travail des femmes jumelées avec leurs histoires de naissances peuvent permettre de mieux cerner le degré de conflit entre le rôle de travailleuse et celui de mère. Il faut cependant noter que les données disponibles ne permettent pas de procéder ainsi. Néanmoins, en combinant certaines variables selon que la femme a des enfants plus

jeunes ou non, on espère vérifier les associations entre les responsabilités familiales (tâches domestiques et maternantes) et les activités économiques à travers certaines variables citées un peu plus haut comme le nombre d'heures de travail, le type de travail et le lieu de travail.

Tableau 3.14 Distributions des femmes (15-49 ans) selon les caractéristiques de leurs ménages en milieu urbain

Femmes selon les caractéristiques de son ménage	N	%
Taille de ménage		
1 personne	60	1,9%
2 à 5 personnes	1083	34,9%
6 à 9 personnes	1032	33,3%
10 et + personnes et +	925	29,8%
Total	3100	100,0%
Type de ménage dont le chef est :		
Monogame	1856	59,9%
Polygame	343	11,1%
Homme sans union	139	4,5%
Femme sans union	762	24,5%
Total	3100	100,0%
Lien de parenté		
Chef de ménage	383	12,4%
Épouse	1397	45,1%
Fille	737	23,8%
Autres liens	583	18,8%
Total	3100	100,0%
Présence de filles confiées		
Non	2412	77,8%
Oui	688	22,2%
Total	3100	100,0%
Présence d'autres filles		
Non	1443	46,5%
Oui	1657	53,5%
Total	3100	100,0%
Présence de femmes proches parentées		
Non	1756	56,6%
Oui	1344	43,4%
Total	3100	100,0%
Présence d'autres femmes apparentées		
Oui	2284	73,7%
Non	816	26,3%
Total	3100	100,0%

En ce qui concerne les tâches domestiques, les données permettent d'estimer le temps consacré aux tâches ménagères par les femmes. À noter que les travaux ménagers concernent toutes les personnes actives (âgées de 6 ans ou plus). La période de référence

est fixée aux sept derniers jours précédant l'interview. Ces travaux domestiques se réfèrent aux activités de nettoyage et d'entretien de la maison, de linge et de vaisselle, de recherche d'eau et de bois de chauffe et de la préparation des repas. Elles se réfèrent également aux tâches de soins et de surveillance des enfants et d'entretien des personnes inactives comme les vieillards, les malades et les invalides.

Les données permettent de retenir cinq types de travaux ménagers : la cuisine, l'épicerie, l'approvisionnement en bois de cuisson, l'approvisionnement en eau et les autres travaux ménagers tels que les tâches maternantes, le lessive et le nettoyage. Ce qui signifie qu'il est pratiquement impossible de dissocier les tâches domestiques d'entretien et de surveillance des enfants des autres tâches ménagères. Pour chaque tâche domestique, on pose deux questions. Par exemple pour la cuisine, on pose la question suivante : « Au cours de sept derniers jours, combien d'heures avez-vous consacré à faire la cuisine ? ». Comme on pouvait le constater, cette variable sera exprimée en nombre d'heures par semaine.

3.3.4 Les caractéristiques socio-économiques du ménage

Les séries de statistiques publiées à partir des enquêtes EDS dans les pays africains, ont montré que la plupart des ménages sont dirigés par des hommes. Ces hommes représentent souvent les principaux soutiens économiques des ménages. Mais, si le ménage se retrouve confronté à des difficultés de survie, les femmes voire aussi les enfants ont tendance à contribuer aux revenus du ménage grâce surtout à leurs participations aux activités économiques dans le secteur informel (Locoh, 1995, Ouedraogo, 1992, Eloundou-Enyegue, 1992).

On souligne également que dans les stratégies de survie du ménage, la plupart des membres du ménage ont souvent tendance à coopérer entre eux, parfois se substituer l'un pour l'autre. Ces comportements peuvent se traduire entre autres, par une gestion commune des activités économiques et domestiques des membres du ménage, laquelle se trouve au centre de la problématique de cette étude. Il s'agit concrètement de chercher

à savoir dans quelle mesure les caractéristiques socio-économiques du ménage entretiennent des rapports avec le travail des femmes.

Compte tenu des données disponibles, quatre variables relatives aux caractéristiques socio-économiques du ménage ont été retenues : le travail des enfants, le type d'activité du chef de ménage, le nombre d'actifs par type d'activité dans le ménage et le revenu du ménage.

Le travail des enfants : Les études qui se sont intéressées aux stratégies familiales ont souligné les rôles économiques des enfants dans la production domestique (Marcoux 1993, 1994 ; Schoemaker, 1987 ; Cain 1989 ; Gregory et al. 1988). Dans les ménages à faible revenu, les enfants sont souvent utilisés comme des aides-familiaux dans les activités économiques de subsistance de telle sorte qu'ils peuvent se substituer aux activités de leur mère.

En ce qui concerne cette étude, est considéré comme enfant actif, tout enfant résidant dans le ménage âgé de 6 à 14 ans et qui exerce une activité économique. Il convient aussi de rappeler que les personnes qui ont subi les entretiens sur l'activité sont âgées de 6 ans ou plus.

Activité économique du chef de ménage : Plusieurs études dans les pays en voie de développement ont montré l'influence du type d'activité économique du chef ménage ou du conjoint sur la décision de la femme de participer ou non aux activités économiques. Comme il est difficile d'identifier convenablement l'activité du conjoint de chacune des femmes dans le ménage, il a été retenu deux variables : le type d'activité principale du chef de ménage et la présence d'hommes dans le ménage par type d'activité principale.

En ce qui concerne le type d'activité principale du chef de ménage, il convient de noter que cette variable peut ne pas refléter tous les aspects qu'on attendait mesurer à travers elle. En effet, pour ne pas revenir sur le concept même du « chef de ménage » dans l'EIBC qui est d'ailleurs largement discuté plus haut, il y a lieu cependant de souligner

que le statut que l'on attribue à un membre du ménage comme étant le chef de ménage peut ne pas avoir des effets attendus sur certaines décisions des membres du ménage comme celle de participer à une activité économique. Par exemple, dans la tradition africaine et centrafricaine en particulier, le respect des aînés occupent une place importante dans les rapports entre les membres du ménage de telle sorte qu'un grand-père ou un grand frère peut être symboliquement déclaré chef de ménage sans pour autant en être effectivement responsable du ménage. En d'autres termes, il peut y avoir des membres du ménage comme certaines femmes très actives qui sont des principaux soutiens économiques du ménage sans pour autant être reconnues chef du ménage. Raison pour laquelle, une autre variable a été retenue, à savoir : la présence dans le ménage d'hommes par type d'activité.

Présence dans le ménage d'hommes par type d'activité : Les données de l'EIBC permettent de savoir le travail du chef de ménage mais aussi des autres membres masculins du ménage sans distinction de leur lien de parenté avec la femme. Les liens de parenté dans le questionnaire, faut-il encore la rappeler, ne sont qu'avec le chef de ménage. C'est la raison pour laquelle, il a été retenu la présence d'hommes âgés de 15 ans et plus par type d'activité (voir le tableau 3.15).

Revenu du ménage : Pour essayer d'appréhender le niveau de vie du ménage, plusieurs types de variables sont souvent utilisés tels que l'indice composite sur le niveau de vie du ménage ou la qualité de logement du ménage (Younoussi, 1997 ; Kuate-Defo, 1997). Mais, les définitions et les méthodologies souvent utilisées pour construire de telles variables n'échappent cependant pas aux critiques. Prenons par exemple la qualité de logement en milieu urbain. Dans ce milieu, on trouve souvent plusieurs types d'occupations d'un logement : certains ménages vivent dans des logements de location, d'autres dans des logements administratifs (comme les ménages des fonctionnaires), etc. Alors, pour un même type de logement, on peut avoir non seulement des ménages locataires mais aussi des ménages propriétaires ainsi de suite. Il est donc difficile, dans ces conditions, de comparer sur la base de la qualité des matériaux de logement, le niveau de vie des ménages.

Toutefois, on admet que la qualité de logement peut avoir un effet important sur certains événements démographiques comme la mortalité des enfants. Mais en ce qui concerne la décision de participer à une activité économique, le revenu du ménage comme le niveau de vie du ménage, demeure l'une des variables déterminantes. Comme l'a souligné Kwaté-Défo, le revenu du ménage capte mieux la capacité financière du ménage à subvenir aux besoins de survie du ménage. De nombreuses autres études évoquées dans le chapitre précédent ont également souligné l'existence d'une relation inverse entre le revenu du ménage et la participation des femmes à l'activité économique (Farooq, 1985 ; Boserup, 1984 ; Standing, 1978 ; Becker, 1960, 1981 ; Nations-Unies, 1986a, 1986b).

En ce qui concerne cette étude, le revenu du ménage comporte certes des limites mais elle prend en compte aussi les subventions de logement. D'abord, il comprend le revenu mensuel de chaque membre du ménage. Ces revenus concernent uniquement les occupations rémunérées exercées par chaque membre du ménage à l'exception de ceux de la répondante. En plus, on a tenu compte des revenus de toutes les occupations. Ainsi, sont considérés comme revenu issu de l'occupation, les rémunérations en espèces ou en nature, les avantages dus à cette occupation, c'est-à-dire, les paiements sous autre forme et les subventions de logement et de transport.

Malgré cela, quelques problèmes se posent en ce qui concerne l'utilisation de cette variable. Premièrement, il y a lieu de noter que le revenu du ménage dépasse largement le cadre du revenu monétaire. Non seulement il recouvre les résultats d'exploitation des unités familiales indépendantes et l'autoconsommation familiale, mais aussi il peut inclure d'autres sources de revenu comme les rentes, les pensions, les transferts et l'ensemble des prestations dont bénéficie un individu ou la famille du fait de son appartenance à la collectivité.

Deuxièmement, les données de l'EIBC n'ont pas fourni d'informations sur les revenus des activités familiales. Par conséquent, cette variable ne tient compte que d'une partie du revenu généré par les membres du ménage.

Outre ces limites, il convient aussi de noter que les questions sur le revenu monétaire du ménage sont très sensibles auprès des personnes interrogées. En effet, l'expérience des enquêtes sur les ménages a montré que les personnes interrogées sont souvent réticentes à révéler aux enquêteurs tout leur revenu.

Tableau 3.15 Distributions des femmes (15-49 ans) selon les caractéristiques socio-économiques des ménages auxquels elles appartiennent en milieu urbain

Femmes selon les caractéristiques de son ménage	N	%
Ménage avec enfants actifs		
Oui	611	19,7%
Non	2489	80,3%
Total	3100	100,0%
Type d'activité de chef de ménage		
Agriculture	862	27,8%
Indépendant	935	30,2%
Salarié	1079	34,8%
Non occupé	224	7,2%
Total	3100	100,0%
Présence d'actifs agricoles dans le ménage		
Oui	2396	77,3%
Non	704	22,7%
Total	3100	100,0%
Présence d'actifs indépendants dans le ménage		
Oui	2123	68,5%
Non	977	31,5%
Total	3100	100,0%
Présence d'actifs salariés dans le ménage		
Oui	1927	62,2%
Non	1173	37,8%
Total	3100	100,0%
Présence d'actifs non occupés dans le ménage		
Oui	1942	62,6%
Non	1158	37,4%
total	3100	100,0%
Revenu du ménage		
Moins de 15 000 Fcfa	765	24,7%
15 000 – 29 999	648	20,9%
30 000 – 59 999	917	29,6%
60 000 et plus	770	24,8%
Total	3100	100,0%

Enfin, bien que le revenu du ménage soit exempté de celui de la femme, il n'est pas exclu que les comportements de celle-ci soient affectés par le niveau de revenu des autres membres du ménage ou par leur décision de participer à la main-d'œuvre.

En somme, la variable revenu du ménage telle que présentée comporte certes des limites importantes qu'il faille tenir compte dans les interprétations des résultats.

Pour compléter la présentation des variables, il convient de rappeler que le cadre d'analyse repose sur un certain nombre de groupes de femmes pour lesquels on soutient qu'il y a des différences de comportements en matière d'activité. Avant d'aborder la partie analyse des résultats dans le chapitre suivant, il est aussi important de préciser les différents groupes de femmes et de définir ce qu'on entend par milieu urbain.

3.3 .5. Groupes de femmes

Rappelons que le cadre d'analyse présente deux hypothèses portant sur les femmes ayant des enfants à bas âges. La littérature théorique dont on a fait état au chapitre précédent a permis de constater que certaines responsabilités familiales des femmes peuvent absorber une partie importante du temps de certains groupes de mères en raison du fait que les tâches domestiques et les soins aux enfants qui leur incombent, sont un peu plus importants. Ce qui pourrait conduire à des différences de comportements en matière d'activité selon que la femme a des enfants à bas âges ou non. Cela revient donc à définir d'abord ce qu'on entend par «bas âges», c'est-à-dire, à préciser le groupe d'âges auquel appartiennent les enfants qui nécessitent des soins et de surveillance accrue de la part de leur mère.

En effet, de nombreuses études réalisées dans les pays en voie de développement ont essayé de tenir compte de cet aspect en distinguant le groupe d'âges auquel appartient l'enfant qui nécessite une attention particulière de la part de son entourage immédiat. Citons par exemples les études réalisées par Lachaud (1997), Kouadio et al. (1994) et Neill (1996) qui ont distingué à cet effet deux groupes d'enfants selon leur âge dans leurs modèles d'analyse, à savoir : les moins de 7 ans et les autres enfants plus âgés. Par contre, certaines études ont considéré d'autres formes de regroupement comme celle réalisée par Standing (1978) sur l'offre de travail des femmes jamaïcaines. Trois groupes d'âges ont été considérés : les moins de 2 ans, les 2-4 ans et les 5 ans et plus.

En ce qui concerne cette étude, trois groupes d'âges ont été retenus : les moins de 2 ans, les 2-5 ans et les 6 ans et plus. Ce qui a conduit à distinguer trois groupes de femmes selon l'âge de leurs enfants et un groupe de femmes sans enfants :

Groupe 1 : mères ayant des enfants de moins de 2 ans.

Groupe 2 : mères ayant des enfants de 2 à 5 ans.

Groupe 3 : mères qui n'ont que des enfants de 6 ans et plus.

Groupe 4 : femmes n'ayant aucun enfant.

Le choix de ces groupes de femmes soulève quelques problèmes qui méritent d'être soulignés. Il y a d'abord, le problème d'homogénéité dans chaque groupe de femmes par rapport à leur âge et leur état matrimonial. C'est pourquoi dans la partie analyse de la covariance multivariée, la variable âge sera considérée comme une covariable afin de contrôler son effet sur les groupes de femmes. Toutefois, cela n'est pas suffisant car ce problème d'homogénéité risque fort bien de masquer certaines différences entre les femmes. Il convient donc d'en tenir compte dans les interprétations des résultats.

Outre ce problème, il y a aussi la taille de l'échantillon qui peut conduire à des petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées, car certains tests comme celui de Khi-deux, sont très sensibles sur ce genre de problème. Si de tels cas se présentent, il sera question de regrouper les deux premiers groupes en un seul, c'est-à-dire, en un groupe de femmes ayant des enfants de moins 6 ans. Toutefois, l'hypothèse de base de cette étude soutient qu'un enfant de moins 6 ans dépend plus des soins et de surveillance de son entourage immédiat car la plupart des enfants âgés de 0 à 5 ans seraient à la maison sous la garde de leurs parents ou proches en raison du fait qu'en Centrafrique, les enfants ne sont autorisés à fréquenter l'école qu'à partir de l'âge de 6 ans. En plus, le système de garderie est quasi-inexistant.

Enfin, sur le plan pratique, la constitution de ces différents groupes de femmes, a nécessité d'abord l'identification des enfants de chaque femme. Cet exercice a été possible grâce à deux questions posées dans le questionnaire à tous les membres du ménage, à savoir : «votre mère vit-elle dans le ménage ? » Si oui, on inscrit le numéro

d'identification de la mère. Sur la base de ces informations, les enfants et leurs mères ont pu être identifiées. Ce qui a permis de constituer les groupes de femmes par rapport à l'âge de leurs enfants. Il faut noter que tous les enfants âgés de moins de 6 ans considérés, résident avec leur mère dans le ménage. Mais, les mères d'enfants âgés de plus de 6 ans peuvent ne pas résider avec leurs enfants dans les ménages. Par rapport à chaque groupe de femmes, on aura aussi à contrôler les femmes qui ont des enfants âgés de plus de 6 ans vivant avec elles dans les ménages.

Le tableau 3.16 ci-dessous permet de voir la distribution des femmes selon le groupe auquel elles appartiennent. Il convient de remarquer que le groupe de femmes ayant des enfants âgés de 2 à 5 ans, est celui qui présente le plus faible effectif, soit 18,4% des femmes en âge de procréer.

Tableau 3.16 Distributions des femmes (15-49 ans) selon le groupe en milieu urbain

Groupe de femmes	N	%
Trois groupes de femmes		
Enfants < 6 ans	1313	42,4%
Enfants >= 6 ans	764	24,6%
Sans enfant	1023	33,0%
Total	3100	100,0%
Quatre groupes de femmes		
Enfants < 2 ans	745	24,0%
Enfants de 2 -5 ans	568	18,4%
Enfants >= 6 ans	764	24,6%
Sans enfant	1023	33,0%
Total	3100	100,0%

Il convient aussi de rappeler que toutes ces femmes résident en milieu urbain centrafricain. Cela pour dire que cette étude porte sur le travail des femmes en milieu urbain centrafricain. Pour cette raison, il convient aussi de préciser ce qu'on entend par milieu urbain.

3.3.6. Le milieu urbain

Il n'y a pas une définition unique du milieu urbain, il en existe plusieurs et variées (Marcoux, 1989). Les principaux critères portent souvent sur des considérations

démographiques, administratives ou économiques. Si les critères sont parfois de même nature, ils présentent cependant des niveaux très variés. C'est le cas par exemple du seuil minimum de populations qui varie d'un pays à un autre. En Centrafrique, le dernier recensement de la population de 1988, considère comme une ville, toute localité ayant au moins 5000 habitants et possédant un plan cadastral (RGP, 1988). Sur la base de cette définition, 37 villes ont été retenues abritant 36,5% de la population (RGP, 1988).

L'enquête EIBC a utilisé la même définition que le recensement de la population de 1988 en distinguant le milieu urbain du milieu rural. Mais dans le milieu urbain, l'échantillon de l'enquête, faut-il le rappeler, a été stratifié selon le degré d'urbanisation de la ville. Ainsi, on peut distinguer la ville de Bangui des autres villes.

Si cette étude concerne les activités économiques des femmes urbaines, c'est parce que ce contexte est différent du milieu rural. Les opportunités en matière d'emploi, qu'offre le milieu urbain, sont, en général, différentes et dépendent des facteurs spécifiques. Cependant, vouloir se limiter seulement au milieu urbain ne signifie nullement que ce milieu est homogène. Compte tenu de la définition de la ville, il est vrai que toutes les villes ne peuvent être comparables en raison de leur niveau d'urbanisation. Pour tenter de tenir compte de cet aspect, il convient de les classer suivant des critères économiques et administratifs qui les caractérisent.

Il y a lieu également de noter que le territoire centrafricain est découpé en 16 régions administratives (préfectures). Dans chaque région, on trouve un chef lieu de préfecture qui représente la capitale de la région et d'autres petites villes qui se rattachent à la région. Bangui est la plus grande ville de la RCA, elle dispose d'un statut socio-économique et politique particulier. Si on se base sur ce classement qui semble tenir compte du niveau d'urbanisation des villes, il en découle que Bangui représente la ville la plus importante en termes démographiques et importance des activités non agricoles, viennent ensuite les chefs lieux des préfectures (villes moyennes), puis les autres villes (petites villes). On retiendra donc pour l'analyse des résultats ces trois niveaux d'urbanisation.

Conclusion

L'objectif de ce chapitre consiste à présenter les variables retenues dans cette étude et les données qui seront utilisées. Ces données qui émanent d'une enquête par sondage sur le ménage, est réalisée en 1995-96 en République centrafricaine dans le cadre du programme Dimensions Sociales de l'Ajustement structurel (DSA). Cette enquête est intitulée Enquête Intégrale avec volet Budget et Consommation (EIBC). Elle porte sur un échantillon de 4500 ménages de 23270 individus. Le sous-échantillon sur lequel porte cette étude est de 3100 femmes âgées de 15 à 49 ans, résidant en milieu urbain. Le choix de cette enquête se justifie dans le fait que c'est la seule source de données récentes en Centrafrique qui fournit des informations relativement détaillées sur les activités économiques des femmes centrafricaines.

En dépit des aspects plus ou moins critiquables sur la qualité des données de cette enquête, il est ressorti que l'information recueillie sur certaines variables dans cette enquête est d'une qualité satisfaisante.

Après la présentation et l'examen de la qualité des données, c'était la présentation des différentes variables qui serviront à l'analyse des activités économiques des femmes. Au cours de cette présentation, certaines des variables opérationnelles ont été retenues à défaut des données disponibles.

Enfin, l'analyse des résultats qui fera l'objet des trois chapitres s'inscrit dans une démarche essentiellement exploratoire. Le premier chapitre essayera de mettre en évidence le profil des activités économiques des femmes à la lumière de leurs caractéristiques individuelles, le second analyse l'activité économique des femmes par rapport aux caractéristiques des ménages auxquels elles appartiennent et le dernier essaie de faire une synthèse en procédant par une analyse multivariée.

Chapitre quatrième

Caractéristiques des activités économiques des femmes

Introduction

Le cadre théorique retenu soutient l'existence des liens entre l'activité économique des femmes, leurs caractéristiques individuelles et les modes d'organisation de leurs ménages. Pour rendre compte de ces liens, une série de trois analyses sera effectuée. La première qui fait l'objet de ce chapitre, cherchera à dresser une première esquisse du profil général des activités économiques des femmes par rapport à leurs caractéristiques individuelles.

L'analyse s'appuiera sur des tableaux de fréquences à double ou à triple entrée. Les interprétations des résultats seront renforcées par des tests d'association entre deux variables : le test de Khi-deux et la mesure de symétrie (ϕ) seront appliqués aux variables catégorielles et le coefficient de corrélation de Pearson pour les variables continues.

Les différences de moyennes seront examinées en termes d'heures de travail par semaine. Pour apprécier les différences de moyennes entre plusieurs catégories d'une même variable, une analyse de la variance à un facteur sera effectuée. Si les différences de moyennes se révèlent significatives, il sera effectué dans ce cas, une étude des contrastes pour chercher à comparer deux à deux les modalités d'une variable. La méthode de Tukey permettra de dégager ces contrastes (Falissard, 1996). Cette procédure classique consiste à explorer les différences de moyennes de plus de deux modalités d'une même variable. Le niveau de signification des tests est fixé à 5%.

Ce chapitre s'articule autour de cinq sections dont la première présente les tendances générales de l'activité économique selon le sexe. La seconde essayera de cerner les caractéristiques générales des activités économiques des femmes en âge de procréer résidant en milieu urbain centrafricain. La suivante examine la participation des femmes aux activités économiques en fonction de leurs caractéristiques individuelles. La même analyse sera poursuivie dans l'avant dernière section où il sera question d'examiner la quantité de travail accompli par les femmes en termes de nombre d'heures de travail par semaine. Enfin, la dernière section abordera les activités

multiples. Il sera question entre autres de l'estimation du nombre total d'heures de travail par semaine en tenant compte de toutes les occupations.

4.1 Tendances et situation actuelle de l'activité économique

Avant d'examiner les caractéristiques des activités économiques des femmes en âge de procréer, il convient d'abord de voir les tendances générales de l'activité économique en République centrafricaine selon le sexe. Pour ce faire, on examinera l'évolution des taux bruts d'activités calculés à partir des données des recensements de 1975 et 1988 ainsi que des enquêtes sur les ménages de 1992 et 1995.

4.1.1 Tendances de l'activité économique des femmes

Le niveau général de la participation à l'activité économique est souvent mesuré par le taux brut d'activité (BIT, 1993). Dans les rapports des recensements centrafricains de 1975 et 1988, ce taux est obtenu en faisant le rapport entre l'effectif de la population active¹ âgée de 6 ans et plus et l'effectif de la population totale.

La période de référence au cours de laquelle les événements sont observés varie également selon le type d'opération. Par exemple, dans les enquêtes sur les ménages, la période de référence est fixée aux 12 derniers mois alors que dans les recensements, elle porte sur les deux dernières semaines précédant l'interview. Cette courte période de référence n'est pas sans inconvénient. Elle peut cependant sous estimer les taux d'activité car elle ne peut tenir compte de toutes les activités occasionnelles, saisonnières ou intermittentes.

Néanmoins, le tableau 4.1 indique que l'évolution de l'activité économique affiche une tendance à la hausse entre 1975 et 1988. De manière générale, cette évolution se passe

¹ D'après le rapport du recensement de 1988, la population active comprend toutes les personnes âgées de 6 ans et plus occupées ainsi que toutes celles qui sont sans travail et à la recherche d'un emploi rémunéré ou rémunérateur au cours de la période de référence. (p.90).

dans la même proportion aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Des données plus récentes vont dans le même sens. En 1992, le taux d'activité est estimé à 61% (EP, 1992). En ville, le taux le plus bas est observé à Bangui (37%) suivi des autres villes (54%). En 1995, il s'établit à 58,3% (EIBC, 1995). En milieu urbain, il est de 48,5%, le taux le plus bas est toujours observé à Bangui (40,1%) mais légèrement plus élevé que celui de 1993. Il en est de même dans les autres villes (58,0%).

Il y a lieu aussi d'observer, dans le tableau 4.1, des différences selon le sexe et le milieu de résidence. Les tendances par sexe indiquent que le niveau de participation à l'activité économique semble accuser une hausse plus importante pour les femmes que pour les hommes. Le taux d'activité des femmes qui n'était que de 33,7% en 1975 s'est accru à 44,3% en 1988. Puis en 1995, les données de l'enquête sur le ménage EIBC l'estimaient à 59,6%. Cette évolution à la hausse de la participation des femmes à la main-d'œuvre s'observe également au niveau de chaque groupe d'âges comme le montre le tableau 4.2.

Tableau : 4.1 Évolution des taux bruts d'activité selon le sexe et la zone de résidence en Centrafrique (en %).

Année	Zone de résidence	Hommes %	Femmes %	Ensemble %
1975	Urbaine	41,5	22,1	35,7
	Rurale	42,4	36,0	39,1
	Ensemble	42,1	33,7	37,7
1988	Urbaine	44,9	31,6	38,2
	Rurale	56,5	51,7	54,0
	Ensemble	52,2	44,3	48,2

Source : Rapports d'analyse des résultats de recensement de la population de la RCA de 1975 et 1988.

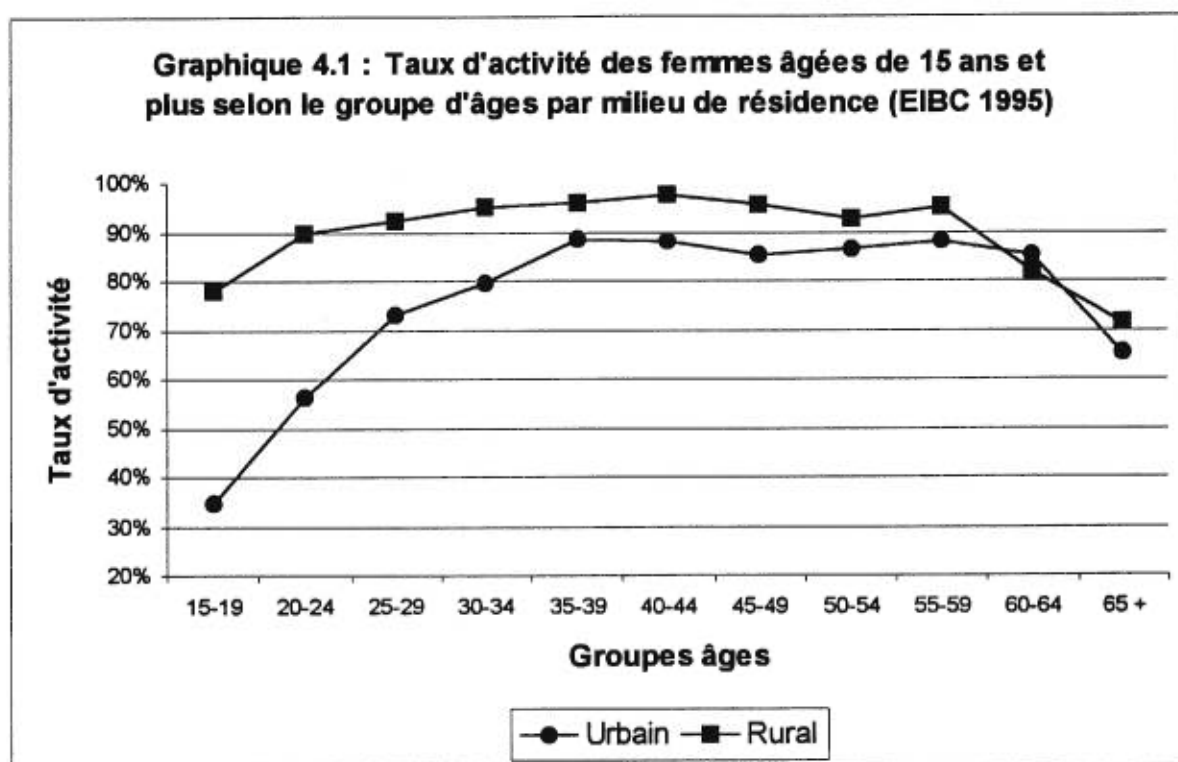
Par ailleurs, le graphique 4.1 correspondant au tableau 4.2, indique qu'à tous les âges, les taux d'activité des femmes en milieu rural sont supérieurs à ceux du milieu urbain. Cependant, il y a lieu de remarquer que ces écarts sont très importants entre les femmes appartenant aux âges jeunes. Cette situation pourrait s'expliquer en grande partie par le faible niveau de scolarisation des filles en milieu rural. On note par exemple, qu'en milieu urbain, 39,5% des filles appartenant au groupe d'âges 15-19 ans fréquentent un établissement scolaire contre seulement 10,0% en milieu rural. On

voit que cette situation s'accompagne par une entrée massive et précoce à la vie active en milieu rural comme le montre le graphique 4.1.

Tableau 4.2 : Taux d'activité économique des femmes selon le groupe d'âges par milieu de résidence

Groupe d'âges	RGP 1988*			EIBC 1995		
	Urbain	Rural	Ensemble	Urbain	Rural	Ensemble
15-19	31,8%	69,1%	53,8%	34,8%	78,1%	51,4%
20-24	41,8%	75,8%	62,3%	56,2%	90,0%	68,9%
25-29	51,0%	78,1%	68,1%	72,9%	92,1%	81,8%
30-34	59,1%	79,4%	72,1%	79,6%	95,2%	86,5%
35-39	65,1%	83,0%	76,9%	88,7%	96,0%	92,1%
40-44	69,5%	84,0%	79,3%	88,2%	97,7%	92,9%
45-49	72,1%	86,4%	82,0%	85,5%	95,6%	90,7%
50-54	73,1%	85,6%	81,8%	86,7%	92,6%	89,9%
55-59	72,0%	85,8%	81,7%	88,2%	94,9%	91,8%
60-64	67,5%	82,9%	78,2%	85,4%	82,0%	83,4%
65 +	52,3%	69,8%	64,7%	65,2%	71,5%	68,5%
Total	51,3%	60,1%	57,2%	67,1%	89,8%	77,4%
N	-	-	-	2402	2654	5056

* Source : Rapport d'analyse des résultats du recensement, RGP 1988



En somme, on retiendra que depuis 1975, le niveau de participation des femmes à l'activité économique a connu une évolution à la hausse, ceci quel que soit le milieu de résidence. Mais, ce niveau d'activité des femmes est lié à la structure par groupe d'âges en raison des différences importantes de niveau de scolarisation selon le milieu de résidence. Compte tenu de ces résultats, il convient aussi de voir les principaux secteurs et types d'activités dans lesquels ces femmes ont tendance à se concentrer selon le milieu où elles résident. Pour ce faire, il s'agira d'examiner les taux de féminisation² des secteurs et types d'activités économiques.

4.1.2 Type d'activité économique et milieu de résidence

Les résultats précédents ont montré que les femmes rurales sont en proportion un peu plus nombreuses dans la vie active que celles résidant en milieu urbain (tableau 4.1 et 4.2). Cette situation pourrait s'expliquer non seulement par le niveau de scolarisation (tableau 4.2), mais aussi, par la nature des activités qu'exercent les femmes et qui semble dépendre du milieu de résidence comme l'indique le tableau 4.3. Même si l'agriculture demeure encore l'une des activités importantes en ville, le tableau 4.3 montre que les femmes se livrent aussi à d'autres types d'activités, notamment dans le secteur du commerce et des services. Ce qui n'est pas le cas dans le milieu rural où les femmes se concentrent en grande majorité dans le secteur agricole. En fait, le tableau 4.3 montre qu'en milieu rural, le secteur agricole englobe 94,5% des femmes actives en 1995.

Comme on peut le constater, les comportements des femmes en matière d'activité semblent varier entre les deux milieux de résidence. En milieu urbain, il semble ressortir deux branches d'activité dans lesquelles les femmes actives ont tendance à se concentrer : l'agriculture des produits vivriers et le commerce. Le taux de féminisation dans ces branches révèle que les femmes sont majoritaires en raison de 62,6% et

² Le taux de féminisation d'une branche d'activité est l'effectif de femmes dans cette branche rapporté à l'effectif total des individus dans la branche au cours de l'année.

68,0% respectivement dans l'agriculture des produits vivriers et dans le commerce. Il convient aussi de souligner que ces deux branches occupent la quasi-totalité des femmes actives en milieu urbain, soit 92,1%. Évidemment, on retrouve la même situation quand on considère les catégories socioprofessionnelles (tableau 4.4). En ville, les femmes actives exercent la profession d'agricultrice ou de commerçante. Par contre, très peu d'entre elles accèdent aux postes de cadre supérieur, aux professions scientifiques, techniques et spécialisées comme l'indiquent les taux de féminisation des professions.

On assiste donc dans les différents secteurs et branches d'activités, à une certaine forme d'utilisation de la main-d'œuvre féminine qui semble refléter la logique de la division sexuelle du travail.

Tableau 4.3 : Population active féminine (15 ans et plus) en 1995 selon la branche d'activité et le taux de féminisation de la branche.

Branche d'activité	Urbain		Rural	
	Proportion (%)	Taux de féminisation (%)	Proportion (%)	Taux de féminisation (%)
Agriculture - élevage - pêche	51,5	62,6	94,5	56,1
Industries	2,2	30,1	0,1	4,1
Commerce de gros et de détail	40,6	68,0	4,9	48,4
Services sociaux et personnels	5,5	14,1	0,4	7,0
Autres branches	0,2	4,3	0,1	4,2
Total	100%	51,8	100	52,7

Tableau 4.4 : Répartition des femmes âgées de 15 ans et plus selon la profession et le milieu de résidence (en 1995).

Catégorie professionnelle	Urbain		Rural	
	%	Taux de féminisation	%	Taux de féminisation
Prof. Scientifique, technique et libérale	1,7	21,7	0,1	3,3
Cadres supérieurs	0,2	13,2	0,1	33,3
Personnels administratifs et assimilés	1,4	36,6	0,0	8,3
Personnel commercial, vendeur	39,6	69,3	4,1	50,2
Travailleur spécialisé, manœuvre	2,1	12,4	0,3	5,7
Agriculteur, éleveur, forestier, pêcheur	50,9	62,2	94,1	56,2
Ouvrier, artisan, conducteur	2,6	13,0	0,4	9,4
Inactives	1,5	38,6	0,9	29,0
Total	100%	51,5	100	52,5

Après cet aperçu sommaire de l'activité économique qui a permis d'avoir une idée générale des domaines d'activités dans lesquels les femmes actives prédominent, il convient maintenant de porter l'attention sur les femmes qui font l'objet de cette étude. Il s'agit, faut-il le rappeler, des femmes en âge de procréer (15-49 ans) résidant en milieu urbain centrafricain. Pour mieux analyser leurs différences de comportements en matière d'activité, ces femmes ont été classées en quatre groupes selon l'âge de leurs enfants (voir chapitre précédent).

4.1.3 Situation d'activité des femmes en âges de procréer

L'examen du tableau 4.5 indique que 35,0% des femmes âgées de 15 à 49 ans n'ont exercé aucune activité économique pendant les douze derniers mois précédant l'interview. Ce pourcentage est semblable à celui trouvé à partir des données de l'enquête EDS (1994) qui l'estime à 35,2%. Cependant, cette proportion ne tient pas compte des femmes qui sont occupées pour leurs études. Si on les exclut, la proportion de femmes sans occupation passe de 35,0% à 27,8%.

Tableau 4.5: Répartition des femmes âgées de 15-49 ans selon la situation d'activité en milieu urbain centrafricain.

Activités scolaires	Situation d'activité	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2- 5 ans	Femmes avec enfants de 6 ans et plus	Femmes sans enfants	Ensemble
Non	Occupé	70,3%	79,7%	81,1%	60,2%	72,2%
	Non occupée	29,7%	20,3%	18,9%	39,8%	27,8%
	Total	100,0%	100,0%	100%	100%	100%
	N	691	523	698	686	2598
Oui	Occupé	46,3%	55,6%	47,0%	15,4%	26,5%
	Non occupée	53,7%	44,4%	53,0%	84,6%	73,5%
	Total	100,0%	100,0%	100%	100%	100%
	N	54	45	66	337	502
Ensemble	Activités éco.	68,6%	77,8%	78,1%	45,5%	65,0%
	Études	3,8%	3,3%	4,6%	27,2%	11,6%
	Non occupée	27,7%	18,8%	17,3%	27,4%	23,4%
	Total	100,0%	100,0%	100%	100%	100%
	N	745	568	764	1023	3100

Cependant, on peut remarquer dans le tableau 4.5 que parmi celles qui sont aux études, 26,5% combinent activités économiques et études. Ce qui conduit à considérer ces dernières comme des actives occupées au même titre que les autres femmes qui

exercent des activités économiques. Ainsi, comme l'indique la partie inférieure du tableau 4.5, 65% de femmes exercent des activités économiques, 11,6% sont occupées pour leurs études et 23,4% sont sans occupation.

S'agissant des quatre groupes de femmes, le tableau montre qu'il y a des différences importantes en matière d'activité économique entre ces groupes. Les femmes ayant des enfants de moins de 2 ans présentent la plus forte proportion des non occupées, soit 27,7%, suivi des femmes sans enfants (27,4%). Par contre, il y a moins de femmes non occupées dans le groupe de mères d'enfants plus âgés.

En tenant compte de leurs âges, le tableau 4.6 indique que la plupart des femmes qui ne travaillent pas, appartiennent au groupe d'âges 15-21 ans. Mais dans ce groupe d'âges, on note une forte proportion de femmes qui fréquentent un établissement scolaire, soit 28,4% parmi lesquelles dominant des femmes sans enfants.

Tableau 4.6: Situation d'activité et fréquentation scolaire des femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain.

Groupe d'âges	Situation d'activité	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2- 5 ans	Femmes avec enfants de 6 ans et plus	Femmes sans enfants	Ensemble
15-21	Activité économique	49,7%	58,0%	40,0%	32,9%	38,7%
	Études/formation	8,8%	6,2%	17,5%	38,2%	28,4%
	Non occupée	41,5%	35,8%	42,5%	28,9%	32,9%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	193	81	80	657	1011
22-29	Activité économique	69,8%	72,1%	69,9%	62,7%	68,8%
	Études/formation	3,2%	6,3%	8,7%	12,4%	7,1%
	Non occupée	27,0%	21,6%	21,3%	24,9%	24,1%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	311	208	183	201	903
30-39	Activité économique	82,2%	86,6%	87,0%	69,8%	83,4%
	Études/formation	0,5%	0,5%	1,1%	2,1%	,9%
	Non occupée	17,4%	12,9%	11,9%	28,1%	15,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	219	201	261	96	777
40-49	Activité économique	81,8%	91,0%	87,5%	81,2%	86,8%
	Études/formation	-	-	0,8%	-	0,5%
	Non occupée	18,2%	9,0%	11,7%	18,8%	12,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	22	78	240	69	409

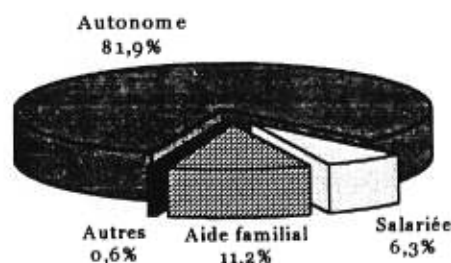
Par ailleurs, il y a lieu de remarquer que le taux d'activité économique des femmes augmente avec leurs âges, ceci quel que soit le groupe de femmes. Aussi, dans les groupes d'âges élevés (30-49 ans), les mères d'enfants de moins de 2 ans présentent relativement de faibles taux de participation à l'activité économique comparativement aux autres mères.

Voyons maintenant les différences des comportements en matière d'activité entre ces femmes à la lumière des caractéristiques des activités exercées, à savoir : le type d'activité, le lieu du travail et le lieu de résidence.

4.1.3.1 Type d'activité

Le graphique 4.2 présente la proportion des femmes actives selon leur situation dans l'activité. Il y a lieu d'observer que la grande majorité de femmes actives exercent des activités autonomes (81,9%) alors que celles qui ont le statut de salariée ne représentent que 6,3%. Cette prédominance de travail indépendant laisse indiquer logiquement qu'il y a moins de femmes non seulement dans le secteur formel, mais aussi dans les autres statuts. Il en découle évidemment que les femmes ayant le statut d'aide-familial ne constituent que 11,2% des femmes actives. Quant aux femmes apprenties, elles sont aussi en faible proportion (0,3%); il en est de même des femmes employeuses (0,3%).

Figure 4.2 : Statut dans l'activité principale des femmes en milieu urbain centrafricain



Cette situation dans l'activité des femmes semble être liée au type de travail exercé. On s'aperçoit dans le tableau 4.7 que les femmes actives en ville sont nombreuses dans les activités de production et de commercialisation des produits alimentaires. L'examen détaillé des différents types de professions permet de constater que les activités de production agricole portent essentiellement sur la production maraîchère destinée à l'approvisionnement des centres urbains. Les femmes sont également spécialisées dans la production et la vente des boissons alcoolisées traditionnelles ainsi que dans la restauration des centres urbains.

En ce qui concerne les activités rémunérées, les femmes ayant des enfants plus âgés sont relativement plus nombreuses à exercer ce type d'activité que les mères d'enfants encore très jeunes (moins de 2 ans).

Tableau 4.7: Répartition des femmes actives (15-49 ans) selon le type d'activités en milieu urbain centrafricain

Type de travail	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2- 5 ans	Femmes avec enfants >= 6 ans	Femmes sans enfants	Ensemble
Agricultrice des produits d'exportation	1,4%	0,2%	0,8%	0,9%	0,8%
Agricultrice des produits vivriers	37,9%	35,5%	38,2%	37,6%	37,4%
Transform/vente des produits vivriers	40,0%	39,8%	34,2%	36,3%	37,4%
Vendeuse des produits non alimentaires	7,6%	6,8%	6,9%	5,6%	6,7%
Autres activités autonomes	9,8%	10,2%	11,1%	14,3%	11,3%
Salariée dans le secteur public	2,3%	4,3%	4,0%	0,9%	2,9%
Salariée dans le secteur privé	1,0%	3,2%	4,8%	4,5%	3,4%
Total	100% N = 512	100% N = 442	100% N = 597	100% N = 468	100% N = 2019

Khi-2 =36,55** (significatif au seuil de 1%)

Ce faible effectif des femmes salariées témoigne d'une part, de la place extrêmement réduite qu'occupent les femmes centrafricaines dans le marché de travail salarié et d'autre part, de leur sous représentation dans les postes les plus qualifiés. Comme on le verra dans la section qui suit, cette situation semble être liée en grande partie au faible niveau de leur scolarisation.

Avant d'aborder cet aspect des caractéristiques individuelles des femmes en rapport avec leurs activités, il convient d'abord de voir dans quelle mesure varie la

participation des femmes aux activités économiques selon le lieu du travail et le lieu de résidence.

4.1.3.2 Lieu du travail et lieu de résidence

D'après le cadre d'analyse de cette étude, le lieu de travail et le lieu de résidence sont supposés être des variables importantes de l'activité économique des femmes en l'occurrence celles qui ont des enfants en charge. Ces variables peuvent permettre de mettre en lumière les différences de comportement entre les femmes qui travaillent à domicile et celles qui exercent des activités économiques hors de leur foyer en tenant compte de leur lieu de résidence et de la présence de leurs enfants. Avant de croiser ces deux variables avec la situation d'activité, il y a lieu d'abord de rappeler qu'il a été retenu trois lieux de résidence (voir chapitre précédent) : la ville de Bangui (grande ville), les chefs lieux des préfectures (villes moyennes) et les autres villes considérées comme de petites villes. Ce regroupement a pour but de donner une idée de l'effet du niveau d'urbanisation de la ville sur l'activité exercée.

Le tableau 4.8 présente la répartition des femmes selon le lieu de résidence et la situation d'activité. Il y a lieu de noter que plus la ville est grande, moins importante est la participation des femmes à l'activité économique. Les femmes qui résident à Bangui par exemple, sont moins actives que celles résidant dans les autres villes mais elles sont relativement nombreuses à fréquenter un établissement scolaire. Cette situation s'observe également dans le tableau 4.9 qui tient compte du groupe d'âges auquel appartiennent les femmes. On observe à Bangui, un faible taux d'activité économique chez les femmes appartenant au groupe d'âges jeunes.

Il convient de noter que parmi les mères qui résident à Bangui, celles dont les enfants sont âgés de moins de 2 ans, constituent le groupe qui participe le moins aux activités économiques même si l'on tient compte du groupe d'âges auquel elles appartiennent. Ce qui n'est pas le cas dans les autres villes où les écarts des proportions sont moins importants entre ce groupe et les autres femmes ayant des enfants plus âgés. Ces

différences de comportement en matière d'activité, pourraient s'expliquer, en partie, par le type d'activité qui varie selon le niveau d'urbanisation du lieu de résidence.

Par ailleurs, on peut aussi noter que les femmes résidant à Bangui et qui sont aux études sont constituées essentiellement des femmes sans enfants.

Tableau : 4.8 : Répartition des femmes (15-49 ans) selon la situation d'activités et le lieu de résidence par groupe de femmes en milieu urbain centrafricain

Situation d'activité selon le groupe de femmes	Bangui	Villes moyennes	Petites villes	Ensemble
Femmes avec enfants de < 2 ans				
Activités économiques	55,4%	81,9%	85,9%	68,6%
Études/formation	6,0%	1,0%	1,3%	3,8%
Non occupée	38,5%	17,1%	12,8%	27,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 397	N= 397	N= 149	N= 745
Femmes avec enfants de < 2 ans				
Activités économiques	73,0%	84,7%	82,5%	77,8%
Études/formation	5,1%	1,5%	0,8%	3,3%
Non occupée	21,9%	13,9%	16,7%	18,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 311	N= 137	N= 120	N= 568
Femmes avec enfants 6ans plus				
Activités économiques	69,7%	85,8%	93,2%	77,9%
Études/formation	6,3%	2,3%	2,1%	4,6%
Non occupée	24,0%	11,9%	4,8%	17,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 442	N= 176	N= 146	N= 764
Femmes sans enfants :				
Activités économiques	30,4%	58,9%	72,5%	45,1%
Études/formation	38,0%	14,8%	10,7%	27,3%
Non occupée	31,6%	26,2%	16,9%	27,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 582	N= 263	N= 178	N= 1023
Ensemble :				
Activités économiques	53,8%	75,2%	83,0%	65,0%
Études/formation	16,7%	6,1%	4,2%	11,6%
Non occupée	29,5%	18,7%	12,8%	23,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 1732	N= 775	N= 593	N= 3100

Tableau 4.9: Taux d'activité des femmes (15-49 ans) selon le groupe de femmes par groupe d'âges en milieu urbain centrafricain

Groupe d'âges	Femmes ayant	Taux d'activité (%)			
		Bangui		Autres villes	
		Taux d'activité	N	Taux d'activité	N
15-21 ans	Enfants – 2 ans	32,4%	111	73,2%	82
		46,3%	41	70,0%	40
	Enfants 2-5 ans	28,6%	49	58,1%	31
	Enfants 6 ans et plus	18,6%	393	54,2%	264
	Aucun	23,9%	594	59,7%	417
	Ensemble				
22-29 ans	Enfants – 2 ans	58,7%	155	80,8%	156
		64,9%	111	80,4%	97
	Enfants 2-5 ans	61,7%	120	85,7%	63
	Enfants 6ans et plus	51,8%	114	77,0%	87
	Aucun	59,2%	500	80,6%	403
	Ensemble				
30-39 ans	Enfants – 2 ans	70,7%	116	95,1%	103
	Enfants 2-5 ans	83,9%	118	90,4%	83
	Enfants 6ans et plus	80,6%	144	94,9%	117
	Aucun	60,8%	51	80,0%	45
	Ensemble	76,5%	429	92,0%	348
40-49ans	Enfants – 2 ans	73,3%	15	100%	7
	Enfants 2-5 ans	90,2%	41	91,9%	37
	Enfants 6ans et plus	80,6%	129	95,5%	111
	Aucun	62,5%	24	91,1%	45
	Ensemble	79,9%	209	94,0%	200

En effet, le niveau d'urbanisation du lieu de résidence permet également de mettre en évidence les types d'activité dans lesquels les femmes ont tendance à se concentrer comme le montre le tableau 4.10. Les femmes résidant dans les petites et moyennes villes sont majoritairement impliquées dans les activités liées à l'agriculture tandis que celles vivant dans la ville de Bangui ont tendance à s'adonner aux activités de transformation et/ou de vente des produits alimentaires. Aussi, c'est dans la ville de Bangui que l'on trouve le plus de femmes salariées (11,5%) contre 1,8% dans les autres villes. Cette situation est similaire dans chaque groupe de femmes.

Les tests de Khi-carré ainsi que la mesure de symétrie semblent traduire une forte corrélation entre le type d'activité et le lieu de résidence, ceci quel que soit le groupe de femmes considéré. Autrement dit, le type d'activité économique exercée par les femmes dépend davantage du degré d'urbanisation de la ville où elles résident.

Il est donc intéressant de retenir qu'à Bangui, les mères actives ayant des enfants de moins de 2 ans, sont majoritairement nombreuses dans les activités de transformation et de vente des produits alimentaires, suivies des mères d'enfants de 2 à 5 ans.

Tableau 4.10 : Répartition des femmes (15-49 ans) selon le type d'activités et le lieu de résidence selon le groupe de femmes en milieu urbain centrafricain

Types d'activité économique selon le groupe de femmes	Bangui	Villes moyennes	Petites villes	Ensemble	Tests
Femmes avec enfants de <2 ans					
Agriculture	10,9%	51,5%	72,7%	39,3%	Khi-2 = 156,40** Phi = 0,553**
Vendeuses produits alimentaires	62,9%	23,9%	21,1%	40,0%	
Autres activités autonomes	21,7%	20,9%	5,5%	17,4%	
Salariées	4,5%	3,7%	0,8%	3,3%	
Total Effectif	100,0% N= 221	100,0% N= 163	100,0% N= 128	100,0% N= 512	
Femmes avec enfants 2-5 ans					
Agriculture	16,2%	40,5%	74,7%	35,7%	Khi-2 = 116,80** Phi = 0,513**
Vendeuses produits alimentaires	52,2%	37,1%	15,2%	40,0%	
Autres activités autonomes	18,4%	20,7%	9,1%	16,9%	
Salariées	13,2%	1,7%	1,0%	7,4%	
Total Effectif	100,0% N= 228	100,0% N= 116	100,0% N= 99	100,0% N= 443	
Femmes avec enfants >= 6ans					
Agriculture	14,9%	59,5%	70,6%	39,0%	Khi-2 = 163,25** Phi = 0,537**
Vendeuses produits alimentaires	49,4%	18,3%	17,6%	34,2%	
Autres activités autonomes	20,5%	20,3%	9,6%	17,9%	
Salariées	15,3%	2,0%	2,2%	8,9%	
Total Effectif	100,0% N= 308	100,0% N= 153	100,0% N= 136	100,0% N= 597	
Femmes sans enfants :					
Agriculture	14,0%	43,9%	68,5%	39,4%	Khi-2 = 99,30** Phi = 0,490**
Vendeuses produits alimentaires	52,8%	36,9%	14,6%	36,8%	
Autres activités autonomes	21,3%	19,1%	13,8%	18,5%	
Salariées	11,8%	-	3,1%	5,4%	
Total Effectif	100,0% N= 178	100,0% N= 157	100,0% N= 130	100,0% N= 465	
Ensemble :					
Agriculture	14,1%	49,4%	71,4%	38,5%	Khi-2 = 493,70** Phi = 0,512**
Vendeuses produits alimentaires	54,0%	28,5%	17,2%	37,6%	
Autres activités autonomes	20,4%	20,2%	9,5%	17,7%	
Salariées	11,5%	1,9%	1,8%	6,3%	
Total Effectif	100,0% N= 933	100,0% N= 589	100,0% N= 493	100,0% N= 2015	

** significative au seuil de 1%.

Outre le degré d'urbanisation, le lieu de travail représente aussi une des conditions qui peuvent faire varier le niveau de participation de certains groupes de femmes qui ont vraisemblablement de lourdes responsabilités familiales comme le fait d'avoir des enfants à bas âges. Le tableau 4.11 semble aller dans le sens de cette relation. En effet, on s'aperçoit de manière générale que, plus de la moitié de femmes actives se déplacent hors de leurs foyers pour travailler. Mais ce qui est intéressant de souligner, c'est la proportion importante de femmes (22,1%) qui travaillent à domicile.

Tableau : 4.11 Répartition des femmes selon le lieu d'activités économiques et lieu de résidence selon le groupe de femmes en milieu urbain centrafricain

Lieu d'activité économique selon le groupe de femmes	Bangui	Villes moyennes	Petites villes	Ensemble	Tests de Khi-2 et de symétrie
Femmes avec enfants de <2 ans	48,6%	9,8%	10,9%	26,8%	Khi2=95,52** Phi = 0,432**
Domicile	34,1%	57,1%	62,5%	48,5%	
Dans la ville	17,3%	33,1%	26,6%	24,7%	
Hors de la ville	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
Total Effectif	N= 221	N= 163	N= 128	N= 512	
Femmes avec enfants 2-5 ans	40,5%	7,8%	6,1%	24,3%	Khi2=81,40** Phi = 0,430**
Domicile	34,4%	73,0%	69,7%	52,4%	
Dans la ville	25,1%	19,1%	24,2%	23,4%	
Hors de la ville	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
Total Effectif	N= 228	N= 116	N= 99	N= 443	
Femmes avec enfants >= 6ans	29,2%	6,0%	4,4%	17,6%	Khi2 = 71,51** Phi = 0,347**
Domicile	40,6%	70,9%	61,8%	53,1%	
Dans la ville	30,2%	23,2%	33,8%	29,2%	
Hors de la ville	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
Total Effectif	N= 308	N= 153	N= 136	N= 597	
Femmes sans enfants :					Khi2 = 81,11** Phi = 0,416**
Domicile	38,5%	10,1%	8,5%	20,5%	
Dans la ville	33,0%	74,2%	62,3%	55,1%	
Hors de la ville	28,5%	15,7%	29,2%	24,4%	
Total Effectif	N= 178	N= 157	N= 130	N= 465	
Ensemble :					Khi2 =299,84** Phi = 0,386**
Domicile	38,3%	8,5%	7,5%	22,1%	
Dans la ville	36,1%	68,4%	63,7%	52,3%	
Hors de la ville	25,6%	23,1%	28,8%	25,7%	
Total Effectif	N= 933	N= 589	N= 493	N= 2015	

** significative au seuil de 1% (test bilatéral)

Ce phénomène de travail à domicile semble concerner beaucoup plus deux groupes de femmes, en l'occurrence les mères ayant en charge des enfants de moins de 6 ans. Ce qui laisse déduire que le fait d'avoir des enfants à bas âges peut être une contrainte majeure comme en témoigne le grand nombre de mères préférant travailler à la maison comparativement aux autres femmes ayant des enfants plus âgés. Ce résultat se confirme même lorsqu'on tient compte du groupe d'âges auquel elles appartiennent (voir tableaux A.4.1a et A.4.1b en annexe I).

En somme, les résultats de cette section ont notamment permis d'avoir une première idée sur les caractéristiques des activités économiques des femmes. Pour les femmes actives, il est clairement apparu que leur participation à l'activité économique ainsi que le type d'activité sont deux variables étroitement liées au lieu de travail et au niveau d'urbanisation de la ville où résident les femmes. On retiendra également que le travail à domicile est très répandu à Bangui parmi les mères actives ayant des enfants de moins de 6 ans, ceci quel que soit le groupe d'âges auquel elles appartiennent. Cet élément, même s'il est insuffisant pour pouvoir confirmer la deuxième hypothèse de cette étude (voir chapitre 2), semble toutefois aller dans ce sens.

La section suivante essayera de mieux cerner les comportements différentiels en matière d'activité de ces femmes par rapport à leurs caractéristiques individuelles.

4.2 Caractéristiques des femmes et leur situation d'activité

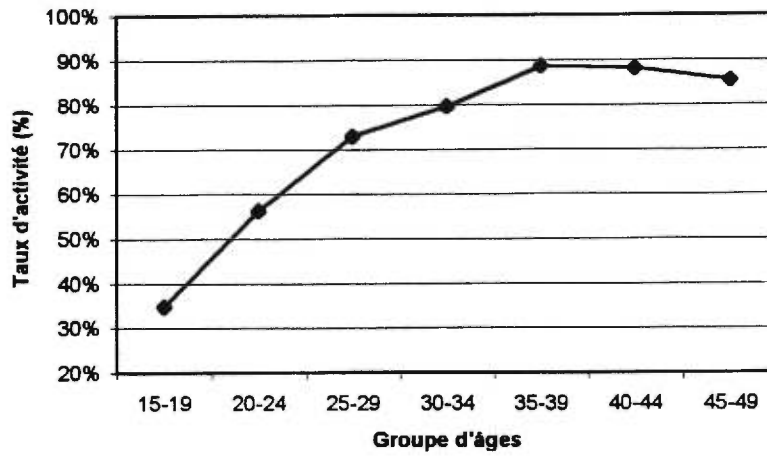
Rappelons que les caractéristiques individuelles des femmes qui ont été retenues sont : l'âge, le niveau d'instruction et la situation matrimoniale. Ces trois variables seront examinées, d'abord, par rapport aux femmes qui ont une activité principale, ensuite, par rapport à la quantité de travail accompli en termes de nombre d'heures de travail par semaine.

4.2.1 Âge

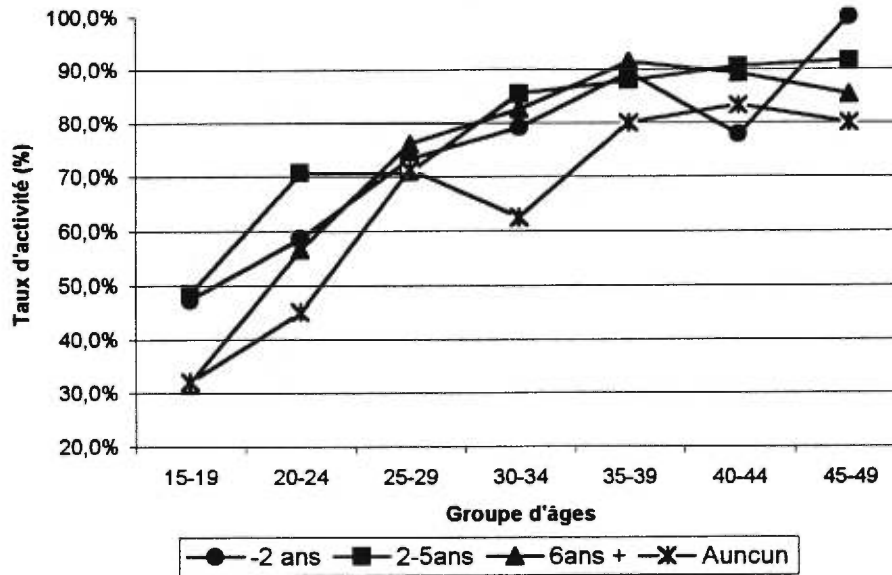
Il est vrai que dans certains tableaux précédents, une tentative de tenir compte de l'effet de l'âge sur le niveau participation des femmes à l'activité économique a été amorcée et des différences importantes ont été observées entre les différents groupes de femmes. Mais, ceci n'est pas suffisant car l'effet de l'âge est généralement assez variable. D'après Standing (1978), cette relation peut dépendre du niveau de développement de l'économie mais aussi du type d'activité exercée. Les chances d'accéder à certains types d'emplois sur le marché du travail peuvent aussi varier par rapport aux générations. En ce sens que l'âge peut être considéré comme une variable qui représente la capacité physique de l'individu à exercer certains types d'activité économique (Standing, 1978). Pour ce faire, il sera utilisé d'une part l'âge moyen et d'autre part, quatre groupes de générations des femmes : les 15-21 ans, 22-29 ans, 30-39 ans et les 40-49 ans. Ce regroupement évitera d'avoir de petits chiffres lorsque plusieurs variables sont croisées.

Le graphique 4.3 qui présente le taux d'activité des femmes par groupe d'âges, indique que le niveau de participation des femmes centrafricaines résidant en milieu urbain, augmente jusqu'au groupe d'âges 30-39 ans avant d'amorcer une légère baisse dans les deux derniers groupes d'âges. Cette situation semble indiquer un lien entre le niveau de participation des femmes à l'activité économique et leurs âges. Bien que cette tendance soit la même pour ce qui est de chaque groupe de femmes considéré (graphique 4.4), il ressort toutefois quelques différences de niveau d'activité dans certains groupes d'âges.

Graphique 4.3 : Taux d'activité des femmes (15-49 ans) selon le groupe d'âges en milieu urbain centrafricain



Graphique 4.4: Taux d'activité des femmes selon le groupe d'âges par groupe de femmes en milieu urbain centrafricain



Par exemples au groupe d'âges 15-19 ans, les femmes sans enfants et celles n'ayant que des enfants plus âgés présentent un faible taux d'activité que les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans. Comme il a été souligné un peu plus haut, cette situation pourrait s'expliquer par le fait qu'une partie importante des femmes sans enfants et celles ayant des enfants âgés de plus de 6 ans appartenant au groupe d'âges jeunes, fréquente un établissement scolaire ou suit une formation.

Le tableau 4.11 fournit des informations intéressantes sur les caractéristiques de ces femmes. Il ressort d'abord des différences importantes selon les groupes de femmes. Les femmes ayant des enfants de 6 ans et plus sont un peu plus âgées (34,0 ans) que les trois autres groupes dont la moyenne d'âges varie entre 22,6 à 30 ans. Il convient de noter que le groupe le plus jeune est celui des femmes sans enfants, soit 22,6 ans suivi du groupe de mères ayant des enfants de moins de 2 ans. Il faut aussi dire que c'est au sein de ce groupe de femmes sans enfants qu'on rencontre plus de femmes (77,3%) qui ont comme occupation principale, les études.

Il y a lieu aussi de remarquer que les femmes qui sont aux études sont relativement très jeunes comparativement à celles qui travaillent et celles qui sont inactives. Les différences de moyennes entre les trois situations d'activité sont significatives, quel que soit le groupe auquel appartient la femme.

La partie inférieure du tableau 4.12 présente l'âge moyen des femmes qui ont une occupation économique selon le type de leurs activités. On s'aperçoit une fois encore que le type d'activité économique exercé par les femmes est lié significativement à l'âge, ceci quel que soit le groupe de femmes considéré. Par exemple, les femmes qui exercent des activités rémunérées sont un peu plus âgées comparativement à celles ayant d'autres types d'activité. En ce qui concerne le lieu de travail, il convient cependant de remarquer que les différences des moyennes d'âges ne sont pas significatives, quel que soit le groupe de femmes considéré.

Tableau 4.12 : Âge moyen selon le groupe de femmes (15-49 ans) et leurs activités en milieu urbain centrafricain

Âge moyen selon le type d'activité des femmes		Femmes avec enfants de < 2 ans	Femmes avec enfants de 2-5 ans	Femmes avec enfants de >= 6 ans	Femmes sans enfants	Ensemble
Situation d'activité						
Activités économiques		28,0	31,4	35,5	25,7	30,4
Études/formation		21,5	23,9	24,5	17,9	19,2
Inactive		24,9	27,4	29,8	22,1	25,1
Total		26,9	30,4	34,0	22,6	27,9
Analyse de la variance	F. ratio Eta	30,5** 0,276	20,21** 0,258	47,95** 0,335	84,56** 0,377	438,24** 0,470
Type d'activité :						
Agriculture		28,8	32,3	37,3	26,8	31,7
Vendeuse produits aliment.		27,4	30,0	33,1	25,3	29,2
Autres activités autonomes		26,5	30,6	35,9	27,5	30,6
Salariées		32,0	35,9	34,5	25,6	32,8
Analyse de la variance	F. ratio Eta	6,00** 0,185	6,99** 0,214	9,55** 0,220	1,10 0,09	159,73** 0,381
Lieu de travail :						
Travail à domicile		27,7	30,1	35,5	25,8	29,7
Travail dans la ville		27,7	30,9	35,3	25,5	30,2
Travail hors de la ville		28,7	33,9	35,8	26,8	31,6
Analyse de la variance	F. ratio Eta	1,05 0,064	0,183 0,087	0,178 0,025	0,215 0,030	6,20** 0,078

** significative à 1%

Pour essayer de comprendre ces différences, le tableau 4.13 présente d'autres éléments. Les femmes appartenant aux groupes d'âges 15-21 et 22-29 ans se distinguent par certains types d'activité économique. Comme on peut le constater, il se dégage de chaque lieu de résidence, un type d'activité pour lequel les jeunes générations ont tendance à se concentrer. Par exemple, à Bangui, le principal type d'activité du groupe de générations 15-21 ans est la transformation ou la vente des produits alimentaires alors que chez le groupe 40-49 ans, la proportion des actives selon le type de leur activité tend à s'équilibrer. Ce qui pourrait témoigner que les générations plus âgées sont plus nombreuses à accéder à une variété d'activités sur le marché du travail urbain comparativement aux jeunes générations.

Tableau : 4.13 Répartition des femmes (15-49 ans) selon le type d'activités et groupes d'âges par lieu de résidence en milieu urbain centrafricain

Type d'activité et lieu de résidence	15-21 ans	22-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Total
Bangui :					
Agriculture	7,7%	8,4%	14,3%	29,3%	14,1%
Vente de produits alimentaires	66,9%	61,1%	51,2%	35,4%	54,0%
Autres activités autonomes	20,4%	20,6%	19,8%	21,3%	20,4%
Salariées	4,9%	9,8%	14,6%	14,0%	11,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 142	N= 296	N= 328	N= 164	N= 930
Villes moyennes :					
Agriculture	42,6%	45,5%	51,2%	63,3%	49,5%
Vente de produits alimentaires	32,6%	37,4%	23,5%	15,3%	28,6%
Autres activités autonomes	24,8%	15,5%	21,2%	20,4%	20,0%
Salariées	-	1,6%	4,1%	1,0%	1,9%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 129	N= 187	N= 170	N= 98	N= 584
Petites villes :					
Agriculture	62,5%	71,0%	76,7%	75,9%	71,5%
Vente de produits alimentaires	25,0%	16,7%	14,0%	12,7%	17,2%
Autres activités autonomes	10,8%	10,9%	6,7%	10,1%	9,4%
Salariées	1,7%	1,4%	2,7%	1,3%	1,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 120	N= 138	N= 150	N= 79	N= 487

Par ailleurs, le tableau 4.14 fournit un autre élément aussi intéressant en ce qui concerne le phénomène de travail à domicile. Les résultats de ce tableau donnent en effet, un peu plus de précisions sur les groupes de femmes concernées par ce type de travail. On s'aperçoit qu'à Bangui, plus de la moitié (51,2%) de l'effectif de jeunes mères (15-21 ans) ayant des enfants de moins de 6 ans travaillent à la maison. Cependant, l'importance de ce travail à domicile semble diminuer au fur et à mesure que le groupe d'âges augmente au profit des activités hors du foyer.

Ces résultats semblent traduire un lien entre le lieu du travail, le niveau d'urbanisation et le groupe d'âges auquel appartiennent les femmes. Comme on peut le constater, ces liens varient également en fonction de groupe de femmes. Par exemple, lorsqu'on tient compte du groupe d'âges 15-21 ans et du lieu de résidence Bangui, on se rend compte que la proportion de femmes actives ayant des enfants de

moins de 6 ans diminue au fur et mesure que le lieu de travail est plus éloigné de la maison.

Tableau : 4.14 Répartition des femmes selon le lieu de résidence et groupe d'âges par groupes de femmes en milieu urbain (15-49 ans).

Groupe de femme	Résidence et lieu de travail	15-21 ans	22-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Total
Femmes ayant des enfants de moins de 6 ans	Bangui :					
	Domicile	58,2%	49,1%	42,0%	22,9%	44,5%
	Dans la ville	30,9%	33,7%	34,3%	39,6%	34,2%
	Hors de la ville	10,9%	17,2%	23,8%	37,5%	21,3%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%
		N=55	N=163	N=181	N=48	N=447
	Autres villes					
	Domicile	14,8%	7,8%	8,3%	5,6%	9,0%
	Dans la ville	71,6%	63,7%	58,3%	83,3%	63,7%
	Hors de la ville	13,6%	28,4%	33,3%	11,1%	27,3%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	
	N=88	N=204	N=96	N=18	N=278	
Femmes ayant des enfants de 6 ans et plus	Bangui :					
	Domicile	28,6%	23,0%	33,6%	28,8%	29,2%
	Dans la ville	57,1%	47,3%	32,8%	42,3%	40,6%
	Hors de la ville	14,3%	29,7%	33,6%	28,8%	30,2%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%
		N=14	N=74	N=116	N=104	N=308
	Autres villes					
	Domicile	11,1%	7,5%	8,9%	3,3%	6,0%
	Dans la ville	55,6%	71,7%	67,9%	72,1%	70,9%
	Hors de la ville	33,3%	20,8%	23,2%	24,6%	23,2%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	
	N=18	N=53	N=56	N=61	N=151	
Femmes sans enfants	Bangui :					
	Domicile	36,5%	44,1%	38,7%	25,0%	38,6%
	Dans la ville	37,8%	28,8%	29,0%	33,3%	33,0%
	Hors de la ville	25,7%	27,1%	32,3%	41,7%	28,4%
	Total	100%	100%	100%	100%	100%
		N=74	N=59	N=31	N=12	N=176
	Autres villes					
	Domicile	8,3%	11,9%	5,9%	16,7%	10,4%
	Dans la ville	69,7%	65,7%	76,5%	66,7%	74,7%
	Hors de la ville	22,1%	22,4%	17,6%	16,7%	14,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	
	N=145	N=67	N=17	N=18	N=154	

Autrement dit, plus le niveau d'urbanisation est élevé, plus importante est la proportion des jeunes mères exerçant des activités au foyer. Ce comportement diffère cependant lorsqu'il s'agit des femmes ayant des enfants âgés de 6 ans et plus. Le

travail de ces dernières semble s'exercer dans la plupart des cas, hors du foyer. Cette différence de comportements pourrait s'expliquer non seulement par leurs âges mais aussi par la présence d'enfants à bas âge ainsi que par le type d'activité qu'exercent ces femmes en l'occurrence les activités rémunérées, lesquelles nécessitent vraisemblablement un déplacement hors du ménage.

En définitive, on retiendra donc que le travail à domicile semble concerner davantage les mères ayant des enfants de moins de 6 ans et qui résident à Bangui, plus particulièrement celles appartenant aux jeunes générations.

4.2.2 Niveau d'éducation

Rappelons que l'expression «niveau d'éducation» fait référence uniquement au système formel d'enseignement. Ainsi, les femmes sont groupées selon leur niveau d'instruction, à savoir : sans niveau d'instruction, primaire, secondaire et plus. Pour des raisons de petits chiffres, les femmes ayant le niveau secondaire et supérieur sont regroupées dans une seule catégorie. Ce choix n'exclut cependant pas l'utilisation du nombre d'années d'éducation.

Il convient d'abord de noter que la proportion de femmes sans niveau d'instruction s'élève à 31,2% comme l'indique le tableau 4.15. C'est dans le groupe de femmes sans enfants qu'on rencontre la proportion la plus faible des sans niveau d'instruction(26,9%) alors que chez les femmes ayant des enfants, cette proportion varie entre 29,8% et 37,3% selon le groupe. On peut en déduire que les femmes sans enfants sont relativement plus instruites que les femmes ayant des enfants.

Tableau : 4.15 Distribution des femmes selon le niveau d'instruction en milieu urbain (15-49 ans).

Niveau d'instruction	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2 - 5 ans	Femmes avec enfants de 6 ans +	Femmes sans enfants	Ensemble
Sans niveau	29,8%	32,6%	37,3%	26,9%	31,2%
Primaire	42,3%	37,9%	37,0%	42,9%	40,4%
Secondaire et supérieur	27,9%	29,5%	25,7%	30,3%	28,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	745	567	764	998	3074

Quant au tableau 4.16, il présente la distribution des femmes selon le niveau d'instruction et la situation d'activité en milieu urbain. Il ressort que les femmes sans niveau d'instruction sont les plus nombreuses à s'impliquer dans les activités économiques notamment les femmes ayant des enfants plus âgés. Par contre, les femmes sans enfants sont très nombreuses non seulement dans la catégorie « sans occupation » mais aussi dans la catégorie « études », ce qui laisse croire que leurs activités scolaires occupent une part importante de leur temps. Pour essayer de mieux comprendre cette situation, il serait intéressant de distinguer celles qui sont aux études de celles qui ne le sont pas.

En effet, il ressort que les femmes sans enfants qui fréquentent un établissement scolaire sont d'abord celles les plus instruites. Leur niveau d'instruction est généralement le secondaire ou plus. En plus, elles ont un profil très jeune, l'essentiel de leur effectif appartient au groupe d'âges 15-21 ans (tableau 4.6).

S'agissant des femmes qui n'ont aucune occupation économique ou scolaire, les mères ayant des enfants de moins de 2 ans présentent la plus forte proportion d'inactivité (27,7%), suivi du groupe de femmes sans enfants (25,2%). Mais, cette situation varie avec le niveau d'instruction de la femme. Par exemple, chez les mères d'enfants de moins de 2 ans dont le niveau d'instruction est secondaire ou plus, une proportion importante (31,7%) d'entre elles n'exercent aucune activité.

Tableau : 4.16 Distribution des femmes selon leur niveau d'instruction et la situation d'activité par groupe en milieu urbain (15-49 ans).

Groupe d'âges selon le groupe de femmes	Sans niveau	Primaire	Secondaire et plus	Ensemble
Femmes avec enfants de <2 ans				
Activités économiques	72,1%	74,0%	56,7%	68,6%
Études/apprentissage	0,5%	1,0%	11,5%	3,8%
Non occupée	27,5%	25,1%	31,7%	27,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 407	N= 530	N= 375	N= 1312
Femmes avec enfants de 2-5 ans				
Activités économiques	81,1%	82,8%	68,3%	78,0%
Études/apprentissage	-	1,4%	9,6%	3,4%
Non occupée	18,9%	15,8%	22,2%	18,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 407	N= 530	N= 375	N= 1312
Femmes avec enfants de 6 ans et plus				
Activités économiques	85,6%	77,7%	67,9%	78,1%
Études/apprentissage	-	1,1%	16,3%	4,6%
Non occupée	14,4%	21,2%	15,8%	17,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 285	N= 283	N= 196	N= 764
Femmes sans enfants :				
Activités économiques	73,9%	44,9%	25,8%	46,9%
Études/apprentissage	0,4%	23,1%	59,3%	28,0%
Non occupée	25,7%	32,0%	14,9%	25,2%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 268	N= 428	N= 302	N= 998
Ensemble :				
Activités économiques	78,3%	66,2%	51,0%	64,8%
Activités scolaires	0,2%	8,7%	28,8%	11,7%
Non occupée	21,5%	25,1%	20,3%	22,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Effectif	N= 960	N= 1241	N= 873	N= 3074

Pour ce qui est des femmes exerçant une activité économique, le tableau 4.17 montre que leur niveau d'instruction semble être fortement lié au type d'activité. Par exemple, les sans niveau d'instruction ont tendance à exercer des activités liées à l'agriculture, celles dont le niveau d'instruction est primaire, sont nombreuses dans les activités autonomes et enfin, celles qui exercent des activités salariées présentent le niveau d'instruction le plus élevé. Cette situation est aussi similaire quand on considère chaque groupe de femmes. On observe également une tendance à la baisse des proportions des femmes qui travaillent dans l'agriculture lorsque le niveau d'instruction des femmes augmente au profit des autres types d'activité. Il en découle

donc que le niveau d'instruction permet à la femme d'augmenter sa probabilité d'accéder aux emplois salariés dans le marché du travail urbain.

Tableau : 4.17 Distribution des femmes selon le type d'activités et le niveau d'éducation par groupe de femmes en milieu urbain (15-49 ans).

Groupe d'âges selon le groupe de femmes	Sans niveau	Primaire	Secondaire et plus	Total	Test
Femmes avec enfants de <2 ans					
Agriculture	55,6%	40,3%	15,1%	39,3%	Khi2 = 65,06** Phi=0,356**
Vente/transfarm. prod alimentaires	28,1%	39,9%	56,3%	40,0%	
Autres activités autonomes	16,3%	17,6%	18,5%	17,4%	
Salariées	0,0%	2,1%	10,1%	3,3%	
Total Effectif	100,0% N= 160	100,0% N= 233	100,0% N= 119	100,0% N= 512	
Femmes avec enfants 2-5 ans					
Agriculture	52,7%	35,6%	13,9%	35,7%	Khi2 = 102,28** Phi=0,481**
Vente/transfarm. prod alimentaires	28,7%	44,1%	47,8%	39,8%	
Autres activités autonomes	18,7%	18,1%	13,0%	17,0%	
Salariées	0,0%	2,3%	25,2%	7,5%	
Total Effectif	100,0% N= 150	100,0% N= 177	100,0% N= 115	100,0% N= 442	
Femmes avec enfants >=6 ans					
Agriculture	56,1%	37,7%	9,8%	39,0%	Khi-2 = 40,79** Phi=457**
Vente/transfarm. prod alimentaires	25,4%	40,5%	39,8%	34,2%	
Autres activités autonomes	16,4%	16,4%	23,3%	17,9%	
Salariées	2,0%	5,5%	27,1%	8,9%	
Total Effectif	100,0% N= 244	100,0% N= 220	100,0% N= 133	100,0% N= 597	
Femmes sans enfants :					
Agriculture	47,8%	38,6%	18,7%	39,4%	Khi-2 = 15,44** Phi=270**
Vente/transfarm. prod alimentaires	30,8%	41,8%	40,0%	36,8%	
Autres activités autonomes	18,9%	14,8%	26,7%	18,5%	
Salariées	2,5%	4,8%	14,7%	5,4%	
Total Effectif	100,0% N= 211	100,0% N= 189	100,0% N= 75	100,0% N= 475	
Ensemble :					
Agriculture	53,1%	38,2%	13,9%	38,5%	Khi-2 = 116,03** Phi=321**
Vente/transfarm. prod alimentaires	28,1%	41,5%	46,6%	37,6%	
Autres activités autonomes	17,5%	16,7%	19,8%	17,7%	
Salariées	1,3%	3,7%	19,8%	6,3%	
Total Effectif	100,0% N= 755	100,0% N= 820	100,0% N= 440	100,0% N= 2015	

** significatif au seuil de 1% (test bilatéral)

Par ailleurs, il est également intéressant de noter que lorsqu'on tient compte du lieu de travail, le type d'activité économique exercée à domicile semble ne pas dépendre du niveau d'instruction des femmes comme l'indique le tableau 4.18. Ce tableau montre de façon claire que le principal type d'activité exercée à domicile concerne les

activités de transformation et de vente des produits alimentaires, ceci est indépendamment du niveau d'instruction de la femme. Par contre, si l'activité économique est exercée hors du foyer, le niveau de participation de la femme dans chaque type d'activité semble être associé à son niveau d'instruction. Les tests de khi-deux et la mesure de symétrie Phi semblent confirmer cette liaison. Il est à souligner aussi que la moitié des femmes dont le niveau d'instruction est secondaire ou plus exerce des activités rémunérées à l'extérieur de la ville où elles résident.

Tableau : 4.18 Distribution des femmes selon le type d'activité et le niveau d'éducation par lieu de travail en milieu urbain (15-49 ans).

Type d'activité selon le lieu du travail	Sans niveau	Primaire	Secondaire et plus	Total	Test
Travail à domicile					
Agriculture	2,5%	1,8%	2,0%	2,0%	Khi-2=0,285 Phi =0,037
Vente/transf. prod alimentaires	66,1%	68,2%	66,9%	67,2%	
Autres activités autonomes	31,4%	30,0%	31,1%	30,8%	
Salariées	-	-	-	-	
Total Effectif	100,0% N= 121	100,0% N= 170	100,0% N= 151	100,0% N= 442	
Travail dans la ville					
Agriculture	57,9%	44,1%	18,7%	45,2%	Khi-2 =157,7** Phi =0,301**
Vente/transf. prod alimentaires	26,4%	42,2%	48,1%	36,8%	
Autres activités autonomes	14,3%	10,5%	13,4%	12,5%	
Salariées	1,4%	3,2%	19,8%	5,4%	
Total Effectif	100,0% N= 428	100,0% N= 438	100,0% N= 187	100,0% N= 1053	
Travail hors de la ville					
Agriculture	73,0%	55,2%	22,8%	55,9%	Khi-2= 160,92** Phi=0,484**
Vente/transf. prod alimentaires	8,8%	18,4%	13,9%	13,7%	
Autres activités autonomes	16,2%	18,9%	13,9%	16,8%	
Salariées	2,0%	7,5%	49,5%	13,5%	
Total Effectif	100,0% N= 204	100,0% N= 212	100,0% N= 101	100,0% N= 417	

** significatif au seuil de 1% (test bilatéral)

4.2.3 Situation matrimoniale

Une des caractéristiques importantes chez les femmes en âge de procréer est leur situation matrimoniale. Cette caractéristique est supposée être une variable importante de différenciation du comportement en matière de participation ou d'entrée des femmes au marché du travail au même titre que l'âge et le niveau

d'instruction. Rappelons que la variable « situation matrimoniale » comporte quatre modalités : mariée, union libre, union rompue et célibataire. On ne reviendra pas sur les différentes définitions de ces modalités (voir chapitre précédent). Néanmoins, il convient de rappeler que la modalité « union rompue » regroupe les femmes séparées, divorcées et veuves.

Il ressort du tableau 4.19 que près de la moitié (48,3%) des femmes vit en union libre³. Celles qui sont dans un mariage « légal » ne constituent que 16,5% des femmes. Au total, les femmes qui vivent en union représentent 64,8%, celles dont l'union est rompue 11,6% et les célibataires, 23,6%. Ce tableau montre également que le niveau de participation de la femme à toute activité, varie selon son état matrimonial. En ce sens qu'il y a des femmes qui se distinguent particulièrement comme les femmes dont l'union est rompue. Celles-ci présentent un niveau plus élevé de participation aux activités économiques. À l'inverse, il y a les célibataires qui ont un faible niveau de participation en raison du fait qu'elles sont nombreuses à s'occuper de leurs études.

Cette situation s'observe également lorsqu'on compare les groupes de femmes selon leur état matrimonial. En fait, lorsqu'une mère dont l'état matrimonial est « union rompue », elle a tendance à s'impliquer davantage dans les activités économiques surtout si elle n'a pas d'enfant à bas âges. Cette situation laisse croire que ces femmes seraient des principaux soutiens économiques dans leurs ménages. Par contre, chez les célibataires sans enfants et celles dont les enfants sont âgés de plus de 6 ans, on observe un comportement inverse : le niveau de leurs activités est moins important comparativement aux deux groupes de mères dont les enfants sont âgés de moins de 6 ans. En fait, les célibataires sans enfants, faut-il le rappeler, sont particulièrement plus nombreuses (42,3%) à s'occuper de leurs études que d'exercer des activités économiques.

³ Pour avoir quelques éléments d'explication à cette forte proportion des femmes en union libre en milieu urbain centrafricain, voir le chapitre précédent.

Tableau : 4.19 Distribution des femmes selon l'état matrimonial et la situation d'activité par groupe de femmes en milieu urbain centrafricain (15-49 ans)

Situation d'activités selon le groupe de femmes	Mariée	Union libre	Union rompue	Célibataire	Total
Femmes avec enfants de <2 ans	38,2%	73,4%	68,0%	83,3%	68,6%
Activités économiques	20,6%	1,3%	3,5%	2,4%	3,8%
Études/apprentissage	41,2%	25,3%	28,5%	14,3%	27,7%
Non occupée	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total Effectif	N= 34	N= 34	N= 515	N= 42	N= 745
Femmes avec enfants 2-5 ans	62,5%	81,3%	77,2%	86,0%	77,8%
Activités économiques	12,5%	0,7%	3,7%	0,0%	3,3%
Études/apprentissage	25,0%	18,0%	19,1%	14,0%	18,8%
Non occupée	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total Effectif	N= 48	N= 139	N= 324	N= 57	N= 568
Femmes avec enfants >= 6 ans	83,3%	77,0%	85,1%	59,5%	78,1%
Activités économiques	1,4%	4,7%	1,7%	15,5%	4,6%
Études/apprentissage	15,3%	18,3%	13,1%	25,0%	17,3%
Non occupée	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
Total Effectif	N= 144	N= 161	N= 175	N= 84	N= 764
Femmes sans enfants :					
Activités économiques	67,6%	65,5%	61,4%	30,1%	45,7%
Études/apprentissage	4,1%	9,1%	11,4%	42,3%	27,3%
Non occupée	28,4%	25,3%	27,3%	27,6%	27,0%
Total Effectif	N= 74	N= 296	N= 88	N= 565	N= 1023
Ensemble :					
Activités économiques	77,5%	71,6%	79,8%	36,0%	65,0%
Activités scolaires	1,6%	4,9%	3,9%	36,3%	11,6%
Non occupée	20,9%	23,5%	16,3%	27,8%	23,4%
Total Effectif	N= 511	N= 1496	N= 362	N= 731	N= 3100

En somme, cette description des activités économiques des femmes par rapport à leurs caractéristiques individuelles a permis de mettre en évidence des différences qui existent entre les différents groupes de femmes en matière de participation au marché du travail. Cependant, ces résultats ne renseignent pas sur l'ampleur du travail accompli par ces femmes. Ainsi, pour mieux comprendre ces différences de comportements en matière d'activité, la section suivante essaiera de dégager des éléments supplémentaires pour pouvoir apprécier le degré d'implication des femmes aux activités économiques à la lumière de leurs caractéristiques individuelles. Pour ce

faire, il convient d'examiner cette fois l'activité économique en termes de temps de travail.

4.3 Le temps de travail

En général, le temps de travail pour les activités rémunérées dépend en grande partie de l'employeur alors que pour les activités autonomes, l'individu peut être le seul responsable de sa gestion. Comme les activités des femmes sont, à prédominance, autonomes, la gestion du temps de travail peut constituer un élément important pour comprendre les différences selon les caractéristiques individuelles. Ainsi l'examen du temps de travail des femmes permettra de voir dans quelle mesure les différents groupes de femmes s'impliquent dans les activités économiques. Pour ce faire, il convient d'estimer le nombre d'heures consacrées au travail ainsi que la durée des activités. À noter que le temps de travail sera examiné en nombre d'heures de travail par semaine alors que la durée du travail sera en années et la durée pendant la période de référence, en mois.

4.3.1 Le nombre d'heures de travail par semaine

Le tableau 4.20 indique que les femmes centrafricaines résidant en milieu urbain travaillent en moyenne générale 39,6 heures par semaine pour leurs activités principales. Mais, cette moyenne cache une diversité de situations quand on regarde le type d'activités dans chaque groupe de femmes. Ce qui montre que le temps de travail est lié au type d'activités, ceci quel que soit le groupe de femmes considéré comme l'indique la valeur élevée de la statistique Eta. Par exemple, les femmes qui travaillent dans l'agriculture consacrent moins de temps que celles exerçant d'autres types d'activité. Ce résultat laisse supposer que le type d'activité agricole serait exercé dans la plupart des cas à temps partiel⁴.

⁴ On entend par temps partiel, lorsque le temps moyen de travail par semaine est en dessous de la moyenne générale.

Tableau : 4.20 Nombre moyen d'heures de travail par semaine pour l'occupation principale selon type d'activité et par groupe de femmes

Type d'activité des femmes		Femmes avec enfants de < 2 ans	Femmes avec enfants de 2-5 ans	Femmes avec enfants de 6 ans et plus	Femmes sans enfants	Ensemble	
Agriculture		31,9 N=201	33,6 N=158	33,2 N=232	33,3 N=183	33,1	N=774
Vente prod. alimentaires		46,3 N=205	45,5 N=176	44,4 N=204	43,5 N=171	45,1	N=756
Autres activités autonomes		43,1 N=89	41,2 N=58	44,2 N=106	35,2 N=86	41,4	N=355
Salariées		43,1 N=16	44,0 N=33	44,3 N=53	52,0 N=25	46,1	N=127
Total		40,0 N=511	40,4 N=441	39,8 N=595	38,2 N=465	39,6	N=2012
Analyse de la variance	F. ratio	20,93**	12,43**	19,69**	84,56**	60,96**	
	Eta	0,332	0,281	0,309	0,377	0,298	

** significatif au seuil de 1 % ; * significatif à 5% (tests bilatéraux)

Il convient aussi de noter qu'une femme sur deux travaille moins de 36 heures par semaine. C'est dans les villes secondaires que cette proportion est la plus élevée, soit 60% des femmes travaillant moins de 36 heures. Ce qui pourrait indiquer que la plupart des activités principales dans les villes secondaires seraient exercées à temps partiel. Comme les activités agricoles sont en grande partie localisées dans ces villes, le lien semble davantage évident comme l'indique le tableau 4.21.

En effet, le tableau 4.21 présente le temps moyen de travail selon le lieu de résidence et le lieu de travail par groupe de femmes. Il ressort que les comportements des femmes en matière d'activité économique entre les deux lieux de résidence présentent de différences significatives quel que soit le groupe de femmes considéré. Comme on peut le constater, le temps de travail est fortement lié au degré d'urbanisation de la ville. Par exemple, à Bangui, les femmes travaillent en moyenne plus d'heures par semaine que leurs consœurs résidant dans les autres villes, ceci quel que soit le lieu du travail. Cette situation se traduit par un temps moyen à Bangui qui dépasse largement la moyenne générale, ce qui n'est pas le cas dans les autres villes.

Si l'on regarde ces comportements selon le groupe de femmes, on se rend compte que les différences selon le lieu de résidence et le lieu de travail sont particulièrement marquées chez les femmes qui ont des enfants. Ce résultat laisse supposer qu'il y a

des activités que les femmes exercent à temps partiel. Comme il a été souligné plus haut, ces résultats indiquent aussi que le travail à temps partiel semble davantage se localiser dans les petites et moyennes villes où l'agriculture représente le type d'activité prédominant.

Tableau 4.21: Nombre moyen d'heures de travail par semaine selon le groupe de femmes, le lieu de travail et le lieu de résidence

Groupe de femmes et lieu de résidence	Nombre moyen d'heures de travail			
	Travail à domicile	Travail dans la ville	Travail hors de la ville	Total
Femmes avec enfants de < 2 ans				
Bangui	54,8 n=107	46,8 n=75	33,6 n=38	48,4 n=220
Autres villes	31,7 n= 30	33,7 n=173	34,0 n=88	33,6 n=291
Total	49,7 n=137	37,7 n=248	33,6 n=126	40,0 n=511
Analyse de la variance	F=11,46**	F=18,33**	F=0,824	F=40,62**
Femmes avec enfants de 2-5 ans				
Bangui	54,3 n= 92	42,5 n= 78	37,8 n= 57	46,1 n= 227
Autres villes	34,7 n= 15	35,3 n= 153	31,5 n= 46	34,4 n= 214
Total	51,6 n= 107	37,7 n= 231	35,0 n= 103	40,4 n= 441
Analyse de la variance	F=4,80**	F=6,07**	F=2,53	F=23,43**
Femmes avec enfants de >= 6 ans				
Bangui	53,7 n= 90	44,8 n= 125	40,2 n= 93	46,0 n= 308
Autres villes	33,9 n=15	34,1 n= 191	30,7 n= 81	33,2 n= 287
Total	50,9 n= 105	38,4 n= 316	35,8 n= 174	39,8 n= 595
Analyse de la variance	F=6,51**	F=19,30**	F=8,43**	F=45,66**
Femmes sans enfants				
Bangui	46,9 n= 68	47,2 n= 59	45,1 n= 51	46,5 n= 178
Autres villes	29,2 n= 25	34,4 n= 199	30,6 n= 63	33,1 n= 287
Total	42,2 n= 93	37,3 n= 258	37,1 n= 114	38,2 n= 465
Analyse de la variance	F=4,81**	F=16,41**	F=11,61**	F=31,33**
Ensemble				
Bangui	52,9 n= 357	45,1 n= 337	39,6 n= 239	46,7 n= 933
Autres villes	31,9 n= 82	34,4 n= 716	31,8 n= 278	33,5 n= 1079
Total	48,9 n= 442	37,8 n= 1053	35,4 n= 517	39,6 n= 2012
Analyse de la variance	F=29,28**	F=56,99**	F=17,16**	F=140,67**

** significatif au seuil de 1 % ; * significatif à 5%

Enfin, il convient également de souligner que le fait de travailler hors du domicile tend à diminuer le temps de travail. Autrement dit, lorsque la femme sort pour travailler, elle consacre souvent moins de temps au travail par semaine, encore moins lorsque son travail se trouve hors de la localité où elle réside. On note également des différences importantes selon le groupe de femmes et le lieu de résidence. Par

exemple, les deux groupes de mères ayant des enfants de moins de 6 ans résidant à Bangui se révèlent les deux groupes qui consacrent le plus de temps à travailler à la maison qu'à l'extérieur. Les différences des moyennes entre les deux lieux de résidence sont largement significatives.

En résumé, l'examen du temps au travail de l'activité principale a mis en exergue une relation importante : le type d'activité dépend largement du lieu de résidence et du lieu de travail. En fait, dans les villes secondaires, le temps consacré aux activités agricoles sont significativement en dessous de la moyenne générale alors qu'à Bangui, le travail à domicile et le travail salarié sont les principales activités qui occupent le plus de temps au travail (temps supérieur à la moyenne générale).

Qu'en est-il de la durée de l'activité principale ?

4.3.2 La durée de l'activité principale

La durée de l'activité permet de savoir si l'occupation principale est une activité économique occasionnelle ou régulière. On peut également coupler cette information avec le nombre de mois dans l'année (période de référence) pendant lequel l'activité principale est exercée. En effet, les femmes centrafricaines résidant en milieu urbain consacrent en moyenne générale, environ 10 mois de travail pendant l'année (tableau 4.22). Il ressort du tableau 4.22 que cette moyenne générale ne diffère pas, quel que soit le groupe de femmes. En plus, dans la plupart des cas, elle est sensiblement la même quel que soit le lieu de résidence, le lieu de travail, le type de travail et même le groupe d'âges auquel appartiennent les femmes. Ce qui conduit à conclure que les femmes urbaines travaillent dans la plupart des cas presque toute l'année (période de référence).

En plus, il convient de noter que lorsque le nombre de mois de travail pendant l'année (période de référence) est croisé avec le nombre d'heures de travail par semaine, on trouve une association positive et significative entre les deux variables (un coefficient

de corrélation d'une valeur de 0,434), c'est-à-dire, plus élevé est le nombre de mois de travail pendant la période de référence, plus important est le nombre d'heures de travail par semaine. Ce qui indique que les femmes qui travaillent à temps plein sont celles dont le travail couvre presque toute la période de référence.

Tableau 4.22 : Durée moyenne de l'occupation principale au cours des 12 derniers mois selon le groupe de femmes, le lieu de résidence, le lieu de travail, le type d'activités et le groupe d'âges

Type et lieu de travail	Durée moyenne de travail pendant l'année(en mois)				
	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2-5 ans	Femmes avec enfants >= 6 ans	Femmes sans enfants	Ensemble
Bangui	9,9	10,0	10,6	9,3	10,0
Villes moyennes	10,1	9,6	10,6	9,7	10,0
Autres villes	10,0	9,9	9,5	10,1	9,9
Analyse variance	F=0,215	F=0,617	F=8,56**	F=2,14	F=6,28
Travail à domicile	9,7	9,0	10,1	8,8	9,4
Travail dans la ville	10,2	10,0	10,4	9,8	10,1
Travail hors de la ville	9,9	10,4	10,6	10,1	10,3
Analyse variance	F=1,32	F=6,61	F=0,80	F=4,32*	F=10,54
Travail agricole	9,8	10,0	10,3	10,2	10,2
Vente produits alim	9,8	9,7	10,5	9,6	10,0
Autres activités auto	10,2	9,1	10,2	9,9	9,8
Salariée	10,0	11,3	10,4	8,8	10,2
Analyse variance	F=0,911	F=4,25	F=0,355	F=1,93	F=2,11**
15-21 ans	9,3	9,0	8,9	8,7	8,9
22-29 ans	10,0	9,3	10,2	10,1	9,9
30-39 ans	10,2	10,2	10,5	11,1	10,4
40-49 ans	10,1	10,7	10,6	10,6	10,6
Analyse variance	F=0,911	F=4,25	F=0,355	F=1,93	F=2,11**
Ensemble	10,0	9,9	10,4	9,6	10,0

** significatif au seuil de 1 % ; * significatif à 5% (tests bilatéraux)

S'agissant de la durée des activités (nombre d'années de l'activité), il ressort que les activités économiques des femmes ont une durée moyenne de 8,3 ans (tableau 4.23). Cette moyenne cache cependant des disparités relativement importantes selon le groupe auquel appartient la femme. Chez les mères d'enfants de moins de 2 ans, la durée moyenne de leurs activités, est de 7,3 ans alors qu'elle est de 8 ans chez les mères d'enfants âgés de 2 à 5 ans et 10,3 ans chez les mères d'enfants de 6 ans et plus. C'est chez les femmes sans enfants qu'on observe la durée moyenne la plus faible (7,1 ans). Mais cette situation semble être le fait de l'effet de l'âge d'entrée en activité ou encore de l'âge de la femme comme l'indique le tableau 4.23. La durée de l'activité tend

à augmenter avec l'âge de la femme, ceci quel que soit le groupe auquel elle appartient.

En ce qui concerne le travail à domicile, il ressort que le type d'activité à domicile présente la durée moyenne la plus courte comparativement à celle des activités exercées à l'extérieur du foyer et ceci, quel que soit le groupe d'âge considéré. Il en est de même quand on considère chaque groupe de femmes (annexe I, tableau A.4.2). Rappelons que le travail à domicile concerne beaucoup plus les activités de transformation et de vente de produits alimentaires et comme leur durée est relativement courte, ceci laisse croire que ce type de travail serait de nature occasionnelle.

Tableau 4.23 : Durée moyenne de l'occupation principale selon le groupe de femmes (15-49ans), le lieu de résidence, le lieu de travail et le type d'activités

Type et lieu de travail	Durée moyenne (en années)				
	15-21 ans	22-29 ans	30-39 ans	40-49 ans	Total
Bangui	2,36	4,03	7,35	13,06	6,56
Villes moyennes	4,12	6,07	10,12	19,93	9,22
Petites villes	4,21	7,32	12,86	20,68	10,55
Analyse variance	F=14,6**	F=28,3**	F=34,0**	F=22,3**	F=45,7**
Travail à domicile	2,26	3,41	6,53	10,71	5,13
Travail dans la ville	4,00	6,32	10,41	18,23	9,25
Travail hors de la ville	3,47	5,34	9,85	17,50	9,13
Analyse variance	F=9,18**	F=20,9**	F=15,8**	F=11,2**	F=44,9**
Travail agricole	4,27	7,33	12,44	20,79	11,48
Vente produits alim	2,90	4,31	7,28	11,27	5,69
Autres activités auto	3,69	5,14	7,59	14,77	7,40
Salariée	1,29	2,68	7,63	14,29	7,17
Analyse variance	F=6,18**	F=22,7**	F=27,4**	F=19,6**	F=74,5**
Enfants -2 ans	3,67	5,93	10,04	14,24	7,25
Enfants 2-5 ans	3,87	4,50	8,51	16,63	7,96
Enfants >= 6 ans	3,07	5,45	9,29	15,78	10,41
Sans enfants	3,42	5,39	9,85	22,09	7,13
Analyse variance	F=0,506	F=2,79*	F=1,425	F=5,70**	F=20,1**
TOTAL	3,51	5,37	9,35	16,87	8,31

** significatif au seuil de 1 % ; * significatif à 5% (tests bilatéraux)

Outre ces différences, on note aussi des écarts importants entre les différents lieux de résidence. À Bangui par exemple, la durée moyenne des activités est de 6,6 ans tandis que dans les autres villes, la durée s'élève à 10,5 ans. L'analyse de la variance à un

facteur confirme que les trois moyennes sont significativement différentes. Ce qui dénote une mobilité professionnelle relativement importante pour les femmes résidant à Bangui que dans les autres villes. Il en est de même quand on considère chaque groupe de femmes (annexe I, tableau A.4.2).

Enfin, il est à noter que le travail agricole se révèle le type d'activité où la durée moyenne est la plus longue comparativement aux autres activités, ceci quel que soit le groupe d'âge considéré.

En somme, on retiendra qu'il existe des différences entre les différents groupes de femmes en ce qui concerne la durée de leurs activités, mais ces différences semblent être, en grande partie, dues à l'effet de l'âge d'entrée en activité. Mais quand on essaie de tenir compte de l'effet de l'âge, la durée de l'activité varie en fonction du lieu du travail et du lieu de résidence ainsi que du type d'activités, ceci quel que soit le groupe de femmes considéré.

Jusqu'à présent, il a été question de l'examen de la participation des femmes à l'activité économique en considérant l'activité principale. Cependant, d'après la littérature parcourue dans le deuxième chapitre, il ressort qu'un grand nombre de femmes en Afrique s'adonnent à des multiples activités économiques pendant la même période de référence. Certains auteurs estiment que le fait de ne pas tenir compte de cette situation peut sous estimer l'ampleur du travail accompli par les femmes (Anker, 1988, 1994 ; Dixon-Mueller et Anker, 1998). C'est pourquoi, dans la section qui suit, il s'agira de prendre en considération toutes les activités économiques en termes de temps de travail.

4.4 Temps de travail des occupations multiples

Lorsqu'on parle d'une activité principale, cela suppose que certains individus combinent plusieurs activités pendant la même période de référence. Si tel est le cas, le nombre d'heures de travail par semaine consacré à l'occupation principale peut vraisemblablement ne pas refléter l'ensemble des efforts alloués à l'activité

économique pendant la même période de référence, car une femme qui consacre, par exemple, une heure par jour pour son travail n'a vraisemblablement pas les mêmes contraintes qu'une autre qui travaille à temps plein. Ainsi, pour tenir compte de cet aspect, il convient d'abord de faire une description sommaire des femmes qui exercent des activités multiples, ensuite de tenter d'estimer le nombre total d'heures de travail par semaine.

4.4.1 Description des activités multiples

Pour apprécier l'ampleur des activités multiples, il convient d'abord de distinguer deux types d'activités multiples :

- i) Les activités exercées une à la suite de l'autre (i.e. activités espacées d'un jour au moins) ;
- ii) Les activités dont l'exercice s'effectue en même temps que l'activité principale (i.e. activités exercées dans la même journée). Ces activités seront considérées comme des activités exercées de manière simultanée.

Le tableau 4.24 indique l'ampleur du phénomène en milieu urbain centrafricain. On s'aperçoit qu'une femme sur quatre (25,4%) s'adonne à des activités multiples pendant la même période de référence. Il existe cependant moins de femmes qui exercent des activités en même temps que leurs occupations principales. Nombreuses sont celles qui le font de façon espacée pendant la période de référence. Les mères de familles sont les plus nombreuses à combiner l'exercice de plusieurs activités comparativement aux femmes qui n'ont pas d'enfants.

Quant au tableau 4.25, il renseigne en plus, que les femmes exerçant des activités multiples se concentrent notamment dans les villes secondaires car 64,9% des activités secondaires sont concentrées dans les petites et moyennes villes de la RCA contre 35,1% à Bangui. Cela dénote que les femmes résidant dans les villes secondaires ont peut-être un peu plus de temps à consacrer à d'autres activités secondaires que leurs consœurs résidant à Bangui. Cette explication est d'autant plus

probable en raison du fait que dans les petites et moyennes villes, les femmes consacrent en moyenne, moins de temps de travail pour leurs activités principales.

Tableau : 4.24 Distribution des femmes (15-49 ans) selon le nombre d'activités économiques en milieu urbain par groupe de femmes

Nombre d'occupations	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2-5 ans	Femmes avec enfants >= 6 ans	Femmes sans enfants	Ensemble
Une seule activité exercée	74,5%	74,7%	70,0%	80,5%	74,6%
Deux activités ou plus exercées pendant des périodes différentes	10,1%	9,9%	10,1%	8,1%	9,6%
Deux activités ou plus exercées de manière simultanée	15,4%	15,3%	19,9%	11,4%	15,8%
Total	100% N = 513	100% N = 443	100% N = 597	100% N = 472	100% N = 2025

Tableau : 4.25 Distribution des femmes actives (15-49 ans) selon le nombre d'activités économiques et le lieu de résidence par groupe de femmes

Groupe de femmes et activités multiples	Bangui	Villes moyennes	Petites villes	Total
Femmes avec enfants < 2 ans				
Une activité	78,4%	75,5%	66,4%	74,5%
Plusieurs activités	21,6%	24,5%	33,6%	25,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n = 222	n = 163	n = 128	n = 513
Femmes avec enfants de 2-5 ans				
Une activité	80,7%	70,7%	65,7%	74,7%
Plusieurs activités	19,3%	29,3%	34,3%	25,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n = 228	n = 116	n = 99	n = 443
Femmes avec enfants >= 6 ans				
Une activité	76,1%	66,7%	59,6%	69,9%
Plusieurs activités	23,9%	33,3%	40,4%	30,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n = 306	n = 153	n = 136	n = 595
Femmes sans enfants				
Une activité	90,4%	73,1%	75,4%	80,3%
Plusieurs activités	9,6%	26,9%	24,6%	19,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n = 178	n = 160	n = 130	n = 468
Ensemble				
Une activité	80,5%	71,6%	66,7%	74,6%
Plusieurs activités	19,5%	28,4%	33,3%	25,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n = 178	n = 160	n = 130	n = 468

D'ailleurs, le tableau 4.26 donne un éclairage important sur cette question. On s'aperçoit de façon générale, que les femmes qui ont plusieurs activités, consacrent moins de temps pour leur occupation principale. Par contre, si la femme a une seule activité économique, celle-ci a tendance à consacrer plus de temps à cette occupation. On peut donc déduire que le fait d'exercer des activités multiples tend à diminuer le temps de travail pour l'occupation principale.

En effet, cette situation se traduit par un temps moyen de travail de 41,1 heures par semaine pour celles qui ont une seule occupation alors que la moyenne générale pour l'occupation principale est de 39,6 heures par semaine. Cependant, les activités secondaires occupent en moyenne, moins de temps de travail par semaine : 23,9 heures pour les deuxièmes occupations et 18,8 heures pour les troisièmes occupations. Ce qui indique que les activités secondaires sont exercées à temps partiel. D'ailleurs la moitié de ces activités est exercée en moins de 3 heures par jour en moyenne.

Tableau : 4.26 Temps moyen de travail de l'occupation principale selon le nombre d'occupations des femmes en milieu urbain (15-49 ans).

Nombre d'occupations	Nombre moyen d'heures de travail				
	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2-5 ans	Femmes avec enfants >= 6 ans	Femmes sans enfants	Ensemble
Une seule activité exercée	41,6	42,7	41,5	39,0	41,1
Deux activités ou plus exercées pendant des périodes différentes	38,3	34,0	37,6	38,8	37,2
Deux activités ou plus exercées de manière simultanée	33,2	33,7	35,0	31,7	33,7
Ensemble	40,0	40,4	39,8	38,2	39,6
Analyse de la variance	F= 6,17** eta= 0,154	F= 9,45** eta= 0,20	F=6,86* Eta= 0,151	F=3,28* eta= 0,118	F=22,30* eta= 0,147

** significatif au seuil de 1 % ; * significatif à 5%

Comme il a été mentionné pour l'activité principale, il y a aussi deux types d'activités qui caractérisent les occupations secondaires (tableau 4.25). Il s'agit des activités de ventes ou de transformation des produits alimentaires qui représentent 48,5% de l'ensemble des activités secondaires, suivies des activités de production agricole (28,7%) et des autres types d'activités indépendantes (22,8%). En ce qui concerne le statut dans l'activité, la quasi-totalité (93,7%) des femmes ont le statut d'indépendant, seulement 5,4% ont le statut d'aide-familial. Pour ce qui est des salariées, le pourcentage se révèle très négligeable. Il convient de noter que les femmes sont en proportion plus nombreuses comme aide-familial dans les occupations principales (11,2%) que dans les occupations secondaires.

Le tableau 4.27 montre aussi que les femmes dont l'activité principale est l'agriculture des produits vivriers exercent au moins une ou deux occupations secondaires dans le secteur de transformation ou de vente des produits alimentaires. Il en est de même de celles dont l'occupation principale est la vente des produits vivriers alors que les proportions sont très négligeables chez les mères dont le statut dans l'activité principale est salarié.

Tableau : 4.27 Distribution des femmes (15-49 ans) selon le type d'activité secondaire par type d'activité de l'occupation principale en milieu urbain.

Type d'activité Secondaire	Type d'activité principale				Total
	Activité agricole	Vendeuse des produits alimentaires	Autres activités autonomes	Activités rémunérées	
Activité agricole	3,4%	60,7%	25,0%	20,0%	28,7%
Vendeuse prod alim	66,8%	24,6%	58,3%	40,0%	48,5%
Autres activités	29,8%	14,8%	16,7%	40,0%	22,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=208	n=183	n=84	n=30	n=505
Khi-deux	165,83**				

** significatif au seuil de 1 %

Ces résultats permettent de croire que les activités multiples sont rarement de même nature. Par exemple, lorsqu'une femme a une activité principale dans l'agriculture, son activité secondaire a tendance à être dans le secteur de transformation ou de

vente des produits alimentaires et réciproquement. Cette situation tend à indiquer que dans les zones urbaines les femmes participent en amont et en aval du processus de production alimentaire. Pour un même produit, les femmes sont à la fois productrices, transformatrices et vendeuses. Ce mode de production pourrait expliquer en grande partie la multiplicité de leurs activités économiques.

En outre, l'examen de ces activités multiples a révélé des éléments intéressants sur les comportements en matière d'activité des femmes résidant dans les villes secondaires. On sait que dans ces villes, les femmes consacrent généralement moins de temps pour leurs activités principales en raison du fait qu'elles sont relativement nombreuses à exercer des activités multiples. Eu égard à cela, il paraît important d'estimer le nombre total d'heures de travail par semaine en tenant compte de toutes les activités économiques.

4.4.2 Nombre total d'heures de travail par semaine

Il convient d'abord de signaler qu'il n'est pas nécessaire de revenir sur le procédé d'estimation du nombre total d'heures de travail par semaine car il a été présenté et discuté dans le chapitre précédent.

En recalculant la moyenne générale du nombre d'heures de travail, il ressort que les femmes actives consacrent plutôt en moyenne 45,9 heures de travail par semaine (tableau 4.28). Ce qui signifie que la moyenne générale d'heures de travail par semaine passe de 39,6 heures si on considère seulement l'occupation principale à 45,9 heures de travail si toutes les occupations sont considérées. Ceci confirme ce que la littérature souligne en ce qui concerne la sous estimation de l'ampleur des activités économiques des femmes si l'on tient compte seulement de leurs occupations principales.

Aussi, le fait de considérer toutes les occupations a fait apparaître d'autres comportements différentiels des femmes non observés avec l'occupation principale.

D'abord, quand on a considéré uniquement l'occupation principale, les différences de moyennes entre les quatre groupes de femmes n'étaient pas significatives comme l'indique le tableau 4.28. Mais, lorsque toutes les activités sont considérées, des différences significatives apparaissent, notamment entre les femmes sans enfants et les mères (tableau 4.28).

Enfin, il convient aussi de noter que le temps moyen de travail des femmes ayant plusieurs occupations, se révèle le plus élevé avec 59,8 heures de travail par semaine, soit environ 9 heures par jour. Par contre, les femmes ayant seulement une seule occupation consacrent en moyenne 41,2 heures par semaine, soit environ 6 heures par jour. Il en découle donc que les femmes qui ont des activités multiples passent la plupart de leur temps à travailler, soit en moyenne trois heures de plus de travail par jour que les autres femmes.

Tableau 4.28 : Temps moyen des activités selon le groupe de femmes actives âgées de 15-49 ans résidant en milieu urbain centrafricain

Groupe de femmes	Temps moyen en heures par semaine	
	Activité principale	Toutes les activités
Femmes avec enfants < 2 ans	40,0	46,1
Femmes avec enfants de 2-5 ans	40,4	47,1
Femmes avec enfants >= 6 ans	39,8	47,9
Femmes sans enfants	38,2	42,3
Ensemble	39,6	45,9
Analyse de la variance	F=1,214 eta= 0,043	F=7,35** eta= 0,089

** significatif au seuil de 1 %

Eu égard à ces résultats, il paraît aussi important d'examiner le profil des femmes par rapport au temps total consacré au travail.

4.4.3 Temps total de travail et caractéristiques des femmes

Il s'agit ici d'essayer de voir dans quelle mesure le nombre total d'heures de travail par semaine varie en fonction des caractéristiques individuelles des femmes : âge, niveau d'éducation et état matrimonial. Pour ce faire, une analyse de la variance à un facteur

sera effectuée. Si les différences de moyennes se révèlent significatives, une étude des contrastes sera faite pour chaque variable afin de chercher à identifier les modalités de la variable à l'origine de ces différences, ceci en les comparant deux à deux. La méthode de Tukey permettra de dégager ces contrastes.

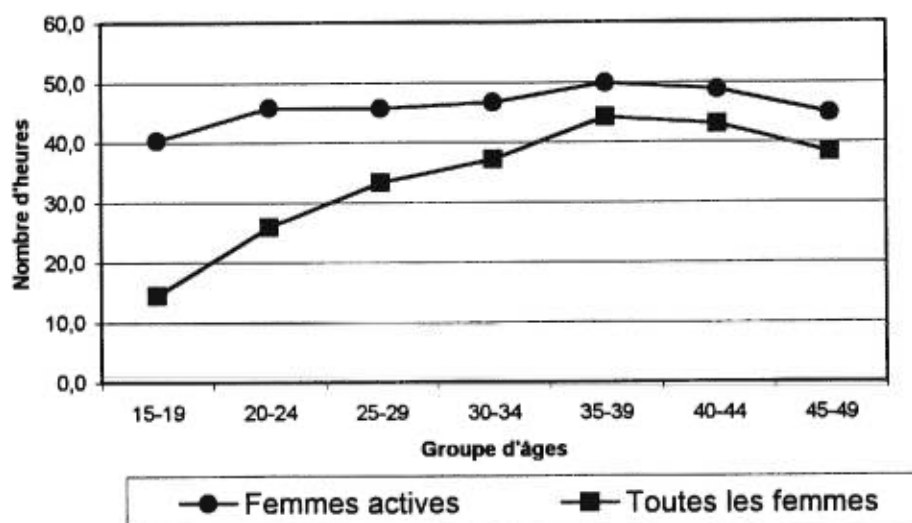
L'analyse de la variance à un facteur du nombre total d'heures de travail par semaine sur chacune de ces variables, révèle des différences significatives comme l'indique le tableau 4.29. En effet, il ressort que certaines femmes s'impliquent beaucoup plus dans les activités économiques que d'autres. Par exemples, les femmes qui présentent une quantité importante de travail sont celles dont le niveau d'instruction est plus élevé, celles dont l'union est rompue, les femmes qui résident à Bangui et enfin, celles appartenant au groupe d'âges 30-39 ans. Ces femmes affichent une moyenne d'heures au travail largement supérieur à la moyenne générale comme l'indiquent les graphiques. Par contre, les femmes qui affichent un nombre moyen d'heures de travail relativement faible sont les célibataires, les sans niveau d'instruction, celles appartenant au groupe d'âges 15-21 ans et les femmes qui résident dans les villes secondaires.

Si l'on considère que les femmes non occupées effectuent zéro heure de travail par semaine, cette approche permet également d'observer des différences très importantes. Par exemple, les femmes appartenant au groupe d'âges 15-21 ans participent moins aux activités économiques. Il en est de même des femmes célibataires, ainsi que celles résidant à Bangui. On remarque aussi que le nombre moyen d'heures de travail est plus élevé chez les femmes actives dont le niveau d'éducation est élevé alors qu'il est le plus bas lorsqu'on considère l'ensemble des femmes. Cette situation semble traduire que parmi les femmes appartenant à ces catégories, il y a un nombre important de femmes qui ne travaillent pas ou elles sont encore à l'école. Les graphiques ci-dessous illustrent assez bien ces différences de comportement en matière d'activité économique.

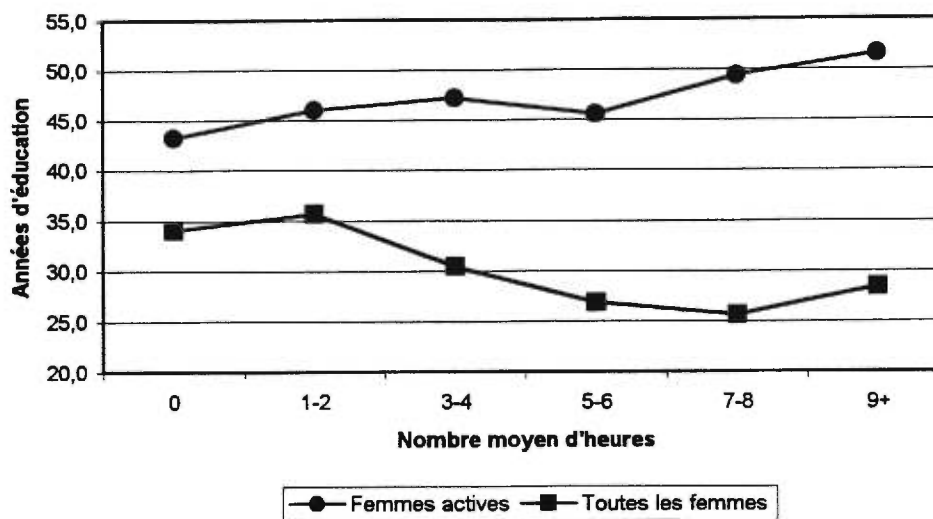
Tableau 4.29 : Nombre moyen d'heures de travail par semaine selon les caractéristiques des femmes (15-49 ans) en milieu urbain centrafricain

Variable	Femmes actives		Toutes les femmes	
	N	Moyenne	N	Moyenne
Groupe d'âges :				
15-21	400	41,7	1011	16,50
22-29	622	46,0	903	31,74
30-39	648	48,1	777	40,08
40-49	355	46,7	409	40,50
Total	2025	45,9	3100	30,01
Analyse de la variance	F= 6,07**		F=138,4**	
Éducation :				
Sans niveau	755	43,2	960	33,96
Primaire	824	46,1	1241	30,63
Secondaire et plus	446	50,3	873	25,68
Total	2025	45,9	3074	30,27
Analyse de la variance	F= 12,61**		F=18,9**	
Situation Matrimoniale :				
Célibataire	264	42,5	731	15,36
Mariage formel	396	44,8	511	34,70
Union libre	1075	46,6	1496	33,45
Union rompue	290	48,4	362	38,78
Total	2025	30,01	3100	30,01
Analyse de la variance	F= 3,42*		F=91,3**	
Milieu de résidence :				
Bangui	936	53,2	1732	28,75
Villes moyennes	595	40,3	775	30,97
Petites villes	494	39,0	593	32,47
Total	2025	45,9	3100	30,01
Analyse de la variance	F= 88,02**		F=4,17*	

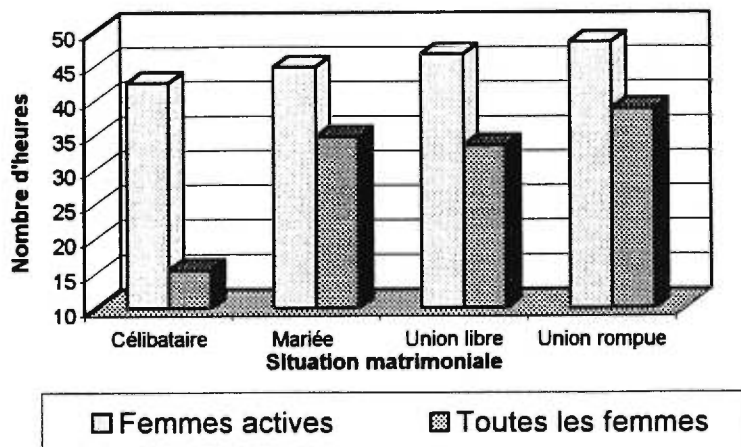
La différence autour de la moyenne générale est significative au seuil de : ** 1% ; * 5%

Graphique 4.5 : Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49 ans) selon le groupe d'âges en milieu urbain centrafricain

Graphique 4.6: Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49 ans) selon le nombre d'années d'éducation en milieu urbain centrafricain



Graphique 4.7 : Nombre moyen d'heures de travail selon la situation matrimoniale des femmes (15-49 ans)



Le tableau 4.30 montre les contrastes qui se dégagent lorsque l'on compare deux à deux les modalités de chaque variable. On s'aperçoit que certaines caractéristiques des femmes tendent à mieux différencier leurs comportements en matière d'activité économique que d'autres. En considérant les femmes actives, les femmes sans niveau

d'instruction se distinguent des autres femmes dont le niveau d'instruction est relativement élevé, par une quantité relativement faible de travail. Cette situation change lorsqu'on considère l'ensemble des femmes. Ce qui dénote une forte proportion des femmes instruites qui sont non occupées comparativement aux femmes sans niveau d'instruction.

Tableau 4.30 : Analyse de la variance à un facteur
Résultats des tests de Tukey sur les différences des moyennes entre deux
modalités d'une même variable (femmes âgées de 15-49 ans).

Variable	(I)	(J)	Femmes actives	Toutes les femmes
			(I-J)	(I-J)
Éducation	Sans niveau	Primaire	-2,95*	3,33**
		Secondaire et plus	-7,09**	8,28**
	Primaire	Secondaire et plus	-4,14**	-4,95**
État matrimonial	Célibataire	Mariée	-2,26	-19,35**
		Union libre	-4,03	-18,10**
		Union rompue	-5,88**	-23,42**
	Mariée	Union libre	-1,77	1,25
		Union rompue	-3,62	-4,07
Union libre	Union rompue	-1,85	-5,32**	
Lieu de résidence	Bangui	Villes moyennes	12,85**	-2,22
		Petites villes	14,22**	-3,72*
	Villes moyennes	Petites villes	1,36	-1,50
Groupe d'âges	15-21 ans	22-29 ans	-4,36*	-15,23**
		30-39 ans	-6,35**	-23,57**
		40-49 ans	-4,95*	-23,99**
	22-29 ans	30-39 ans	-1,98	-8,34**
		40-49 ans	-0,58	-8,76**
	30-39 ans	40-49 ans	1,40	-0,42

Différence significative au seuil de : ** 1% ; * 5%

En ce qui concerne l'état matrimonial, seules les femmes actives dont l'union est rompue se distinguent significativement des célibataires en matière de quantité de travail. Par contre, en tenant compte de toutes les femmes, les célibataires se détachent significativement des autres femmes. Il convient aussi de remarquer l'existence des différences significatives entre les femmes appartenant au groupe d'âges jeunes et les autres femmes plus âgées. Alors qu'il ne se dégage aucune différence entre les femmes appartenant aux groupes d'âges élevés (30-49ans). Ces résultats vont dans le même sens que ceux trouvés plus haut.

Enfin, la comparaison deux à deux des trois lieux de résidence permet également de constater des différences importantes en matière d'activité économique des femmes actives, lesquelles peuvent se résumer en deux lieux de résidence. Les comportements des femmes résidant à Bangui sont significativement différents de deux autres lieux de résidence. Les différences de quantité de travail sont assez négligeables quand on compare les villes moyennes et les petites villes. En fait, les femmes actives résidant à Bangui travaillent un peu plus avec une moyenne générale de 53,2 heures de travail par semaine alors que dans les petites et moyennes villes, les deux moyennes sont relativement proches, soit respectivement, 39,0 et 40,3 heures par semaine. Ces résultats renforcent ceux trouvés un peu plus haut selon lesquels les activités des femmes dépendent du degré d'urbanisation des villes où elles résident.

Quant au tableau 5.31, il présente les écarts des moyennes entre les différents groupes de femmes en tenant compte de leurs caractéristiques. Il ressort que les écarts se révèlent significatifs dans la plupart des cas. Seules les femmes appartenant au groupe d'âges 22-29 ans et celles qui vivent en union libre affichent des différences moins importantes entre les quatre groupes de femmes considérés.

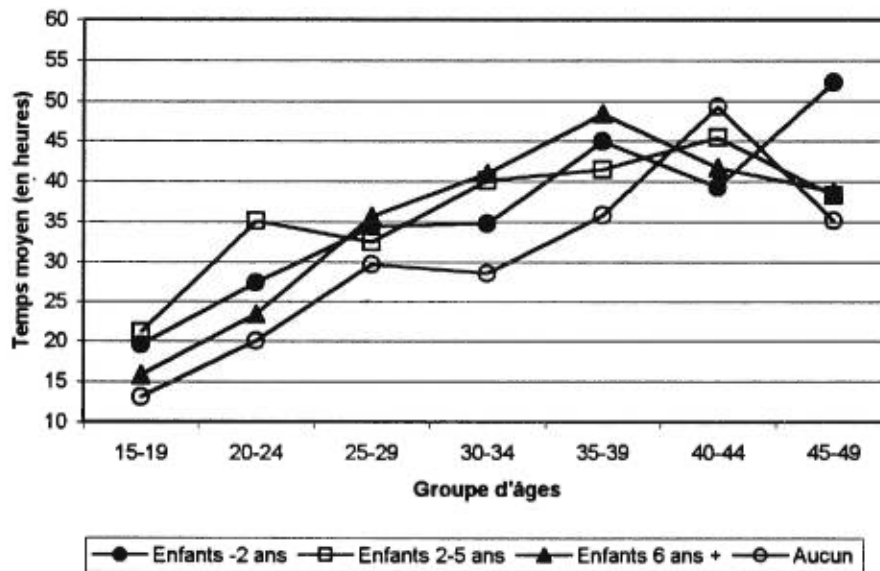
Ce tableau 5.31 permet également de noter un élément important. Outre les différences significatives relevées entre les différents groupes de femmes, les mères d'enfants de moins de 2 ans ont tendance à participer moins aux activités économiques en terme de quantité de travail comparativement aux femmes n'ayant que des enfants plus âgés et ceci quel que soit le groupe d'âges, le lieu de résidence, le niveau d'instruction et l'état matrimonial. Les graphiques ci-dessous illustrent clairement ces différences de comportement en matière d'activité économique entre les mères d'enfants de moins de 2 ans et les autres groupes de femmes.

Tableau 5.31 Temps moyen de travail par semaine (en heures) selon le groupe de femmes et leurs caractéristiques en milieu urbain (ensemble de femmes de 15 à 49 ans)

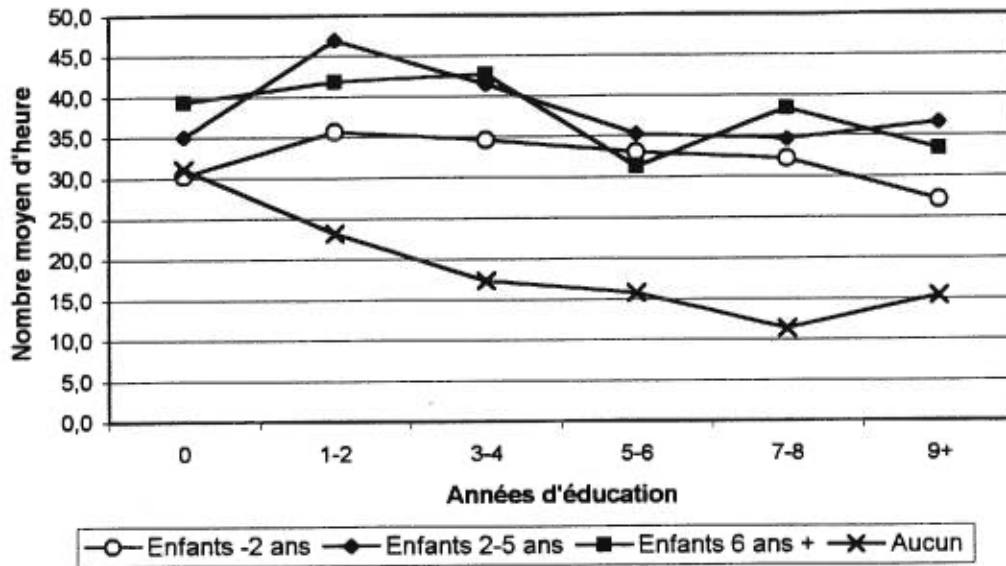
Variabes	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2-5 ans	Femmes avec enfants >= 6 ans	Femmes sans enfants	Analyse de la variance
Degré d'urbanisation :					
Bangui	30,68	38,50	37,69	15,42	F=57,67**
Villes moyennes	32,76	35,96	36,39	23,38	F=14,19**
Petites villes	32,89	33,06	37,69	27,43	F=5,93**
Groupe d'âges :					
15-21	21,38	28,04	17,09	13,58	F=11,61**
22-29	33,03	34,00	32,05	27,09	F=2,38
30-39	37,83	40,71	44,61	31,55	F=5,468**
40-49	41,68	42,86	40,37	37,90	F=0,446
Niveau d'instruction :					
Sans niveau	30,36	35,02	39,24	30,61	F=6,96**
Primaire	33,89	39,33	37,38	19,40	F=35,89**
Secondaire et plus	29,73	35,53	34,71	11,59	F=37,21**
État matrimonial :					
Célibataire	15,50	29,25	27,06	12,43	F=14,60**
Mariage formel	32,62	37,63	36,97	29,15	F=2,272
Union libre	32,20	35,96	36,75	28,86	F=5,06**
Union rompue	34,90	45,32	44,01	25,99	F=9,29**
Total	31,68	36,74	37,39	19,56	F=76,34**

** significatif au seuil de 1 % ; * significatif à 5% (tests bilatéraux)

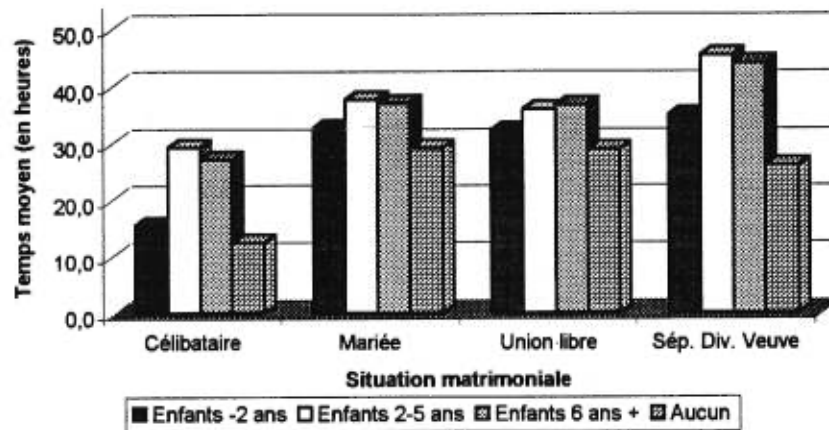
Graphique 4.8 : Nombre moyen d'heures de travail selon le groupe d'âges par groupe de femmes (15-49 ans) en milieu urbain



Graphique 4.9 : Nombre moyen d'heures de travail selon le nombre d'années d'Éducation par groupe de femmes (15-49 ans) en milieu urbain



Graphique 4.10 Nombre moyen de travail selon la situation matrimoniale et par groupe de femmes (15-49an) en milieu urbain



En somme, ces résultats donnent un éclairage important sur le profil de chaque groupe de femmes en milieu urbain centrafricain en ce qui concerne leur degré de participation aux activités économiques qui semblent dépendre de leurs caractéristiques individuelles (âge, état matrimonial et niveau d'instruction). Il faut aussi noter que ces résultats ont renforcé ceux déjà trouvés un peu plus haut notamment ceux selon lesquels, plus le niveau d'urbanisation de la ville est élevé, plus important est le temps consacré au travail.

En guise de conclusion, un résumé des principaux résultats.

En guise de conclusion : une synthèse

Le principal objectif poursuivi dans ce chapitre consiste à mettre en évidence le profil des activités économiques des femmes (type de travail, temps de travail, lieu de travail et lieu de résidence) à la lumière de leurs caractéristiques individuelles (âge, niveau d'instruction et situation matrimoniale)

Par rapport cet objectif, plusieurs éléments ont été identifiés décrivant le profil des activités économiques des femmes en âge de procréer résidant en milieu urbain centrafricain. Il importe d'abord de noter que parmi ces femmes, 65% exercent des activités économiques. La grande majorité exerce des activités autonomes dans les domaines de la transformation et de la commercialisation des produits alimentaires. Ces femmes exercent aussi des activités agricoles qui portent essentiellement sur les produits maraîchers destinés à l'approvisionnement des grands centres urbains. Quant à l'activité rémunérée, elle est moins répandue parmi les femmes actives.

Par rapport à ces types d'activité, il a été noté, dans un premier temps, que le lieu de travail et le milieu dans lequel se trouvent les femmes constituent des facteurs importants. Ces facteurs semblent apparaître comme des variables discriminantes non seulement par rapport à la situation d'activité des femmes mais aussi par rapport

à la présence d'enfants à bas âge, ceci quel soit le groupe d'âges auquel elles appartiennent. Ainsi, à Bangui, les femmes sans occupation économique sont en proportion plus importante que celles résidant dans les autres villes. Cette situation s'explique notamment par le fait qu'à Bangui, la participation à l'activité économique est très faible en raison notamment de la forte fréquentation à l'école de jeunes femmes. Cependant, pour celles qui travaillent, le travail à la maison semble être un comportement très répandu dans la ville de Bangui qui regroupe la quasi-totalité (80,4%) des femmes travaillant à domicile. Ce type de travail concerne essentiellement les activités de transformation et de vente des produits alimentaires. Les jeunes mères ayant des enfants de moins de 6 ans sont relativement nombreuses à exercer ce type d'activité que les autres femmes. Par contre, dans les petites et moyennes villes, le travail se passe généralement hors du domicile.

Par ailleurs, l'examen des caractéristiques individuelles a révélé que l'importance des femmes exerçant des activités à domicile tend à diminuer au fur et à mesure que l'âge de la femme augmente au profit des activités hors du foyer. Cependant, lorsque le travail se passe hors du domicile, deux éléments sont à distinguer :

- i) Les activités sont relativement diversifiées et concernent plus les générations plus âgées ;
- ii) La participation des femmes aux activités économiques hors du foyer est fortement liée au niveau d'instruction et au type d'activité.

En deuxième lieu, il était question d'examiner le temps de travail des femmes par rapport à l'occupation principale. Les femmes actives centrafricaines résidant en milieu urbain, travaillent en moyenne 39,6 heures par semaine et consacrent en moyenne, 10 mois de travail par an. Alors que la durée moyenne de leurs activités est de 8,3 ans mais cette moyenne varie fortement avec l'âge de la femme. Ainsi, le groupe de femmes ayant des enfants de moins de 2 ans qui sont nombreuses à appartenir aux groupes d'âges jeunes, exercent des activités de courtes durées dans les domaines de la transformation et la vente de produits alimentaires.

Par rapport au temps consacré au travail, des différences significatives selon le lieu de résidence et le lieu de travail ont été également constatées. Lorsqu'une femme sort pour travailler, elle consacre souvent moins de temps de travail par semaine, encore moins si son lieu de travail se trouve hors de la localité où elle réside. Ce qui signifie que les femmes qui travaillent à la maison sont celles qui consacrent le plus de temps au travail. Ces différences de comportement sont très marquées non seulement par rapport au lieu de résidence et l'âge mais aussi par rapport aux femmes qui ont des enfants à charge.

En dernier lieu, les activités multiples ont été prises en compte dans l'analyse. Ce qui a permis de constater que les mères de familles se distinguent par l'importance des activités multiples qu'elles exercent alors que celles qui n'ont pas d'enfants sont relativement moins nombreuses à combiner l'exercice de plusieurs activités. Cette situation laisse croire que la présence d'enfants a tendance à augmenter les besoins de survie du ménage, et par conséquent, entraîne une forte implication de leur mère dans les activités économiques.

Toutefois, cette forte implication des mères dans les activités économiques s'accompagne d'un comportement différentiel en matière d'activité qui semble les caractériser. D'abord, ces mères ont tendance à s'arranger pour travailler à la maison près de leurs progénitures. En plus, leurs activités multiples semblent être liées entre elles mais rarement de même nature. En effet, lorsqu'une femme a une activité principale dans l'agriculture, son activité secondaire a tendance à être dans le secteur de transformation ou de vente des produits alimentaires et inversement. Ainsi, pour un même produit alimentaire, la femme semble intervenir dans sa production, sa transformation et sa commercialisation. Ce mode de production tend à expliquer en partie l'existence de plusieurs activités chez ces femmes.

Au-delà de ce mode de production, le fait de considérer les activités multiples a apporté un élément d'éclairage important sur certains comportements des femmes en

matière d'activité dans les villes secondaires. Celles-ci ont tendance à travailler moins de temps pour leurs occupations principales par rapport à celles résidant à Bangui. Mais, on suppose que le fait d'exercer plusieurs activités aurait pour conséquence la réduction de leur temps de travail dans l'occupation principale.

Enfin, sur la base de ces résultats, il a été identifié que certaines femmes actives ont tendance à s'impliquer plus ou moins aux activités économiques. D'abord, celles qui s'impliquent le moins sont les femmes actives dont le niveau d'instruction est sans niveau, les célibataires, les jeunes générations (15 à 21 ans) et enfin les femmes qui résident dans les petites et moyennes villes. En raison de ces caractéristiques individuelles, on pourrait déduire que ce sont des femmes qui ont moins de responsabilités familiales. Par contre, les femmes actives qui consacrent le plus de temps au travail sont celles qui ont un niveau d'instruction plus élevé, celles dont l'union est rompue, celles qui résident à Bangui et celles appartenant au groupe d'âges 30-39 ans. Ces femmes semblent avoir les caractéristiques des femmes qui assument de lourdes responsabilités économiques dans leurs ménages. Entre ces deux catégories de femmes, il y a un groupe intermédiaire constitué des femmes en union ayant des enfants à bas âges. Ce qui laisse croire que la présence d'enfants à bas âges tend à réduire le degré d'implication de leurs mères à l'activité économique en termes de temps au travail mais ne réduit pas significativement leur niveau de participation à la main-d'œuvre en raison du fait que beaucoup d'entre elles travaillent à la maison près de leurs enfants. En fait, les mères d'enfants de moins de 2 ans se révèle le groupe qui a tendance à consacrer moins de temps aux activités économiques comparativement aux femmes n'ayant que des enfants plus âgés et ceci quel que soit le lieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et l'état matrimonial.

En somme, ces résultats indiquent que si la présence d'enfants à bas âges peut constituer un obstacle à la participation de leur mère à l'activité économique, elle peut aussi augmenter les besoins de survie du ménage et par conséquent devenir un facteur qui les pousse à travailler. Mais pour travailler dans ces conditions, les mères ont tendance à se diriger vers des activités qui, visiblement, rendent moins conflictuel

leurs rôles économiques et domestiques. Par exemples, le type d'activité autonome et le travail à domicile ou près du foyer sont quelques éléments qui pourraient témoigner de cette conciliation de rôles économiques et domestiques.

Il convient toutefois de noter que ces résultats issus d'une analyse bivariée demeurent insuffisants pour pouvoir rendre compte de façon satisfaisante les différences nettes de comportements en matière d'activité entre les différents groupes de femmes considérés.

Néanmoins, ces premiers résultats descriptifs indiquent que le travail des femmes urbaines dépend non seulement du contexte dans lequel il s'exerce mais aussi du lieu du travail et de la présence d'enfants à bas âges dans le ménage. Mais, ces différences de comportement en matière d'activité sont fortement influencées par les caractéristiques individuelles des femmes (situation matrimoniale, âge et niveau d'instruction). C'est pourquoi certaines différences observées entre les différents groupes de femmes pourraient être masquées par l'effet d'autres variables relatives au cycle de leur vie.

Aussi, la forte participation d'un grand nombre de femmes ayant des enfants à l'activité économique peut s'inscrire à l'intérieur des stratégies familiales de survie. Pour essayer de compléter cette investigation, il convient d'examiner les activités de ces femmes à la lumière des caractéristiques des ménages auxquels elles appartiennent. Ce qui fera l'objet du chapitre suivant.

Chapitre cinquième

Activités économiques des femmes et caractéristiques des ménages

Introduction

Pour essayer de rendre compte des liens entre l'activité économique des femmes, leurs caractéristiques individuelles et les modes d'organisation familiale, le chapitre précédent a dressé un premier profil en examinant la situation d'activité des femmes en fonction de leurs caractéristiques individuelles. Ce chapitre se propose d'analyser la participation des femmes à l'activité économique par rapport aux caractéristiques des ménages auxquels elles appartiennent. Cette analyse ne signifie pas dissociation des caractéristiques individuelles de celles des ménages. Au contraire, il s'agit de combiner les deux pour mieux comprendre les comportements des femmes en matière d'activité. Pour ce faire, il sera examiné à partir des tableaux de fréquences, les associations qui s'y dégagent.

Le présent chapitre se subdivise en trois sections dont la première examine les liens entre les caractéristiques démographiques des ménages auxquels appartiennent les femmes et leurs activités économiques. Les analyses porteront d'abord, sur la situation d'activité principale des femmes, ensuite sur le nombre total d'heures consacrées aux activités économiques. Dans la section suivante, il sera question de voir dans quelle mesure les femmes gèrent leurs activités économiques et domestiques par rapport à la structure de leurs ménages. La dernière section s'intéresse aux liens entre les caractéristiques socio-économiques des ménages auxquels appartiennent les femmes et leurs activités économiques.

5.1 Caractéristiques démographiques des ménages

La revue de la littérature effectuée dans le chapitre 2 a permis de constater que dans un contexte où les tâches domestiques et maternantes sont quasiment assumées par les femmes, il peut avoir une relation dans un sens ou dans un autre entre les modes d'organisation familiale et la participation ou non de la femme à l'activité économique. Les charges familiales qui incombent aux femmes peuvent en effet constituer un obstacle à leur participation au marché du travail. Inversement, l'activité économique de la femme

peut aussi influencer l'organisation du ménage auquel elle appartient. Comme l'objectif n'est pas de déterminer le sens de causalité de cette relation, il sera plutôt question d'explorer et de mettre en évidence les liens de corrélations entre les activités économiques des femmes centrafricaines résidant en milieu urbain et les caractéristiques des ménages auxquels elles appartiennent.

Sur la base de cette revue de la littérature et des données disponibles, il a été retenu un certain nombre de variables relatives aux caractéristiques démographiques des ménages qui sont supposées avoir des liens avec la situation d'activité économique des femmes. Il s'agit de la taille du ménage, le type de ménage, le lien de parenté avec le chef de ménage et la présence d'une seconde femme dans le ménage.

Avant d'examiner les liens entre ces variables et l'activité économique des femmes, il convient d'abord de faire une brève présentation des principales caractéristiques démographiques des ménages centrafricains auxquels appartiennent ces femmes selon le milieu de résidence.

5.1.1 Brève présentation des ménages centrafricains

Il ressort du tableau 5.1 que la taille des ménages varie selon le milieu de résidence. En fait, en milieu urbain, les ménages sont de grandes tailles (5,5 personnes) qu'en milieu rural (4,8 personnes). Mais, la moyenne urbaine cache des disparités importantes non seulement par rapport au degré d'urbanisation de la ville où se trouvent les ménages mais aussi par rapport au sexe et au type d'activité du chef de ménage (tableau 5.2). À Bangui par exemple, les ménages de grande taille (i.e. six personnes et plus) sont plus nombreux. Ils représentent 45,9% des ménages alors que dans les autres villes, la proportion n'est que de 38,2%. Cette situation se traduit par une taille moyenne de 5,8 personnes à Bangui contre 5,2 dans les autres centres urbains.

Tableau 5.1 : Répartition des membres des ménages selon le lien de parenté avec le chef de ménage par milieu de résidence en Centrafrique. (EIBC, 1995)

Lien de parenté avec le chef de ménage	Urbain %	Rural %	Ensemble %
Chef de ménage	18,1	20,9	19,4
Conjoint(e)	12,6	19,2	15,6
Enfants	50,0	50,5	50,2
Autres parentes	19,3	9,4	14,7
Total	100%	100%	100%
N	22665	10557	23222
Taille moyenne de ménage	5,5	4,8	5,2

Cette estimation de la taille moyenne des ménages à Bangui à partir des données de l'EIBC se révèle moins élevée que celle estimée dans les autres enquêtes. Par exemple, l'enquête démographique et de santé de 1994 a estimé la taille moyenne des ménages à Bangui, à 6,9 personnes contre 5,0 dans les autres villes (EDSRCA, 1995). Il en est de même de l'enquête prioritaire sur les ménages de 1992 qui donnait 6,8 et 5,4 comme taille moyenne des ménages, respectivement à Bangui et dans les autres centres urbains (EP, 1992). Comme on peut le constater, c'est dans la ville de Bangui que les écarts entre l'EIBC et les autres enquêtes sont importants. Cette situation pourrait être attribuée en grande partie à la définition du ménage dans l'EIBC qui est, en fait, différente de celle de l'EDS. Il y a lieu de rappeler que l'un des critères de la définition du ménage dans l'EIBC a tendance à exclure certains membres du ménage dont la mobilité résidentielle est grande¹. Comme Bangui est la plus grande ville de la République centrafricaine, il est fort probable que la mobilité résidentielle soit plus importante.

Si la taille des ménages varie suivant le lieu de résidence, il en est de même suivant les caractéristiques du chef de ménage (tableau 5.2). Le tableau 5.2 permet, en effet, de constater que la taille du ménage varie avec le type d'activité du chef de ménage. Les ménages de grandes tailles à Bangui sont ceux dont le chef est un travailleur salarié dans

¹ Certaines personnes absentes du ménage et dont la durée de leur absence est supérieure à 6 mois sont considérées comme non-membres du ménage (Voir la définition du ménage au chapitre précédent).

le secteur public. Ils présentent une forte taille moyenne de 7,4 personnes suivis des ménages dont le chef est salarié dans le secteur privé formel et ceux dont le chef travaille dans l'agriculture des produits vivriers. Par contre, les chefs de ménages dont l'activité principale est la vente des produits non alimentaires dirigent en moyenne des ménages de petites tailles (4,2 personnes).

Tableau : 5.2 Taille moyenne des ménages selon le type d'activité du chef du ménage par milieu de résidence en Centrafrique (EIBC, 1995)

Activité du chef de ménage	Urbain				Rural	
	Bangui	Villes moyennes	Petites villes	Ensemble urbain		
Agriculture des produits d'exportation	-	7,6	5,4	6,6	5,4	
Agricult des prod. consom. locale	6,8	4,8	4,5	5,0	4,5	
Vendeur des produits alimentaires	5,1	4,1	5,2	4,9	4,7	
Vendeur des produits non alimentaires	4,2	6,0	4,9	4,8	4,6	
Autres indépendants	5,2	5,4	5,0	5,2	4,6	
Salarié dans le secteur public	7,4	7,3	8,8	7,6	7,1	
Salarié dans le privé formel	6,8	6,0	7,9	6,7	5,3	
Salarié dans le privé informel	5,5	4,9	5,3	5,3	4,9	
Non occupé	5,4	4,4	3,2	5,0	3,0	
Chef de ménage	Homme	6,3	5,7	5,5	5,9	5,0
	Femme	5,0	4,2	3,9	4,5	3,2
Taille moyenne	5,8	5,3	5,1	5,5	4,8	
Nombre de ménages	1172	630	506	2308	2211	

Fort de ce qui précède, on retiendra que si le niveau d'urbanisation est élevé, plus grande est la taille moyenne des ménages. Autrement dit, les ménages à Bangui sont de plus grandes tailles que dans les autres centres urbains et milieu rural. Cette situation suggère que les ménages urbains abritent un plus grand nombre de collatéraux. Comme l'indique le tableau 5.1, 19,3% des membres des ménages urbains ont d'autres liens de parenté avec le chef de ménage alors que cette proportion n'est que de 9,4% en milieu rural.

Par ailleurs, il convient aussi de souligner que la moitié des membres des ménages demeure, en majorité, composée de filles ou fils du chef de ménage (tableau 5.1). Mais, il est vrai que ce résultat est en deçà de la proportion exacte d'enfants dans le ménage en raison du fait que les liens de parenté considérés, ne sont qu'avec le chef de ménage. En effet, dans les ménages, il peut y avoir non seulement des enfants des autres membres du

ménage mais aussi des enfants qui ont un autre lien de parenté avec le chef de ménage comme les enfants dont les deux parents ne résident pas dans le ménage.

Il y a lieu de rappeler que ces enfants dont les deux parents ne résident pas dans le ménage sont considérés dans cette étude comme des enfants confiés au ménage. Les données de l'EIBC révèlent que le phénomène est assez important, notamment, en milieu urbain avec 24,6% des ménages accueillant des enfants de 6 à 17 ans dont les parents ne résident pas dans le ménage, soit un ménage sur quatre (tableau 5.3). Il convient aussi de souligner que les filles confiées sont un peu plus nombreuses (54,4%) que les garçons (45,6%).

Tableau 5.3 : Répartition des ménages selon la présence des enfants dont les parents ne résident pas dans le ménage par milieu de résidence en Centrafrique.

Enfants dont les parents ne résident pas dans le ménage		Urbain	Rural	Ensemble
Ménages avec des enfants de 6 à 17 ans dont la mère ne réside pas dans le ménage	Non	67,3%	76,8%	71,9
	Oui	32,7%	23,2%	28,1
	Total	100%	100%	100%
	N	2308	2211	4519
Ménages avec des enfants de 6 à 17 ans dont la mère et le père ne résident pas dans le ménage	Non	75,4	82,4	78,8
	Oui	24,6	17,6	21,2
	Total	100%	100%	100%
	N	2308	2211	4519

En outre, il importe de noter que les enfants confiés sont non seulement moins scolarisés que les autres enfants résidant dans le même ménage, mais aussi, les filles confiées le sont moins par rapport aux garçons confiés. En effet, dans le milieu urbain, les filles confiées ont un taux de scolarisation de 52,9% contre 72,4% pour les garçons confiés. L'écart est encore plus important en milieu rural. Mais quand on fait la comparaison des taux de scolarisation entre les filles dont les parents résident dans le ménage et les filles confiées, il ressort que les écarts entre elles sont encore très importants et sont en défaveur des filles confiées.

Ce qui laisse croire que ces filles confiées seraient impliquées dans d'autres types d'activité non scolaires comme des aides-familiaux dans les tâches ménagères ou dans les activités économiques des adultes. C'est pourquoi, il sera aussi question de voir dans

quelle mesure la présence de ces filles est associée aux activités économiques et domestiques des femmes notamment celles ayant des enfants à bas âge dans le ménage.

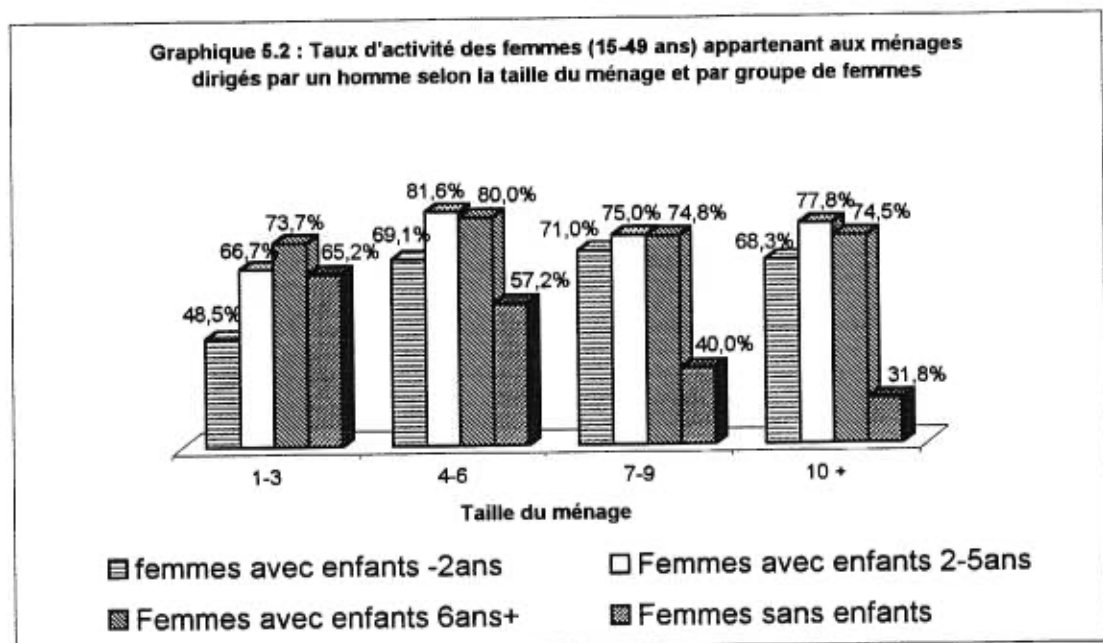
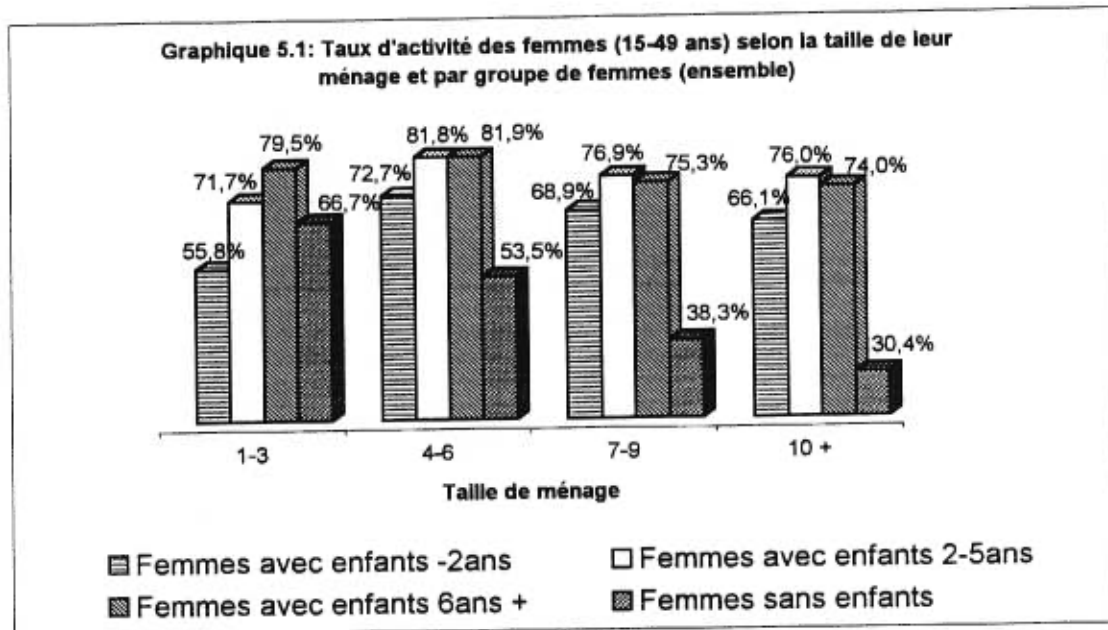
En plus de ces variables sur la composition des ménages, deux autres variables sur la présence d'une seconde femme dans le ménage ont été retenues. La première concerne les femmes âgées de 18 ans et plus autre que la répondante dont le lien de parenté avec le chef de ménage est épouse ou fille. La seconde variable regroupe les autres femmes âgées de plus de 18 ans (mère, grand-mère, cousine, tante, belle-mère, belle-sœur, etc.) excepté la répondante.

Après cette brève présentation, il convient maintenant d'examiner la situation d'activité des femmes en fonction de ces variables, en commençant par la taille des ménages.

5.2.2 La taille des ménages

Les résultats examinés au début de ce chapitre indiquent que la taille des ménages varie selon le milieu de résidence et le type d'activité du chef de ménage. Qu'en est-il pour ce qui est de l'activité des femmes membres du ménage ?

Le graphique 5.1 présente les taux d'activité des femmes selon la taille du ménage et par groupe de femmes. Il ressort que le taux de participation des femmes sans enfants à l'activité économique diminue lorsque la taille de ménage augmente alors que celui des mères ayant des enfants de moins de 2 ans tend à augmenter avec la taille de ménage. Cependant, chez les autres femmes ayant des enfants plus âgés, le niveau de leur participation à l'activité économique par rapport à la taille de leur ménage présente de faibles variations tout en restant à un niveau relativement élevé.



En effet, ce graphique qui montre que le niveau de participation à l'activité économique des femmes sans enfants diminue lorsque la taille de leur ménage augmente, révèle un autre profil important en matière d'activité de cette catégorie de femmes en plus de ce qui a été observé sur leur profil au chapitre précédent, c'est-à-dire, 83,9% de ces femmes appartiennent au groupe d'âges 15-29 ans, 63,4% sont célibataires et 32,9% d'entre elles

sont encore aux études. Il ressort donc que les comportements en matière d'activités économiques des différents groupes de femmes considérés varient en fonction de leurs âges, de leur niveau d'instruction, de leur état matrimonial et de la taille de leur ménage.

Par ailleurs, le tableau 5.4 présente, dans sa partie supérieure, le nombre moyen d'heures de travail par semaine, et dans sa partie inférieure, la proportion de femmes selon la taille de leurs ménages. Quand on considère l'ensemble de femmes, on se rend compte que le nombre d'heures de travail tend à baisser lorsque la taille du ménage augmente. Mais, cette moyenne cache une multitude de situations quand on tient compte de chaque groupe de femmes. Comme on peut le constater, les mères actives ayant des enfants de moins de 2 ans semblent s'impliquer un peu plus aux activités économiques en termes de temps de travail lorsque la taille de leurs ménages augmente. Inversement, chez les femmes actives qui n'ont que des enfants plus âgés, le temps consacré au travail diminue lorsque la taille de leurs ménages augmente. Cette situation suppose que dans les ménages élargis, les mères qui ont des enfants très jeunes ont peut-être d'autres possibilités pour pouvoir se libérer d'une partie des tâches de surveillance de leurs enfants au profit de leurs activités économiques.

Tableau 5.4 Nombre moyen d'heures de travail par semaine des femmes actives (15-49 ans) selon la taille des ménages par groupe de femmes (milieu urbain).

Taille de ménage	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes avec enfants 2-5 ans	Femmes avec enfants >= 6 ans	Femme sans enfants	Ensemble	Analyse de la variance
1-3	40,6	48,2	50,0	42,5	46,2	F= 2,996*
4-6	43,6	49,3	47,7	43,4	46,0	F=2,464
7-9	47,4	42,7	47,1	40,9	44,9	F=2,503
10 et +	48,9	47,9	46,1	41,8	46,6	F=1,917
Total	46,1	47,1	47,6	42,3	45,9	F=5,35**
1-3	5,8%	8,1%	26,2%	20,8%	20,8%	Test de : Khi-deux= 177,6** Phi=0,233*
4-6	35,8%	33,8%	31,0%	24,8%	24,8%	
7-9	26,3%	25,9%	19,6%	22,5%	22,5%	
10 et +	32,1%	32,2%	23,2%	31,9%	31,9%	
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N	745	568	764	1023	3100	

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%

En outre, lorsque l'on tient compte de la taille du ménage, il ressort des différences entre les quatre groupes de femmes considérés. Par exemple, dans les ménages à taille réduite, les

mères actives dont les enfants sont encore jeunes (moins de 2 ans et 2-5 ans) sont moins nombreuses. En plus, elles ont tendance à consacrer moins de temps aux activités économiques comparativement aux femmes qui n'ont que des enfants plus âgés. Les écarts des moyennes entre ces groupes se révèlent très importants.

En somme, il y a lieu de retenir que le niveau de participation des femmes à l'activité économique par rapport à la taille du ménage varie aussi bien avec la présence ou non des enfants mais aussi avec l'âge de ceux-ci. En fait, dans les ménages de grandes tailles, les femmes dont les enfants sont très jeunes, affichent un fort taux de participation aux activités économiques accompagné d'un nombre élevé d'heures de travail. En plus, elles sont relativement nombreuses à appartenir aux ménages de grandes tailles. Compte tenu de cette situation, on suppose que ces mères ont probablement plus de chances de trouver de l'aide d'une autre personne dans le ménage pour leurs tâches domestiques. Ce qui laisse indiquer que le niveau de participation des femmes à l'activité économique serait fortement lié au mode d'organisation de leurs ménages. Pour mieux cerner ces comportements en matière d'activité des mères de famille, il convient aussi d'examiner d'autres caractéristiques liées à l'organisation du ménage comme le type de ménage.

5.2.2 Type de ménages

Pour essayer d'appréhender d'autres modes d'organisation familiales, il a été retenu quatre types de ménages auxquels appartiennent les femmes : les ménages dont le chef est polygame, les ménages dirigés par un monogame, ceux dirigés par un homme sans union et ceux dirigés par une femme sans union. Ce dernier type de ménages est évidemment de type monoparental.

Il convient d'abord de noter que les femmes appartenant aux ménages dont le chef est polygame, représentent 11,1% alors que celles appartenant aux ménages dirigés par un monogame, constituent 59,9% de femmes. Par ailleurs, les femmes appartenant aux ménages dirigés par un homme sans union ne constituent que 4,6% alors que celles dont le chef de ménage est une femme vivant sans union, représentent 24,6%. À noter que ces derniers ménages sont dirigés essentiellement par des femmes divorcées, veuves et séparées.

Le tableau 5.5 présente la situation d'activité des femmes selon les groupes auxquels elles appartiennent et le type de leur ménage. Il ressort que les ménages dont le chef est polygame abritent, en proportion, plus de femmes qui travaillent que les ménages dont le chef est monogame. Il convient aussi de remarquer que les femmes ayant des enfants et appartenant aux ménages dont le chef est une femme, présentent une forte participation à l'activité économique que celles dont le chef de ménage est un homme. Cependant, ce dernier type de ménages abrite relativement un peu plus de femmes qui sont encore aux études.

Tableau 5.5 Répartition des femmes (15-49 ans) selon la situation d'activité et type de ménage de ménage en milieu urbain centrafricain

Situation d'activité de la femme		Ménage dont le chef est :				
		Monogame	Polygame	Homme Sans union	Femme sans union	Ensemble
A	Activité économique	69,0%	73,8%	45,5%	69,6%	68,6%
	Études	3,2%	—	18,2%	4,8%	3,8%
	Sans occupation	27,8%	26,2%	36,4%	25,6%	27,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	503	84	33	125	745
B	Activité économique	77,0%	79,4%	76,2%	79,5%	77,8%
	Études	3,9%	-	4,8%	3,3%	3,3%
	Sans occupation	19,0%	20,6%	19,0%	17,2%	18,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	357	68	21	122	568
C	Activité économique	77,5%	78,5%	62,1%	80,9%	78,1%
	Études	3,3%	3,8%	24,1%	4,7%	4,6%
	Sans occupation	19,3%	17,7%	13,8%	14,5%	17,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	400	79	29	256	764
D	Activité économique	44,3%	55,4%	42,9%	44,4%	45,5%
	Études	27,3%	25,0%	30,4%	27,0%	27,2%
	Sans occupation	28,4%	19,6%	26,8%	28,6%	27,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	596	112	56	259	1023

A = femmes avec enfants de moins de 2 ans ; **B** = femmes avec enfants de 2-5 ans ;
C = femmes avec enfants de 6 ans et plus ; **D** = femmes sans enfants

Le tableau 5.6 présente le temps moyen de travail pour les femmes actives (colonne A) et pour l'ensemble des femmes (colonne B) selon l'état matrimonial du chef de ménage. Si les femmes appartenant aux ménages polygames présentent un fort taux de participation aux activités économique (tableau 5.5), elles ont cependant tendance à consacrer moins d'heures de travail comparativement à celles appartenant aux autres types de ménages.

Tableau 5.6 Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49 ans) et selon l'état matrimonial du chef de ménage et les caractéristiques des femmes (milieu urbain centrafricain)

Caractéristiques des femmes	Chef de ménage monogame		Chef de ménage polygame		CM Homme sans union		CM Femme sans union	
	A	B	A	B	A	B	A	B
Femmes avec des								
enfants de < 2 ans	42,3	31,2	41,4	30,6	57,5	26,1	50,7	35,7
enfants de 2-5 ans	43,7	35,2	42,3	33,6	48,6	37,1	53,5	43,0
enfants de 6 ans et +	45,3	35,1	42,7	33,5	49,5	30,7	53,0	42,9
sans enfants	41,9	18,9	40,5	22,8	45,7	19,6	43,6	19,7
Ensemble	44,6	29,0	41,7	29,3	49,7	26,1	50,6	33,8
Analyse de la variance	3,59*	40,1**	0,134	3,82**	0,68	1,98	4,31**	31,87**
Groupe d'âges								
15-21 ans	40,3	16,3	42,3	19,8	45,2	16,8	44,5	15,4
22-29 ans	45,7	31,7	41,8	29,0	53,9	32,3	47,5	33,0
30-39 ans	46,1	37,4	40,4	36,1	56,8	44,6	55,3	47,7
40-49 ans	45,0	38,6	43,3	36,9	41,3	37,2	51,2	45,5
Analyse de la variance	3,56*	71,10**	0,212	9,14**	1,15	5,30**	4,48**	54,58**
Niveau d'éducation								
Sans niveau	42,9	33,3	40,5	33,0	46,3	40,8	45,3	35,7
Primaire	44,3	29,3	45,7	31,6	42,8	21,4	52,0	36,4
Secondaire et plus	48,3	23,9	35,1	16,8	63,0	25,5	54,7	31,1
Analyse de la variance	4,09*	14,4**	3,388*	10,11	4,71*	3,65*	6,34**	2,28
État matrimonial								
Mariage légal	39,2	12,4	44,8	13,7	50,3	22,2	44,1	19,1
Union libre	44,3	34,2	43,4	34,4	44,0	33,0	54,2	42,0
Union rompue	45,7	32,9	40,1	31,2	53,9	27,5	54,0	38,6
Célibataire	43,8	31,6	46,2	42,9	42,3	32,2	50,2	41,1
Analyse de la variance	2,72*	59,8**	0,77	10,983	0,77	0,69	3,53*	26,08**

A = femmes occupées B = Ensemble des femmes (occupées et non occupées) en assignant 0 heure de travail pour les femmes non occupées. ** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

En considérant l'ensemble des femmes, il apparaît également des différences importantes entre les différents groupes de femmes appartenant aux ménages dont le chef est polygame. Dans ces ménages, les femmes qui ont des enfants de moins de 2 ans et celles qui n'en ont pas, s'impliquent moins aux activités économiques. Ce qui n'est pas le cas si la femme appartient à un ménage dont le chef est une femme sans union. Ce qui indique que le mode d'organisation familiale a tendance à induire des comportements différentiels en matière d'activité notamment pour les femmes ayant en charge des enfants à bas âges.

Enfin, quand on regarde le temps de travail des femmes selon leurs caractéristiques individuelles, on se rend compte que certaines femmes se distinguent significativement par des comportements différentiels en matière d'activité économique suivant le type de ménages auxquels elles appartiennent. En effet, les femmes relativement âgées (30 à 39 ans), celles dont le niveau d'instruction est le plus élevé et celles vivant en union rompue, sont celles qui consacrent le plus de temps au travail si elles appartiennent notamment aux ménages dont le chef est sans union. Par contre celles qui présentent un faible nombre d'heures de travail, sont les femmes appartenant aux ménages dont le chef est marié, il s'agit notamment des mères d'enfants de moins de 2 ans, des jeunes femmes et des femmes moins instruites.

Ces résultats semblent mettre en évidence les rapports entre le mode d'organisation familiale et les activités économiques de certains membres du ménage en l'occurrence les femmes qui ont des enfants. Cependant, ils ne renseignent moins sur l'organisation des activités des femmes dans les ménages ni sur les opportunités que pourrait offrir un ménage présentant une structure donnée, ni sur la répartition des tâches domestiques. Ce qui renvoie, à présent, à l'examen des liens entre la structure du ménage et la participation aux activités économiques des femmes en commençant par le statut de la femme dans le ménage.

5.2.2 Statut de la femme dans le ménage

Avant d'examiner la participation des femmes à l'activité économique en fonction de leur statut dans le ménage, il convient d'abord de rappeler que pour saisir le statut de la femme dans le ménage, deux variables relatives à sa position dans le ménage ont été considérées, à savoir : son lien de parenté avec le chef de ménage et sa situation matrimoniale. Il est apparu nécessaire d'y associer la situation matrimoniale compte tenu du fait qu'elle dépend directement du lien de parenté avec le chef de ménage. Ainsi, il est considéré que le fait d'être chef de ménage prime sur les autres liens de parenté. Par exemple, si une femme est à la fois épouse et chef de ménage, elle est, dans ce cas, considérée comme « chef de ménage ».

Cependant, cette variable telle qu'elle est mesurée peut comporter des limites en raison du fait que les données disponibles ne permettent pas de saisir tous les aspects du statut de la femme dans le ménage (cf. chapitre précédent).

Cette variable comporte quatre catégories : chef de ménage, épouse ou conjointe du chef de ménage, fille du chef de ménage et autres liens de parenté. Il convient de noter que 12,3% des femmes ont le statut de chef de ménage dont 92,4% sont des femmes sans union (tableau 5.7). Le tableau 5.7 indique également qu'il n'y a aucune femme chef de ménage qui vit dans un ménage polygame. Les femmes ayant le statut d'épouse, 83,8% d'entre elles appartiennent aux ménages dont le chef est un monogame. Il convient aussi de remarquer qu'un grand nombre de femmes ayant le statut « autres liens de parenté » (46,5%) appartiennent aux ménages dont le chef est monogame.

Tableau 5.7 Répartition des femmes (15-49 ans) selon le type de ménage et le lien de parenté avec le chef de ménage (milieu urbain centrafricain)

Type de ménage	Lien de parenté de la femme avec le chef de ménage				
	Chef ménage	Épouse	Fille	Autres liens	Ensemble
Ménage dont le chef est :					
Monogame	7,6%	83,8%	52,2%	46,5%	59,9%
Polygame	-	16,2%	9,9%	7,5%	11,1%
Homme sans union	-	-	6,0%	16,3%	4,5%
Femme sans union	92,4%	-	31,9%	29,7%	24,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
%	12,3%	45,1%	23,8%	18,8%	100,0%
Âge moyen	35,9	30,8	21,1	24,1	27,9
N	383	1397	737	583	3100

Chez les femmes dont le statut est épouse du chef de ménage, la majorité vit en union libre² (66,6%), celles qui sont dans un mariage formel, ne représentent que 33,0% des épouses dont 16,2% appartiennent aux ménages dont le chef est polygame. En ce qui concerne les femmes dont le statut est fille du chef de ménage, 63,4% sont célibataires. Enfin, les autres femmes ayant un autre lien de parenté avec le chef de ménage, 43,7% d'entre elles vivent en union libre. Ce qui indique que dans certains ménages, cohabitent plusieurs noyaux familiaux. Enfin, il y a lieu de noter que le statut de la femme dans le

² Pour plus de détails sur les raisons probables du niveau élevé des femmes en union libre, voir le chapitre précédent.

ménage dépend également de son âge. Le tableau 5.7 indique que les femmes ayant le statut de chef de ménage sont un peu plus âgées que les autres femmes alors que celles ayant le statut de fille ou autres liens de parenté sont relativement jeunes.

S'agissant des quatre groupes de femmes, le tableau 5.8 montre que ces femmes, quel soit le groupe, dépendent non seulement de leur âge mais aussi de leur statut dans le ménage. D'ailleurs, on peut s'apercevoir qu'il y a moins de femmes sans enfant qui ont le statut de chef de ménage appartenant au groupe d'âges jeunes. Il en est de même des femmes ayant des enfants de moins de 2 ans. Encore une fois, l'effectif des femmes chef de ménage concerne, en grande partie, les femmes relativement âgées, notamment celles ayant des enfants de 6 ans et plus.

Tableau 5.8 : Répartition des femmes (15-49 ans) selon le groupe et le statut dans le ménage en milieu urbain centrafricain par groupe d'âge

Groupe d'âges	Lien de parenté	Femmes avec enfants < 2 ans	Femmes ayant enfants 2-5 ans	Femmes ayant enfants >= 6an	Femmes sans enfants	Ensemble
15-21	Chef de ménage	1,6%	2,5%	-	1,5%	1,5%
	Épouse	44,6%	38,3%	28,8%	12,9%	22,3%
	Fille	22,3%	29,6%	35,0%	58,3%	47,3%
	Autres liens	31,6%	29,6%	36,3%	27,2%	29,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	193	81	80	657	1011
22-29	Chef de ménage	6,4%	8,7%	10,9%	7,0%	8,0%
	Épouse	63,0%	55,8%	43,2%	29,9%	49,9%
	Fille	15,4%	21,2%	25,7%	29,9%	22,0%
	Autres liens	15,1%	14,4%	20,2%	33,3%	20,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	311	208	183	201	903
30-49	Chef de ménage	11,2%	19,4%	34,3%	26,1%	25,0%
	Épouse	80,5%	71,0%	52,5%	40,0%	60,8%
	Fille	3,3%	5,4%	3,4%	12,1%	5,1%
	Autres liens	5,0%	4,3%	9,8%	21,8%	9,2%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	241	279	501	165	1186
Ensemble	Chef de ménage	6,7%	13,0%	25,1%	6,5%	12,4%
	Épouse	63,9%	60,7%	47,8%	20,6%	45,1%
	Fille	13,3%	14,6%	12,0%	45,3%	23,8%
	Autres liens	16,1%	11,6%	15,1%	27,6%	18,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	745	568	764	1023	3100

Aussi, quand la femme a des enfants plus jeunes, elle a beaucoup de chance d'être épouse dans le ménage, ceci quel le groupe d'âges auquel elle appartient.

Le tableau 5.9 présente la situation d'activité économique des femmes selon leur statut dans le ménage et le groupe auquel elles appartiennent. Premièrement, il ressort que l'essentiel des femmes chefs de ménage est occupé suivi des femmes conjointes du chef de ménage. Seules les femmes ayant un autre lien de parenté présentent de faibles taux de participation aux activités économiques, notamment celles qui ont des enfants de moins de 2 ans. Il est vrai que ces mères sont relativement jeunes (tableau 5.8) et sont souvent de belles-filles du chef de ménage car en Centrafrique, lorsque survient une naissance dans un couple de jeunes, la fille vient souvent habiter chez ses beaux-parents jusqu'à ce que le couple arrive à se prendre en charge.

Tableau 5.9 Répartition des femmes (15-49 ans) selon la situation d'activité et le lien de parenté avec le chef de ménage par groupe de femme

Situation d'activité de la femme		Lien de parenté avec le chef de ménage				
		Chef ménage	Conjointe	Fille	Autres liens	Total
A	Activité économique	92,0%	71,6%	58,6%	55,0%	68,6%
	Études	-	1,7%	14,1%	5,0%	3,8%
	Sans occupation	8,0%	26,7%	27,3%	40,0%	27,7%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N		50	476	99	120	745
B	Activité économique	87,8%	81,4%	62,7%	66,7%	77,8%
	Études	-	1,4%	12,0%	6,1%	3,3%
	Sans occupation	12,2%	17,1%	25,3%	27,3%	18,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N		74	74	345	66	568
C	Activité économique	90,1%	81,1%	58,7%	64,3%	78,1%
	Études	1,6%	1,6%	15,2%	10,4%	4,6%
	Sans occupation	8,3%	17,3%	26,1%	25,2%	17,3%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N		192	365	92	115	764
D	Activité économique	85,1%	73,9%	32,6%	35,8%	45,5%
	Études	-	6,6%	40,4%	27,3%	27,2%
	Sans occupation	14,9%	19,4%	27,0%	36,9%	27,4%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N		67	211	463	282	1023

A = femmes avec enfants de moins de 2 ans ; B = femmes avec enfants de 2-5 ans ;
C = femmes avec enfants de 6 ans et plus ; D = femmes sans enfants

Deuxièmement, lorsqu'on considère chaque groupe de femmes, on remarque que le taux de participation des femmes aux activités économiques, varie par rapport à leur statut dans le ménage. Les mères sont, en grande majorité, occupées contrairement aux femmes sans enfants dont un grand nombre d'entre elles n'exerce aucune activité économique,

ceci quel que soit le lien de parenté avec le chef de ménage. Cependant, ces femmes sans enfants constituent le seul groupe dans lequel on trouve un peu plus de femmes fréquentant un établissement scolaire. Comme il a été souligné dans le chapitre précédent, cette situation suggère que le fait d'avoir des enfants augmente les besoins de survie du ménage. En d'autres termes, la présence d'enfants pourrait être un des motifs pour leurs mères de participer à une activité économique.

En ce qui concerne le nombre d'heures de travail selon le statut de la femme, le tableau 5.10 présente le temps moyen de travail pour les femmes actives (colonne A) et pour l'ensemble des femmes (colonne B) selon le statut de la femme dans le ménage. Ce tableau montre que les femmes actives ayant le statut de chef de ménage sont celles qui consacrent le plus de temps au travail. Comme on peut le constater, le nombre moyen d'heures de travail par semaine pour ces femmes chefs de ménage est largement supérieur aux autres femmes membres du ménage, ceci quelle que soit la caractéristique de la femme. Mais entre femmes chef de ménage, les différences sont parfois minimes par rapport à certaines variables (groupe de femmes, âge et situation matrimoniale). Par contre, il y a des différences significatives entre les femmes chef de ménage par rapport à leur niveau d'instruction et leur lieu de résidence.

Pour les autres statuts dans le ménage, il ressort également des différences significatives entre les différents groupes de femmes par rapport au nombre d'heures de travail par semaine. Des différences importantes apparaissent également lorsqu'on considère séparément le groupe d'âges, le niveau d'instruction et l'état matrimonial.

Ces écarts de comportements en matière d'activité selon le statut de la femme dans le ménage s'observent également par rapport au degré d'urbanisation de la ville où s'exerce l'activité. À Bangui, bien que le temps moyen de travail soit le plus élevé, les écarts à la moyenne générale sont cependant moins importants entre les différents statuts des femmes actives. Cette situation pourrait s'expliquer par le type d'activités qui varie selon le niveau d'urbanisation.

Tableau 5.10 Nombre moyen d'heures de travail des femmes (15-49 ans) par semaine selon les caractéristiques et le statut de la femme dans le ménage (milieu urbain).

	Chef de ménage		Épouse		Fille		Autres liens	
	A	B	A	B	A	B	A	B
Femmes avec								
enfants de < 2 ans	52,9	48,7	45,1	32,3	43,3	25,3	48,8	27,2
enfants de 2-5 ans	55,3	49,3	45,2	36,8	45,7	28,6	48,4	32,3
enfants de 6 ans et +	53,0	47,8	44,7	36,3	52,9	31,0	44,6	28,7
sans enfants	45,8	39,0	41,8	31,1	38,9	13,1	46,3	16,9
Ensemble	52,3	46,7	44,6	34,3	43,2	18,7	46,8	23,1
Analyse de la variance (F)	1,63	1,99	0,88	3,30*	5,19*	21,24**	0,500	9,64**
Groupe d'âges								
15-21ans	48,1	32,07	40,9	23,8	40,9	13,2	43,3	15,5
22-29 ans	50,5	44,17	45,3	33,6	42,1	25,8	50,4	28,7
30-39 ans	53,6	49,09	45,2	37,8	55,2	40,6	49,3	34,3
40-49 ans	51,8	46,65	44,3	38,3	45,4	32,4	42,9	34,3
Analyse de la variance	0,36	1,87	1,27	15,30**	4,14*	27,2**	2,32	16,36**
Niveau d'instruction								
Sans niveau	47,2	41,13	42,7	33,6	41,6	33,0	41,5	28,6
Primaire	54,1	50,24	44,9	35,6	42,5	20,1	47,4	23,9
Secondaire et plus	56,7	49,95	47,8	33,3	46,2	12,3	53,5	20,0
Analyse de la variance	4,45*	4,50*	3,46*	0,93	0,930	27,15**	5,76**	3,58*
État matrimonial								
Mariée	42,5	37,3	30,0	12,0	42,2	13,9	43,5	15,2
Union libre	58,5	55,8	44,2	34,0	38,6	25,7	44,1	33,1
Union rompue	54,7	49,6	44,8	34,5	44,0	25,1	50,6	26,8
Célibataire	51,6	45,2	36,0	36,0	44,8	31,6	43,2	31,1
Analyse de la variance	2,26	2,56	0,36	1,11	0,996	17,60**	2,45**	10,60**
Chef de ménage								
Monogame	55,1	47,0	45,2	34,31	40,8	16,3	44,1	21,3
Polygame	-	-	41,2	34,14	36,2	11,9	48,8	33,3
Homme sans union	-	-	-	-	49,8	23,7	49,7	27,2
Femme sans union	50,2	46,6	-	-	46,4	23,9	48,7	21,1
Analyse de la variance	0,616	0,004	4,45*	0,01	2,60	6,38**	1,19	3,25**
Lieu de résidence								
Bangui	57,6	48,5	51,6	35,0	53,1	15,2	53,3	20,8
Villes moyennes	45,8	42,6	40,2	34,6	37,1	22,2	40,3	25,9
Petites villes	47,4	46,3	36,7	32,1	37,8	24,7	38,6	30,7
Analyse de la variance	8,53**	1,28	46,0**	1,18	18,51**	8,69**	14,94**	4,78**

A = femmes occupées B= Ensemble des femmes (occupées et non occupées) en assignant 0 heure de travail pour les femmes non occupées. ** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

À la lumière de ces résultats, il convient de retenir deux éléments essentiels qui caractérisent les femmes quand on tient compte de leur statut dans le ménage. D'abord, les femmes dont le statut est chef de ménage, se distinguent nettement par une participation accrue aux activités économiques et par un nombre élevé d'heures de travail par semaine. Ensuite, on note une tendance à la baisse de la proportion de femmes qui travaillent au fur et à mesure que leur lien de parenté avec le chef de ménage s'éloigne. Par contre, quand on considère le nombre d'heures de travail, les différences

d'implication dans les activités selon le statut de la femme dans le ménage se présentent à des degrés divers suivant les caractéristiques des femmes. Ce qui indique que l'organisation du travail des membres féminins du ménage dépend non seulement de leurs statuts dans le ménage mais aussi et surtout de leur cycle de vie.

Enfin, un autre élément qui est largement commenté plus haut mais dont il convient de le souligner une fois de plus eu égard à ces résultats. C'est que les femmes ayant des enfants à bas âges, quel que soit leur statut dans le ménage, sont relativement nombreuses à participer aux activités économiques même si leur taux d'activité est parfois inférieur à celui des femmes ayant des enfants plus âgés.

Pour mieux comprendre cette situation, il convient d'examiner les rapports entre le travail des femmes ayant des enfants et la présence dans leurs ménages d'une seconde femme ou d'une fille. On s'attend à ce que dans les ménages où il y a la présence d'une seconde femme, l'ampleur des tâches domestiques qui incombent à chacune des femmes dans le ménage, soit faible, ce qui pourrait leur permettre d'avoir plus de temps à consacrer aux activités économiques.

5.1.5 Présence de membres féminins dans le ménage

Il est vrai que le cadre théorique de cette étude souligne l'importance des rôles que jouent les modes d'organisation familiales dans la gestion et le partage des activités productives et domestiques entre les membres du ménage. C'est pourquoi, un accent particulier a été mis dans le chapitre 2 sur les opportunités que peut offrir une famille élargie en termes de services et d'entraide. C'est que cette forme de solidarité familiale est souvent observée en Afrique, elle se traduit entre autres par l'accueil des enfants d'un autre ménage ou l'accueil des migrants (Locoh, 1995). Elle peut aussi s'inscrire dans les stratégies de survie du ménage car elle peut permettre à tout individu appartenant à la famille d'avoir recours aux services des autres membres de son ménage jusqu'à un niveau de parenté assez éloigné (*ibid.*). Autrement dit, l'accueil des enfants d'un autre ménage ou des migrants peut aussi être un moyen de s'approprier une main-d'œuvre à moindres frais (Blanc et Lloyd, 1990).

L'objectif de cette étude consiste donc à examiner ce mode d'organisation familiale en rapport avec la situation d'activité des femmes tant au niveau de leurs activités économiques que domestiques. Pour ce faire, quelques variables ont été retenues portant sur la présence d'autres membres féminins dans le ménage, à savoir : la présence dans le ménage de filles âgées de 6 à 17 ans (pour lesquelles on a distingué d'une part, les filles confiées et d'autre part, les autres filles de même âges) et la présence de femmes âgées de plus de 18 ans pour lesquelles deux groupes ont été également constitués: le premier concerne les femmes de 18 ans ou plus dont le lien de parenté avec le chef de ménage est épouse ou fille. Le second groupe est composé de femmes âgées de plus de 18 ans ayant d'autres liens de parenté avec le chef de ménage, tels que mère, grand-mère, belle-mère, tante, cousine etc.). À noter que ces variables ne tiennent pas compte de la présence dans le ménage de la répondante.

5.1.5.1 Présence de filles dans les ménages

En ce qui concerne la présence dans le ménage de filles de 6 à 17 ans, deux tableaux présentent la répartition des femmes selon leur situation d'activité et la présence de filles dans leurs ménages. Mais, avant d'examiner ces tableaux, il convient d'abord de signaler que cette fois, on tiendra compte des mères qui ont des enfants plus âgés (plus de 6 ans) vivant avec elles dans le ménage de manière à essayer de contrôler certains effets du cycle de la vie des femmes. En effet, il y a lieu de noter que la moitié (49,8%) des mères qui n'ont pas d'enfants plus âgés vivant avec elles, appartiennent au groupe d'âges 15-21 ans et 30,4% au groupe d'âges 22-29 ans, soit au total, 82,2% de ces femmes appartiennent au groupe d'âges 15-29 ans. Alors que les femmes qui ont des enfants plus âgés (plus de 6 ans) vivant avec leurs mères dans le ménage, 70,9% appartiennent au groupe d'âges 30-49 ans. Ce qui signifie que le premier groupe est constitué essentiellement de jeunes mères et le second, de mères relativement âgées. Ce qui indique que cette variable de contrôle, est étroitement liée à l'âge de la femme.

Le premier tableau 5.11 concerne les femmes appartenant aux ménages abritant ou non des filles confiées. Il ressort de ce premier tableau deux éléments qu'il convient de

souligner : dans un premier lieu, certains groupes de femmes appartenant aux ménages abritant de filles confiées se comportent différemment en matière de participation aux activités économiques et scolaires lorsqu'elles n'ont pas d'enfants plus âgés vivant avec elles. Par exemple, les mères d'enfants de moins de 2 ans qui n'ont pas d'enfants plus âgés vivant avec elles, ont tendance à présenter un faible taux d'activité économique (52,9%) comparativement à celles dont le ménage n'abritant aucune fille confiée (56,1%). En plus, ces mères actives consacrent en moyenne, moins d'heures au travail par semaine et participent un peu plus aux activités scolaires. Cette situation est d'autant plus perceptible lorsqu'on tient compte du nombre de filles confiées accueillies dans le ménage. En effet, le tableau A.5.3 (en annexe) montre que, plus il y a des filles confiées dans le ménage, moins est le taux de participation à l'activité économique des mères d'enfants de moins de 2 ans. Cette situation laisse croire que l'accueil de ces filles pourrait constituer pour certaines femmes ayant des enfants à bas âges, une main-d'œuvre familiale d'autant plus que les filles confiées sont dans la plupart des cas, non scolarisées (voir un peu plus haut).

Dans un second lieu, on observe que si la femme a des enfants plus âgés vivant avec elle et que dans son ménage, il y a aussi la présence de filles confiées, elle a tendance à participer plus aux activités économiques même si elle a des enfants à bas âges. Il semble donc que la participation des femmes à l'activité économique, est non seulement liée à l'âge de la femme mais aussi à la présence de ses propres enfants plus âgés, c'est-à-dire au cycle de la vie. On verra plus loin que le fait d'avoir des enfants plus âgés tend à être lié à une forte participation des leurs mères à l'activité économique.

Enfin, il convient aussi de remarquer que les femmes sans enfants sont en proportion plus nombreuses dans les ménages abritant de filles confiées que dans ceux de mères de famille. Cette situation laisse indiquer qu'il peut exister plusieurs raisons pouvant justifier la présence de filles confiées dans les ménages centrafricains.

En effet, en se référant à la revue de la littérature au deuxième chapitre et au contexte centrafricain, deux hypothèses peuvent être avancées : la présence de filles confiées dans les ménages des femmes sans enfant pourrait s'expliquer en partie par des problèmes de

stérilité ou d'infécondité dont souffrent certaines femmes en raison du fait que la République centrafricaine est l'un des pays d'Afrique où le niveau de ce phénomène est le plus élevé (UDEAC, 1988)³.

Tableau 5.11 Taux d'activité et nombre moyen d'heures de travail par semaine des femmes actives (15-49 ans) selon la présence ou non dans le ménage de filles confiées de 6-17 ans

			A	B	C	D	E	Ensemble
la répondante n'a pas d'enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence de Filles confiées	Taux d'activité	52,9%	62,5%	63,3%	66,7%	41,7%	50,7%
		Temps moyen	42,8	43,6	47,6	51,9	41,7	45,0
		% à l'école	11,8%	6,3%	10,2%	11,8%	31,3%	22,2%
		N	51	32	49	93	288	513
la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Absence de Filles confiées	Temps moyen	56,1%	63,2%	67,4%	70,6%	46,9%	56,1%
		Temps moyen	46,8	42,0	46,9	46,7	42,5	44,5
		% à l'école	8,3%	3,0%	5,6%	5,7%	25,6%	15,7%
		N	157	133	178	265	735	1468
la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence de Filles confiées	Taux d'activité		88,9%	90,9%	87,2%		88,6%
		Temps moyen		48,4	48,4	47,7		48,1
		% à l'école				2,3%		1,1%
		N		45	44	86		175
la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Absence de Filles confiées	Temps moyen		77,1%	84,5%	85,3%		82,2%
		Temps moyen		47,4	46,9	47,7		47,4
		% à l'école		0,9%	1,3%	2,2%		1,5%
		N		327	297	320		944
Ensemble	Présence de Filles confiées	Taux d'activité	52,9%	77,9%	76,3%	76,5%	41,7%	60,3%
		Temps moyen	42,8	46,8	48,0	49,6	41,7	46,1
		% à l'école	11,8%	2,6%	5,4%	7,3%	31,3%	16,9%
		N	51	77	93	179	288	688
Ensemble	Absence de Filles confiées	Temps moyen	56,1%	73,0%	78,1%	78,6%	46,9%	66,3%
		Temps moyen	46,8	46,1	46,9	47,3	42,5	45,9
		% à l'école	8,3%	1,5%	2,9%	3,8%	25,6%	10,1%
		N	157	460	475	585	735	2412

A = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans sans autres enfants plus âgées
 B = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans avec d'autres enfants plus âgés
 C = femmes ayant des enfants de 2-5 ans
 D = femmes ayant des enfants âgés de plus de 6 ans
 E = femmes sans enfants

³ Au recensement de la population de 1988, 19% des femmes âgées de 40-49 ans n'ont jamais donné naissance à un enfant. Des données plus récentes évaluaient le niveau du phénomène à 8% pour les femmes âgées de 45-49 ans (EDSRCA, 1994-95). D'après les données de l'enquête EIBC, on l'a aussi estimé à 10,4% pour les femmes appartenant à ce même groupe d'âges. Le niveau demeure très élevé si on le comparait avec ceux des autres pays d'Afrique, tels que le Kenya (1%), le Niger (2%) et le Sénégal (2%).

Si pour les femmes sans enfants, cette hypothèse semble être vraisemblable, en ce qui concerne les femmes ayant des enfants, la présence de filles confiées dans leurs ménages aurait probablement pour rôles de les seconder dans l'accomplissement de certaines tâches domestiques telles que la garde et la surveillance de leurs enfants plus jeunes ou encore comme des aides-familiaux dans les activités productives. Car, il est fréquent en Afrique et en particulier en Centrafrique, de voir dans les rues, des fillettes vendre des produits alimentaires, transformés par les membres des ménages auxquels ces filles appartiennent.

En effet, il y a lieu de noter que 70,2% des mères d'enfants de moins de 2 ans n'ayant pas d'autres enfants plus âgés vivant avec elles et appartenant aux ménages abritant de filles confiées exercent des activités de transformation et de vente des produits alimentaires, par contre, cette proportion tombe à 40,0% lorsqu'il s'agit du même groupe de mères mais appartenant aux ménages dans lesquels il n'y a pas de filles confiées. Ce résultat qui est très intéressant, permet aussi de faire un parallèle avec certains résultats trouvés au chapitre précédent selon lesquels les mères actives ayant des enfants à bas âges sont nombreuses à travailler à la maison notamment dans le domaine des activités de transformation et de vente des produits alimentaires. Ce qui pourrait témoigner de l'existence des liens entre le type d'activité économique exercé par les mères de famille et la présence de filles confiées dans leurs ménages.

Toutefois, la réciprocité éventuelle des liens entre la participation des femmes aux activités économiques et la présence dans leurs ménages de filles confiées pourrait aussi masquer certaines raisons qui relèvent de l'accueil de ces enfants. Car on note que la plupart des ménages qui accueillent des enfants confiés sont des ménages à revenus élevés : 53,4% des ménages urbains abritant de filles confiées ont un revenu de plus 30.000 F.cfa par mois. Alors que ceux dont le revenu mensuel est moins de 15.000 Fcfa, n'abritent que 24,9% des filles confiées. Il ressort donc que ces filles ont tendance à appartenir aux ménages à revenu élevé, souvent des ménages de grandes tailles au même titre que les ménages abritant des femmes apparentées âgées de plus de 18 ans.

Tableau 5.12 Taux d'activité et nombre moyen d'heures de travail par semaine des femmes actives (15-49 ans) selon la présence ou non dans le ménage d'autres filles de 6-17 ans en milieu urbain

			A	B	C	D	E	Ensemble
la répondante n'a pas d'enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence d'autres Filles	Taux d'activité	49,4%	54,9%	62,3%	63,4	34,6%	44,1%
		Temps moyen	48,5	41,2	46,4	48,	42,8	44,9
	Absence d'autres Filles	% à l'école	9,4%	5,9%	10,4%	12,5	34,4%	24,6%
		N	85	51	77	11	480	805
	la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence d'autres Filles	Temps moyen	59,3%	66,7%	68,7%	72,4	55,1%
Temps moyen			44,4	42,7	47,3	48,	42,0	44,5
Absence d'autres Filles		% à l'école	8,9%	2,6%	4,7%	4,9	20,8%	12,4%
		N	123	114	150	24	543	1176
Ensemble		Présence d'autres Filles	Taux d'activité		80,3%	86,1%	86,0	
	Temps moyen			48,0	48,5	46,		47,3
	Absence d'autres Filles	% à l'école		1,0%	1,5%	2,9		1,8%
		N		300	273	27		852
	Ensemble	Présence d'autres Filles	Temps moyen		70,8%	82,4%	85,0	
Temps moyen				47,6	47,1	47,		47,5
Absence d'autres Filles		% à l'école		-	-	0,8		0,4%
		N		72	68	12		267
Ensemble		Présence d'autres Filles	Taux d'activité	49,4%	76,6%	80,9%	79,5	34,6%
	Temps moyen		48,5	46,8	46,8	48,	42,8	46,7
	Absence d'autres Filles	% à l'école	9,4%	1,7%	3,4%	5,6	34,4%	12,9%
		N	85	351	350	39	480	1657
	Ensemble	Présence d'autres Filles	Temps moyen	59,3%	68,3%	72,9%	76,7	55,1%
Temps moyen			44,4	44,8	47,7	47,	42,0	45,2
Absence d'autres Filles		% à l'école	8,9%	1,6%	3,2%	3,5	20,8%	10,2%
		N	123	186	218	37	543	1443

A = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans sans autres enfants plus âgées
B = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans et d'autres enfants plus âgés
C = femmes ayant des enfants de 2-5 ans
D = femmes ayant des enfants âgés de plus de 6 ans
E = femmes sans enfants

S'agissant de la présence dans le ménage d'autres filles de 6 à 17 ans dont les parents résident dans le ménage, lorsque la femme n'a pas ses propres enfants âgés de plus de 6 ans vivant avec elles dans le ménage, la présence d'autres filles semble également affecter sa participation à l'activité économique (tableau 5.12). Par exemple, les mères d'enfants de moins de 2 ans appartenant à ces ménages ont tendance à moins participer aux activités économiques si le ménage abrite d'autres filles de 6-17 ans. Il en est de même des autres groupes de femmes (tableau 5.12). Par contre, la situation s'inverse lorsque la femme a ses propres enfants âgés de plus de 6 ans qui vivent avec elles dans le ménage. Le taux de

participation de ces mères est un peu plus élevé avec ou sans la présence d'autres filles dans le ménage.

À la lumière de ces résultats, on retiendra que dans les ménages abritant de filles confiées, nombreuses sont les mères d'enfants de moins de 2 ans qui exercent des activités de transformation et de vente de produits alimentaires. Aussi, lorsque la femme n'a que des enfants à bas âges et que dans son ménage, il y a d'autres filles plus âgées, son implication dans les activités économiques a tendance à être plus importante.

5.2.2.2 Présence d'une seconde femme dans le ménage

En ce qui concerne, la présence dans le ménage d'une seconde femme, trois tableaux livrent des résultats par rapport à la participation des femmes aux activités économiques.

Le premier tableau 5.13 concerne la situation d'activité de la femme selon la présence dans le ménage d'une seconde femme âgée de plus de 18 ans (tout lien confondu). D'abord, les deux dernières colonnes de ce tableau montrent que les femmes qui affichent un faible taux de participation aux activités économiques, sont celles appartenant aux ménages dans lesquels il y a la présence d'une seconde femme, leur taux de participation passe de 58,3% lorsque le ménage abrite au moins une seconde femme à 76,4% si le ménage n'a la présence d'aucune autre femme. Il convient aussi de remarquer que c'est dans les ménages abritant une seconde femme, qu'on trouve la plus grande proportion de femmes fréquentant un établissement scolaire. Cette situation s'observe également dans la plupart des groupes de femmes et particulièrement chez les mères d'enfants de moins de 2 ans et chez les femmes sans enfants.

Il y a lieu de rappeler que ce résultat concerne la présence de n'importe quelle autre femme âgée de plus de 18 ans tout lien confondu, ce qui pourrait cacher des différences importantes entre les différents groupes de femmes. C'est pourquoi, la présence de ces femmes a été décomposée en deux catégories de femmes : d'une part, la présence de femmes dont le lien de parenté est épouse ou fille du chef de ménage âgée de 18 ans ou

plus, et d'autre part, la présence de femmes ayant d'autres liens de parenté avec le chef de ménage.

Tableau 5.13 La situation d'activité des femmes (15-49 ans) et Nombre moyen d'heures de travail des femmes actives (15-49 ans) selon la présence ou non d'une seconde femme de 18 ans ou plus dans le ménage.

Situation d'activité selon le groupe de femmes		F1		F2		F1+F2	
		présence	absence	présence	absence	présence	absence
Femmes avec enfants de < 2 ans	Occupée	63,2%	71,0%	64,8%	69,6%	65,7%	71,2%
	Études	6,1%	2,7%	3,1%	3,9%	4,8%	2,8%
	Non occupée	30,7%	26,3%	32,1%	26,5%	29,5%	26,0%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	231	514	159	586	356	389
	Temps de travail	45,2	46,5	50,4	45,0	47,0	45,3
Femmes avec enfants de 2-5 ans	Occupée	74,4%	79,8%	76,8%	78,1%	76,5%	79,4%
	Études	5,8%	1,9%	3,6%	3,3%	5,2%	1,1%
	Non occupée	19,8%	18,3%	19,6%	18,6%	18,3%	19,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	207	361	138	430	306	298
	Temps de travail	45,9	47,7	48,7	46,6	46,9	47,3
Femmes avec enfants >= 6 ans	Occupée	74,6%	80,4%	74,9%	79,6%	74,5%	83,9%
	Études	6,4%	3,4%	6,8%	3,6%	6,0%	2,3%
	Non occupée	19,0%	16,2%	18,3%	16,8%	19,5%	13,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	295	469	235	529	466	298
	Temps de travail	46,2	48,8	48,0	47,8	47,3	48,6
Femmes sans enfants	Occupée	37,0%	58,0%	44,4%	45,9%	38,7%	69,8%
	Études	33,2%	18,2%	29,6%	26,3%	32,6%	7,7%
	Non occupée	29,8%	23,8%	26,1%	27,9%	28,7%	22,5%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	611	412	284	739	801	222
	Temps de travail	40,9	43,7	46,2	40,9	42,5	41,9
Ensemble	Occupée	55,5%	72,3%	62,6%	65,8%	58,3%	76,0%
	Études	18,5%	6,4%	13,5%	10,9%	16,7%	3,2%
	Non occupée	26,0%	21,4%	23,9%	23,2%	25,0%	20,8%
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
	N	1344	1756	816	2284	1929	1171
	Temps de travail	44,3	46,9	48,2	45,2	45,8	46,1

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

F1= épouse ou fille du chef de ménage F2= autres femmes de 18 ans ou plus

En effet, lorsqu'on décompose en deux catégories la présence d'une seconde femme dans le ménage, on retrouve presque la même situation en ce qui concerne le taux de participation des femmes sauf pour le temps consacré à l'activité économique où il ressort des différences importantes. Par exemple, les mères actives ayant des enfants de moins de 2 ans présentent un faible taux de participation aux activités économique lorsque leurs ménages abritent de collatérales mais, elles consacrent un nombre plus élevé d'heures de

travail que celles appartenant aux ménages n'abritant aucune autre femme. Il en est de même des femmes sans enfants.

Il convient de remarquer que ce résultat ne tient pas compte de la femme qui a ses propres enfants plus âgés (6 ans et plus) vivant avec elle. Les deux tableaux suivants permettent de prendre en considération cet aspect.

Le tableau 5.14 présente la situation d'activité économique des femmes par rapport à la présence dans le ménage d'autres femmes de plus de 18 ans ayant un proche lien de parenté avec le chef de ménage. La lecture de ce tableau permet de constater que le taux de participation de femmes tend à diminuer lorsque la femme n'a pas d'enfants plus âgés vivant elle, encore moins si le ménage auquel elle appartient, abrite au moins une femme proche parente. La présence dans le ménage de ces femmes a aussi tendance à baisser le nombre d'heures de travail des femmes actives. Par contre, dans les ménages où il n'y a aucune présence de cette catégorie de femmes, les mères ayant des enfants de 2-5 ans, consacrent plus de temps au travail, soit en moyenne 50,3 heures de travail par semaine alors que celles appartenant aux ménages abritant des femmes de cette catégorie, n'effectuent que 41,7 heures de travail par semaine, soit une différence d'environ 8 heures. Il en est de même des femmes ayant des enfants de moins de 2 ans.

Par ailleurs, si la femme a des enfants plus âgés vivant avec elle dans le ménage, le taux de participation à l'activité se trouve dans ce cas, un peu plus élevé avec ou sans la présence d'une seconde femme, proche parente. Il en découle donc que la présence d'une seconde femme proche parente dans le ménage a tendance à affecter beaucoup plus la participation à l'activité des jeunes femmes qui n'ont pas d'enfants plus âgés vivant avec elles. On sait qu'une grande majorité de celles-ci appartient au groupe d'âges 15-29 ans.

Tableau 5.14 La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage de femmes de plus de 18 ans, épouse ou fille du chef de ménage

			A	B	C	D	E	Ensemble
la répondante n'a pas d'enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence de épouse/Filles	Taux d'activité	53,2%	58,8%	60,4%	62,9%	37,0%	45,1%
		Temps moyen	46,0	37,3	41,7	46,4	40,9	42,2
		N	94	51	96	116	611	968
	Absence épouse/Filles	Temps moyen	57,0%	64,9%	71,0%	72,7%	58,0%	63,9%
		Temps moyen	45,7	44,3	50,3	48,7	43,7	46,3
		N	114	114	131	242	412	1013
la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence épouse/Filles	Taux d'activité		76,7%	86,5%	82,1%		82,2%
		Temps moyen		48,1	48,4	46,1		47,3
		N		86	111	179		376
	Absence épouse/Filles	Temps moyen		79,0%	84,8%	88,5%		83,7%
		Temps moyen		47,4	46,5	48,9		47,6
		N		286	230	227		743
Ensemble	Présence épouse/Filles	Taux d'activité	53,2%	70,1%	74,4%	74,6%	37,0%	55,5%
		Temps moyen	46,0	44,7	45,9	46,2	40,9	44,3
		N	94	137	207	295	611	1344
	Absence épouse/Filles	Temps moyen	57,0%	75,0%	79,8%	80,4%	58,0%	72,3%
		Temps moyen	45,7	46,6	47,7	48,8	43,7	46,9
		N	114	400	361	469	412	1756

A = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans sans autres enfants plus âgées

B = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans avec d'autres enfants âgés de 2-5 ans

C = femmes ayant des enfants de 2-5 ans

D = femmes ayant des enfants âgés de plus de 6 ans

E = femmes sans enfants

S'agissant de la présence de femmes ayant d'autres liens de parenté avec le chef de ménage (désignées par le terme « collatérales »), le tableau 5.15 montre clairement que leur présence dans le ménage est associée à une hausse très importante du temps moyen de travail, notamment chez le groupe de femmes n'ayant que des enfants de moins de 6 ans. Par exemple, les mères qui n'ont que des enfants de moins de 2 ans, consacrent en moyenne 51,3 heures de travail par semaine si leurs ménages abritent de collatérales et 43,9 heures de travail si elles appartiennent à des ménages sans collatérales. Cet écart des moyennes qui est environ de 7 heures par semaine semble être assez important et révélateur. On observe la même situation chez les deux autres groupes de mères n'ayant que des enfants de moins de 6 ans. Ce qui suggère que la présence dans le ménage de collatérales semble permettre aux mères qui ont des enfants à bas âges de travailler plus (ce qui paraît conforme aux attentes de cette étude).

Par ailleurs, si les mères ont leurs propres enfants plus âgés vivant avec elles dans le ménage, leur taux de participation à l'activité économique est un peu plus élevé avec ou sans la présence de collatérales. Il demeure toutefois que les femmes actives appartenant aux ménages abritant de collatérales ont tendance à consacrer un peu plus de temps au travail.

Tableau 5.15 La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage d'autres femmes de 18 ans ou plus

			A	B	C	D	E	Ensemble
la répondante n'a pas d'enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence d'autres femmes	Taux d'activité	55,6	51,4%	58,1%	65,8%	44,4%	51,8%
		Temps moyen	51,	50,3	53,9	47,8	46,2	48,4
		N	5	37	62	111	284	548
la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Absence d'autres femmes	Taux d'activité	55,2	66,4%	69,7%	71,3%	45,9%	55,8%
		Temps moyen	43,	40,5	44,8	48,1	40,9	43,3
		N	15	128	165	247	739	1433
la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Présence d'autres femmes	Taux d'activité		79,4%	92,1%	83,1%		84,7%
		Temps moyen		49,9	48,0	48,1		47,9
		N		68	76	124		268
Ensemble	Absence d'autres femmes	Taux d'activité		78,3%	83,4%	86,9%		82,7%
		Temps moyen		47,0	47,5	47,5		47,4
		N		304	265	282		851
Ensemble	Présence d'autres femmes	Taux d'activité	55,6	69,5%	76,8%	74,9%	44,4%	62,6%
		Temps moyen	51,	50,0	48,7	48,0	46,2	48,2
		N	5	105	138	235	284	816
Ensemble	Absence d'autres femmes	Taux d'activité	55,2	74,8%	78,1%	79,6%	45,9%	65,8%
		Temps moyen	43,	45,3	46,6	47,8	40,9	45,2
		N	15	432	430	529	739	2284

A = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans sans autres enfants plus âgés
 B = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans avec d'autres enfants plus âgés
 C = femmes ayant des enfants de 2-5 ans
 D = femmes ayant des enfants âgés de plus de 6 ans
 E = femmes sans enfants

Jusqu'à présent, seule la participation des femmes à l'activité économique a été examinée. Or ces femmes participent également à d'autres activités comme les tâches domestiques dont on sait qu'elles peuvent absorber une partie importante de leur temps au même titre que les activités économiques.

Le cadre analytique de cette étude indique que l'allègement des tâches domestiques peut libérer une partie de temps de la femme en leur permettant de participer aux activités économiques ou du moins pour celles qui travaillent, de consacrer plus de temps à leurs activités économiques. Ainsi, pour chercher des éléments de vérification de cette hypothèse, il serait intéressant de voir dans quelle mesure la présence de filles ou d'une femme, peut être associée à l'ampleur des activités domestiques des femmes eu égard à leur niveau élevé de participation aux activités économiques. Ce qui conduit à examiner à la fois les activités économiques et domestiques.

5.2 Activités économiques et domestiques

On sait que dans les pays industrialisés, le développement de la technologie de substitution a conduit à un allègement considérable des travaux domestiques. Par contre, dans les pays en voie de développement, l'ampleur et la pénibilité des tâches domestiques occupent encore une part importante du temps de certains membres du ménage, notamment les femmes et les enfants (Marcoux, 1993). Les infrastructures essentielles comme l'eau courante, l'électricité, le gaz ainsi que les appareils ménagers qui permettent d'alléger certains travaux domestiques ne sont pas à la portée de tous les ménages. Par conséquent, les travaux ménagers se font dans la plupart des cas manuellement et demeurent pénibles.

Il s'agit de savoir dans quelle mesure les travaux domestiques qui incombent souvent à la femme, pourraient être associés au niveau de sa participation aux activités économiques. Il convient d'abord de rappeler ce qu'on entend par travaux domestiques⁴. Il s'agit en effet, des tâches qui se réfèrent généralement aux activités de nettoyage et d'entretien de la maison, de linge et de vaisselle, d'approvisionnement en eau et de bois de chauffe, de préparation des repas ainsi que des tâches relatives aux soins et à la surveillance des enfants.

⁴ Les termes travaux domestiques, travaux ménagers et tâches domestiques sont utilisés ici en leur donnant le même sens.

Les données disponibles distinguent cinq types de travaux ménagers : la recherche du bois, l'approvisionnement en eau, l'épicerie, la cuisine et les autres travaux ménagers. La modalité « autres travaux ménagers », désigne entre autres, les soins pour les enfants, la lessive, le nettoyage, etc. Pour chaque personne interviewée, on lui a demandé la durée de temps consacré à chacune de ces tâches domestiques. La période de référence étant fixée aux sept derniers jours précédant l'interview. Avant d'aborder les rapports entre les activités économiques et domestiques, il convient d'avoir une idée sur l'ampleur des différentes tâches domestiques.

5.2.2 Les différentes tâches domestiques

Parmi les femmes vivant en milieu urbain centrafricain, 14,3% ont déclaré n'avoir effectué aucune tâche domestique pendant la période de référence alors que 20,9% ont consacré plus de 28 heures de travaux ménagers par semaine, soit plus de 4 heures par jour. La moyenne générale donne environ 17 heures par semaine. Mais cette moyenne cache des situations assez diverses car la moitié des femmes consacrent en moyenne moins de 13 heures par semaine. Comme on pouvait le constater au tableau 5.16, les femmes qui allouent le plus de temps aux travaux ménagers par semaine sont les mères d'enfants de moins de 2 ans avec une moyenne de 20,0 heures par semaine alors que les autres femmes ayant des enfants n'en consacraient qu'environ 18 heures par semaine. Le groupe de femmes sans enfants est celui qui consacre le moins de temps aux travaux ménagers ; il affiche la moyenne la plus faible, soit 14 heures par semaine. Ces différences dans les tâches domestiques entre les quatre groupes de femmes pourraient donc s'expliquer en grande partie par la présence d'enfants qui, probablement faisait occuper beaucoup plus les mères que les autres femmes sans enfants ou ayant des enfants plus âgés. Examinons maintenant la durée consacrée à chaque tâche domestique.

Activités domestiques liées à la recherche du bois : il convient d'abord de noter que la quasi-totalité des ménages centrafricains (94,8%) en milieu urbain utilise le bois comme source d'énergie pour la cuisine. Ce qui signifie que le bois constitue la principale source d'énergie des ménages en République centrafricaine. Son approvisionnement fait cependant moins impliquer les femmes en milieu urbain comme l'indique le tableau 5.16.

En fait, la majorité (59,6%) de femmes déclarent n'avoir rien consacré de leur temps à la recherche de bois pendant la période de référence. Il faut aussi dire qu'en milieu urbain centrafricain, le bois est généralement acheté sur la place du marché et souvent dans un voisinage assez immédiat. En plus, cette tâche est souvent confiée à d'autres membres du ménage comme les enfants.

Tableau 5.16 Durée moyenne des travaux ménagers des femmes (15-49ans) selon le groupe auquel elles appartiennent

Type de travaux ménagers (en heures/semaine)	Femmes ayant des enfants < de 2 ans	Femmes ayant des enfants 2-5 ans	Femmes avec enfants >= 6 ans	Femmes sans enfants	Ensemble	Analyse de la variance
Bois de cuisson	1,36	1,34	1,69	1,01	1,32	6,09**
Approv. en eau	2,47	2,01	2,15	1,93	2,13	3,71*
Épicerie	3,73	3,58	3,51	2,70	3,31	8,58**
Cuisine	7,85	7,59	7,35	5,31	6,84	20,61**
Autres tâches	4,55	4,10	3,21	2,81	3,56	21,26**
Temps de travaux ménagers						
Femmes actives	20,3	18,0	17,6	15,7	17,9	6,22**
Femmes aux études	16,0	13,5	13,2	10,1	11,0	2,75*
Femmes non occupées	22,6	22,0	20,7	14,2	18,1	6,43**
Ensemble	20,0	18,6	17,9	13,8	17,2	22,15**

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

L'approvisionnement en eau : cette activité est nécessaire à la préparation des repas et des différentes boissons, ainsi qu'aux activités de nettoyage. C'est une activité qui occupe en moyenne environ deux heures et demie par semaine aux femmes ayant des enfants de moins de 2 ans. C'est aussi l'une des activités domestiques où la mère semble s'impliquer relativement moins si le ménage est de grande taille ; c'est-à-dire si le ménage abrite des enfants ou des collatéraux. On sait aussi que l'approvisionnement en eau par les réseaux d'aqueduc ne concerne que 22,2% des ménages urbains. Ce qui signifie que la majorité des ménages utilise d'autres sources d'approvisionnement comme les fontaines publiques, les puits traditionnels et les cours d'eau. Si le ménage ne bénéficie pas d'un branchement aux réseaux d'aqueduc, cette tâche domestique peut devenir une corvée notamment si les membres du ménage doivent se déplacer pour sa recherche.

L'épicerie : cette tâche est également une activité réservée aux femmes. Ces dernières consacrent en moyenne 25 minutes par jour pour effectuer leur marché. On constate que les écarts à la moyenne générale entre les quatre groupes de femmes sont significatifs (tableau 5.16). Là aussi, les mères se distinguent des femmes sans enfant.

La préparation des repas : cette activité se révèle l'une des tâches domestiques auxquelles les femmes consacrent le plus de leur temps, en moyenne sept heures et demie par semaine mais la moitié d'entre elles ne réservent que moins de cinq heures par semaine. Une fois de plus, c'est chez les mères d'enfants de moins de 2 ans que les préparations des repas occupent le plus de temps avec une moyenne d'environ 8 heures par semaine. À cela, s'ajoutent les autres travaux ménagers qui concernent notamment les soins prodigués aux enfants, le nettoyage et la lessive. Comme l'indique le tableau 5.16, les mères semblent encore consacrer plus de leur temps à ce genre d'activité domestique.

Les résultats précédents ont montré que les mères sont plus nombreuses à exercer des activités économiques. On s'aperçoit maintenant qu'il en est de même des activités domestiques dans les ménages. Par rapport à cette situation, il est aussi intéressant de savoir de quelle manière les femmes arrivent à gérer leurs activités économiques et domestiques.

Si on regarde la partie inférieure du tableau 5.16, on peut aisément remarquer que les femmes exerçant des activités économiques ont tendance à consacrer moins de temps aux travaux domestiques comparativement à celles qui sont non occupées. Ce qui laisse croire qu'il peut avoir une gestion familiale des activités économiques et domestiques qui serait liée aux modes d'organisation du ménage. Pour essayer de comprendre cette situation, il convient d'examiner plus en détail, la gestion du temps consacré aux activités économiques et domestiques selon les caractéristiques des ménages.

5.2.2 Temps d'activités économiques et domestiques

5.2.2.1 Présence de filles dans le ménage

Le tableau 5.17 présente la durée moyenne des activités économiques et domestiques selon la présence de filles de 6 à 17 ans dans le ménage, ceci, en considérant toutes les femmes occupées et non occupées. Contrairement aux tableaux précédents, celui-ci livre sept groupes de femmes. En réalité, ce sont les mêmes groupes de femmes considérées jusque-là, sauf que, cette fois, il a été tenu compte de leurs enfants plus âgés. Par exemple, les groupes A, B et C concernent les femmes ayant des enfants de moins de 2 ans selon qu'elles ont d'autres enfants plus âgés ou non.

Le fait de considérer les enfants âgés vivant avec leur mère, a permis d'observer une diversité de situations parmi lesquelles il convient d'en souligner deux. D'abord, dans les ménages abritant des filles confiées, les femmes qui ont des enfants, ont tendance à consacrer un peu moins de temps aux tâches domestiques à l'exception des mères qui n'ont que des enfants de moins de 2 ans. Ces dernières ont tendance à s'impliquer un peu moins dans les activités économiques mais un peu plus dans les activités domestiques si leurs ménages abritent de filles confiées ou autres filles. Ce résultat laisse indiquer que la présence des enfants à bas âges s'accompagne chez leurs mères, d'une forte implication dans les activités domestiques, notamment les tâches maternantes. Mais, cette situation diffère chez les mères ayant non seulement des enfants de moins de 2 ans mais aussi des enfants plus âgés, celles-ci ont tendance à consacrer plus de temps aux activités économiques et moins aux tâches domestiques si les ménages auxquels elles appartiennent, abritent de filles confiées.

Tableau 5.17 Durées moyennes (en heures par semaine) des activités économiques et domestiques de toutes les femmes (15-49ans) selon la présence de filles de 6-17 ans dans leurs ménages.

		Filles confiées		Autres filles		Ensemble filles	
		Présence	Absence	Présence	Absence	Présence	Absence
A	Temps d'activités économiques	23,5	26,2	24,0	26,7	23,7	27,6
	Temps d'activités domestiques	21,5	19,7	20,9	19,6	20,0	20,2
	N	51	157	85	123	107	101
B	Temps d'activités économiques	27,2	26,5	22,6	28,4	24,8	28,0
	Temps d'activités domestiques	20,1	18,5	18,7	18,8	18,0	19,4
	N	32	133	51	114	70	95
C	Temps d'activités économiques	43,0	36,5	38,1	34,0	38,1	33,7
	Temps d'activités domestiques	17,2	20,8	20,1	21,4	20,0	22,0
	N	45	327	300	72	307	65
D	Temps d'activités économiques	31,1	31,6	28,9	32,8	30,6	32,3
	Temps d'activités domestiques	17,1	19,3	16,5	19,9	17,4	20,0
	N	49	178	77	150	108	119
E	Temps d'activités économiques	44,0	39,7	40,3	39,9	40,4	39,2
	Temps d'activités domestiques	14,8	19,1	17,9	21,0	17,7	22,6
	N	44	297	273	68	285	56
F	Temps d'activités économiques	34,6	33,0	30,4	34,7	32,8	33,9
	Temps d'activités domestiques	15,2	18,4	15,6	18,5	15,7	19,3
	N	93	265	112	246	166	192
G	Temps d'activités économiques	41,6	40,7	41,6	39,4	41,8	38,1
	Temps d'activités domestiques	16,7	18,6	18,2	18,2	17,9	19,0
	N	86	320	279	127	309	97

Note : Les durées des activités concernent toutes les femmes (occupées et non occupées)

A = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans sans autres enfants plus âgées

B = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans avec d'autres enfants 2-5 ans

C = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans avec d'autres enfants de 6 ans et plus

D = femmes ayant des enfants de 2-5 ans sans autres enfants plus âgés

E = femmes ayant des enfants de 2-5 ans avec autres enfants plus âgés

F = femmes ayant des enfants âgés de plus de 6 ans

G = femmes sans enfants

S'agissant des femmes qui exercent des activités économiques, le tableau 5.18 permet d'apprécier leur degré d'implication dans les activités économiques et domestiques lorsque l'on tient compte de leurs types d'activités économiques. En effet, quand la femme exerce une activité économique rémunérée et que son ménage abrite des filles confiées, celle-ci a tendance à consacrer un peu plus de temps aux activités rémunérées et un peu moins aux activités domestiques. En fait, elles consacrent en moyenne 6 heures des travaux ménagers par semaine alors que chez les femmes appartenant aux ménages sans filles confiées et exerçant le même type d'activité s'impliquent à un degré plus élevé dans

les travaux ménagers, soit 13,7 heures par semaine en moyenne et relativement moins de temps aux activités rémunérées. Les différences qui se dégagent sont significatives au seuil de 1%.

À l'exception des activités agricoles, dans les autres types d'activité, on retiendra que la présence de filles confiées semble être négativement associée à l'ampleur des activités économiques et positivement à celle des travaux domestiques. Il serait intéressant de répliquer ce tableau suivant les différents groupes de femmes mais pour des raisons de petits chiffres, le tableau ne serait pas pertinent. Toutefois, il a été noté plus haut que la présence de filles confiées tend à être liée au type d'activité de vente de produits alimentaires des mères ayant des enfants à bas âges.

Tableau 5.18 : Durée des activités économiques et domestiques des femmes actives (15-49 ans) selon le type de leurs activités économiques et la présence de filles de 6 à 17 ans dans les ménages.

Présence dans le ménage de filles de 6-17 ans	Agriculture		Vente produits alimentaires		Autres activités auto		Salariée	
	Éco ^a	Dom ^b	Éco ^a	Dom ^b	Éco ^a	Dom ^b	Éco ^a	Dom ^b
Filles confiées								
Absence	38,2	18,5	52,7	18,8	47,1	19,6	53,9	13,7
Présence	39,7	19,6	50,2	17,0	44,9	15,7	55,4	7,5
Total	38,4	18,7	52,1	17,9	46,6	18,6	54,3	12,1
Analyse de variance	0,798	0,426	3,18*	0,807	3,49*	4,44**	4,12**	5,76**
Autres filles								
Absence	38,5	18,5	50,9	18,4	45,2	19,0	53,0	11,8
Présence	38,4	18,8	53,2	17,4	47,7	18,3	55,4	12,3
Total	38,4	18,7	52,1	17,9	46,6	18,6	54,3	12,1
Analyse de variance	0,004	0,043	2,527	0,576	2,913	0,163	2,406	2,038
Ensemble filles								
Absence	37,8	19,0	50,8	18,3	46,6	20,2	52,6	13,0
Présence	38,9	18,4	52,9	17,6	46,5	17,8	55,2	11,6
Total	38,4	18,7	52,1	17,9	46,6	18,6	54,3	12,1
Analyse de variance	0,694	0,227	1,176	2,45	0,002	2,712	3,38*	4,34**

** significative au seuil de 1 % ; * significative au seuil de 5 %

(a) = activités économiques (b) = activités domestiques

Il ressort donc que parmi toutes les filles considérées, seule la présence de filles confiées dans le ménage semble avoir un lien non seulement avec le type d'activités des femmes mais aussi avec l'ampleur de leurs tâches domestiques. Il y a lieu de remarquer que pour les activités économiques à caractère familial, la présence de filles confiées semble affecté

négativement le temps de travail et positivement celui des travaux ménagers, alors que pour les activités rémunérées, c'est le contraire.

En ce qui concerne la présence d'autres filles dans le ménage, bien qu'il y ait des différences dans les durées des activités économiques des femmes et dans celles consacrées aux activités domestiques, celles-ci ne sont pas significatives.

5.2.2.2 Présence d'une seconde femme dans les ménages

Pour ce qui est de la présence d'une seconde femme âgée de plus 18 ans dans le ménage, le tableau 5.19 montre clairement que la présence de celle-ci tend à réduire le temps consacré par les femmes aux tâches domestiques. Par contre, en ce qui concerne le temps de travail, il ressort une diversité de situations. D'abord, chez les mères ayant des enfants de moins 2 ans (groupe A, B et C), lorsque celles-ci n'ont pas d'autres enfants plus âgés (groupe A), la présence d'une seconde femme dans le ménage a tendance à augmenter le nombre d'heures consacré au travail et à diminuer celui des tâches domestiques. Cette situation est la même si les mères appartenant aux ménages abritant des femmes apparentées, ont des enfants de moins de 2 ans et des enfants plus âgés (groupe B et C).

Il ressort donc que la présence de femmes apparentées semble être associée négativement au temps des activités domestiques des mères d'enfants de moins de 6 ans et positivement au nombre moyen d'heures de travail même si elles ont leurs propres enfants plus âgés vivant avec elles. Autrement dit, les mères appartenant aux ménages où il y a de collatérales, consacrent un peu plus de temps à leurs activités économiques et un peu moins à leurs activités domestiques.

Enfin, le tableau 5.20 présente les types d'activité des femmes pour lesquelles ce comportement est observé. On note en effet que c'est dans les activités rémunérées et familiales que la présence d'une seconde femme a tendance à induire des effets sur le temps alloué aux activités économiques et domestiques. En fait, lorsque l'on tient compte de ces activités, le temps consacré aux tâches domestiques est globalement inférieur à la moyenne générale si le ménage abrite une seconde femme de 18 ans ou plus. Cette

situation est beaucoup plus marquée lorsqu'il s'agit de la présence de femmes apparentées. Par contre, dans les ménages abritant de femmes proches parentes, les femmes actives consacrent moins de temps aux activités domestiques, mais aucune différence significative n'est observée en ce qui concerne la durée de leurs activités économiques.

Tableau 5.19 Durées moyennes (en heures par semaine) des activités économiques et domestiques de toutes les femmes (15-49ans) selon la présence d'une seconde femme âgée de 18 ans et plus

		Proches parentes		Autres femmes		Ensemble	
		Présence	Absence	Présence	Absence	Présence	Absence
A	Temps d'activités économiques	24,5	26,5	28,5	24,5	26,7	23,6
	Temps d'activités domestiques	18,5	21,5	18,2	20,5	19,0	22,0
	N	94	114	54	154	131	77
B	Temps d'activités économiques	21,9	28,7	28,8	26,9	25,2	28,0
	Temps d'activités domestiques	17,8	19,2	18,3	20,4	18,2	19,7
	N	51	114	37	128	81	84
C	Temps d'activités économiques	36,9	37,5	39,6	36,8	38,2	36,8
	Temps d'activités domestiques	17,4	21,3	17,8	20,9	17,7	22,1
	N	86	286	68	304	144	228
D	Temps d'activités économiques	25,2	36,1	34,1	31,2	29,1	35,4
	Temps d'activités domestiques	16,7	20,3	18,0	19,1	17,0	21,7
	N	96	131	62	165	141	86
E	Temps d'activités économiques	41,9	39,4	42,4	39,6	42,0	38,6
	Temps d'activités domestiques	15,1	20,2	17,5	18,8	16,5	20,4
	N	111	230	76	265	165	176
F	Temps d'activités économiques	29,2	35,4	31,4	34,3	29,8	38,6
	Temps d'activités domestiques	14,5	19,1	12,9	19,7	15,1	21,1
	N	116	242	111	247	211	147
G	Temps d'activités économiques	37,9	43,3	40,0	41,3	39,7	42,9
	Temps d'activités domestiques	14,2	21,4	17,2	18,6	15,8	22,3
	N	179	227	124	282	255	151

Note : Les durées moyennes des activités concernent toutes les femmes (occupées et non occupées)

- A = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans sans autres enfants plus âgés
- B = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans avec d'autres enfants 2-5 ans
- C = femmes ayant des enfants de moins de 2 ans avec d'autres enfants de 6 ans et plus
- D = femmes ayant des enfants de 2-5 ans sans autres enfants plus âgés
- E = femmes ayant des enfants de 2-5 ans avec autres enfants plus âgés
- F = femmes ayant des enfants âgés de plus de 6 ans
- G = femmes sans enfants

Tableau 5.20 : Durée des activités économiques et domestiques des femmes selon le type de leurs activités économiques et la présence d'autres membres féminins de 18 ans et plus dans les ménages.

Présence dans le ménage de femmes de plus de 18 ans	Agriculture		Produits alimentaires		Autres activités auto		Salariée	
	Éco ^a	Dom ^b	Éco ^a	Dom ^b	Éco ^a	Dom ^b	Éco ^a	Dom ^b
Proches parentes								
Absence	39,1	20,4	52,7	19,2	48,4	20,5	54,6	13,8
Présence	37,3	15,8	51,2	15,6	43,6	15,7	53,4	8,1
Total	38,4	18,7	52,1	17,9	46,6	18,6	54,3	12,1
Analyse de variance	1,896	13,4**	0,566	8,09**	3,113*	7,17**	0,083	5,37*
Autres femmes								
Absence	38,6	18,7	51,5	18,3	45,9	19,6	52,2	14,9
Présence	37,8	18,4	53,8	16,6	48,8	15,7	57,5	7,7
Total	38,4	18,7	52,1	17,9	46,6	18,6	54,3	12,1
Analyse de variance	0,266	0,037	3,13*	1,626	4,87**	3,66**	5,83**	9,87**
Ensemble								
Absence	39,0	20,7	52,6	19,5	46,9	22,4	51,6	17,6
Présence	38,0	16,9	51,8	16,6	46,3	15,9	56,2	8,1
Total	38,4	18,7	52,1	17,9	46,6	18,6	54,3	12,1
Analyse de variance	0,546	9,19**	0,175	5,64**	2,047	14,0**	4,38*	18,4**

** significative au seuil de 1 % ; * significative au seuil de 5 %

(a) = activités économiques (b) = activités domestiques

Cette situation permet de déduire que la présence de collatérales qui caractérisent les familles élargies centrafricaines pourrait constituer un des facteurs déterminants en ce qui concerne la forte participation des femmes mères de famille à l'activité économique. C'est dans ce sens que Rondeau (1989) trouve que l'activité féminine est souvent favorisée par la disponibilité d'autres personnes dans le ménage qui s'occupent de nombreuses tâches domestiques pendant que la femme est au travail.

En somme, il importe de retenir que dans les ménages abritant d'autres femmes (collatérales), les femmes actives ayant des enfants à bas âges, ont tendance à consacrer un peu moins de temps aux tâches domestiques et un peu plus aux activités économiques. À la lumière de ces résultats, il demeure une question, celle de savoir si la présence d'une seconde femme dans le ménage favorise-t-elle la participation des femmes à l'activité économique? Les résultats examinés jusque-là, ont donné certes des indications dans ce sens selon lesquelles les mères d'enfants à bas âges, ont tendance à consacrer moins de temps pour leurs activités domestiques et un peu plus pour leurs activités économiques lorsqu'elles appartiennent aux ménages abritant de filles confiées

ou de femmes ayant d'autres liens de parenté (collatérales). À ce titre, ces résultats mettent aussi en exergue une forme de gestion familiale des activités domestiques et économiques entre les différents membres féminins du ménage. Bien que cette analyse bivariée ne permette pas de tirer des conclusions satisfaisantes, toutefois cette gestion familiale des activités semble être un des éléments importants pour comprendre la forte participation des femmes mères de famille aux activités économiques. Les résultats des deux tableaux suivants (tableaux 5.21 et 5.22) fournissent également d'autres éléments qui tendent à renforcer cette hypothèse. Deux éléments essentiels sont à noter.

D'abord, dans le tableau 5.21, il ressort que le degré d'implication des femmes aux activités économiques dépend non seulement du nombre d'heures qu'elles consacrent aux activités domestiques mais aussi de leur niveau d'instruction. En fait, l'ampleur des travaux ménagers diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction de la femme augmente, cela au profit des activités économiques.

Tableau 5.21 Durées moyennes des activités économiques et domestiques des femmes actives (15-49 ans) selon le niveau d'instruction (en heures par semaine)

Groupe de femmes	Temps d'activités économiques et domestiques	Sans niveau	Primaire	Secondaire ou plus	Ensemble
Femmes avec enfants de < 2 ans	Activités économiques	42,13	45,82	51,97	46,10
	Activités domestiques	20,23	20,96	19,12	20,31
	Total	62,36	65,78	71,09	66,41
Femmes avec enfants de 2-5 ans	Activités économiques	43,19	47,50	51,60	47,11
	Activités domestiques	19,49	17,51	16,90	18,03
	Total	62,68	65,01	68,50	65,14
Femmes avec enfants de >= de 6 ans	Activités économiques	45,83	48,08	51,16	47,85
	Activités domestiques	16,93	17,99	18,09	17,58
	Total	61,76	66,07	69,25	65,43
Femmes sans enfants	Activités économiques	40,82	43,82	44,30	42,30
	Activités domestiques	17,38	14,77	13,73	15,73
	Total	58,20	58,59	58,03	58,03
Ensemble	Activités économiques	43,19	46,13	50,27	45,95
	Activités domestiques	18,26	17,99	17,32	17,94
	Total	61,45	64,12	67,59	63,89

En plus, cette situation concerne notamment les femmes qui ont des enfants, donc des femmes qui sont supposées avoir plus de responsabilités familiales. Autrement dit, moins importante est l'ampleur des activités domestiques, plus élevés sont le niveau d'instruction et le degré d'implication aux activités économiques.

Deuxièmement, il a été souligné dans les analyses précédentes que les femmes qui s'impliquent le plus dans les activités économiques sont celles dont le statut est chef de ménage. À la lumière de ces résultats, on pourrait déduire que ces femmes devraient logiquement consacrer moins de temps aux travaux ménagers eu égard à leur forte implication dans les activités économiques en terme de temps au travail. Les résultats du tableau 5.22 semblent aller dans ce sens.

À l'inverse, on pourrait aussi supposer que les femmes qui consacrent plus de temps aux travaux ménagers, devraient s'impliquer moins dans les activités économiques comme il l'a été observé dans les tableaux précédents. Le tableau 5.22 indique que la catégorie de femmes qui sont dans cette situation sont évidemment les épouses des chefs des ménages. Ce sont donc des femmes qui ont le statut de mère et d'épouse dans le ménage.

Tableau 5.22 Durées moyennes des activités économiques et domestiques des femmes actives (15-49 ans) selon le statut de la femme dans le ménage (en heures par semaine)

Groupe de femmes	Temps d'activités économiques et domestiques	Chef de ménage	Épouse	Fille	Autres liens	Ensemble
Femmes avec enfants de < 2 ans	Activités économiques	52,91	45,13	43,26	43,26	48,79
	Activités domestiques	16,79	21,15	16,68	21,61	20,32
	Total	69,70	66,28	58,94	64,87	69,11
Femmes avec enfants de 2-5 ans	Activités économiques	55,29	45,24	45,69	48,43	47,11
	Activités domestiques	17,27	19,12	16,86	13,56	18,03
	Total	62,56	64,36	62,55	61,99	65,14
Femmes avec enfants de >= de 6 ans	Activités économiques	53,05	44,70	52,87	44,62	47,85
	Activités domestiques	16,43	19,09	18,85	13,30	17,58
	Total	69,48	63,79	71,72	57,92	65,43
Femmes sans enfants	Activités économiques	45,82	41,78	38,90	46,31	42,30
	Activités domestiques	13,75	19,30	13,62	14,52	15,76
	Total	59,57	61,08	52,52	60,83	58,06
Ensemble	Activités économiques	52,26	44,55	43,15	46,78	45,95
	Activités domestiques	16,19	19,78	15,62	15,69	17,94
	Total	68,45	64,33	58,77	62,47	63,86

Note. Ces résultats ne concernent que les femmes qui exercent au moins une activité économique

Ces résultats laissent donc croire que les responsabilités domestiques et familiales peuvent être considérées comme des obstacles à la participation des femmes mères de famille dans certaines activités économiques. C'est le cas des mères ayant des enfants à bas âge qui sont particulièrement nombreuses non pas dans les activités rémunérées dont

l'exercice nécessite un déplacement hors du ménage mais dans les activités économiques à caractère familial pour lesquelles elles peuvent les gérer en fonction de leur disponibilité et de la présence d'autres parentes dans le ménage. En effet, les mères semblent trouver dans ces activités, certains modes d'organisation familiale comme le fait d'accueillir d'autres parentes, des soutiens ou des aides qui jouent un rôle important dans le partage des tâches domestiques et dans les activités économiques comme des suppléants. Ce qui apparaît plutôt comme un facteur favorisant la conciliation des rôles domestiques et économiques des femmes mères de famille.

Si jusque là, il a été question d'examiner la participation des femmes à l'activité économique par rapport à la présence dans le ménage de membres féminins (des filles et des femmes) autre que la répondante, le cadre d'analyse de cette étude met aussi un accent particulier sur d'autres éléments qui relèvent des modes d'organisation familiale et qui s'inscrivent dans les stratégies familiales de survie. Les activités des enfants et celles des autres membres masculins du ménage en l'occurrence le chef de ménage ainsi que le niveau de vie du ménage peuvent entretenir des rapports étroits avec l'activité économique de la femme. Ce qui conduit maintenant à examiner le dernier volet de ce chapitre qui est l'analyse de l'activité économique des femmes par rapport aux caractéristiques socio-économiques de leurs ménages.

5.3 Caractéristiques socio-économiques des ménages

La revue de la littérature effectuée au deuxième chapitre a également permis de retenir sur la base des données disponibles, trois variables relatives aux caractéristiques socio-économiques des ménages en milieu urbain centrafricain, à savoir : le travail des enfants, le type d'activité économique du chef de ménage et le revenu du ménage.

5.3.1 Travail des enfants

Les études qui se sont intéressées aux stratégies familiales ont souligné les rôles économiques des enfants dans la production domestique (Marcoux 1993, 1994 ;

Schoemaker, 1987 ; Cain 1989 ; Gregory et al. 1988). D'après ces études, l'essentiel de ces enfants vient des milieux défavorisés, c'est-à-dire des ménages à faible revenu. Dans un pays en voie de développement comme la République centrafricaine, où la majorité de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté (EP, 1993), des stratégies de survie peuvent exister au sein des ménages à faible revenu, pouvant impliquer tous les membres du ménage aussi bien les femmes et les enfants dans les activités économiques de subsistance. Il s'agit donc de vérifier le lien qui pourrait exister entre le travail des enfants et la participation des femmes à l'activité économique.

Le tableau 5.23 présente la situation d'activité des femmes selon la présence dans leurs ménages des enfants actifs âgés de 6 à 14 ans. Il ressort que la participation des femmes aux activités économiques varie significativement en fonction de la présence dans les ménages des enfants actifs. La valeur de Khi-carrée et la mesure de symétrie (Phi) se révèlent significatives (au seuil de 1%). Comme on peut le constater, le taux d'activité des femmes est plus élevé dans les ménages abritant des enfants actifs notamment chez les femmes ayant des enfants. Ce qui est aussi intéressant de souligner, les femmes actives appartenant aux ménages abritant des enfants actifs ont tendance à s'impliquer moins en termes d'heures de travail, soit 43,3 heures par semaine alors que dans les ménages où il n'y a pas d'enfants actifs, elles consacrent plus de temps au travail, en moyenne 46,9 heures de travail par semaine, soit une différence de plus de trois heures par semaine.

En outre, cet écart est significativement plus important chez les mères dont les enfants sont âgés de moins de 2 ans. Ceci permet de supposer que les enfants seraient portés à se substituer au travail de leur mère. Mais, pour vérifier cette hypothèse, il serait intéressant de tenir compte des mères qui ont leurs propres enfants âgés de plus de 6 ans vivant avec elles dans le ménage⁵ (tableau 5.24)

⁵ Il convient aussi de rappeler que les femmes qui n'ont pas d'enfants âgés de plus de 6 ans appartiennent majoritairement au groupe d'âges jeunes (15-29ans) et celles ayant des enfants âgés de plus de 6 ans, sont relativement âgées (30-49 ans). On retiendra donc que cette variable est étroitement liée à l'âge des femmes.

Tableau 5.23 : Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage et situation d'activité des femmes (15-49 ans), milieu urbain centrafricain

Groupe de femmes	Situation d'activité	Travail des enfants			Tests
		Oui	Non	Total	
Femmes avec enfants de moins de 2 ans	Occupée	91,7%	63,6%	68,6%	Khi-2 = 39,652** Phi = 0,231**
	Non occupée	8,3%	36,4%	31,4%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	132	613	745	
	Temps moyen de travail	42,7	47,2	46,1	F = 6,153**
Femmes avec enfants de moins de 2-5 ans	Occupée	88,8%	75,5%	77,8%	Khi-2 = 8,239** Phi = 0,120**
	Non occupée	11,2%	24,5%	22,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	98	470	568	
	Temps moyen de travail	45,0	47,6	47,1	F = 4,13*
Femmes avec enfants de 6 ans et plus	Occupée	94,4%	74,4%	78,1%	Khi-2 = 27,25** Phi = 0,189**
	Non occupée	5,6%	25,6%	21,9%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	143	621	764	
	Temps moyen de travail	47,6	47,9	47,8	F = 0,018
Femmes sans enfants	Occupée	79,4%	35,2%	45,5%	Khi-2 = 144,3** Phi = 0,376**
	Non occupée	20,6%	64,8%	54,5%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	238	785	1023	
	Temps moyen de travail	40,0	43,9	42,3	F = 3,82
Ensemble	Occupée	87,1%	59,6%	65,0%	Khi-2 = 162,9** Phi = 0,229**
	Non occupée	12,9%	40,4%	35,0%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	611	2489	3100	
	Temps moyen de travail	43,3	46,9	45,9	F = 7,81**

Note : * significatif au seuil de 5% ; ** significatif au seuil de 1%.

Le tableau 5.24 indique que chez les femmes qui n'ont pas d'enfants plus âgés vivant avec elles mais leurs ménages abritent des enfants actifs, ont plutôt tendance à participer plus aux activités économiques, plus encore si elles ont leurs propres enfants âgés de plus 6 ans vivant avec elles. Toutefois, dans l'un ou l'autre cas, ces femmes présentent un fort taux d'activité tout en consacrant moins de temps au travail, surtout que si elles ont des enfants à bas âges (moins de 6 ans). Cet élément vient renforcer l'idée de substitution des enfants aux activités des adultes et dans une certaine mesure de leurs mères.

Tableau 5.24 : Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage et situation d'activité des femmes (15-49 ans), milieu urbain centrafricain

		la répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle		la répondante n'a pas d'enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	
		Présence d'enfants actifs		Présence d'enfants actifs	
		Oui	Non	Oui	Non
Femmes ayant des enfants de moins de 2 ans	Taux d'activité	97,2%	74,1%	85,2%	53,5%
	% à l'école	-	1,0%	1,6%	7,7%
	Temps moyen	45,8	47,8	37,2	46,3
	N	71	301	61	312
Femmes ayant des enfants de moins de 2-5 ans	Taux d'activité	94,7%	83,5%	80,5%	63,4%
	% à l'école	-	1,4%	2,4%	7,5%
	Temps moyen	44,3	47,8	45,0	47,3
	N	57	284	41	186
Femmes ayant des enfants de 6 ans et plus	Taux d'activité	97,8%	82,2%	88,2%	66,4%
	% à l'école	-	2,9%	2,0%	8,1%
	Temps moyen	47,8	47,7	47,1	48,2
	N	92	314	51	307
Femmes sans enfants	Taux d'activité			79,4%	35,2%
	% à l'école			7,1%	33,2%
	Temps moyen			40,0	43,9
	N			238	785
Ensemble	Taux d'activité	96,8%	79,9%	81,6%	48,1%
	% à l'école	-	1,8%	5,1%	20,4%
	Temps moyen	46,6	47,8	41,1	46,1
	N	220	314	391	1590

Il convient de noter qu'en Centrafrique, ce phénomène de faire participer les enfants aux activités économiques des adultes est assez répandu. On voit souvent des enfants non seulement, aider leurs parents dans les champs, mais aussi, vendre des produits alimentaires (beignets, bananes, légumes, etc.) dans les rues et dans les marchés. Ce sont des activités à caractère familial où les femmes interviennent notamment dans la transformation et les enfants souvent utilisés comme des aides-familiaux pour vendre les produits transformés. C'est pourquoi, il est aussi intéressant de voir dans quelle mesure le travail des enfants est lié au type d'activité des femmes ainsi qu'au lieu de leur travail.

Le tableau 5.25 présente le type d'activité des femmes selon la présence dans les ménages des enfants actifs. Il ressort clairement que le travail des enfants est lié au type d'activité des femmes comme l'indiquent la valeur de Khi-Deux et la mesure de symétrie (Phi), lesquelles se révèlent significatives à 1%. De ce fait, on peut relever deux situations qui traduisent cette relation. D'abord, les femmes qui travaillent dans l'agriculture sont plus nombreuses dans les ménages où il y a des enfants actifs. En effet, la proportion de

femmes qui exercent des activités agricoles est de 44,7% dans le ménage abritant des enfants actifs, alors que cette proportion n'est que de 20,2% dans les ménages où les enfants ne travaillent pas. En plus, le travail des enfants est moins répandu dans les ménages où il y a des femmes exerçant d'autres types d'activités telles que les activités rémunérées.

Tableau 5.25 : Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage et type d'activité des femmes actives (15-49ans), milieu urbain centrafricain

	Situation d'activité de la femme	Présence dans le ménage des enfants qui travaillent			Tests	
		Oui	Non	Total	Khi-2	Phi ¹
La répondante a des enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Agriculture	57,3%	27,1%	33,1%	94,58**	0,291**
	Vente produits alimentaires	25,0%	32,4%	30,9%		
	Autres activités autonomes	14,1%	13,7%	13,8%		
	Salariée	0,5%	6,7%	5,5%		
	Études	0,0	1,8%	1,4%		
	Non occupée	3,2%	18,4%	15,4%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n= 213	n= 718	n= 931			
La répondante n'a pas d'enfants de 6 ans et plus vivant avec elle	Agriculture	37,6%	16,2%	20,4%	174,37**	0,297**
	Vente produits alimentaires	26,9%	19,2%	20,7%		
	Autres activités autonomes	15,3%	8,9%	10,2%		
	Salariée	1,8%	3,7%	3,3%		
	Études	5,1%	20,4%	17,4%		
	Non occupée	13,3%	31,5%	27,9%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n= 319	n= 765	n= 1084			
Ensemble	Agriculture	44,7%	20,2%	25,0%	247,94**	0,283**
	Vente produits alimentaires	26,2%	24,0%	24,4%		
	Autres activités autonomes	14,9%	10,6%	11,5%		
	Salariée	1,3%	4,8%	4,1%		
	Études	3,3%	13,7%	11,6%		
	Non occupée	9,7%	26,8%	23,4%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=611	n=2489	n=3100			

Note : 1 mesure de symétrie ** significatif au seuil de 1% (test bilatéral)

Lorsque l'on tient compte des femmes qui ont leurs propres enfants vivant avec elles, il ressort que les femmes appartenant aux ménages abritant des enfants actifs sont en proportion plus nombreuses (57,3%) à exercer des activités agricoles que celles appartenant aux ménages où il n'y a pas d'enfants actifs (27,1%). En outre, si le ménage n'a pas d'enfants actifs, on trouve, non seulement, plus de femmes non occupées avec ou sans enfants plus âgés vivant elles dans le ménage, mais aussi, plus de femmes qui sont encore aux études. Enfin, il convient également de souligner que les activités qui viennent

en deuxième position et qui semblent être liées à la présence des enfants actifs, sont les activités de transformation et de vente de produits alimentaires.

Il ressort donc que les enfants sont beaucoup plus portés à travailler dans les ménages où les femmes sont impliquées dans des activités autonomes ou familiales, car, c'est dans ces activités qu'il semble être plus facile de les associer que dans une activité rémunérée.

Comme le type d'activité des femmes dépend du lieu de travail (cf. chapitre 3), on s'attend à ce que le travail des enfants soit également associé au lieu de travail.

Le tableau 5.26 présente le type d'activité des femmes selon le lieu de travail et la présence dans le ménage des enfants actifs. Il ressort que le travail des enfants ne dépend pas des activités exercées à domicile par les femmes comme l'indiquent la valeur de Khi-Deux et la mesure de symétrie (Phi) qui ne sont pas significatives. Par contre, on voit clairement que les activités exercées hors du foyer sont celles où le travail des enfants semble être fortement lié.

Ces résultats donnent des indications très intéressantes dans la mesure où les enfants ont tendance à se substituer aux activités économiques exercées hors du domicile, notamment les activités agricoles. Ce qui laisse croire que lorsque les mères exercent des activités agricoles, elles peuvent s'occuper de leurs enfants plus jeunes pendant que les autres plus âgés travaillent à leur place. Cette organisation familiale du travail se caractérise non seulement par un taux d'activité plus élevé, notamment chez les mères mais aussi par un temps de travail relativement moins élevé.

En somme, ces résultats vont dans le sens de la troisième hypothèse selon laquelle dans les ménages où il y a des enfants actifs, les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans ont une propension plus grande à participer aux activités économiques mais en consacrant moins de temps au travail.

Tableau 5.26 : Présence d'enfants actifs de 6 à 14 ans dans le ménage selon le type d'activité économique des femmes et le lieu de travail

Type d'activité de la femme et lieu de travail	Présence dans le ménage des enfants qui travaillent			Tests	
	Oui	Non	Total	Khi-2	Phi ^a
Travail à domicile					
Agriculture	1,4%	2,2%	2,0%	0,397	0,030
Vente de produits alimentaires	69,9%	66,7%	67,2%		
Autres activités autonomes	28,8%	31,2%	30,8%		
Salariée	-	-	-		
Total	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=73	n=369	n=442		
Travail dans la ville					
Agriculture	53,3%	41,7%	45,2%	22,77**	0,147**
Vente de produits alimentaires	31,5%	39,1%	36,8%		
Autres activités autonomes	13,6%	12,1%	12,5%		
Salariée	1,6%	7,1%	5,4%		
Total	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=317	n=739	n=1056		
Travail hors de la ville					
Agriculture	73,0%	49,5%	55,9%	38,64**	0,273**
Vente de produits alimentaires	5,7%	16,8%	13,7%		
Autres activités autonomes	19,1%	16,0%	16,8%		
Salariée	2,1%	17,8%	13,5%		
Total	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=141	n=376	n=517		
Ensemble urbain					
Agriculture	51,3%	33,9%	38,5%	68,40**	0,84**
Vente de produits alimentaires	30,1%	40,3%	37,6%		
Autres activités autonomes	17,1%	17,9%	17,7%		
Salariée	1,5%	8,0%	6,3%		
Total	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=532	n=1483	n=2015		

Note : a mesure de symétrie ** significatif au seuil de 1% (test bilatéral)

Outre le travail des enfants, il y a aussi le niveau de vie du ménage souvent évoqué dans la littérature et qui serait étroitement lié à l'activité économique de la femme. Pour rendre compte de cette relation, il a été retenu, compte tenu des données disponibles, deux variables : le type d'activité du chef de ménage et le revenu monétaire du ménage.

5.3.2 Type d'activité du chef de ménage

Il convient d'abord de signaler que pour ce qui est du type d'activité du chef de ménage, il a été fait un regroupement de certaines de leurs activités pour éviter de tomber sur de petits chiffres. Il en est de même pour le type d'activité de la femme. Le tableau 5.27 croise

les deux variables selon le groupe de femmes. Ce tableau présente les proportions de femmes pour chaque type d'activité en fonction de celui du chef de ménage.

L'examen de ce tableau 5.27 permet de faire quelques observations. D'abord, le type d'activité de la femme semble dépendre de celui de son chef de ménage, les valeurs de la statistique Khi-Deux et la mesure de symétrie (Phi) sont très élevées et significatives au seuil de 1%, ceci quel que soit le groupe de femmes considéré. Ce qui indique l'existence d'une association entre les deux variables. Ces résultats permettent d'en déduire que le type d'activité du chef de ménage pourrait influencer non seulement le type d'activité de la femme en milieu urbain mais aussi sa participation à une activité économique.

En effet, cette corrélation semble traduire deux types de situations : dans un premier lieu, le type d'activité de la femme a tendance à correspondre avec celui du chef de ménage. La majorité de femmes dont l'activité est l'agriculture appartiennent aux ménages dont le chef est également agriculteur. Il en est de même des femmes qui exercent des activités autonomes pour lesquelles les chefs de ménage sont aussi des travailleurs indépendants. Pour ce qui est des femmes salariées, bien que leur effectif soit faible, un grand nombre d'entre elles vit dans les ménages dont le chef est salarié.

Fort de ce constat et compte tenu du contexte centrafricain, il peut y avoir plusieurs raisons qui sont à la base de ce comportement. 1) il y a d'abord l'accès à l'emploi : il est facile pour une femme de travailler dans l'entreprise familiale de son mari, de son père, etc. 2) si le mari exerce une activité bien rémunérée, il serait aussi moins nécessaire pour sa femme de travailler si elle a des enfants en bas âges qu'il faut s'en occuper. 3) il se peut aussi qu'au sein du couple, il y'ait des tendances à se ressembler dans certains comportements (éducation, travail, etc.) car beaucoup de couples se forment souvent dans le lieu de travail (souvent dans la même branche d'activités), à l'école (souvent le même type de formation), etc. Aussi, si deux familles travaillent dans une même branche d'activités (des champs voisins par exemple), les couples qui se forment dans ce milieu pourraient avoir beaucoup de chances de travailler dans le même domaine.

Tableau : 5.27 Type d'activité économique des femmes selon le type d'activité du chef de ménage

Type d'activité de la femme		Type d'activité du chef de ménage				Test	
		Agriculture	Indépendant	Salarié	Non occupé	Khi-carré	Mesure de symétrie
A	Agriculture	63,2%	12,7%	17,1%	3,8%	392,84**	0,547**
	Vente de produits alim	12,7%	38,5%	33,7%	26,6%		
	Autres activités auto.	13,9%	14,4%	10,7%	6,3%		
	Salarié	0,8%	1,5%	7,4%	5,1%		
	Études	1,1%	4,6%	4,1%	6,3%		
	Non occupé	8,2%	28,4%	27,0%	51,9%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=353	n=395	n=486	n=79			
B	Agriculture	68,0%	11,3%	20,3%	6,1%	342,52**	0,670**
	Vente de produits aliment	11,1%	47,7%	23,5%	21,2%		
	Autres activités auto.	12,4%	18,5%	12,4%	10,6%		
	Salarié	1,3%	1,4%	17,5%	4,5%		
	Études	2,2%	3,2%	6,4%	10,6%		
	Non occupé	4,9%	18,0%	19,9%	47,0%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=225	n=222	n=251	n=66			
C	Agriculture	44,4%	6,3%	9,9%	3,8%	225,84**	0,470**
	Vente de produits aliment	13,7%	21,4%	15,8%	12,7%		
	Autres activités auto.	8,1%	11,9%	6,4%	3,8%		
	Salarié	1,4%	1,3%	4,4%	2,5%		
	Études	14,4%	26,7%	36,0%	36,7%		
	Non occupé	18,0%	32,4%	27,5%	40,5%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=284	n=318	n=342	n=79			
D	Agriculture	58,2%	10,2%	15,6%	4,5%	903,18**	0,540**
	Vente de produits aliment	12,6%	34,9%	25,7%	20,1%		
	Autres activités auto.	11,6%	14,5%	9,7%	6,7%		
	Salarié	1,2%	1,4%	8,8%	4,0%		
	Études	5,8%	11,8%	14,7%	18,3%		
	Non occupé	10,6%	27,3%	25,5%	46,4%		
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%		
N	n=862	n=935	n=1079	n=224			

A = femmes avec enfants de moins de 6 ans; B = femmes avec enfants de 6 ans et plus; C = femmes sans enfants D = Ensemble. ** Significatif au seuil de 1% (test bilatéral)

Dans un second lieu, on observe que les proportions des femmes qui ne travaillent pas sont relativement élevées non seulement dans les ménages dont le chef est salarié mais aussi dans les ménages dirigés par une personne non occupée. En fait, la proportion de femmes non occupées dans les ménages dont le chef est sans occupation, représente 14,3% de l'effectif des femmes non occupées. On suppose que beaucoup de ces chefs de ménages non occupés ont peut-être d'autres sources de revenu comme la pension de

retraite, les revenus de rente et les transferts. Aussi, il n'est pas exclu que certains membres du ménage soient symboliquement désignés comme chef de ménage comme il l'a été souligné à propos des limites de ce concept dans le chapitre 3. Enfin, il se peut également qu'il y ait d'autres membres du ménage qui contribuent au revenu du ménage. Le tableau 5.28 donne des indications.

Tableau 5.28 Nombre moyen d'heures de travail par semaine selon la catégorie de femmes et le type d'activité du chef de ménage.

Durée moyenne de travail en heures par semaine et proportion des non occupées		Type d'activité du chef de ménage (x2)				Analyse de la variance
		Travail agricole	Travail autonome	Travail salarié	Non occupé	
Femmes avec Enfants < 2 ans	Heures travaillées)	40,0	45,0	52,8	51,1	F = 9,63** Eta = 0,232
	Taux d'activité % N	91,5% n= 353	64,0% n= 395	60,9% n= 486	39,6% n= 79	
Femmes avec Enfants 2-5 ans	Heures travaillées)	42,7	47,5	50,4	49,3	F = 2,64* Eta = 0,133
	Taux d'activité % N	89,6% n= 353	70,7% n= 395	80,2% n= 486	45,2% n= 79	
Femmes avec Enfants >= 6 ans	Heures travaillées	43,9	50,7	49,5	48,1	F = 2,716* Eta = 0,116
	Taux d'activité % N	92,9% n= 225	78,8% n= 222	73,7% n= 251	42,4% n= 66	
Femme sans Enfants	Heures travaillées (.)	39,7	43,1	44,2	50,9	F = 2,292 Eta = 0,120
	Taux d'activité % N	67,6% n= 284	40,9% n= 318	36,5% n= 342	22,8% n= 79	
Ensemble	Heures travaillées (.)	41,6	46,9	49,5	49,7	F = 14,205** Eta = 0,144 n= 862
	Taux d'activité % N	83,6% n= 862	61,0% n= 935	59,8% n= 1079	35,3% n= 224	

** Significatif au seuil de 1%;

* Significatif au seuil de 5%.

En effet, le tableau 5.28 présente parallèlement le taux d'activité économique des femmes et le nombre moyen d'heures de travail par semaine des femmes actives selon le type d'activité principale du chef de ménage. Cette présentation permet de voir des éléments intéressants qui permettent de mieux comprendre le tableau précédent. D'abord il y a lieu de noter que le degré d'implication des femmes aux activités économiques varie selon le type d'activité du chef de ménage, ceci quel que soit le groupe auquel elles appartiennent. Les résultats de l'analyse de la variance montrent que les variations sont significatives. En plus, le coefficient Eta est relativement élevé, ce qui confirme l'existence d'une association entre les deux variables. Élevé au carré, ce coefficient indique également que la variable

«type d'activité du chef de ménage» traduit environ 2,1% de la variabilité (effet brut) de la variable «nombre d'heures de travail par semaine». Enfin, il est à remarquer que cette variation est attribuée notamment aux femmes ayant des enfants. On observe en effet, que le type d'activité du chef de ménage paraît beaucoup plus lié significativement au temps de travail des mères d'enfants de moins de 2 ans que les autres groupes de femmes.

En plus, quand on regarde la proportion de femmes occupées, on se rend compte que les femmes appartenant aux ménages dirigés par un agriculteur, ont une plus grande tendance à travailler par rapport aux autres. Précédemment, il a été souligné que les femmes dont l'activité est l'agriculture appartiennent majoritairement aux ménages dont le chef est également agriculteur (tableau 5.27). Le tableau 5.28 semble indiquer que l'accès dans ce secteur agricole serait un peu plus facile comparativement aux autres secteurs d'activités économiques (si on se fie aux proportions élevées des femmes travaillant dans ce secteur). Malgré cette facilité relative, il y a lieu de constater que les femmes consacrent moins de temps pour les activités agricoles comparativement aux autres activités. Cette situation pourrait s'expliquer en grande partie par les conditions dans lesquelles ce type d'activité est exercé en Centrafrique. En effet, il y a vraisemblablement deux hypothèses : d'abord, les conditions liées à ce travail, ensuite, les modes d'organisation familiale de ce travail.

Pour les conditions liées à ce travail, il convient de noter qu'en Centrafrique, l'agriculture est généralement de type extensif ou traditionnel. C'est-à-dire, presque tous les travaux champêtres se font manuellement avec des outils très rudimentaires (EP, 1992). Ce qui nécessite généralement plus d'efforts physiques. En plus, les distances qui séparent les champs des domiciles⁶ sont souvent longues et faites à pied. Avec tous ces facteurs contraignants, il est fort probable que ce type d'activité nécessite moins de temps de travail pour les femmes comme l'indique le tableau 5.28. En plus, la plupart des femmes

⁶ Au chapitre précédent, il a été noté que le travail agricole se passe souvent hors de la ville comparativement aux autres types d'activité.

qui exercent des activités agricoles sont sans niveau d'instruction et résident dans les villes secondaires de la RCA.

En ce qui concerne les modes d'organisation familiale de ce type de travail, eu égard aux résultats précédents, les enfants plus âgés ont tendance à se substituer au travail des mères dans certains types d'activités en l'occurrence les activités agricoles. Cette organisation familiale du travail qui tend à impliquer les femmes et les enfants dans la survie du ménage peut permettre à la femme d'avoir de répit pour qu'elle puisse allaiter ou nourrir ses enfants. Ce qui pourrait aussi bien expliquer le moins de temps consacré à ce type de travail et aussi la forte participation des femmes à cette activité économique.

S'agissant des ménages dont les chefs sont non occupés, quoique leur nombre demeure très faible, on observe, tout de même, une prédominance des femmes ayant aucune activité. Cependant, ce qui est intéressant de remarquer, c'est que les femmes actives appartenant à ces ménages consacrent plus de temps à leur travail même si elles ont des enfants à bas âges. Ces résultats viennent renforcer ceux trouvés plus haut sur l'effet de la présence d'autres femmes dans le ménage qui pourrait libérer les mères actives d'une partie de leurs nombreuses tâches domestiques. Mais cela ne justifie nullement pourquoi ces ménages sont dirigés par des chefs sans occupation. Ainsi, la question qui se pose est de savoir s'il n'y a pas d'autres membres masculins du ménage qui contribuent au revenu du ménage ? Cette question s'impose dans la mesure où dans les analyses précédentes, on a observé un grand nombre de femmes qui ne sont pas épouses du chef de ménage et pourtant elles sont mariées et vivent dans le ménage. Ce qui suppose qu'il peut y avoir plusieurs noyaux familiaux dans un même ménage. Raison pour laquelle, le revenu du ménage peut être un indicateur important.

5.3.3 Revenu du ménage

Le revenu du ménage est la dernière variable retenue pour essayer de saisir le niveau de vie du ménage. Rappelons que le revenu du ménage est obtenu en calculant la somme mensuelle des revenus issus de toutes les activités rémunérées des membres du ménage âgés de 6 ans et plus excepté la répondante. Ce qui signifie que ce revenu ne tient pas

compte de toutes les sources de revenu du ménage. Une enquête sur les ménages réalisée en 1992 a trouvé que la principale source de revenu des ménages centrafricains provient des activités non agricoles dont la part représente 38,7% de l'ensemble des revenus du ménage (ECAM, 1993). La source qui vient en deuxième position est celle qui émane des salaires des activités du chef de ménage et de sa (ses) conjointe(s), soit 22,6% du revenu. Les salaires des autres membres du ménage ne représentent que 3,1%. La part du revenu issu des activités agricoles est relativement faible en milieu urbain qu'en milieu rural. En plus, il y a aussi la part des revenus issus des autres sources telles que les transferts, les pensions et les dons qui représentent environ 18%. Cela signifie que l'estimation du revenu du ménage ne représente qu'une partie du revenu réel du ménage.

Comme il l'a été fait pour les autres variables, il s'agit de vérifier l'existence des liens entre l'activité économique des femmes et le niveau de revenu des ménages auxquels elles appartiennent. Rappelons que dans le deuxième chapitre, nombreuses études mentionnées, ont souligné l'existence d'une relation inverse entre le revenu du ménage et la participation des femmes à l'activité économique (Farooq, 1985 ; Boserup, 1984 ; Standing, 1978 ; Becker, 1960, 1981 ; Nations-Unies, 1986a, 1986b). Alors, il s'agit ici de vérifier cette relation pour le cas des femmes centrafricaines résidant en milieu urbain.

Pour pouvoir analyser amplement les résultats, quatre classes de revenu ont été constituées, basées sur les quartiles. Ainsi, près de la moitié (46,5%) des femmes résidant dans les villes secondaires appartiennent aux ménages dont le revenu mensuel est moins de 15000 F.cfa⁷. Il faut dire que dans ces ménages à faible revenu, la plupart des femmes exercent des activités économiques à caractère agricole. Par contre à Bangui, seulement 7,4% des femmes appartiennent aux ménages à faible revenu. Ce qui signifie que les femmes appartenant aux ménages à revenu élevé sont essentiellement localisées dans la ville de Bangui. Cette situation pourrait s'expliquer par le fait que dans cette ville, il y a la présence d'un très grand nombre de salariés. Comme l'indique le tableau 5.29, les femmes salariées appartiennent aux ménages à revenu élevé. Par contre, dans les ménages à

⁷ 1 Franc CFA est égal à 0,01 Francs Français (FF).

revenu intermédiaire, il y a beaucoup plus la présence des femmes dont le type d'activité est autonome.

Dans l'ensemble, le tableau 5.29 montre que la proportion de femmes qui travaillent tend à diminuer quand le revenu du ménage augmente. Quant au temps de travail, celui-ci tend, par contre, à augmenter avec le revenu du ménage. Cette situation est résumée par le coefficient de corrélation de Pearson qui indique une association positive et significative entre le temps de travail des femmes et le niveau de revenu du ménage quel que soit le groupe de femmes. Ceci pourrait s'expliquer notamment par le fait que les femmes ont tendance à se concentrer dans certains types d'activité.

Tableau : 5.29 Revenu mensuel du ménage selon le type d'activité économique des femmes en milieu urbain centrafricain.

Revenu mensuel du ménage en F.cfa	Type d'activité de la femme				Total
	Agriculture	Vente prod alim	Autres activités	Salariée	
Femmes avec enfants < 6 ans					
Moins de 15000	56,3%	10,5%	25,8%	-	29,8%
15 000 - 29999	10,0%	27,5%	20,2%	10,2%	18,8%
30 000 - 59 999	20,6%	30,9%	34,4%	26,5%	27,4%
60 000 et +	13,1%	31,2%	19,6%	63,3%	24,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=359	n=382	n=163	n=49	n=953
Tests	Khi-carré= 249,21** ; mesure de symétrie Phi = 0,511**				
Femmes avec enfants >= 6 ans					
Moins de 15000	61,8%	7,4%	22,4%	1,9%	30,8%
15 000 - 29999	10,7%	39,7%	13,1%	13,2%	21,3%
30 000 - 59 999	14,6%	29,4%	42,1%	32,1%	26,1%
60 000 et +	12,9%	23,5%	22,4%	52,8%	21,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=233	n=204	n=107	n=53	n=597
Tests	Khi-carré= 231,68** ; mesure de symétrie Phi = 0,603**				
Femmes sans enfants					
Moins de 15000	66,1%	19,3%	26,7%	12,0%	38,7%
15 000 - 29999	8,2%	29,2%	26,7%	24,0%	20,2%
30 000 - 59 999	14,2%	30,4%	33,7%	24,0%	24,3%
60 000 et +	11,5%	21,1%	12,8%	40,0%	16,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=183	n=171	n=86	n=25	n=465
Tests	Khi-carré= 109,13** ; mesure de symétrie Phi = 0,484**				

** Significatif au seuil de 1% ; * significatif au seuil de 5%

En effet, dans les paragraphes précédents, il a été mentionné que les femmes sont très nombreuses dans le secteur d'activités traditionnelles de subsistance dans lequel elles consacrent moins de temps de travail. Alors que celles qui exercent des activités rémunérées sont moins nombreuses mais consacrent plus d'heures de travail, or ces activités sont celles qui contribuent le plus au revenu du ménage.

Il convient aussi de souligner que dans le groupe de femmes sans enfants, la participation aux activités économiques semble diminuer en proportion au fur et à mesure que le niveau de revenu du ménage augmente au profit des femmes qui étudient. (Tableau 5.30). Ce qui pourrait indiquer que la plupart de ces femmes vit encore sous la tutelle de leurs parents. En plus, les femmes sans enfants qui travaillent ne présentent pas des différences significatives en termes de nombre moyen d'heures de travail selon le revenu de leur ménage. Ce qui n'est pas le cas des femmes qui ont des enfants. Ces différences de comportements en matière d'activité pourraient s'expliquer en grande partie dans les responsabilités familiales qui peuvent être plus importantes si la femme a des enfants.

Enfin, un autre élément qui mérite aussi d'être souligné est la faible proportion de femmes non occupées appartenant aux ménages à faible revenu et ceci quel que soit le groupe de femmes. Cette situation laisse supposer que si le ménage est «pauvre», les membres ont tendance à s'impliquer davantage dans les activités économiques pour la survie de leur ménage. Il faut aussi noter que ces femmes vivent généralement dans des ménages qui sont généralement de grandes tailles et le revenu du conjoint peut ne pas suffire à satisfaire tous les besoins essentiels de la famille. Dans une telle situation, l'insuffisance du revenu du ménage peut constituer une des motivations à la participation de la femme au marché du travail.

Tableau : 5.30 Revenu mensuel du ménage selon le type d'activité économique des femmes en milieu urbain centrafricain.

Situation d'activité de la femme	Revenu du ménage				Total
	Moins de 15 0000	15 000 à 29 999	30 000 à 59 999	60 000 et plus	
Femmes avec enfants < 6 ans					
Activités économiques	91,3%	68,8%	64,9%	67,4%	64,9%
Études	0,6%	3,8%	5,0%	4,4%	5,0%
Non occupée	8,0%	27,3%	30,1%	28,2%	30,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=359	n=382	n=163	n=466	n=163
Heures travaillées (moyenne)	40,6	51,3	47,0	49,7	46,6
Analyse de la variance	Khi-2 = 73,70** Phi=0,237** Analyse de la variance F=10,225** Coeff Person = 0,125**				
Femmes avec enfants >=6 ans					
Activités économiques	94,4%	74,3%	69,0%	75,6%	78,1%
Études	1,0%	5,3%	6,2%	5,8%	4,6%
Non occupée	4,6%	20,5%	24,8%	18,6%	17,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=359	n=382	n=163	n=466	n=163
Heures travaillées (moyenne)	42,0	53,9	47,2	51,0	47,8
Analyse de la variance	Khi-2 = 43,49** Phi=0,239** Analyse de la variance F=5,696** Coeff. Person = 0,104*				
Femmes sans enfants					
Activités économiques	69,5%	43,3%	39,1%	30,2%	45,5%
Études	13,5%	25,3%	26,6%	43,0%	27,2%
Non occupée	17,0%	31,3%	34,3%	26,7%	27,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=359	n=382	n=163	n=466	n=163
Heures travaillées (moyenne)	39,2	43,0	45,7	43,6	42,3
Analyse de la variance	Khi-2 = 107,30** Phi=0,324** Analyse de la variance F=2,286 Coeff. Person = 0,100*				
Ensemble					
Activités économiques	84,7%	61,7%	57,8%	56,8%	65,0%
Études	5,1%	11,4%	12,1%	17,7%	11,6%
Non occupée	10,2%	26,9%	30,1%	25,6%	23,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%
N	n=359	n=382	n=163	n=466	n=163
Heures travaillées (moyenne)	40,6	50,2	46,8	48,9	45,9
Analyse de la variance	Khi-2 = 194,07** Phi=0,250** Analyse de la variance F=18,182** ; Coeff. Person = 0,177**				

** Significatif au seuil de 1% ; * significatif au seuil de 5%

Conclusions

Au terme de ce chapitre, il convient maintenant de présenter les principales conclusions. Comme il l'a été annoncé au début de ce chapitre, l'objectif consiste à examiner les activités économiques des femmes à la lumière des caractéristiques des ménages auxquels elles appartiennent. Ainsi, un accent particulier a été mis sur les modes d'organisation familiale pour lesquels des différences importantes de comportement en matière d'activité ont été observées par rapport aux différents groupes de femmes considérés.

Le premier volet de ce chapitre a examiné les liens entre les activités économiques des femmes et les caractéristiques démographiques des ménages auxquels elles appartiennent. Parmi ces variables, le lien de parenté avec le chef de ménage a révélé des différences importantes en matière d'activité entre les groupes de femmes. On retiendra, notamment, la baisse régulière du taux d'activité économique des femmes au fur et à mesure que le lien de parenté avec le chef de ménage s'éloigne, c'est-à-dire, les femmes ayant un statut relativement élevé dans le ménage sont les chefs de ménage. Celles-ci présentent un fort taux de participation aux activités économiques, viennent ensuite les épouses des chefs de ménage, les filles des chefs de ménage et enfin, les autres membres du ménage. D'autres différences ont été également observées entre les groupes de femmes. Les femmes ayant le statut d'épouse du chef de ménage sont plus nombreuses à avoir des enfants à bas âges et la présence de ces enfants semble être accompagnée par un temps de travail relativement faible. Par contre, les femmes dont le statut est chef de ménage ont souvent des enfants plus âgés et leurs activités se caractérisent non seulement par un temps de travail plus élevé mais aussi par des activités économiques dont la mobilité est souvent très faible. Ceci a permis de déduire que le degré du lien de parenté de la femme avec le chef de ménage et sa participation aux activités économiques sont liés non seulement aux modes d'organisation familiale du travail mais aussi au degré de responsabilités familiales de la femme dans le ménage.

Il a été également examiné le mode d'organisation familiale qui se traduit par l'accueil dans le ménage des personnes apparentées ou non apparentées. Il convient d'abord de

rappeler qu'il existe une hypothèse selon laquelle la présence de collatérales dans le ménage est un des facteurs qui distinguent les mères actives ayant des enfants de moins de 6 ans des autres femmes actives. Autrement dit, la présence d'autres femmes dans les ménages est supposée alléger les tâches domestiques et de surveillance des enfants qui incombent aux mères et ainsi leur permettre de disposer plus de temps à consacrer aux activités économiques. Les résultats trouvés dans ce chapitre ont permis d'identifier quelques éléments qui vont dans le sens de cette hypothèse.

Premièrement, dans les ménages où il y a la présence de filles confiées, les femmes qui exercent une activité économique rémunérée ont tendance à consacrer moins de temps aux activités domestiques que celles appartenant aux ménages dans lesquels il n'y a pas de filles confiées. Ce qui signifie que la présence de filles confiées dans les ménages est associée négativement et significativement au temps consacré aux tâches domestiques des femmes si celles-ci exercent des activités rémunérées hors de leur foyer.

Deuxièmement, la présence d'autres femmes dans le ménage est associée au niveau de participation des femmes aux activités économiques. Cette relation traduit deux situations: la proportion de femmes sans occupation est plus importante dans les ménages abritant des collatérales. Cette présence de collatérales semble induire une hausse significative du temps moyen de travail chez certaines femmes actives telles que les mères ayant des enfants à bas âges et les femmes ayant un niveau d'instruction plus élevé. En effet, les femmes actives ayant des enfants de moins de 6 ans travaillent en moyenne 49,3 heures par semaine si le ménage abrite d'autres femmes apparentées. Cette moyenne tombe à 43,2 heures s'il n'y a pas d'autres femmes dans le ménage. Il en est de même de leurs activités domestiques. Ainsi, la présence d'autres femmes dans le ménage réduit significativement les tâches domestiques des femmes actives à l'exception de celles dont l'activité est de type agricole. Il en découle donc que la présence d'autres femmes dans le ménage a tendance à alléger l'ampleur des travaux ménagers qui incombent à chacune des femmes dans le ménage et semble leur permettre de travailler un peu plus même si elles ont des enfants plus jeunes.

Le second volet de ce chapitre est relatif à l'examen des caractéristiques socio-économiques des ménages, ce qui a permis d'identifier d'autres éléments supplémentaires relatifs aux comportements des femmes en matière d'activité économique. Il est ressorti que la participation des femmes aux activités économiques dépend des modes d'organisation familiale du travail. Un des éléments identifiés est le travail des enfants. En effet, le travail des enfants semble entretenir un rapport étroit avec le lieu de travail des femmes et leurs types d'activité ainsi que le niveau de leur participation aux activités économiques. Les femmes appartenant aux ménages où il y a des enfants actifs sont nombreuses à participer aux activités économiques mais consacrent moins de temps de travail que les autres femmes. Cette situation est particulièrement observée chez les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans. Ce qui va dans le sens de la troisième hypothèse selon laquelle dans les ménages où il y a des enfants actifs, les mères d'enfants de moins de 6 ans ont une propension plus grande à participer aux activités économiques en consacrant moins de temps de travail. Il convient aussi de souligner que ce mode d'organisation familiale du travail qui implique à la fois les femmes et les enfants dans les activités économiques concerne notamment les activités agricoles qui s'exercent hors du foyer. Ces résultats semblent indiquer que les enfants ont tendance à se substituer aux activités économiques de leurs mères. Par conséquent, ce mode d'organisation familiale du travail peut permettre aux mères de s'occuper de leurs enfants plus jeunes pendant que les autres plus âgés travaillent à leur place.

Une autre caractéristique importante du ménage est le type d'activité du chef de ménage, il est fortement associé non seulement au type d'activité qu'exerce la femme mais aussi à sa participation à l'activité économique. Mais, des différences importantes apparaissent entre les groupes de femmes considérés. Le type d'activité du chef de ménage paraît beaucoup plus influencer le temps de travail des mères d'enfants de moins de 6 ans que les autres groupes de femmes.

Il convient aussi d'ajouter que le temps de travail des femmes dépend aussi du revenu du ménage. Les résultats par rapport à cette variable ont permis de constater que le niveau de revenu du ménage est négativement lié au niveau de participation des femmes aux activités économiques. Autrement dit, moins élevé est le revenu du ménage, plus

importante est la participation de la femme à l'activité économique, ceci quel que soit le groupe de femmes. Cette situation traduit que dans les ménages à faible revenu, les femmes ont tendance à s'impliquer dans la survie du ménage. Ce qui indique aussi que l'insuffisance du revenu du ménage peut constituer une des motivations à la participation de la femme au marché du travail.

Il s'agit maintenant d'aborder le dernier chapitre dans lequel on tentera de vérifier le reste des hypothèses en utilisant cette fois, des méthodes d'analyse multivariée. L'analyse des résultats sera précédée par une brève présentation des méthodes utilisées et des variables.

Chapitre sixième

Analyses multivariées des activités économiques des femmes

Introduction

Les résultats des deux chapitres précédents ont permis d'examiner d'un côté, les liens entre les caractéristiques individuelles des femmes et leurs activités économiques, et de l'autre, les relations entre les caractéristiques de leurs ménages et celles de leurs activités économiques. Cet exercice a permis d'identifier séparément un certain nombre de variables fortement liées avec l'activité économique des femmes résidant en milieu urbain centrafricain.

Le présent chapitre va au-delà d'une simple description bivariée en cherchant à dégager les groupes de variables qui sont fortement corrélées entre elles. Pour ce faire, il y aura d'abord, une analyse factorielle dont l'objectif principal consiste à déterminer un nombre réduit de facteurs permettant de créer de nouvelles variables susceptibles de donner une représentation parcimonieuse des données. Sur ces nouvelles variables, il sera effectué une analyse de la covariance multivariée pour essayer de mettre en évidence les différences de comportements en matière d'activité entre les différents groupes de femmes considérés. Ceci permettra aussi de vérifier le reste des hypothèses.

Pour atteindre cet objectif, le présent chapitre se subdivise en trois sections dont la première présente sommairement les méthodes d'analyse multivariées ainsi que les variables retenues dans chaque modèle d'analyse. La section suivante tentera de vérifier les conditions de validité de chaque modèle factoriel. Enfin, suivra l'interprétation des facteurs communs ainsi identifiés. Dans cette section, il sera aussi question de chercher à savoir si la solution factorielle retenue est stable pour le groupe de femmes occupées et non occupées. La dernière section sera consacrée à l'analyse de la covariance multivariée sur les différents groupes de femmes en utilisant les nouvelles variables estimés à partir de l'analyse factorielle comme des variables dépendantes.

6.1 Stratégies d'analyse

Il est vrai que dans les deux chapitres précédents, l'étude a porté sur un grand nombre de variables dans une analyse essentiellement bivariée. Maintenant, l'analyse multivariée proposée dans ce chapitre pose d'une part, un problème de choix des variables à introduire dans un modèle multivarié, et d'autre part, la question du choix de la méthode d'analyse statistique.

En ce qui concerne les variables, on est souvent tenté soit d'écarter de l'analyse multivariée, les variables qui se sont avérées sans effets significatifs dans l'analyse bivariée ou bien d'introduire toutes les variables dans le modèle. Si d'un côté, il est dangereux d'éliminer une variable de l'analyse multivariée du fait qu'on n'a pas observé une variation significative dans l'analyse bivariée, de l'autre côté, il est également non approprié d'inclure toutes les variables dans l'analyse multivariée, car cette façon de faire, peut conduire aux problèmes liés à la multicollinéarité ou à un modèle lourd dont les résultats peuvent être médiocres ou difficilement interprétables.

D'un autre côté, il convient aussi de souligner le risque lié aux problèmes de réciprocité des relations entre variables indépendantes et dépendantes dans un modèle de régression. Par exemple, en ce qui concerne cette étude, les décisions des mères de participer ou non à une activité économique peuvent interagir avec la structure et la composition par sexe du ménage auquel elles appartiennent. Il en est de même du travail des enfants qui peut poser des problèmes de réciprocité des relations avec le travail de leur mère. C'est le cas aussi du revenu du ménage et de la structure du ménage.

Face à toutes ces éventualités, il est important, compte tenu des données utilisées, d'adopter une stratégie d'analyse qui puissent répondre convenablement aux préoccupations de l'étude dont la démarche est essentiellement exploratoire. Comme l'objectif était entre autres de chercher à identifier les caractéristiques familiales des mères qui les discriminent par rapport à leur participation aux activités économiques en

milieu urbain centrafricain, la préoccupation principale consiste donc à chercher à mettre en évidence, à partir de nombreuses variables mises en jeu, de nouvelles variables d'un nombre réduit susceptibles de résumer l'ensemble des effets des groupes des variables fortement corrélées entre elles et de voir ensuite parmi elles, celles qui discriminent les différents groupes de femmes en tenant compte de leur âge.

Parmi les multiples méthodes multivariées préconisées pour répondre non seulement à cette préoccupation principale mais aussi pour faire face à l'éventualité de la multicolinéarité entre variables, la méthode d'analyse factorielle et l'analyse de la covariance multivariée semblent être les mieux adaptées à cette situation. D'abord, une analyse factorielle sur les différentes variables observées, permettra de construire de nouvelles variables d'un nombre réduit expliquant l'essentiel de la variation commune des variables observées. Ces nouvelles variables peuvent ensuite être utilisées dans une analyse de la covariance multivariée comme des variables dépendantes avec comme covariable l'âge des femmes, ce qui permet enfin de dégager les différences éventuelles de comportements en matière d'activité économique entre les différents groupes de femmes en tenant compte de leur âge.

Avant de présenter les résultats de l'analyse multivariée, il convient d'abord d'exposer brièvement la méthode d'analyse factorielle et celle d'analyse de la covariance multivariée suivies des variables qui seront retenues dans les modèles.

6.1.1 La méthode d'analyse factorielle

L'analyse factorielle s'applique sur des données qui peuvent se présenter dans un tableau rectangulaire X comportant n individus et p variables et qui n'est pas de contingence, c'est-à-dire, la somme de ses lignes et de ses colonnes n'a aucune signification. Le but est de chercher à décomposer la covariance des p variables observées en autant de k nouvelles variables latentes F_k , orientées dans un espace de p dimensions dont leurs directions seront orthogonales deux à deux à maximum de

variance (i.e. les facteurs, F_k sont non corrélés) tout en perdant le moins d'information possible.

Il est vrai que sur de tels tableaux (matrices), il est possible de faire une analyse en composantes principales. Mais les raisons du choix de faire une analyse factorielle, résident, faut-il le rappeler, dans le fait qu'il était question de chercher à extraire des nouvelles variables issues des variances communes aux nombreuses variables observées. Or, l'analyse en composantes principales n'explique que la variance totale des variables observées. De ce fait, l'analyse en composantes principales comme l'a souligné Dassa (1997) «n'est pas un modèle comme c'est le cas pour l'analyse factorielle» (p.63).

La technique d'analyse factorielle¹ est multivariée (du type analyse de la variance multivariée) où les variables explicatives ne sont pas mesurables (hypothétiques), mais où l'on suppose qu'il en existe un nombre réduit (Falissard, 1996). Cette technique se présente en effet en termes matriciels (Dassa,1997 ; Jae-On Kim et Mueller,1986; Harman,1976). La forme générale est :

$$\mathbf{X} = \mathbf{B} \times \mathbf{F} + \mathbf{D} \times \mathbf{U} \quad (1)$$

Où :

- Le vecteur X représente les p variables observées ;
- La matrice B désigne les coefficients de saturation ou de corrélation;
- Le vecteur F représente les k facteurs communs ;
- U est le vecteur des facteurs uniques (résidus) ;
- D désigne la matrice diagonale des coefficients de régression relatifs au facteur unique.

Cette forme matricielle (1) se présente comme un système d'équations où les variables observées X_i jouent le rôle de variables dépendantes et sont égales à des combinaisons

¹ Pour plus de détails sur l'analyse factorielle, voir Dassa (1997), Falissard (1996), Jae-On Kim et Mueller (1986), Rummel (1967), Schuessler (1971), Mulaik (1972) et Harman (1976).

linéaires des variables hypothétiques (F, U) qui sont considérées comme des variables indépendantes :

$$\begin{aligned}
 \mathbf{X}_1 &= \mathbf{b}_{x_1F_1} F_1 + \mathbf{b}_{x_1F_2} F_2 + \dots + \mathbf{b}_{x_1F_k} F_k + \mathbf{d}_{x_1U_1} U_1 \\
 \mathbf{X}_2 &= \mathbf{b}_{x_2F_1} F_1 + \mathbf{b}_{x_2F_2} F_2 + \dots + \mathbf{b}_{x_2F_k} F_k + \mathbf{d}_{x_2U_2} U_2 \\
 &\vdots \\
 &\vdots \\
 \mathbf{X}_i &= \mathbf{b}_{x_iF_1} F_1 + \mathbf{b}_{x_iF_2} F_2 + \dots + \mathbf{b}_{x_iF_k} F_k + \mathbf{d}_{x_iU_i} U_i
 \end{aligned} \tag{3}$$

Avec : $i = 1, 2, \dots, p$

L'analyse factorielle¹ détermine les facteurs communs à partir de la matrice de corrélations moins les résidus (M- U²) plutôt que sur M comme c'est le cas en analyse en composantes principales.

Après cette brève présentation, il s'agit maintenant de voir les éléments d'interprétation des résultats de l'analyse factorielle. Trois étapes caractérisent l'interprétation des résultats.

Première étape : conditions de validité des modèles d'analyse

Dans cette étape, l'analyse factorielle fournit un certain nombre d'indicateurs qui permettront d'apprécier le bien-fondé du modèle d'analyse. En effet, il y a dans un premier temps la matrice de corrélations des variables observées accompagnées de leurs tests². Cela permet de repérer les variables ayant de faibles ou fortes corrélations. En plus, le déterminant de la matrice indique s'il existe des redondances dans les corrélations des variables observées (Dassa, 1997). Par exemple, si le déterminant est nul, cela signifie que les liens corrélatifs de certaines variables sont des combinaisons linéaires des liens corrélatifs d'autres variables. En fait, cet exercice permet éventuellement d'écarter ou de regrouper certaines variables.

¹ Pour plus de détails techniques, voir annexe 1.

² Le test est :
 $H_0 : p_{ij} = 0, \quad i \neq j$
 $H_1 : p_{ij} \neq 0$

Un autre indicateur du bien-fondé de l'analyse factorielle est la mesure d'adéquation de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO) qui varie entre 0 et 1 (Kaiser, 1974). Cette mesure est basée sur les corrélations partielles entre X_i et X_j en contrôlant l'effet des autres variables. Lorsque l'analyse factorielle est adéquate pour les données utilisées, les corrélations partielles sont faibles par rapport aux corrélations simples, et l'indice KMO tend vers son maximum de 1. Kaizer (1974) propose une interprétation de cet indice, à savoir :

Indice KMO	Le modèle factoriel
Moins de 0,50	Ne se prête pas
0,50 - 0,599	Se prête plutôt mal
0,60 - 0,699	Se prête moins bien
0,70 - 0,799	Se prête assez bien
0,80 - 0,899	Se prête bien
0,90 et plus	Se prête très bien

Il existe aussi un autre indice MSA (*Measures of Sampling Adequacy*) dont l'interprétation est semblable à celle de l'indice KMO. En fait, le MSA mesure l'adéquation de chaque variable X_i alors que le KMO en mesure l'ensemble de variables observées, c'est-à-dire le modèle.

En outre, le test de sphéricité de Bartlett permet d'évaluer si la matrice de corrélation (M) provient d'une population de corrélations nulles (Bartlett, 1937). Si le test est significatif (i.e : rejet de H_0), cela signifie que la matrice des corrélations serait issue d'une population où les variables présentent des liens corrélatifs non nuls.

Deux autres éléments seront également examinés, à savoir : la matrice de corrélations partielles «anti-image» et la matrice de covariance. La matrice de corrélation anti-image présente les corrélations partielles. Pour que l'analyse factorielle soit adéquate pour les données, les valeurs absolues de ces corrélations partielles doivent être proches de zéro. Ce qui permet de satisfaire la deuxième hypothèse de l'analyse factorielle (voir annexe). Pour ce qui est de la covariance anti-image, chaque élément de sa diagonale représente la variance de la partie de la variable observée qui ne peut être prédite à partir des autres

variables. Il s'agit de l'estimation de l'unicité (résidus). Plus cette valeur est élevée, moins importante est la contribution de cette variable à l'explication factorielle. Le complément à l'unité donne évidemment la proportion de la variance expliquée par cette variable qu'on appelle communauté.

Deuxième étape : extraction et interprétations des résultats

La deuxième étape porte sur l'examen des résultats issus de la rotation orthogonale des axes. Deux modèles sont à considérer : un modèle de base qui s'applique à toutes les femmes et un autre pour les femmes exerçant une activité économique en raison du fait que les variables relatives aux activités économiques ne peuvent concerner que les femmes qui travaillent. C'est la raison pour laquelle il y a deux modèles.

Pour ce qui est de la procédure d'extraction des facteurs, la méthode de maximum de vraisemblance a été retenue en raison du fait qu'elle permet non seulement d'obtenir de meilleures estimations des paramètres qui seraient les plus susceptibles de reproduire M , (la matrice des corrélations des variables observées) mais aussi elle fournit un test d'adéquation du modèle (voir annexe). Autrement dit, ce test cherche à vérifier si les données observées (M) s'écartent significativement du modèle à k facteurs communs.

À noter aussi que la méthode d'extraction de maximum de vraisemblance comme toutes les autres méthodes donne une solution initiale sous forme d'une matrice de saturations pour B et d'un ensemble de communautés avec un petit nombre de facteurs communs et une certaine proportion de la variance commune expliquée.

Mais quand on procède à une rotation des facteurs, on obtient une solution qui n'est pas unique pour la matrice B . Pour cette étude, le fait de faire une rotation des axes consiste

simplement à trouver une structure simple¹ à partir de la solution initiale qui permettra, en principe, de faciliter l'interprétation des axes.

Il convient aussi de noter qu'une structure simple signifie que la covariance de chaque variable observée est expliquée par une combinaison linéaire d'un nombre réduit de facteurs (Dassa, 1997).

Il existe plusieurs méthodes de rotation des axes. La méthode orthogonale *Varimax* a été retenue. C'est la méthode la plus couramment utilisée. La conception de cette méthode est basée sur l'idée qu'un facteur est plus facile à interpréter s'il a un grand nombre de saturations très élevées ou très faibles (pour plus de détails voir annexe 1).

Il faut cependant souligner que la rotation orthogonale comporte aussi des limites. En effet, si elle a l'avantage de faciliter les interprétations des facteurs, il n'est pas exclu que certains facteurs soient corrélés.

Troisième étape : analyse de la covariance multivariée

Enfin, la dernière étape portera sur une analyse de la covariance multivariée à un facteur. Cette étape permettra de déterminer lesquels des facteurs communs discriminent les différents groupes de femmes retenus en tenant compte de l'effet de leurs âges. Les résultats de cette étape permettront de vérifier une hypothèse.

Cette dernière analyse portera aussi sur les scores factoriels. En effet, avant de faire l'analyse de la covariance multivariée, il faut d'abord déterminer les scores factoriels

¹ Thustone (1947) définit une structure simple si elle vérifie les conditions suivantes :

- Chaque rangée de B (saturations) devrait avoir un «zéro», i.e. une valeur proche de zéro.
- Chaque colonne de B (facteur commun) devrait contenir p variables observées linéairement indépendantes dont les corrélations avec le facteur commun seraient «zéro»;
- Pour chaque paire de colonnes de B, il faudrait y trouver plusieurs variables pour lesquelles la saturation serait nulle dans une colonne et non nulle dans l'autre ;
- Lorsque la solution comporte 4 facteurs ou plus, chaque paire de facteurs devrait comporter une forte proportion de variables ayant une paire de «zéro»;
- Pour chaque paire de colonnes de B, il faudrait y trouver un petit nombre de variables pour lesquelles les saturations ne seraient pas nulles.

individuels à partir de la solution factorielle. Le principe consiste à estimer, les caractéristiques d'un individu f (soient $X_{1f}, X_{2f} \dots X_{pf}$) dans un espace réduit de k scores factoriels ($F_{1f}, F_{2f} \dots F_{kf}$). Plusieurs méthodes d'estimation des scores factoriels existent.

En raison du fait que l'objectif de l'étude met l'accent sur la validité discriminante entre les facteurs, la méthode Bartlett semble être la mieux indiquée (Dassa, 1997). Ainsi, une fois les scores factoriels individuels déterminés, une analyse de la covariance multivariée à un facteur sera effectué avec comme covariable l'âge de la femme.

Une analyse de la covariance multivariée est une analyse multivariée de la variance (MANOVA) avec un ajustement sur une ou plusieurs covariables. En effet, une MANOVA cherche à expliquer un groupe de variables normales ($Y_1 \dots Y_p$) par des variables ($X_1 \dots X_p$) ou facteurs au moyen d'une relation dont la forme est :

$$(Y_1 \dots Y_p) = (a_{10} \dots a_{q0}) + (a_{11} \dots a_{q1}) x_{1i} + \dots + (a_{1p} \dots a_{qp}) x_{pi} + (e_{1i} \dots e_{qi})$$

D'après Falissard (1996, p.111), une MANOVA conduit à des test valides si les résidus e_i suivent une loi normale (multinormale), si la variance de e_{ij} ne dépend ni de y_{ki} ni de x_{ki} ($i = k = p$) et si les résidus e_{hi} sont indépendants des e_{hj} ($1 = k = q, 1 = i = n, 1 = j = n, i$ différent de j), mais e_{hi} et e_{ki} peuvent être liés ($1 = i = n, 1 = k = q, 1 = h = q$).

Après cette brève présentation de la stratégie et des méthodes d'analyse, il reste maintenant celle des variables retenues.

6.1.2 Variables et rappel des hypothèses

Avant de présenter les différentes variables retenues, il convient d'abord de rappeler que les analyses précédentes ont porté sur quatre ou trois groupes de femmes selon le cas (c'est-à-dire, les femmes en âge de procréer) pour lesquels il est question de chercher identifier les éléments qui les différencient eu égard de leurs comportements en matière d'activité économique.

Il y a lieu aussi de rappeler que d'après le cadre théorique de cette étude qui admet implicitement que la présence d'enfants d'âge préscolaire (moins de 6 ans) nécessite théoriquement un entretien et une surveillance accrues qui incombent souvent aux mères. Dans certains ménages, des modes d'organisation familiale existent pouvant permettre à la mère d'atténuer les difficultés de conciliation des rôles économiques et maternels. Sur cette base, trois hypothèses ont été émises :

- Six dimensions caractérisent les femmes qui exercent une activité économique en milieu urbain centrafricain : le lieu de travail, le type d'activités, le niveau de vie du ménage, l'ampleur des activités domestiques, la présence dans le ménage des collatérales et le statut de la femme dans le ménage.
- La présence dans le ménage de femmes apparentées, les tâches domestiques et le travail à domicile sont des facteurs qui distinguent significativement les mères occupées ayant des enfants de moins de 6 ans des autres femmes.
- Les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans appartenant aux ménages dans lesquels il y a des enfants actifs consacrent moins de temps au travail et présentent une forte propension à travailler.

Dans ce chapitre, il sera question de vérifier les deux premières hypothèses pour lesquelles un certain nombre de variables ont été retenues. En fait, ces variables, ont fait déjà l'objet d'un examen dans les deux chapitres précédents dans une perspective d'analyse exploratoire bivariée. Il s'agit des variables sur les caractéristiques individuelles des femmes, leurs ménages et leurs activités économiques. Parmi ces variables, la plupart étant de nature quantitative, seulement deux variables sont qualitatives mais elles ont été transformées en un ensemble de variables polydichotomisées (de type 0,1). Ainsi, chacune des modalités d'une variable est transformée en une variable dichotomique dont une est choisie comme référence et à

laquelle les autres sont comparées. Il s'agit des variables : lien de parenté avec le chef de ménage et lieu de résidence.

La variable « lien de parenté avec le chef de ménage » se compose de trois variables (de type présence/absence) : chef de ménage, fille du chef de ménage, autre lien de parenté avec le chef de ménage. La dernière variable est considérée comme une variable de référence. La catégorie modale de la variable est considérée comme catégorie de référence.

En ce qui concerne le lieu de résidence, cette variable est transformée en deux variables dichotomiques : Bangui et les autres villes comme variable de référence.

Le tableau 6.1 ci-après présente les variables retenues. Les différentes définitions et les limites de ces variables ont été présentées et discutées dans le chapitre 3. Toutefois, pour la variable « situation d'activité », c'est le nombre d'activités économiques exercées qui a été retenu. L'intérêt de cette variable réside dans le fait qu'elle concerne non seulement les femmes sans occupation mais aussi les femmes qui exercent une ou plusieurs activités économiques pendant la même période de référence.

Comme on pouvait le constater sur ce tableau, il y a deux modèles en raison du fait que les caractéristiques des activités économiques ne peuvent s'appliquer que sur les individus qui travaillent. Le premier modèle dit modèle de base concerne toutes les femmes et le second, seulement les femmes actives.

Enfin, il convient aussi de signaler que l'âge a été exclu de l'analyse factorielle, il sera utilisé comme covariable dans l'analyse de covariance multivariée.

Tableau 6.1 : Variables d'études

Catégorie	Variables d'études	Modèle
Caractéristiques individuelles (A)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'années d'éducation - Degré du lien de parenté <ul style="list-style-type: none"> Chef de ménage Fille du chef de ménage Autre lien (variable omise) - Niveau d'urbanisation <ul style="list-style-type: none"> Bangui Autres villes (variable omise) 	Modèle de base Toutes les femmes : (A) + (B) + (C)
Caractéristiques du ménage (B)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de filles et épouses du chef de ménage (≥ 18 ans) - Nombre d'autres femmes apparentées (≥ 18 ans) - Nombre de filles confiées (6-17 ans) - Nombre d'autres filles (6-17 ans) - Nombre d'hommes actifs salariés dans le ménage (≥ 15 ans) - Nombre d'hommes actifs agricoles dans le ménage (≥ 15 ans) - Revenu du ménage - Nombre d'enfants actifs dans le ménage (6-14 ans) - Temps consacré à la cuisine - Temps consacré à l'épicerie - Temps consacré à la recherche de l'eau - Temps consacré à la recherche de bois de cuisson - Temps pour les autres tâches domestiques 	
Situation d'activité économique (C)	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'occupations économiques 	
Caractéristiques des activités économiques * (D)	<ul style="list-style-type: none"> - Temps de travail à domicile - Temps d'aller-retour du lieu de travail - Temps d'activité agricole - Temps d'activité salariée - Temps des activités des produits alimentaires - Nombre d'années de l'activité 	Modèle pour les femmes actives (A) + (B) + (C) + (D)

* Les caractéristiques des activités économiques ne s'appliquent que si la femme exerce une activité économique.

Après cette présentation, il s'agit maintenant d'aborder la première étape de l'analyse des résultats qui porte sur les conditions de validité des modèles d'analyse. C'est une étape préalable à l'examen des résultats.

6.2 Conditions de validité des modèles

Pour vérifier le bien-fondé des deux modèles d'analyse factorielle, les résultats de certains tests seront analysés, à savoir : les tests latéraux sur les coefficients de corrélation, les tests d'adéquation de KMO et de MSA, le test de sphéricité de Bartlett et

le test d'ajustement de Khi-deux de maximum de vraisemblance ainsi que les éléments de la matrice de corrélations et de covariances «anti-image». La plupart de ces indices sont calculés à partir de la matrice de corrélations.

6.2.1 Tests sur les corrélations des variables

L'examen des résultats de chaque matrice de corrélations et les tests latéraux qui s'y rattachent (voir annexes 6.3 et 6.4 6.7 et 6.8) indiquent qu'il y a un grand nombre de variables qui sont significativement corrélées entre elles. Mais d'autres le sont moins comme par exemple, la variable nombre de filles confiées dans le ménage dans le modèle de base. Il convient de noter que les variables qui présentent de faibles corrélations, contribuent faiblement à l'explication factorielle.

Il faut aussi dire qu'une analyse factorielle exige d'abord que le déterminant de la matrice de corrélations, soit non nul en raison du fait que la méthode d'extraction des facteurs utilise l'inverse de la matrice. La valeur du déterminant vaut 0,0244 pour le modèle de base (modèle 1) et, 0,00218 pour le modèle des femmes actives (modèle 2), ce qui signifie qu'il n'y a pas de variables redondantes dans les deux modèles. Autrement dit, ces résultats indiquent que les liens corrélatifs de ces variables ne sont pas des combinaisons linéaires des liens corrélatifs d'autres variables.

6.2.2 Tests MSA

En ce qui concerne les résultats du test d'adéquation MSA (*Measure of Sampling Adequacy*) qui mesure le degré d'adéquation de chaque variable dans le modèle, on constate dans le modèle 1 (voir résultats du test MSA en annexe 6) qu'il existe non seulement des variables qui se prêtent très bien à l'analyse factorielle mais aussi des variables qui contribuent moins bien au modèle factoriel telle que la variable « nombre de filles confiées ». Cette variable présente non seulement une faible valeur MSA (0,482) mais aussi une forte communauté, proche de l'unité (0,999). Cette valeur indique que la

variance spécifique de cette variable est négative, ce qui est incorrect. Par conséquent aucun élément de cette solution n'est valable, l'analyse a donc produit un cas *Heywood*.

Le logiciel a aussi signalé une mise en garde pour ce cas *Heywood*, à savoir : «one or more communalitiy estimates greater than 1.0 were encountered during iterations. The resulting solution should be interpreted with caution ». Mais il est à noter que l'explication de ce type d'erreur est fort complexe. Le manuel du logiciel SAS fournit cependant quelques éléments d'information:

« If a communalitiy equals 1, the situation is referred to as a Heywood case, and if a communalitiy exceeds 1, it is an ultra-Heywood case. An ultra-heywood case implies that some unique factor has negative variance, a clear indication that something is wrong. Possible causes include:

- Bad prior communalitiy estimates
- Too many common factors
- Too few common factors
- Not enough data to provide stable estimates
- The common factor model is not an appropriate model for data. » (SAS, 1993, p.796)

Cette solution est donc inadéquate. En pratique, on suggère soit de changer de méthode d'estimation ou de réduire le nombre de facteurs si le cadre théorique le permet ou encore, retirer la variable qui est à l'origine de la solution impropre (Dassa, 1997).

Si on se réfère à sa valeur MSA, cette variable « filles confiées » faut-il le rappeler, ne contribue que très faiblement au modèle. Ainsi pour obtenir une structure adéquate, il s'avère nécessaire d'exclure cette variable en tenant compte de ce fait dans les interprétations.

L'exclusion de cette variable du modèle de base, comme l'indique la dernière colonne du tableau 6.2, a permis d'avoir une solution valable.

Tableau 6.2 Valeurs des communautés et MSA
Ensemble des femmes âgées de 15-49 ans résidant en milieu urbain (modèle 1)

Variables	Modèle 1 avec toutes les variables incluses		Modèle 1 dont une variable exclue	
	Communauté	MSA	Communauté	MSA
Nombre d'années d'éducation	0,274	0,776	0,265	0,782
Chef de ménage	0,245	0,556	0,244	0,556
Fille du chef de ménage	0,447	0,564	0,447	0,566
Lieu de résidence Bangui	0,493	0,781	0,492	0,782
Nombre de filles et épouses du CM	0,445	0,610	0,504	0,612
Nombre d'autres filles (6-17 ans)	0,263	0,588	0,221	0,674
Nombre d'actifs salariés dans le ménage	0,540	0,673	0,521	0,670
Nombre d'actifs agricoles ds le ménage	0,318	0,674	0,324	0,673
Revenu du ménage par mois	0,594	0,729	0,603	0,730
Nombre d'enfants actifs dans le ménage	0,290	0,714	0,252	0,755
Temps consacré à la cuisine	0,710	0,762	0,710	0,761
Temps consacré à l'épicerie	0,625	0,776	0,624	0,775
Temps consacré à la recherche de l'eau	0,437	0,822	0,434	0,823
Temps consacré à la recherche de bois	0,296	0,810	0,294	0,812
Temps pour autres tâches domestiques	0,541	0,806	0,542	0,805
Nombre d'occupations économiques	0,414	0,741	0,438	0,739
Nombre d'autres femmes apparentées	0,071	0,577	0,050	0,569
Nombre de filles confiées (6-17 ans)	0,999	0,482	-	-
KMO	0,724		0,732	

Pour ce qui est du modèle 2 (tableau 6.3), bien qu'il y ait des variables qui présentent de faibles valeurs MSA, leurs contributions à la variance commune sont assez importantes. Les communautés sont aussi d'un niveau satisfaisant, aucun cas heywood n'est rencontré. La contribution de chaque variable issue de cette extraction semble aussi être adéquate.

Il y a lieu de remarquer que la valeur de la communauté de la variable « nombre d'autres femmes apparentées » qui représente la proportion de la variance est très faiblement expliquée par l'ensemble des facteurs communs.

Tableau 6.3 Communauté et valeurs MSA
Ensemble des femmes actives âgées de 15-49 ans résidant en milieu urbain
(modèle 2)

Variabiles	Communauté	MSA
Nombre d'années d'éducation	0,310	0,848
Chef de ménage	0,299	0,587
Fille du chef de ménage	0,436	0,519
Lieu de résidence Bangui	0,483	0,866
Nombre de filles et épouses du CM (>=18 ans)	0,396	0,597
Nombre d'autres femmes apparentées (>= 18 ans)	0,453	0,597
Nombre de filles confiées (6-17 ans)	0,543	0,517
Nombre d'autres filles (6-17 ans)	0,431	0,564
Nombre d'actifs salariés dans le ménage (>= 15 ans)	0,566	0,686
Nombre d'actifs agricoles ds le ménage (>= 15a ns)	0,364	0,775
Revenu du ménage	0,652	0,800
Nombre d'enfants actifs dans le ménage (6-14 ans)	0,290	0,755
Temps consacré à la cuisine	0,713	0,765
Temps consacré à l'épicerie	0,589	0,803
Temps consacré à la recherche de l'eau	0,397	0,820
Temps consacré à la recherche de bois de cuisson	0,342	0,842
Temps pour les autres tâches domestiques	0,560	0,797
Temps de travail à domicile	0,354	0,843
Temps d'aller-retour du lieu de travail	0,345	0,882
Temps d'activité agricole	0,570	0,862
Temps d'activité salariée	0,462	0,608
Temps des activités des produits alimentaires	0,603	0,806
Nombre d'années de l'activité	0,378	0,797

6.2.3 Autres tests

Si le test MSA donne le niveau d'adéquation de chaque variable dans le modèle, le test KMO et celui de sphéricité de Bertlett (tableau 6.4) mesurent le degré d'adéquation de chaque modèle. On peut s'apercevoir que les valeurs de KMO des deux modèles sont assez élevées. Autrement dit, chacune des deux matrices de corrélations se prête assez bien à une analyse factorielle. Ce résultat est aussi renforcé par le test de sphéricité de Bartlett qui est significatif dans chaque modèle. Par conséquent, les deux matrices sont significativement différentes de la matrice identité. En d'autres termes, la matrice de

corrélations est issue d'une population où les variables présentent des corrélations non nulles.

Tableau 6.4 : Tests multivariés d'adéquation de KMO et de sphéricité de Bertlett

		Modèle 1	Modèle 2
Test d'adéquation de Kaiser-Meyer-Olkin (KMO)		0,739	0,769
Test de sphéricité de Bertlett	Khi-carré	11396,5 **	12237,5**
	Degré de liberté	120	231
	Signification	0,000	0,000
Déterminant de la matrice de corrélations		2,44 10 ⁻²	2,18 10 ⁻³

** Significatif au seuil de 1%

S'agissant des éléments de la matrice de covariance «Anti-image» (annexe 9 et 16), il convient d'abord de signaler que chaque élément de la diagonale de cette matrice représente la variance de la partie de la variable observée qui ne peut pas être prédite à partir des autres variables. Il s'agit d'une première estimation de l'unicité (résidus) avant extraction des facteurs. Plus cette valeur est élevée, moins bonne est la contribution de la variable à l'explication factorielle (variance commune). En observant les résultats de chaque modèle, on se rend compte que la contribution de chaque variable à l'explication factorielle est assez importante.

En ce qui concerne la matrice de corrélations «anti-image» (annexe 10 et annexe 17), elle fournit un autre élément d'appréciation du bien-fondé de l'analyse factorielle. Les éléments de cette matrice peuvent aussi être considérés comme une estimation de la corrélation entre les facteurs uniques (résidus), au sens que les valeurs de ces éléments doivent être proches de zéro afin de pouvoir satisfaire l'hypothèse 2 de l'analyse factorielle (i.e $cov(U_i, U_j) = 0$; voir annexe I). En observant les résultats, on peut aisément constater que les deux matrices de corrélations «anti-image» pour les deux modèles présentent des valeurs très faibles, presque toutes les valeurs tendent vers zéro, à 1/100^{ème} près. Ce qui semble donc confirmer une fois de plus que les deux modèles sont adéquats.

Il convient aussi de rappeler que la méthode de maximum de vraisemblance fournit des estimations des paramètres qui seraient les plus susceptibles de reproduire la matrice de corrélations des variables observées (Dassa, 1997) (voir la matrice de corrélations reproduites de chaque modèle en annexes). On peut y remarquer que les écarts (résidus) entre la matrice de corrélations des variables observées et celle des corrélations reproduites (issue de cette méthode) se révèlent très faibles dans la mesure où le modèle de base ne contient que 6% des résidus dont les valeurs sont supérieures à 0,05 alors que dans le modèle 2, seulement 3% de résidus dépassent cette valeur. Ce qui laisse supposer que les paramètres estimés par cette méthode sont assez satisfaisants.

Enfin, il est à noter que la méthode de maximum de vraisemblance fournit un test d'ajustement du modèle. Il s'agit d'un test de Khi-deux de maximum de vraisemblance. Comme l'indique le tableau 6.5, sur chaque modèle, le test d'ajustement est significatif. Ce qui suggère des écarts importants entre les modèles et les données. Il convient cependant de souligner que ce test est très sensible au nombre de cas en ce sens qu'il est presque toujours significatif lorsque le nombre de cas dépasse la centaine.

Tableau 6.5 : Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain, résultats des tests d'ajustement

Modèle	Khi-2	Degré de liberté	Signification
Ensemble	764,82	61	0,000
Femmes actives	802,12	113	0,000

En somme, ces résultats sur les conditions de validité de l'analyse factorielle confirment de manière générale que le modèle 2 est adéquat pour permettre l'extraction d'un nombre réduit de facteurs communs (nouvelles variables) et d'en faire une analyse parcimonieuse. En ce qui concerne le modèle de base, il est valable si l'on écarte la variable nombre de filles confiées. Sur cette base, on peut maintenant examiner les résultats de l'analyse factorielle.

6.3 Extraction des facteurs

Cette section s'attache à expliquer d'abord comment le nombre de facteurs a été déterminé, puis à examiner les valeurs propres dans chaque modèle et enfin, à chercher à interpréter les facteurs. Il y a lieu de noter que les interprétations ne porteront que sur les résultats issus de la solution orthogonale.

6.3.1 Détermination du nombre de facteurs

Le tableau 6.6 présente la contribution des facteurs à la variance totale. Les colonnes qui présentent les valeurs propres (*eigenvalues*) permettent d'apprécier la proportion de la variance que représente chaque facteur. Le tableau montre également qu'il y a autant de facteurs que de variables. Mais seulement quelques facteurs expliquent la plus grande part de la variance totale. Le reste des facteurs peut être raisonnablement négligé. Ainsi, pour pouvoir écarter les facteurs dont la contribution à la variance totale est négligeable, il convient d'abord de déterminer le nombre minimum de facteurs requis dans chaque modèle en perdant le moins d'informations possibles. Pour ce faire, la détermination du nombre de facteurs peut se faire par la valeur propre qui lui est associée. Il s'agit en effet d'exclure les facteurs dont la valeur propre est strictement inférieure à l'unité. Cette procédure se fait automatiquement par le logiciel SPSS. Sur cette base, on peut aisément voir dans le tableau 6.6 qu'il y a cinq facteurs minimums requis pour le modèle 1 (modèle de base) et sept pour le modèle 2 (modèle pour les femmes actives).

Les cinq facteurs du modèle 1 expliquent 57,8 % de la variance totale des 17 variables observées avant extraction des facteurs (tableau 6.6). Dans le modèle 2, les sept facteurs expliquent 62,0% de la variance totale des 23 variables mises en jeu. On peut estimer que ces proportions de la variance totale expliquée par les deux modèles sont d'un niveau assez satisfaisant.

Tableau 6.6 : Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain
Valeurs propres et variance totale expliquée selon le modèle

Facteurs	Ensemble de femmes			Femmes actives		
	Valeurs propres	Variance %	Cumul %	Valeurs propres	Variance %	Cumul %
Facteur 1	2,94	17,27	17,27	4,07	17,69	17,69
Facteur 2	2,68	15,78	33,05	2,82	12,26	29,95
Facteur 3	1,87	11,03	44,08	1,95	8,46	38,41
Facteur 4	1,30	7,62	51,70	1,59	6,93	45,34
Facteur 5	1,04	6,13	57,83	1,41	6,11	51,45
Facteur 6	0,98	5,75	63,58	1,30	5,64	57,09
Facteur 7	0,81	4,79	68,37	1,14	4,94	62,03
Facteur 8	0,80	4,68	73,04	0,87	3,80	65,82
Facteur 9	0,73	4,27	77,31	0,76	3,29	69,11
Facteur 10	0,65	3,81	81,13	0,72	3,14	72,26
Facteur 11	0,61	3,59	84,72	0,71	3,07	75,33
Facteur 12	0,57	3,33	88,05	0,65	2,84	78,17
Facteur 13	0,50	2,92	90,97	0,60	2,63	80,80
Facteur 14	0,46	2,68	93,65	0,58	2,53	83,33
Facteur 15	0,41	2,39	96,04	0,56	2,41	85,74
Facteur 16	0,38	2,21	98,25	0,53	2,29	88,03
Facteur 17	0,30	1,75	100,00	0,48	2,08	90,11
Facteur 18				0,46	2,00	92,12
Facteur 19				0,42	1,84	93,96
Facteur 20				0,39	1,68	95,64
Facteur 21				0,36	1,56	97,19
Facteur 22				0,34	1,48	98,67
Facteur 23				0,31	1,33	100,00

Mais la détermination de la variance totale n'est qu'une étape car l'objectif consiste à déterminer la proportion de la variance commune expliquée par ces facteurs. La méthode du maximum de vraisemblance permet d'extraire les facteurs communs.

6.3.2 Les résultats d'extraction des facteurs communs par la méthode de maximum de vraisemblance

La méthode du maximum de vraisemblance permet de déterminer la proportion de la variance commune (covariance) pour chaque modèle ainsi que la contribution de

chaque variable observée. Le tableau 6.7 résume les résultats de cette procédure (les autres résultats sont consignés en annexe). Dans le modèle de base, les cinq facteurs communs expliquent 41,0% de la variance commune des variables observées alors que le modèle 2 en explique 45,8% avec sept facteurs communs (tableau 6.7). Il convient aussi de remarquer que les pourcentages des variances communes expliquées sont relativement plus faibles que ceux des variances totales (cf. tableau 6.6 et tableau 6.7).

Tableau 6.7 : Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain
Extractions des facteurs communs avant rotation des axes

Rang des Facteurs	Ensemble de femmes			Femmes occupées		
	Valeurs propres	Variance %	Cumul %	Valeurs propres	Variance %	Cumul %
Facteur 1	2,42	14,26	14,26	3,46	15,03	15,03
Facteur 2	2,18	12,85	27,11	2,43	10,58	25,61
Facteur 3	1,26	7,44	34,55	1,28	5,55	31,16
Facteur 4	0,70	4,14	38,69	1,15	5,00	36,16
Facteur 5	0,39	2,28	40,98	0,90	3,93	40,09
Facteur 6				0,77	3,35	43,45
Facteur 7				0,54	2,37	45,81

Les résultats que présentent les deux tableaux précédents, concernent les valeurs propres avant rotations des axes, celles après rotation orthogonale des axes se trouvent dans le tableau 6.8 ci-dessous. Il convient de remarquer que le cumul des pourcentages de la variance de tous les facteurs demeure le même dans chaque modèle. Mais la différence entre les résultats avant et après rotation des facteurs réside dans la contribution de chaque variable à la variance commune. La méthode de rotation orthogonale des axes consiste à une redistribution de la variance commune entre les facteurs¹ dans le but de mieux faciliter les interprétations.

¹ Cette redistribution de la variance expliquée vient du fait que les méthodes de rotation conduisent à maximiser le nombre de variables qui ont des saturations élevées sur un facteur donné.

Tableau 6.8 : Analyse factorielles sur les femmes âgées de 15-49 ans en milieu urbain centrafricain
Extractions des facteurs communs après rotation orthogonales (Varimax)

Rang des Facteurs	Ensemble de femmes			Femmes occupées		
	Valeurs propres	Variance %	Cumul %	Valeurs propres	Variance %	Cumul %
Facteur 1	2,35	13,82	13,82	2,77	12,04	12,04
Facteur 2	1,75	10,28	24,10	2,33	10,13	22,18
Facteur 3	1,13	6,64	30,73	1,30	5,66	27,84
Facteur 4	1,09	6,43	37,16	1,20	5,20	33,03
Facteur 5	0,65	3,82	40,98	1,09	4,74	37,77
Facteur 6				1,04	4,51	42,29
Facteur 7				0,81	3,53	45,81

Il reste à examiner les saturations des variables sur les facteurs et tenter de les interpréter. Pour ce faire, on commencera à interpréter les facteurs communs du modèle de base.

6.3.2.1 Interprétation des facteurs communs du modèle base (modèle 1)

Le tableau 6.9 présente les résultats de l'analyse factorielle pour toutes les femmes en âge de procréer (modèle 1). Comme on peut le constater, au moins deux variables saturent fortement chaque facteur. Par exemple, les deux premiers facteurs communs sont saturés (corrélés) par au moins trois variables. Pour ce qui est du premier, il est fortement déterminé par presque toutes les variables relatives aux tâches domestiques. Il faut aussi rappeler que ce facteur est celui qui détient la plus grande part de la variance commune du modèle en raison de 13,82%. Compte tenu de la nature des variables qui saturent ce facteur, il ne fait aucun doute qu'il désigne les tâches domestiques.

Le second facteur présente un nombre important de variables. En tout, cinq variables le saturent exclusivement : le niveau d'urbanisation, le nombre d'hommes actifs agricoles, le travail des enfants, le nombre d'années d'éducation et la recherche de bois de cuisson. Deux autres variables lui sont aussi fortement corrélées mais il partage les saturations. Il s'agit du nombre d'activités économiques et le revenu du ménage. Ce facteur qui vient en

deuxième position explique également une grande partie de la variance commune, soit 10,28%. Il y a lieu de remarquer que le niveau d'urbanisation et le niveau d'instruction des femmes sont corrélées négativement à ce facteur ainsi que le revenu du ménage tandis que le travail des enfants, le nombre d'hommes actifs agricoles dans le ménage, le nombre d'activités et la recherche de bois le saturent positivement. Pour essayer de comprendre le regroupement de ces variables, il convient d'abord de rappeler que les femmes appartenant aux ménages dans lesquels il y a des enfants actifs sont plus nombreuses (73,5%) dans les villes secondaires que dans les grands centres urbains. En plus, ces femmes sont nombreuses à exercer des activités agricoles et détiennent le plus faible niveau d'instruction. En fait, 47,0% des femmes qui résident dans les villes secondaires exercent une activité agricole alors que cette proportion n'est que de 7,6% à Bangui. Une autre caractéristique de ces femmes est le faible revenu de leurs ménages. La recherche de bois de cuisson constitue également une des tâches qui les distinguent. Ainsi, le regroupement de ces variables sur ce facteur semble clairement résumer cette situation. Ce facteur peut donc être interprété comme un facteur d'urbanisation.

Pour ce qui est du troisième facteur commun, on s'aperçoit qu'il tend à regrouper trois variables relatives à la structure du ménage. Ces trois variables sont liées positivement au facteur. Parmi ces variables, deux concernent la présence de certaines femmes dont le lien de parenté peut être qualifié de proche parenté du chef de ménage. Il s'agit de la présence dans le ménage de femmes âgées de 18 ans ou plus dont le lien de parenté est épouse ou fille du chef de ménage et la seconde variable concerne la répondante elle-même dont le lien de parenté est fille du chef de ménage. La troisième variable est relative à la présence dans le ménage d'autres filles âgées de 6 à 17 ans. Compte tenu de la nature de ces variables, ce facteur désigne clairement la présence de femmes proches parentes du chef de ménage.

Tableau 6.9 : Saturations des variables observées sur les facteurs communs après rotation orthogonale des axes (Varimax) Ensemble de femmes (n=3100)

Variables	Facteurs communs				
	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Facteur 5
Temps de cuisine	0,840	0,044	-0,036	0,007	0,040
Temps d'épicerie	0,778	-0,115	-0,052	0,007	0,050
Temps d'autres taches ménagères	0,732	-0,038	-0,056	0,031	0,016
Temps pour la recherche d'eau	0,592	0,211	-0,067	-0,088	-0,166
Résidence Bangui	0,128	-0,668	-0,014	0,170	-0,023
Années d'éducation	-0,023	-0,476	0,148	0,123	0,022
Nombre d'actifs agricoles	0,019	0,468	0,211	-0,244	-0,010
Temps pour la recherche de bois	0,293	0,444	-0,079	-0,055	-0,050
Nombre d'enfants actifs	-0,009	0,413	0,240	0,091	0,123
Nombre d'épouses et filles du CM	-0,123	0,045	0,645	0,129	-0,232
Fille du chef de ménage	-0,084	-0,093	0,593	-0,151	-0,239
Nombre d'autres filles (6-17ans)	-0,017	0,041	0,386	0,250	0,087
Nombre d'actifs salariés	0,095	-0,164	0,014	0,642	-0,268
Revenu du ménage	0,037	-0,444	-0,015	0,622	-0,132
Nombre d'autres femmes	-0,054	-0,021	0,069	0,198	0,054
Nombre d'activités économiques	0,091	0,433	-0,133	0,080	0,467
Chef de ménage	-0,066	-0,051	-0,214	-0,149	0,411
Contribution à la variance commune %	13,82%	10,28%	6,64%	6,43%	3,82%

Quant au quatrième facteur, il regroupe deux variables qui lui sont positivement et fortement corrélées. Il s'agit du revenu du ménage et le nombre d'hommes actifs salariés du ménage. Ce facteur contribue à la variance commune en raison de 6,43%. Ce résultat va dans le sens de ce qui a été souligné dans le chapitre précédent selon lequel, en milieu urbain centrafricain, les ménages relativement « riches » et de grandes tailles sont ceux dirigés par des salariés. On désignera ce facteur comme le niveau de vie du ménage.

Le dernier facteur qui explique environ 3,82% de la variance commune est fortement saturé par le nombre d'activités économiques et la variable chef de ménage. Ce résultat renforce celui trouvé au chapitre précédent sur le profil des femmes occupées chef de ménage. En fait, ces dernières sont en proportion plus nombreuses non seulement à

participer à la main-d'œuvre mais aussi à exercer de multiples activités économiques pendant la période de référence. Ce facteur met en exergue le statut de la femme.

À noter enfin que la variable « Nombre d'autres femmes » présente une faible saturation quel que soit le facteur. Ce qui indique que sa contribution est très faible à la variance commune dans ce modèle.

En somme, l'analyse factorielle sur l'ensemble de femmes a permis de «résumer» les 17 variables mises en jeu en un ensemble réduit de cinq nouvelles variables latentes. Les tâches domestiques, l'urbanisation, la présence dans les ménages de proches parentes, le niveau de vie du ménage et le statut de chef de ménage constituent les cinq facteurs. En outre, le regroupement de variables autour de ces facteurs renforce également certains liens entrevus dans les deux chapitres précédents pour lesquels le cadre théorique soutient l'interdépendance.

Cependant, il est vrai que cette solution factorielle se rapporte à l'ensemble de femmes. Pour cette raison, il y a lieu de poser la question de savoir si cette structure factorielle est stable pour divers groupes de femmes notamment les femmes qui travaillent et celles qui sont sans occupation. Pour savoir s'il y a effectivement des différences importantes par rapport à la structure de base, le même modèle factoriel a été appliqué au groupe de femmes occupées d'une part et à celui de femmes non occupées, d'autre part.

Les tableaux 6.10 et 6.11 présentent respectivement les résultats de cette procédure. La comparaison des deux tableaux permet de relever d'abord entre les deux groupes de femmes des différences importantes dans la proportion de la variance commune expliquée. En fait, cette proportion est de 39,65% pour les femmes occupées alors qu'elle est de 36,91% pour le groupe de femmes non occupées. Pour les femmes sans occupation, il y a des variables qui présentent de valeurs de communauté relativement faibles (proportion de la covariance de la variable expliquée par l'ensemble des facteurs communs). Ce qui signifie que pour ce groupe, ces variables contribuent moins bien à l'explication factorielle. Il s'agit précisément de variables suivantes : temps de recherche de bois de cuisson, chef de ménage, nombre d'enfants actifs dans le ménage (tableau 6.10). Or ces variables contribuent relativement bien à l'explication factorielle en ce qui concerne les femmes occupées comme l'indique le tableau 6.11. Il convient cependant de noter que la variable «Nombre d'autres femmes » a été exclue en raison du fait qu'elle a

induit une solution impropre (un cas *Heywood*), c'est-à-dire une communauté égale à l'unité (0,999), ce qui n'est pas le cas pour le groupe de femmes occupées.

Tableau 6.10 : Structure factorielle pour les femmes sans occupation (n=1081)

Variables	Facteurs communs				Communauté
	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	
Temps de cuisine	0,840	-0,054	0,024	-0,010	0,709
Temps d'épicerie	0,806	-0,088	0,089	0,102	0,675
Temps d'autres tâches ménagères	0,703	-0,056	0,079	0,019	0,504
Temps pour la recherche d'eau	0,615	-0,027	-0,027	-0,095	0,389
Temps pour la recherche de bois	0,258	0,013	-0,008	-0,037	0,068
Fille du chef de ménage	-0,105	0,730	-0,217	0,151	0,614
Nombre d'épouses et filles du CM	-0,127	0,727	0,097	-0,158	0,579
Nombre d'autres filles (6-17ans)	-0,077	0,398	0,152	-0,154	0,211
Femme chef de ménage	-0,068	-0,243	-0,150	0,011	0,086
Revenu du ménage	-0,002	0,046	0,687	0,171	0,504
Nombre d'actifs salariés	0,072	0,167	0,588	0,166	0,406
Résidence Bangui	0,077	-0,094	0,161	0,481	0,272
Années d'éducation	-0,079	0,226	0,083	0,426	0,245
Nombre d'actifs agricoles	0,049	0,171	-0,199	-0,407	0,237
Nombre d'enfants actifs	0,035	0,114	0,035	-0,141	0,035
Contribution à la variance commune (%)	15,69%	9,51%	6,72%	4,99%	

Note : la proportion de la variance commune est de 36,91% ; le test de KMO = 0,700

On retiendra donc que les différences qui se dégagent entre les deux groupes de femmes, se traduisent non seulement par rapport au nombre de facteurs communs mais aussi par rapport à la nature de ces facteurs. En effet, pour les femmes sans occupation, le regroupement de variables traduit quatre facteurs communs parmi lesquels le premier désigne les tâches domestiques. Ce facteur explique la proportion la plus importante de la variance commune, soit 15,69%. Viennent ensuite les facteurs suivants : proches parentes, niveau de vie du ménage et urbanisation qui traduisent de faibles proportions de la covariance. Ces quatre facteurs ressemblent à ceux identifiés dans la structure de base, à savoir : les tâches domestiques, les proches parentes, le niveau de vie du ménage et l'urbanisation.

Tableau 6.11 : Structure factorielle pour les femmes occupées (n=2019)

Variables	Facteurs communs					Communauté
	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Facteur 5	
Temps de cuisine	0,839	-0,016	0,033	-0,030	0,063	0,710
Temps d'épicerie	0,758	0,153	-0,013	-0,043	0,009	0,601
Temps d'autres tâches ménagères	0,741	0,064	0,042	-0,062	0,027	0,559
Temps pour la recherche d'eau	0,585	-0,284	0,023	-0,013	-0,052	0,426
Résidence Bangui	0,160	0,678	0,153	-0,048	-0,119	0,525
Années d'éducation	0,003	0,481	0,064	0,010	0,026	0,323
Temps pour recherche de bois	0,316	-0,481	0,001	-0,025	0,037	0,333
Nombre d'actifs agricoles	0,017	-0,473	-0,264	0,286	0,043	0,377
Nombre d'actifs salariés	0,081	0,170	0,745	0,054	-0,009	0,593
Revenu du ménage	0,031	0,527	0,586	-0,021	0,043	0,625
Nombre d'épouses et filles du CM	-0,116	-0,036	0,114	0,609	0,031	0,399
Fille du chef de ménage	-0,033	-0,008	-0,154	0,551	-0,082	0,335
Femme chef de ménage	-0,084	0,152	-0,290	-0,374	0,335	0,272
Nombre d'autres filles (6-17ans)	-0,002	0,096	0,135	0,306	0,261	0,189
Nombre d'enfants actifs	-0,046	-0,284	0,006	0,341	0,358	0,327
Nombre d'activités économiques	0,081	-0,089	-0,056	-0,107	0,306	0,123
Nombre d'autres femmes	-0,066	0,101	0,214	0,045	0,221	0,111
Contribution à la variance commune (%)	13,75%	9,96%	6,98%	6,66%	2,31%	

Note : la proportion de la variance commune est de 39,65% ; le test de KMO= 0,718

S'agissant du groupe de femmes occupées, la structure factorielle présente cinq facteurs au même titre que la structure de base (celle de l'ensemble de femmes) dont les deux premiers expliquent une proportion importante de la variance commune (tableau 6.11). Autrement dit, comparativement à la structure de base, on retrouve le même nombre de facteurs avec les mêmes significations, à savoir : les tâches domestiques, l'urbanisation, la présence dans le ménage de proches parentes, le niveau de vie du ménage et le statut de la femme.

En résumé, les deux solutions factorielles présentent deux structures légèrement différentes. La structure factorielle du groupe de femmes sans occupation comporte quatre facteurs alors que celle des femmes occupées en compte cinq mais semblables à ceux de la structure de base (ensemble de femmes). Il en découle donc que pour les

femmes qui travaillent, le travail des enfants et le statut de chef de ménage semblent constituer des variables discriminantes.

Ce résultat suppose qu'il y a des comportements en matière d'activité qui différencient les deux groupes de femmes. Pour essayer de mieux comprendre cette situation, il convient d'ajouter au modèle de base les variables relatives aux caractéristiques des activités économiques des femmes occupées en raison du fait que la participation au marché du travail, faut-il le rappeler, varie selon le type, le lieu et le temps de travail.

Ainsi pour la suite, il y aura un modèle qui comporte les variables du modèle de base auxquelles on a ajouté les variables relatives aux caractéristiques des activités économiques. Ce qui signifie que ce modèle ne concerne que les femmes qui exercent une activité économique. Le modèle est noté modèle 2.

6.3.2.2 Interprétation des facteurs pour les femmes occupées (modèle 2)

Le tableau 6.12 montre les saturations sur les facteurs communs pour les femmes exerçant au moins une activité économique (modèle 2). Comme on peut le constater, le modèle comporte sept facteurs communs. Le premier qui explique 12,04% de la covariance, est saturé par neuf variables. Certaines variables leaturent positivement, d'autres négativement.

Pour ce qui est des variables dont la saturation est positive, on remarque qu'elles portent sur les caractéristiques du travail à domicile, à savoir : la transformation et la vente des produits alimentaires, le temps de travail à domicile et le lieu de résidence Bangui. Le regroupement de ces trois variables autour de ce facteur, illustre clairement la situation qui a été soulignée dans les deux chapitres précédents. Il s'agit de 80% des activités exercées à domicile qui sont localisées dans les grands centres urbains, notamment dans la ville de Bangui. En plus, le principal type d'activités à domicile est la transformation et la vente des produits alimentaires.

Tableau 6.12 : Matrice structure : saturations des variables sur les facteurs communs après rotation orthogonale des axes Femmes occupées âgées de 15-49 ans (modèle 2)

Variables Observées	Facteurs communs						
	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Facteur 5	Facteur 6	Facteur 7
Vente des produits alimentaires	0,755	0,033	0,027	-0,176	0,014	-0,008	-0,006
Agriculture	-0,675	-0,007	-0,088	-0,292	0,048	-0,077	0,120
Travail à domicile	0,572	0,058	0,081	-0,122	-0,031	-0,015	0,032
Temps aller-retour du lieu de travail	-0,571	-0,035	-0,051	-0,091	0,029	-0,027	0,071
Résidence Bangui	0,556	0,113	0,235	0,309	-0,029	-0,025	0,095
Temps d'approvisionnement de Bois	-0,417	0,348	-0,036	-0,207	0,011	-0,019	0,043
Nombre d'actifs agricoles	-0,393	0,042	-0,311	-0,228	0,219	-0,010	-0,104
Temps pour la cuisine	0,035	0,842	0,045	-0,005	-0,001	-0,037	0,002
Temps pour l'épicerie	0,177	0,743	0,026	0,046	-0,054	-0,023	-0,003
Temps pour autres taches ménagères	0,090	0,737	0,062	0,040	-0,025	-0,032	0,027
Temps d'approvisionnement en eau	-0,135	0,592	-0,026	-0,152	-0,041	0,001	-0,062
Nombre d'actifs salariés	0,144	0,064	0,724	-0,010	0,096	0,071	-0,051
Revenu du ménage	0,361	0,007	0,640	0,316	0,057	0,084	0,040
Travail salarié	-0,054	-0,070	0,020	0,671	-0,005	0,045	0,040
Années d'éducation	0,296	-0,016	0,113	0,444	-0,020	0,040	-0,102
Nombre d'autres filles (6-17an)	0,044	-0,002	0,124	0,049	0,633	-0,070	0,080
Nombre d'épouses et filles (18 ans +)	-0,055	-0,107	0,063	0,000	0,558	0,011	-0,258
Nombre d'enfants actifs (6-15ans)	-0,200	-0,011	-0,102	-0,162	0,395	0,209	-0,115
Nombre de filles confiées (6-17ans)	-0,001	-0,032	-0,017	0,016	-0,072	0,732	-0,026
Nombre d'autres femmes (18 ans +)	0,066	-0,041	0,141	0,068	0,086	0,644	0,023
Statut de Fille	0,012	-0,050	-0,184	0,019	0,283	-0,070	-0,561
Durée de l'activité économique	-0,306	-0,064	-0,126	-0,150	0,176	-0,067	0,453
Statut de chef de ménage	0,097	-0,072	-0,275	0,190	-0,166	-0,056	0,376
% de la variance expliquée	12,04%	10,13%	5,66%	5,20%	4,77%	4,51%	3,53%

S'agissant des variables dont la saturation est négative, elles concernent plus les caractéristiques des activités économiques exercées hors du domicile dans les villes secondaires. Une fois encore, ce regroupement de variables met en évidence des éléments entrevus dans les deux chapitres précédents. En effet, on sait que les activités agricoles des femmes s'exercent essentiellement dans les villes secondaires et la quasi-totalité de ces activités, s'effectue hors du domicile, voire hors de la ville où elles résident, c'est-à-dire dans les champs. En plus, la plupart des femmes qui travaillent

dans l'agriculture appartiennent aux ménages où les membres masculins sont souvent des actifs agricoles. Ces saturations dénotent que les caractéristiques du travail à domicile sont négativement liées à celles du travail agricole. Autrement dit, ce facteur semble opposer les caractéristiques des activités économiques qui nécessitent des déplacements de longues distances à celles des activités de transformation et de vente des produits alimentaires dont l'exercice se passe souvent à domicile ou près du domicile. Compte tenu de cela, on peut aisément qualifier ce facteur comme celui qui désigne le lieu d'activité des femmes.

Le facteur qui vient en deuxième position est saturé essentiellement par quatre variables relatives aux tâches domestiques quotidiennes. On s'aperçoit encore que toutes ces variablesaturent positivement un seul facteur. De ce fait, ce facteur met en évidence les travaux ménagers. Il représente 10,13% de la variance commune.

Le troisième facteur traduit 5,66% de la variance commune, il est fortement saturé par le revenu du ménage et le nombre d'hommes actifs salariés dans le ménage. À noter également que la variable « nombre d'actifs agricoles dans le ménage » dont il partage la saturation, est corrélée négativement à ce facteur. Ces saturations indiquent que plus le revenu du ménage est élevé, plus il y a d'hommes actifs salariés dans le ménage et moins est le nombre d'actifs agricoles dans le ménage. Ce facteur peut être interprété comme le niveau de vie du ménage.

Le quatrième facteur qui représente 5,2% de la variance commune semble caractériser les activités rémunérées en raison du fait qu'il est fortement et exclusivement saturé par deux variables typiques : le travail salarié et le niveau d'instruction de la femme. Ces deux variables se trouvent positivement corrélées entre elles ainsi qu'avec le revenu du ménage et le lieu de résidence Bangui. Ce qui indique que les femmes qui exercent des activités rémunérées, présentent un niveau d'éducation relativement élevé, résident dans les grands centres urbains et appartiennent aux ménages à revenu élevé. Rappelons aussi que l'essentiel des activités rémunérées se trouve dans le secteur formel. Ce facteur désigne le travail salarié.

En ce qui concerne le cinquième facteur commun, il regroupe exclusivement trois variables relatives à la composition du ménage. Parmi ces trois variables, deux concernent la présence de femmes dont le lien de parenté est épouse ou fille du chef de ménage, âgées de 18 ans ou plus et l'autre variable est relative à la présence dans le ménage d'autres filles de 6 à 17 ans. La troisième variable concerne le nombre d'enfants actifs (6-14 ans) dans le ménage. Il convient aussi de rappeler que ces variables ne concernent que les femmes présentes dans le ménage autre que la répondante. Le regroupement de ces variables pourrait s'interpréter comme la présence de proches parentes du chef de ménage.

Le facteur qui vient en sixième position explique 4,5% de la variance commune. Il regroupe les variables relatives à la présence des membres secondaires de sexe féminin ayant un lien de parenté plus ou moins éloigné avec le chef de ménage. Ce facteur met en évidence probablement les ménages de grande taille, greffés d'une multitude de collatéraux. Il convient de rappeler ce qu'on entend par autres femmes. Il s'agit en effet de toutes les femmes âgées de 18 ans et plus ayant un certain lien de parenté avec le chef de ménage à l'exception des femmes dont le lien de parenté est épouse ou fille du chef de ménage. Ainsi, les femmes qui entrent dans cette catégorie sont : la grand-mère du chef de ménage ou de son épouse, la tante, la cousine, la nièce, la belle sœur, etc. C'est un facteur qui exprime vraisemblablement la présence dans le ménage d'autres femmes apparentées.

Le dernier facteur qui explique environ 3,5% de la variance commune, est fortement saturé par la durée des activités, le statut de chef de ménage de la femme et le statut de fille de la répondante. Cette dernière variable est négativement corrélée avec les deux premières qui saturent positivement le facteur, ce qui laisse indiquer que les activités dont la durée est plus élevée sont souvent exercées par des femmes ayant un statut relativement élevé dans le ménage, en l'occurrence les femmes dont le statut est chef de ménage. Ce résultat confirme également ce qui a été entrevu dans le chapitre précédent selon lequel les femmes dont le statut est «chef de ménage» exercent des activités dont la

durée est la plus longue. Ce facteur pourrait s'interpréter comme le statut de la femme dans le ménage.

En somme, on retiendra du modèle 2, sept facteurs expliquant 45,81% de la variance commune des 23 variables mesurées sur les femmes actives. Les facteurs qui représentent la plus grande part de la variance commune sont : le lieu de travail et les tâches domestiques. Viennent ensuite deux facteurs distincts relatifs au niveau de vie du ménage et au travail rémunéré de la femme. Enfin, trois autres facteurs sont relatifs à l'organisation du ménage : la présence de proches parentes, la présence d'autres parentes et le statut de la femme dans le ménage.

Par rapport au modèle de base (modèle 1), il convient de relever deux éléments essentiels : d'abord, quand on a ajouté les caractéristiques des activités économiques au modèle de base, la variable lieu de résidence Bangui est devenue une variable complexe saturant deux facteurs à la fois : elle est non seulement corrélée positivement avec le facteur lieu de travail mais aussi avec le facteur type d'activité rémunérée. Ensuite, le modèle 2 met en exergue deux facteurs relatifs à la structure du ménage qui distinguent la présence dans le ménage de proches parentes des autres parentes plus ou moins éloignées.

Ce résultat confirme partiellement l'hypothèse selon laquelle il y a six dimensions qui caractérisent les femmes qui exercent des activités économiques en milieu urbain centrafricain, à savoir : le lieu de travail, le type d'activité rémunérée, le niveau de vie du ménage, les tâches domestiques, le statut de la femme dans le ménage et la présence dans le ménage de collatérales (femmes apparentées).

Il est vrai que pour ce qui est de la présence dans le ménage de collatérales, l'analyse factorielle du modèle 2 a fait ressortir deux facteurs distincts : les proches parentes d'une part et les autres parentes, d'autre part, ce qui a permis d'avoir 7 facteurs au lieu de 6. C'est la raison pour laquelle, on pourrait admettre que l'hypothèse sur le nombre de facteurs pour le modèle 2 est partiellement vérifiée.

Après avoir identifié les facteurs communs, il convient maintenant de déterminer les scores qu'auraient obtenus les femmes si l'on mesurait ces facteurs. Ceci conduit à la dernière étape qui permet de déterminer lesquels de ces facteurs discriminent les différents groupes de femmes définis à priori (voir chapitre 3). Pour ce faire, une analyse de la covariance multivariée sera effectuée où toutes les nouvelles variables seront considérées comme des variables dépendantes, les différents groupes de femmes comme un facteur et l'âge comme une covariable. On cherchera ainsi à estimer la contribution nette des différents groupes de femmes de l'effet de l'âge.

6.4 Analyse de la covariance multivariée (MANOVA)

Après avoir identifié les facteurs communs, il reste maintenant à déterminer les facteurs qui distinguent les différents groupes de femmes par rapport à leur participation aux activités économiques en tenant compte de leur âge. Pour ce faire, il convient d'abord de déterminer les scores factoriels.

6.4.1 Scores factoriels

Il y a lieu de rappeler que, formellement, l'analyse factorielle repose sur un système d'équations qui relie les variables observées à une combinaison linéaire de facteurs communs et de facteurs uniques. Ce système d'équations ne conduit pas à une solution unique. C'est pourquoi on dit que le modèle est indéterminé. Cependant, plusieurs méthodes existent pour donner des solutions approximatives des scores factoriels individuels. En ce qui concerne cette étude, la méthode de Bartlett a été retenue car elle semble être la mieux indiquée surtout quand il s'agit de chercher la validité discriminante entre les facteurs (Dassa, 1997 ; Green, 1976 ; Mulaik, 1976).

Les tableaux 6.13 et 6.14 présentent les coefficients de validité qui mesurent l'indétermination des scores factoriels (les éléments de la diagonale). Comme on peut le constater, la plupart des facteurs présentent des coefficients de validité assez élevés. Ce

qui indique que les estimations des scores factoriels sont satisfaisantes pour les deux modèles (il faut dire que des coefficients moins élevés peuvent conduire à une interprétation erronée).

Tableau 6.13 Matrice Covariance des scores factoriels du modèle 1

Facteur	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Facteur 5
Facteur 1	0,855				
Facteur 2	0,008	0,710			
Facteur 3	-0,034	0,025	0,626		
Facteur 4	0,013	-0,107	0,010	0,643	
Facteur 5	-0,003	0,061	-0,124	-0,051	0,635

Tableau 6.14 Matrice Covariance des scores factoriels du modèle 2

Facteur	Facteur 1	Facteur 2	Facteur 3	Facteur 4	Facteur 5	Facteur 6	Facteur 7
Facteur 1	0,811						
Facteur 2	0,010	0,851					
Facteur 3	0,074	0,019	0,693				
Facteur 4	0,056	-0,018	0,063	0,644			
Facteur 5	-0,033	-0,017	0,044	-0,024	0,621		
Facteur 6	0,000	-0,016	0,034	0,015	-0,004	0,668	
Facteur 7	-0,025	-0,002	0,016	0,006	-0,079	-0,016	0,656

6.4.2 Résultats de l'analyse de la covariance multivariée pour le modèle 1

Il y a lieu encore de rappeler qu'il s'agit de vérifier l'hypothèse selon laquelle la présence dans le ménage de collatérales, les tâches domestiques et le travail à domicile sont des facteurs qui distinguent significativement les mères actives ayant des enfants de moins de 6 ans des autres femmes. Pour vérifier cette hypothèse, les résultats de l'analyse de la covariance seront présentés par rapport aux trois groupes de femmes, à savoir : les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans, les femmes n'ayant que des enfants de 6 ans et plus et les femmes sans enfants. À titre indicatif, d'autres résultats par rapport à d'autres groupes de femmes seront aussi présentés mais en annexe. Le groupe de femmes ayant des enfants de moins de 6 ans pourra ainsi être décomposé en deux

groupe de femmes ayant des enfants de moins de 6 ans pourra ainsi être décomposé en deux groupes de femmes selon l'âge des enfants (enfants de moins de 2 ans et enfants âgés de 2 à 5 ans) comme c'est le cas dans les deux chapitres précédents.

Avant d'examiner les différences de comportements en matière d'activité entre les différents groupes de femmes, il convient d'abord de voir globalement ce qui différencie les femmes occupées des femmes sans occupation.

6.4.2.1 Situation d'activité

Le tableau 6.15 présente les résultats des tests multivariés sur les paramètres de la variable situation d'activité et sur la covariable âge. Visiblement tous les tests aboutissent à une probabilité statistique significative dont la valeur numérique égale à 0,000, c'est-à-dire, les tests sont significatifs au seuil de 1% avant ajustement sur l'âge, il est donc possible de rejeter l'hypothèse nulle d'absence globale de différences entre les femmes occupées des femmes sans occupation par rapport aux cinq variables dépendantes (urbanisation, travaux ménagers, proches parentes, niveau de vie du ménage et statut de la femme). Il en est de même lorsqu'on tient compte de leur âge.

**Tableau 6.15 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (situation d'activité) sur l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1).
Résultats des tests multivariés sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme**

Tests multivariés Hotelling's Trace	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
	Degré de liberté	Statistique F	Prob.	Degré de liberté	Statistique F	Prob.
Âge*	-	-	-	5	80,73	0,000
Travail**	5	785,10	0,000	5	588,69	0,000

Note : * La variable « âge » est une covariable.

** La variable « travail » est considéré comme un facteur avec deux catégories : occupée et non occupée.

Le tableau 6.16 présente d'abord les résultats du modèle complet, c'est-à-dire, l'effet de la situation d'activité des femmes sur les cinq variables dépendantes avant et après ajustement sur l'âge. Les différences entre les femmes occupées et non

occupées sont significatives sur toutes les variables dépendantes. Mais quand on introduit l'effet de l'âge ajusté sur le modèle, on s'aperçoit qu'il est non significatif sur les variables : travaux domestiques et urbanisation. Par contre, l'effet de l'âge se révèle très important sur les variables : présence de proches parentes, niveau de vie du ménage et le statut de la femme dans le ménage.

Par ailleurs, quand on observe la contribution nette de la variable situation d'activité des femmes quand elle est ajustée par rapport à l'âge, il se dégage des différences significatives pour chaque variable dépendante à l'exception de la variable proches parentes.

Tableau 6.16 : Résultats de l'analyse de la covariance multivariée à un facteur (situation d'activité) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme Ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1).

Source de variation	Variables dépendantes	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
		Degré de liberté	F ratio	Prob.	Degré de liberté	F ratio	Prob.
Modèle	Travaux ménagers	1	11,41	0,001	2	7,11	0,001
	Urbanisation	1	762,61	0,000	2	381,52	0,000
	Proches parentes	1	21,86	0,000	2	57,00	0,000
	Niveau de vie	1	103,07	0,000	2	62,86	0,000
	Statut de la femme	1	1097,95	0,000	2	627,47	0,000
âge	Travaux ménagers	-	-	-	1	2,80	0,095
	Urbanisation	-	-	-	1	0,55	0,459
	Proches parentes	-	-	-	1	91,50	0,000
	Niveau de vie	-	-	-	1	21,95	0,000
	Statut de la femme	-	-	-	1	115,91	0,000
Travail	Travaux ménagers	1	11,41	0,001	1	14,15	0,000
	Urbanisation	1	762,61	0,000	1	665,62	0,000
	Proches parentes	1	21,86	0,000	1	0,53	0,467
	Niveau de vie	1	103,07	0,000	1	58,10	0,000
	Statut de la femme	1	1097,95	0,000	1	732,85	0,000

Note : * La variable « âge » est une covariable.

** La variable « travail » est considéré comme un facteur avec deux catégories : occupée et non occupée.

À la lumière de ces résultats, on retiendra que les femmes occupées et non occupées se différencient par rapport à leur âge en ce qui concerne l'ampleur des travaux domestiques qui leurs incombent, le niveau d'urbanisation de la ville où elles résident et leur statut dans le ménage ainsi que le niveau de vie de leur ménage. Seule la variable présence dans le ménage de proches parentes ne présente aucune différence significative entre les femmes occupées et non occupées si l'on tient compte de l'âge.

6.4.2.2 Groupes de femmes

Le tableau 6.17 présente les résultats de l'analyse de la covariance multivariée à un facteur pour les trois groupes de femmes selon l'âge de leurs enfants. Les résultats des tests multivariés sur les trois groupes de femmes avant et après ajustement sur l'âge, permet de rejeter l'hypothèse d'absence globale des différences dans les variables dépendantes (urbanisation, travaux ménagers, proches parentes, niveau de vie du ménage et statut de la femme) entre les trois groupes de femmes en tenant compte de l'âge.

Tableau 6.17 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupes de femmes) sur l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1). Résultats des tests multivariés sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme

Test Hotelling's Trace	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
	Degré de liberté	F. ratio	Prob.	Degré de liberté	F. ratio	Prob.
Age*	-	-	-	5	115,70	0,000
Groupes de Femmes **	10	60,530	0,000	10	25,42	0,000

Note : * La variable « âge » est une covariable.

** La variable « groupe de femmes » est considéré comme un facteur avec trois catégories : femmes ayant des enfants de moins de 6 ans, femmes ayant des enfants de 6 ans et plus et femmes sans enfants.

Au tableau 6.18, on peut observer la variation du modèle selon la source. D’abord, par rapport aux cinq variables dépendantes, on constate que le modèle présente des différences significatives entre les trois groupes de femmes en contrôlant leur âge. On note également une contribution nette et significative de l’effet des trois groupes de femmes après ajustement sur l’âge, ceci est aussi vrai pour chaque variable dépendante. Ce qui indique que les cinq variables dépendantes peuvent permettre de dégager des différences importantes entre les trois groupes de femmes lorsqu’on tient compte de l’âge.

Tableau 6.18 : Résultats de l’analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme Ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1)

Source de variation	Variables dépendantes	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l’âge		
		Degré de liberté	F	Prob.	Degré de liberté	F	Prob.
Modèle	Travaux ménagers	2	21,27	0,000	3	18,63	0,000
	Urbanisation	2	10,53	0,000	3	41,63	0,000
	Proches parentes	2	66,05	0,000	3	98,84	0,000
	Niveau de vie	2	30,84	0,000	3	51,75	0,000
	Statut de la femme	2	100,03	0,000	3	313,37	0,000
âge	Travaux ménagers	-	-	-	1	5,74	0,017
	Urbanisation	-	-	-	1	66,18	0,000
	Proches parentes	-	-	-	1	50,68	0,000
	Niveau de vie	-	-	-	1	37,34	0,000
	Statut de la femme	-	-	-	1	244,08	0,000
Groupe de femmes	Travaux ménagers	2	21,27	0,000	2	27,90	0,000
	Urbanisation	2	10,53	0,000	2	5,31	0,024
	Proches parentes	2	66,05	0,000	2	55,28	0,000
	Niveau de vie	2	30,84	0,000	2	25,46	0,000
	Statut de la femme	2	100,03	0,000	2	34,71	0,000

Comme il y a des différences importantes entre les trois groupes de femmes par rapport aux cinq variables dépendantes, il serait intéressant de voir les groupes pour lesquels les écarts entre les moyennes sont importants lorsqu’on tient compte de leur âge. Il s’agit en effet de comparer deux à deux les moyennes des groupes de

femmes pour chaque variable dépendante comme l'indique le tableau 6.19 présentant les résultats de cette analyse des contrastes.

Tableau 6.19 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme
Résultats des comparaisons des moyennes pour l'ensemble des femmes âgées de 15 à 49 ans (modèle 1)

Variables dépendantes	moyenne (I)	moyenne (J)	Non ajusté		Ajusté sur l'âge	
			Différence (I-J)	Prob.	Différence (I-J)	Prob.
Tâches domestiques	A	B	0,118*	0,016	0,086	0,089
	A	C	0,295**	0,000	0,328**	0,000
	B	C	0,176**	0,001	0,242**	0,000
Urbanisation	A	B	0,020	0,720	0,141*	0,013
	A	C	0,220**	0,000	0,094	0,075
	B	C	0,200**	0,001	-0,047	0,469
Proches parentes	A	B	-0,042	0,468	-0,154*	0,010
	A	C	-0,580**	0,000	-0,462**	0,000
	B	C	-0,538**	0,000	-0,308**	0,000
Niveau de vie	A	B	0,080	0,162	0,175**	0,003
	A	C	0,403**	0,000	0,304**	0,000
	B	C	0,323**	0,000	0,129	0,057
Statut de la femme	A	B	-0,384**	0,000	-0,105	0,118
	A	C	0,600**	0,000	0,310**	0,000
	B	C	0,984**	0,000	0,415**	0,000

A : Femmes avec enfants de moins de 6 ans

B : Femmes avec enfants de 6 ans et plus

C : Femmes sans enfants

* significatif au seuil de 1%

** significatif au seuil de 5%

Il ressort que certains facteurs distinguent exclusivement les femmes ayant des enfants de celles sans enfants. Par exemple, en ce qui concerne l'ampleur des travaux domestiques, le tableau 6.19 ne montre aucune différence entre les deux groupes de mères lorsqu'on tient compte de l'effet de l'âge, mais ces deux groupes de mères se distinguent nettement des femmes sans enfants, les différences de moyennes sont positives et significatives au seuil de 1%. Ce qui indique que lorsque la femme a des enfants, elle a tendance à consacrer plus de temps aux travaux domestiques que les femmes qui n'ont pas enfants. Il en est de même du statut de la femme dans le ménage qui se révèle aussi le facteur qui distingue plus les deux groupes de mères des femmes sans enfants. Par contre, entre les femmes ayant des

enfants, les différences disparaissent par rapport à leur statut dans le ménage lorsqu'on tient compte de leur âge.

Par ailleurs, on note également deux facteurs qui ont tendance à différencier seulement les deux groupes de mères lorsque l'on contrôle leur âge. Il s'agit du niveau de vie du ménage et du niveau d'urbanisation de la ville où elles se trouvent. Lorsque l'âge n'est pas contrôlé, les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans se distinguent significativement par rapport au niveau d'urbanisation des femmes sans enfants, mais ces différences disparaissent lorsque l'on tient compte de l'âge. Enfin, seul le facteur « proches parentes » semblent induire des différences entre les trois groupes de femmes, comparés deux à deux même si l'on tient compte de l'âge.

Fort de ce qui précède, on retiendra donc qu'il existe des différences significatives entre les trois groupes femmes par rapport aux différents facteurs considérés lorsqu'on tient compte de leur âge. Mais on note aussi des facteurs qui ont tendance à discriminer beaucoup plus certains groupes de femmes que d'autres quand on les compare deux à deux. Par exemple, chez les deux groupes de mères, lorsqu'on tient compte de l'effet de leurs âges, les différences par rapport à l'ampleur des tâches domestiques disparaissent. Mais quand on considère trois groupes de mères (voir résultats de l'analyse de la covariance en annexe A.6.23), il ressort que les femmes ayant des enfants de moins de 2 ans se distinguent significativement de celles ayant des enfants âgés de plus de 6 ans en ce qui concerne les travaux domestiques, ce qui n'est pas le cas de celles dont les enfants sont âgés de 2 à 5 ans. L'absence de différences entre le groupe de mères dont les enfants sont âgés de moins de 2 ans et celui des mères d'enfants âgés de 2-5 ans par rapport à l'ampleur des activités domestiques, indique que les enfants âgés de moins de 6 ans nécessitent plus d'attention de la part de leur mère que les autres enfants plus âgés. Mais le fait de considérer à la fois les femmes occupées et non occupées, pourrait aussi masquer des différences. Il convient aussi de voir singulièrement ce qui différencie les comportements des femmes exerçant des activités économiques.

6.4.3 Résultats de l'analyse de la covariance multivariée pour le modèle 2

En ce qui concerne le modèle 2 relatif aux femmes occupées, le tableau 6.20 qui présente les quatre tests multivariés du modèle par rapport aux trois groupes de femmes, montre que non seulement les différences globales sont significatives entre les trois groupes de femmes mais l'effet de l'âge sur le modèle l'est aussi ainsi que l'effet de l'intercept des variables dépendantes.

Tableau 6.20 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupes de femmes) sur les femmes occupées âgées de 15 à 49 ans (modèle 2). Résultats des tests multivariés sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme

Test Hotelling's Trace	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
	Degré de liberté	F. ratio	Prob.	Degré de liberté	F. ratio	Prob.
Age*	-	-	-	7	170,81	0,000
Groupes de Femmes **	14	19,47	0,000	14	8,80	0,000

Note : * La variable « âge » est une covariable.

** La variable « groupe de femmes » est considéré comme un facteur avec trois catégories : femmes ayant des enfants de moins de 6 ans, femmes ayant des enfants de 6 ans et plus et femmes sans enfants.

S'agissant de l'effet de chaque variable dépendante du modèle, le tableau 6.21 indique que les différences entre les trois groupes de femmes occupées par rapport aux variables dépendantes sont significatives au seuil de 1%, ceci quel que soit la variable dépendante considérée. Il convient cependant de remarquer que l'effet de la covariable âge n'est pas significatif sur deux variables dépendantes, à savoir : le niveau de vie du ménage et le travail rémunéré. Par ailleurs, les différences entre les trois groupes de femmes occupées ajustées sur leurs âges, se révèlent significatives sur toutes les variables dépendantes à l'exception de la variable dépendante « proches parentes ».

**Tableau 6.21 : Résultats de l'analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme
Pour les femmes occupées âgées de 15 à 49 ans
(modèle 2)**

Source de variation	Variables dépendantes	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
		Degré de liberté	F	Prob.	Degré de liberté	F	Prob.
Modèle	Lieu de travail	2	2,51	0,082	3	5,21	0,001
	Tâches ménagères	2	8,47	0,000	3	8,69	0,000
	Niveau de vie	2	12,08	0,000	3	8,14	0,000
	Travail salarié	2	5,84	0,003	3	4,05	0,007
	Proches parentes	2	0,78	0,461	3	19,24	0,000
	Autres parentes	2	11,67	0,000	3	13,90	0,000
	Statut de la femme	2	91,04	0,000	3	431,35	0,000
âge	Lieu de travail	-	-	-	1	10,60	0,001
	Tâches ménagères	-	-	-	1	9,08	0,003
	Niveau de vie	-	-	-	1	0,27	0,605
	Travail salarié	-	-	-	1	0,46	0,497
	Proches parentes	-	-	-	1	56,14	0,000
	Autres parentes	-	-	-	1	18,17	0,000
	Statut de la femme	-	-	-	1	1019,41	0,000
Groupe de femmes	Lieu de travail	2	2,51	0,082	2	3,76	0,024
	Tâches ménagères	2	8,47	0,000	2	10,10	0,000
	Niveau de vie	2	12,08	0,000	2	12,12	0,000
	Travail salarié	2	5,84	0,003	2	4,18	0,015
	Proches parentes	2	0,78	0,461	2	1,78	0,168
	Autres parentes	2	11,67	0,000	2	13,54	0,000
	Statut de la femme	2	91,04	0,000	2	11,77	0,000

Fort de ce constat, il convient de voir les trois groupes de femmes pour lesquels il y a des différences importantes. Comme l'indique le tableau 6.22, il s'agit en effet d'une comparaison deux à deux des moyennes des groupes de femmes pour chaque variable dépendante.

On s'aperçoit que le lieu de travail, le statut de la femme dans le ménage et les tâches domestiques sont les facteurs qui discriminent davantage les femmes actives ayant des enfants de moins de 6 ans par rapport aux femmes actives sans enfants. Comme le montre le tableau 6.22, les différences de moyennes sont beaucoup plus importantes entre ces deux groupes de femmes. Ce qui indique que le travail à domicile aussi bien que l'ampleur des activités domestiques sont des activités qui caractérisent plutôt les mères qui ont des enfants à bas âges que les femmes actives sans enfants.

Tableau 6.22 : Analyse de la covariance multivariée à un facteur (groupe de femmes) sur les variables dépendantes : travaux ménagers, urbanisation, proches parentes, niveau de vie et statut de la femme
Résultats des comparaisons des moyennes pour les femmes actives âgées de 15 à 49 ans (modèle 2)

Facteur	moyenne (I)	moyenne (J)	Non ajusté		Ajusté sur l'âge	
			Différence (I-J)	Prob.	Différence (I-J)	Prob.
Lieu de travail	A	B	0,078	0,181	0,020	0,749
	A	C	0,137*	0,031	0,174**	0,007
	B	C	0,059	0,400	0,155*	0,040
Tâches ménagères	A	B	0,128*	0,023	0,076	0,199
	A	C	0,246**	0,000	0,280**	0,000
	B	C	0,118	0,079	0,204**	0,005
Niveau de vie	A	B	0,225**	0,000	0,235**	0,000
	A	C	0,305**	0,000	0,298**	0,000
	B	C	0,079	0,291	0,063	0,441
Travail salarié	A	B	-0,194**	0,003	-0,181**	0,008
	A	C	0,038	0,594	0,029	0,687
	B	C	0,232**	0,003	0,210*	0,013
Proches parentes	A	B	-0,070	0,300	0,084	0,228
	A	C	0,020	0,782	-0,077	0,291
	B	C	0,090	0,260	-0,161	0,060
Autres parentes	A	B	-0,227**	0,000	-0,311**	0,000
	A	C	-0,299**	0,000	-0,246**	0,000
	B	C	-0,072	0,343	0,065	0,429
Statut de la femme	A	B	-0,446**	0,000	0,100	0,086
	A	C	0,642**	0,000	0,295**	0,000
	B	C	1,088**	0,000	0,196**	0,006

A : Femmes avec enfants de moins de 6 ans
 B : Femmes avec enfants de 6 ans et plus
 C : Femmes sans enfants

* significatif au seuil de 1%
 ** significatif au seuil de 5%

Comme il l'a été déjà souligné dans le chapitre 4, les mères dont les responsabilités familiales sont importantes, ont tendance à travailler à la maison près de leurs progénitures. Ce résultat va aussi dans le sens de l'hypothèse selon laquelle le travail à domicile et l'ampleur des tâches domestiques distinguent significativement les mères actives ayant des enfants de moins de 6 ans des femmes sans enfants.

S'agissant du statut de la femme dans le ménage, le tableau 6.22 indique d'abord que les différences brutes sont significatives quelle que soit la comparaison des groupes. Mais lorsque l'on tient compte de l'âge de la femme, ces différences deviennent non significatives notamment entre les deux groupes de mères, ce qui laisse croire que le statut de la femme dans le ménage est fortement lié à l'âge. Ce résultat confirme également ce qui a été souligné dans le chapitre précédent selon lequel la plupart des femmes qui occupent un statut relativement élevé dans le ménage sont souvent des femmes d'un certain âge ayant des enfants alors que les femmes actives sans enfants sont relativement jeunes et occupent en grande majorité le statut de fille ou autres parentes du chef du ménage.

En ce qui concerne les deux groupes de mères (les femmes ayant des enfants de moins de 6 ans et les femmes dont les enfants sont plus âgés), le type de travail salarié semble les distinguer davantage. Les différences sont cependant minimales entre les femmes ayant des enfants plus âgés et les femmes sans enfants. On sait aussi que c'est parmi les femmes ayant des enfants plus âgés qu'on rencontre le plus grand nombre de femmes salariées et la plupart d'entre elles appartiennent aux ménages à revenu élevé dans lesquels on trouve souvent la présence d'autres femmes apparentées.

Aussi, les mères actives ayant des enfants à bas âge se distinguent des autres femmes actives par la présence dans leurs ménages des collatérales (d'autres femmes apparentées). Les différences des moyennes sont fortement significatives. Mais ces différences ne concernent que les mères d'enfants de moins de 6 ans versus les deux autres groupes de femmes. D'autres résultats consignés en annexe A.6.23 renforcent ce résultat en montrant que les mères d'enfants de moins de 2 ans et les femmes ayant des

enfants âgés de 2 à 5 se distinguent significativement des autres groupes de femmes par rapport à la présence de collatérales. Ce résultat est intéressant en raison du fait qu'il est conforme à la deuxième hypothèse selon laquelle la présence dans le ménage de collatérales est un des facteurs qui distinguent les femmes actives ayant des enfants de moins de 6 ans des autres groupes de femmes actives. Ce qui permet également de rappeler une fois de plus que la présence de collatérales (telles que la présence d'une grand-mère ou d'une cousine) dans le ménage peut constituer un facteur important dans la gestion des tâches domestiques pour les femmes actives dont les enfants nécessitent une attention particulière. Par contre, la présence dans le ménage de proches parentes (épouse/filles du chef de ménage), s'est révélée sans effet important sur les trois groupes de femmes actives car les différences sont non significatives même si l'on tient compte de leurs âges.

Si l'on se réfère aux résultats précédents relatifs au modèle de base (ensemble de femmes), il y a eu certes des différences significatives entre les trois groupes de femmes par rapport à la présence dans le ménage de proches parentes, mais aucune différence significative n'est apparue par rapport à cette variable entre les femmes occupées et non occupées. Il en est de même pour ce qui est des femmes actives (modèle 2). Il en découle donc que la présence de proches parentes comparativement aux autres facteurs, est le seul facteur qui se révèle non discriminant pour les femmes actives en milieu urbain.

À la lumière de ces résultats qui viennent renforcer ceux trouvés jusque là, il y a lieu de conclure une fois de plus que lorsque le travail des femmes mères de familles se passe hors de leurs foyers, les mères ayant en charge des enfants plus jeunes (moins de 6 ans) et appartenant aux ménages élargis semblent bénéficier de certains modes d'organisation familiale dans lesquels la possibilité de se faire suppléer dans les tâches domestiques semble être plus importante. Pour celles qui ne bénéficient d'aucune aide familiale dans leurs ménages, l'alternative semble être le travail à domicile ou près du domicile qui constitue par ailleurs, un des facteurs majeurs qui les distinguent des autres groupes de femmes.

Synthèse et conclusions

Le présent chapitre a permis de compléter la mise en évidence des rapports entre les caractéristiques individuelles des femmes, leurs ménages et leurs activités économiques. Ces résultats ont aussi apporté d'autres éléments d'éclairage sur certains comportements en matière d'activité des femmes entrevus dans les deux chapitres précédents. Ce qui a permis de vérifier deux des hypothèses.

En effet, dans le premier volet de cette analyse, il était question de vérifier une hypothèse structurale selon laquelle les relations entre les variables qui caractérisent les femmes, leurs ménages et leurs activités sont supposées se résumer en six nouvelles variables latentes distinctes, c'est-à-dire que la variation commune de ces variables conduit à former six facteurs communs.

Avant de vérifier cette hypothèse, une analyse factorielle a été d'abord effectuée sur l'ensemble des femmes dans le but de savoir si la structure factorielle ainsi dégagée est stable pour divers groupes tels que les femmes occupées et celles qui sont non occupées économiquement. La structure factorielle ainsi dégagée se résume en cinq facteurs : les tâches domestiques, l'urbanisation, la présence de proches parentes, le statut de la femme dans le ménage et le niveau de vie du ménage. Cette structure semble être stable lorsqu'on l'a appliquée aux femmes qui travaillent mais différente quand il s'agit des femmes sans occupation. La structure factorielle du groupe de femmes sans occupation comporte quatre facteurs alors que celle concernant les femmes occupées en compte cinq. Pour les femmes occupées, le travail des enfants, le statut de chef de ménage et le nombre d'occupations semblent constituer des variables discriminantes. Ce qui laisse supposer que certaines variables seraient fortement corrélées entre elles si la femme exerce des activités économiques.

Pour rendre compte de cette situation, il a été inclus dans le modèle de base d'autres variables relatives aux caractéristiques des activités économiques des femmes. Les

résultats de l'analyse factorielle ont mis en évidence sept facteurs communs vérifiant partiellement la première hypothèse de l'étude : le lieu de travail, le niveau de vie du ménage, les tâches domestiques, le statut de la femme dans le ménage, la présence de proches parentes, la présence d'autres parentes et le type de travail salarié constituent les principaux facteurs qui caractérisent les femmes occupées.

Le regroupement des variables formant ces facteurs a permis de déduire que les stratégies que les membres du ménage mettent en œuvre pour les besoins de leur ménage dépendraient du degré d'urbanisation de la ville où ils résident mais aussi des modes d'organisation de leurs ménages. Par exemple, dans les villes secondaires, il est ressorti que la gestion de la main-d'œuvre familiale se traduit par une participation à la fois des femmes et des enfants dans les activités économiques. On sait que dans ces villes, la plupart des femmes travaillent dans l'agriculture et appartiennent aux ménages dont le niveau de vie est relativement faible. Ce qui laisse croire que c'est dans les ménages à faible revenu que les stratégies de survie du ménage font intervenir les femmes et les enfants. Ces résultats renforcent également ceux trouvés dans le chapitre précédent selon lesquels le travail des enfants s'inscrit dans une organisation familiale du travail qui met en exergue le lien entre le travail des enfants et celui de leur mère en terme de substitution. Cependant, dans les grands centres urbains, le travail des enfants est moins répandu et les femmes ont tendance à s'organiser autrement non seulement en fonction des conditions de leur travail mais aussi en fonction de l'organisation des ménages auxquels elles appartiennent.

C'est ainsi que trois facteurs ont été identifiés qui semblent traduire l'organisation familiale des ménages : le statut de la femme dans le ménage, la présence dans le ménage de proches parentes et la présence des collatérales. Ces trois facteurs mettent en évidence deux types de ménages : les ménages greffés des multitudes de collatéraux et les ménages de petites tailles vraisemblablement des ménages monoparentaux. Pour ce qui est du facteur qui désigne le statut de la femme dans le ménage, il traduit dans une certaine mesure la position de la femme dans le ménage. Parmi ces trois facteurs, le

statut de la femme et la présence de collatérales (autres parentes) constituent deux facteurs majeurs qui distinguent les mères de famille des femmes sans enfants.

On sait que la présence d'autres femmes dans le ménage a tendance à réduire significativement l'ampleur des tâches domestiques des femmes qui travaillent hors de leur domicile. Ce résultat conforte l'hypothèse selon laquelle la présence dans le ménage de collatérales est un des facteurs qui établit une différence entre les mères actives ayant des enfants à bas âges des femmes sans enfants.

Outre les facteurs relatifs aux modes d'organisation familiale du travail, il a été noté trois qui traduisent les conditions de travail des femmes : le lieu de travail, le type de travail et l'ampleur des tâches domestiques. Le lieu de travail se révèle en effet un facteur d'activité économique à domicile ou près du domicile. D'après les résultats de l'analyse de la covariance, ce facteur a tendance à caractériser les femmes actives ayant des enfants à bas âges. Par rapport aux trois groupes de femmes, le travail à domicile aussi bien que l'ampleur des activités domestiques se révèlent des activités qui caractérisent particulièrement les mères qui ont des enfants de moins de 6 ans comparativement aux femmes actives sans enfants. Ce résultat va dans le sens de la deuxième hypothèse qui soutient que le lieu de travail et les tâches domestiques sont des facteurs qui distinguent significativement les mères actives ayant des enfants de moins de 6 ans des femmes sans enfants.

Pour ce qui est du facteur «type d'activité», il désigne le travail salarié exercé hors du domicile. Il semble caractériser davantage les femmes ayant des enfants plus âgés que les femmes sans enfant. Aussi, il est positivement lié avec la variable «revenu du ménage». Ce qui confirme que la plupart des femmes salariées, appartient aux ménages à revenu élevé.

En somme, la principale conclusion de ce chapitre indique que chez les mères d'enfants en bas âge lorsqu'elles sortent pour travailler, plusieurs éléments les caractérisent notamment le fait qu'elles soient nombreuses à appartenir aux ménages de grandes

tailles et dans ces ménages, elles ont tendance à bénéficier de certains modes d'organisation familiale grâce auxquels elles trouvent des opportunités en termes d'aide notamment dans l'accomplissement de leurs tâches domestiques. Ces résultats viennent compléter ceux observés dans les analyses précédentes, selon lesquels l'allègement des tâches domestiques semble permettre aux mères de consacrer plus de temps pour leurs activités économiques hors du foyer et un peu moins pour leurs activités domestiques. Par contre, chez les mères d'enfants à bas âges ne bénéficiant pas d'une aide familiale dans leurs ménages, ont tendance à travailler à domicile ou près du domicile, ce qui semble constituer une alternative importante qui les distinguent significativement des autres groupes de femmes.

Conclusions générales

Dès le début de cette étude, un objectif principal a été fixé qui consiste à identifier les modes d'organisation familiale du travail qui distinguent les femmes actives ayant des enfants à bas âges des autres femmes. Pour atteindre cet objectif, une démarche essentiellement exploratoire a été adoptée, axée sur l'analyse des différents rapports d'articulation entre le travail de la femme et les modes d'organisation familiale selon que la femme a des enfants à bas âges ou non.

Les résultats trouvés indiquent clairement que le travail des femmes dans l'espace urbain centrafricain, dépend en grande partie du contexte socio-économique et culturel dans lequel elles se trouvent. Leur travail semble beaucoup plus s'associer, d'un côté, aux contraintes d'accès au marché du travail urbain et de l'autre, aux rapports entre leur travail et leur famille.

Par rapport aux contraintes d'accès au marché du travail, les femmes en âge de procréer ont tendance à exercer des activités économiques essentiellement autonomes dans deux principales branches d'activités : la production et la commercialisation des produits alimentaires. Les activités de production portent essentiellement sur les produits maraîchers destinés à l'approvisionnement des grands centres urbains. En ce qui concerne la transformation et la commercialisation des produits alimentaires, les activités concernent notamment la restauration et les boissons alcoolisées.

Les comportements en matière d'activité dans ces deux branches d'activités se traduisent généralement par des activités multiples souvent liées entre elles en ce sens que pour un même produit alimentaire, les femmes ont tendance à intervenir dans sa production, sa transformation et sa commercialisation. Les femmes qui exercent ces activités multiples consacrent également une quantité plus importante de travail en terme de temps.

Face à ces modes de production, le travail des femmes semble être organisé en fonction, non seulement, du type d'activités, mais aussi, de la présence des enfants en bas âges. Le travail à domicile ou près du domicile se révèle un de ces comportements majeurs qui traduit cette organisation familiale du travail. Les mères ayant des enfants plus jeunes sont non seulement nombreuses à exercer des activités à domicile comparativement aux

autres femmes mais aussi elles consacrent plus de temps de travail par rapport à celles qui doivent se déplacer pour travailler. En fait, lorsque la femme se déplace pour travailler, elle a tendance à consacrer moins de temps de travail par semaine, encore moins si son lieu de travail se trouve hors de la localité où elle se trouve. Cette situation a permis de déduire que la présence d'enfants à bas âges constituerait pour leurs mères un obstacle à leur participation à l'activité économique eu égard au faible temps consacré au travail. Mais d'un autre côté, cette présence d'enfants semble constituer un facteur qui les pousse à travailler car la présence d'enfants semble augmenter les besoins de survie du ménage. Autrement dit, les femmes ayant des enfants à charge ont un peu plus de responsabilités familiales pour la survie de leur ménage comme en témoigne les multiples activités qu'elles exercent comparativement aux autres femmes sans enfants, lesquelles sont relativement moins nombreuses à combiner l'exercice de plusieurs activités.

Sur le plan de leurs caractéristiques, les femmes présentent aussi des comportements différentiels en matière d'activité qui dépendent en grande partie de leur cycle de vie. D'abord, celles qui s'impliquent le moins dans les activités économiques sont les femmes sans enfants, célibataires, appartenant aux groupes d'âges jeunes (15-21 ans et 21-29ans) résidant dans les grandes villes, en l'occurrence Bangui. Selon toute vraisemblance, ce sont-là des femmes qui ont relativement moins de responsabilités familiales. Par contre, les femmes qui consacrent le plus de temps au travail, sont celles qui ont un niveau d'instruction un peu plus élevé, appartenant au groupe d'âges 30-39 ans, vivant en union rompue et résidant particulièrement à Bangui. Dans ce groupe, on retrouve un grand nombre de femmes dont le statut est chef de ménage. Celles-ci se distinguent nettement par une propension plus élevée de participation aux activités économiques et par une activité dont la mobilité est souvent faible avec une quantité importante de travail. Entre ces deux groupes, il y a un groupe intermédiaire constitué des femmes en union ayant des enfants à bas âges.

Outre les caractéristiques individuelles, la participation des femmes à l'activité économique varie aussi en fonction des caractéristiques des ménages. Il est ressorti que certains types de ménages entretiennent des rapports étroits avec le type et le lieu de travail de la femme. Par exemple, chez les femmes qui exercent des activités hors du foyer, il a été observé certaines formes d'organisation familiale qui caractérisent les

ménages de grandes tailles. En effet, dans les ménages élargis, la présence de filles dont les parents ne résident pas dans le ménage (filles confiées) tend à alléger les tâches domestiques et de surveillance des enfants des mères qui exercent des activités économiques. Cette présence semble permettre aux mères ayant des enfants plus jeunes, de consacrer moins de temps aux tâches domestiques, un peu plus aux activités économiques notamment pour les activités rémunérées.

Cependant, pour les mères exerçant des activités de transformation et de commercialisation des produits alimentaires, nombreuses sont celles appartenant aux ménages abritant des filles confiées. Ces mères consacrent relativement moins de temps aux activités économiques et un peu plus aux activités domestiques. Ce qui a permis de croire que les filles confiées pourrait assister ces mères actives notamment dans les activités de commercialisation des produits alimentaires comme des aides-familiaux.

En outre, la présence d'autres femmes adultes (collatérales) dans le ménage tend également à alléger significativement les tâches domestiques des femmes actives à l'exception de celles dont l'activité est agricole. Dans ces ménages, les femmes actives ont tendance à s'impliquer davantage dans les activités économiques si leurs ménages abritent une seconde femme dont le lien de parenté avec le chef de ménage est plus éloigné. Cependant, cette situation varie selon que l'on tient compte du groupe de femmes. Ainsi chez les mères d'enfants de moins de 6 ans, le temps de travail est significativement élevé si le ménage abrite d'autres femmes. Ce qui n'est pas le cas du groupe de femmes ayant des enfants plus âgés. Cette différence de comportements entre les deux groupes de mères témoigne vraisemblablement de l'ampleur des tâches domestiques qui peuvent être plus importantes pour les mères dont les enfants nécessitent plus d'attention et de soins.

Cependant, cette organisation familiale qui caractérise les ménages élargis ne présente aucun lien avec l'ampleur des tâches domestiques lorsque la femme exerce une activité agricole. Et pourtant, les activités agricoles s'exercent souvent hors du domicile et occupent un grand nombre de femmes qui ont des enfants à bas âges. L'explication semble se trouver dans les modes d'organisation familiale du travail qui caractérisent les ménages agricoles. Dans les ménages agricoles, la substitution des activités des uns et des

ménages de grandes tailles. En effet, dans les ménages élargis, la présence de filles dont les parents ne résident pas dans le ménage (filles confiées) tend à alléger les tâches domestiques et de surveillance des enfants des mères qui exercent des activités économiques. Cette présence semble permettre aux mères ayant des enfants plus jeunes, de consacrer moins de temps aux tâches domestiques, un peu plus aux activités économiques notamment pour les activités rémunérées.

Cependant, pour les mères exerçant des activités de transformation et de commercialisation des produits alimentaires, nombreuses sont celles appartenant aux ménages abritant des filles confiées. Ces mères consacrent relativement moins de temps aux activités économiques et un peu plus aux activités domestiques. Ce qui a permis de croire que les filles confiées pourrait assister ces mères actives notamment dans les activités de commercialisation des produits alimentaires comme des aides-familiaux.

En outre, la présence d'autres femmes adultes (collatérales) dans le ménage tend également à alléger significativement les tâches domestiques des femmes actives à l'exception de celles dont l'activité est agricole. Dans ces ménages, les femmes actives ont tendance à s'impliquer davantage dans les activités économiques si leurs ménages abritent une seconde femme dont le lien de parenté avec le chef de ménage est plus éloigné. Cependant, cette situation varie selon que l'on tient compte du groupe de femmes. Ainsi chez les mères d'enfants de moins de 6 ans, le temps de travail est significativement élevé si le ménage abrite d'autres femmes. Ce qui n'est pas le cas du groupe de femmes ayant des enfants plus âgés. Cette différence de comportements entre les deux groupes de mères témoigne vraisemblablement de l'ampleur des tâches domestiques qui peuvent être plus importantes pour les mères dont les enfants nécessitent plus d'attention et de soins.

Cependant, cette organisation familiale qui caractérise les ménages élargis ne présente aucun lien avec l'ampleur des tâches domestiques lorsque la femme exerce une activité agricole. Et pourtant, les activités agricoles s'exercent souvent hors du domicile et occupent un grand nombre de femmes qui ont des enfants à bas âges. L'explication semble se trouver dans les modes d'organisation familiale du travail qui caractérisent les ménages agricoles. Dans les ménages agricoles, la substitution des activités des uns et des

autres semble être un phénomène important. Par exemple, le travail des enfants entretient des rapports étroits avec le travail agricole des femmes mères de famille. Ces relations se traduisent essentiellement par deux situations en matière d'activité : Les femmes appartenant aux ménages dans lesquels il y a des enfants actifs sont très nombreuses à exercer des activités agricoles. Ce qui se traduit par un fort taux d'activité mais avec moins de temps consacré à ce travail. Ce qui laisse croire que par rapport aux autres types d'activités, le mode d'organisation familiale du travail agricole semble être relativement flexible car il semble offrir des possibilités aux mères de s'occuper en même temps de leurs enfants plus jeunes pendant que les autres enfants plus âgés peuvent travailler à leur place.

Outre le travail des enfants, d'autres liens sont observés entre l'activité des membres du ménage et le travail de la femme, en l'occurrence celui du chef de ménage. L'activité de celui-ci est fortement associée non seulement au type d'activité qu'exercent les femmes dans son ménage mais aussi au niveau de leur participation à l'activité économique. Cependant, le type d'activité du chef de ménage paraît influencer beaucoup plus le temps de travail des mères dont le statut est «épouse du chef de ménage» ayant des enfants âgés de moins de 6 ans que les autres femmes dans le ménage.

Pour ce qui est du revenu du ménage, le taux d'activité des femmes tend à diminuer quand le revenu du ménage augmente, par contre, le temps de travail tend à augmenter avec celui-ci. Cette situation semble s'expliquer par le fait que les femmes ont tendance à se concentrer dans certains types d'activités selon le mode d'organisation de leur ménage. En effet, elles sont très nombreuses dans les secteurs d'activités agricoles dans lesquels elles consacrent relativement moins de temps de travail alors que celles qui exercent des activités rémunérées et autonomes consacrent plus d'heures au travail. Ces femmes dont le travail est autonome ou salarié appartiennent majoritairement aux ménages à revenu élevé ou moyen. En plus, ces femmes ont tendance à bénéficier de l'aide familiale dans leurs tâches domestiques grâce à la présence d'autres parentes dans le ménage. C'est probablement une des raisons pour lesquelles on trouve un grand nombre de femmes non occupées dans ces ménages à revenu élevé que dans ceux à faible revenu. Cette situation semble traduire que si le ménage est pauvre, tous les membres ont tendance à s'impliquer dans la survie du ménage aussi bien les femmes que les enfants.

Ce qui a donc permis de retenir deux situations en matière d'activité des femmes : quand le ménage est relativement « riche » ou encore si le travail de la femme est rémunérateur, le ménage a tendance à accueillir d'autres parentes (filles confiées, autres femmes apparentées) dont la présence tend à alléger significativement les tâches ménagères et de surveillance des enfants qui incombent aux mères actives. Ceci semble leur permettre d'avoir un peu plus de temps à consacrer aux activités économiques. Par contre, quand le travail des femmes s'inscrit dans une nécessité de survie du ménage, la femme bénéficie également de certains modes d'organisation familiale du travail comme le travail à domicile, la rotation des tâches et le travail des enfants. Ces facteurs semblent permettre à la mère de s'occuper en même temps de ses enfants mais à la grande différence, elle consacre moins de temps au travail. Ce qui est conforme à l'une des attentes de cette étude.

Les résultats de l'analyse factorielle confirment ces comportements en matière d'activité et ont permis aussi d'identifier des groupes des variables qui sont fortement corrélées entre elles. Ainsi, pour les femmes qui travaillent, il a été identifié sept facteurs communs qui vont presque dans le sens de la première hypothèse de cette étude, à savoir : le lieu de travail, le niveau de vie du ménage, les tâches domestiques, le statut de la femme dans le ménage, la présence dans le ménage des proches parentes, la présence d'autres parentes et le type de travail salarié. Ces facteurs résument les comportements qui caractérisent les femmes actives.

L'examen de ces facteurs a révélé que les stratégies que les membres du ménage mettent en œuvre pour les besoins de leur ménage semblent dépendre du degré d'urbanisation de la ville où ils se trouvent et des modes d'organisation de leurs ménages. Dans les villes secondaires, la gestion de la main-d'œuvre familiale se traduit par une participation à la fois des femmes et des enfants dans les activités économiques. Cette situation met en exergue le lien entre le travail des enfants et celui de leur mère en terme de substitution. Par contre, dans les grands centres urbains où le travail des enfants est moins répandu, le travail des femmes dépend non seulement des conditions d'activités exercées mais aussi de l'organisation des ménages auxquels elles appartiennent.

Le statut de la femme dans le ménage, la présence de femmes ayant d'autres liens de parenté et la présence dans le ménage de proches parentes sont les trois facteurs qui caractérisent l'organisation des ménages auxquels appartiennent les femmes actives résidant en milieu urbain centrafricain. Le facteur «statut de la femme dans le ménage» qui dépend étroitement de l'âge de la femme semble mettre en évidence les ménages de petites tailles, vraisemblablement des ménages monoparentaux dans lesquels on trouve un grand nombre de femmes dont le statut est chef de ménage. Le second facteur désigne les ménages greffés de multitudes de collatéraux. Les résultats de l'analyse de la covariance multivariée ont révélé que ces facteurs distinguent significativement les femmes actives ayant des enfants à bas âges des autres femmes actives. Ce qui confirme l'hypothèse selon laquelle la présence dans le ménage de femmes collatérales est un facteur qui distingue les mères actives ayant des enfants à bas âges des femmes sans enfants.

Outre ces facteurs relatifs aux modes d'organisation familiale du travail, trois autres traduisent les conditions du travail des femmes, il s'agit du lieu de travail, du type de travail et de l'ampleur des tâches domestiques. D'abord, le lieu de travail se révèle un facteur d'activité économique à domicile ou près du domicile. Ces activités sont dans la plupart des cas, localisées dans les grands centres urbains. L'analyse de la covariance multivariée indique que ce facteur caractérise particulièrement les mères qui ont des enfants de moins de 6 ans comparativement aux femmes actives sans enfants. Il en est de même de l'ampleur des tâches domestiques. Ce qui va dans le sens de la deuxième hypothèse qui soutient que le travail à domicile et les tâches domestiques sont des facteurs qui distinguent les mères actives ayant des enfants de moins de 6 ans des femmes sans enfants.

Enfin, le facteur «type d'activités salariées» désigne le travail salarié qui s'exerce hors du domicile. Les résultats de l'analyse de la covariance multivariée ont révélé que ce facteur de l'âge de la femme. Autrement dit, il caractérise beaucoup plus les femmes ayant des enfants plus âgés que les femmes sans enfant. En plus, il est positivement lié à la variable revenu du ménage. Ce qui confirme que la plupart des femmes salariées appartient aux ménages à revenu élevé.

En somme, lorsque le travail des femmes se passe hors du foyer, les mères actives appartenant aux ménages de grandes tailles ont tendance à bénéficier de certains modes d'organisation familiale grâce auxquels elles y trouvent des opportunités en termes d'aides et de services notamment dans l'accomplissement de leurs tâches domestiques. Ainsi, l'allègement des tâches domestiques semble leur permettre de consacrer un peu plus de temps aux activités économiques hors du foyer. Pour celles qui ont des enfants à bas âges mais qui ne bénéficient pas d'une aide familiale quelconque dans le ménage, le travail à domicile ou près du domicile semble constituer une alternative importante qui les distinguent des autres groupes de femmes. Cette situation suggère que la présence d'enfants à bas âges (moins de 6 ans) représente non seulement un obstacle mais aussi un facteur favorable à la participation de leur mère aux activités économiques car elle augmenterait les besoins de survie du ménage. Pour celles qui ne travaillent pas, elles ont tendance à accomplir de nombreuses tâches domestiques qui semblent être une contrainte majeure à leur participation aux activités économiques.

Par rapport à ces résultats, l'étude a atteint, de façon générale, ses objectifs. Cependant, il convient de souligner certaines limites des résultats obtenus qui relèvent, en grande partie, des données utilisées et des techniques d'analyse adoptées.

En ce qui concerne les données, la principale lacune provient notamment de l'absence d'informations rétrospectives sur le travail des femmes jumelées avec leurs histoires des naissances. Cette lacune n'a pas permis de cerner avec beaucoup plus de précision l'existence ou non de conflit entre le rôle de travailleuse et celui de mère en termes de fécondité cumulée. Parce qu'il y a probablement de nombreuses femmes qui entrent et qui sortent du marché du travail dépendant de leur cycle de vie. Or les données utilisées ne s'appliquent qu'à un moment donné de leur vie, c'est-à-dire, à la période de référence. Dans ces conditions, elles ne permettent pas de rendre compte suffisamment des changements en matière d'activité des femmes ni de l'évolution dans les conditions de vie de leurs ménages ni des changements dans les modes d'organisation de leurs ménages.

Les autres limites de ces données résident dans le fait que l'étude n'a pas pu tenir compte du travail du conjoint de la femme car cette variable importante n'existe pas en que telle dans le questionnaire. Les liens de parenté ne sont qu'avec le chef de ménage. À défaut, il

a été utilisé le travail du chef de ménage et le type d'activités des autres membres masculins du ménage sans distinction de leur lien de parenté avec la femme. Aussi, d'autres variables comme le revenu du ménage et le statut de la femme comportent également des insuffisances.

Enfin, il convient aussi de noter que les techniques statistiques utilisées, même si elles ne conduisent pas à déterminer des relations de causalité, ont néanmoins mis en évidence les multiples rapports d'articulation entre le travail des femmes et les structures familiales que soutient le cadre théorique de cette étude. Cependant, il importe de souligner la limite de la justesse de l'analyse factorielle en ce qui concerne le sens qu'on attribue au regroupement des variables. Ces regroupements ne proviennent pas d'une solution unique, il en existe plusieurs qui peuvent déboucher à plusieurs interprétations. Ce qui signifie que cette étude a retenu une solution probable parmi tant d'autres. Par conséquent, des recherches complémentaires axées sur les relations de causalité s'avèrent nécessaires pour confirmer avec plus de certitudes certaines des conclusions de cette étude. En guise de suggestion, ces résultats pourraient être complétés par un modèle structural issu d'une analyse factorielle confirmatoire.

Un autre enseignement que l'on peut aussi retenir de ces résultats, c'est que, pour mieux comprendre les rapports d'articulation entre le travail de la femme et la structure familiale, il serait nécessaire d'élargir la notion d'activité des femmes afin de tenir compte de leurs activités domestiques. En effet, pour les femmes, l'alternative ne se limite pas seulement à la dichotomie occupée/non occupée mais plutôt à la gestion de leurs activités économiques, domestiques et communautaires.

Outre ces aspects, les résultats de cette recherche incitent également à suggérer quelques pistes d'actions pour la promotion de la femme centrafricaine. L'examen du contexte centrafricain a permis de constater que la crise économique qu'a connue la République centrafricaine avec son cortège des programmes d'ajustement structurels, a induit d'importantes mises à pied dans le secteur formel de l'économie. Une situation qui a entraîné des conditions de vie difficile pour de nombreux groupes de ménages (EP, 1992). Face à cette précarité d'emplois salariés dans le secteur formel, on a assisté à un développement important d'emplois dans le secteur informel. À la lumière des résultats

de cette étude, il est ressorti que les mères, en dépit de leurs lourdes responsabilités familiales, se trouvent au devant de la scène en jouant un rôle prépondérant voire crucial dans la survie de leurs ménages par le biais des activités multiples qu'elles exercent dans le secteur informel parfois avec leurs enfants. À tel point que ces comportements en matière d'activité s'apparentent plutôt à une logique de survie liée à une dégradation des conditions de vie des ménages qu'à une stratégie visant à obtenir davantage d'autonomie. Il est donc important de chercher à identifier ces groupes vulnérables des ménages (très nombreux) afin d'améliorer la productivité des activités économiques des femmes qui jouent un rôle primordial dans la survie des ménages centrafricains.

Par ailleurs, on ne peut aussi s'empêcher de souligner les exclusions et les différentes formes de discrimination sur le marché du travail dont souffrent beaucoup de ces femmes. Les résultats ont montré que ces femmes sont sous représentées dans bon nombre de secteurs d'activités notamment le secteur formel. Bien que cette situation puisse être attribuable à un ensemble de facteurs familiaux, économiques et culturels plus ou moins contraignants, elle s'explique, en grande partie, par la faible dotation en capital humain des femmes. C'est qu'il y a non seulement un nombre important de femmes sans niveau d'instruction mais aussi un nombre très négligeable des femmes ayant le niveau secondaire et supérieur. Une politique d'éducation et de formation adéquatement ciblée sur les femmes s'avère nécessaire pour améliorer non seulement leurs opportunités en matière d'emploi dans le secteur formel et leur statut, mais aussi, leur productivité dans le secteur informel et une meilleure gestion de leurs activités domestiques.

À cela, il importe aussi d'éliminer les discriminations juridiques, augmenter le quota des femmes dans la fonction publique, faciliter leur accès au crédit et mettre en œuvre des programmes de formation dans les techniques de production et de transformations des produits alimentaires. Ce sont là quelques éléments susceptibles de promouvoir à court terme, les domaines d'activité dans lesquels elles ont tendance à se concentrer. À cet égard, un concours substantiel des institutions internationales s'avère nécessaire surtout quand on se réfère à toutes les séries de résolutions prises dans les dernières conférences sur les femmes à Dakar, au Caire et à Beijing.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABELLA, R.S., 1984.** Égalité en matière d'emploi, rapport d'une commission royale. Ottawa.
- ADJAMAGBO, Agnès, 1997.** « Les solidarités familiales dans les sociétés d'économie de plantation : le cas de la région de Sassandra en Côte-d'Ivoire » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 301-326.
- ADEPOJU, A., 1994.** « Women, Work and Fertility in Swaziland » in A. Adepoju et C. Opong, (éds.), Gender, work and Population in Sub-Saharan Africa, International Labor Office, p. 157-172.
- AINSWORTH, M., 1989.** Socioeconomic Determinants of Fertility in Côte D'Ivoire, coll. « Living Standards Measurement Study » No.53, World Bank, Washinton, D.C., 52 p.
- AINSWORTH, M., 1992.** Economic Aspects of Child Fostering in Côte d'Ivoire, coll. « Living Standards Measurement Study » No.92, World Bank, Washinton, D.C., 43 p.
- ANKER, R., 1994.** « Measuring Women's Participation in the African Labour Force » in A. Adepoju et C. Opong, (éds.), Gender, work and Population in Sub-Saharan Africa, International Labor Office, p. 64-75.
- ANKER, R. et R. B. GUPTA, 1988.** Women's Participation in the Labour Force : A Method Test in India for Improving its Measurment , coll. « Women, Work and Development » ILO, 204 p.
- ANKER, R. et C. HEIN, 1986.** Sex Inequalities in Urban Employment in the Third World , St Martin's Press, New York, 378 p.
- ANTOINE, P et P. BOCQUIER. 1992.** «Une méthode de recueil de la parenté dans les enquêtes démographiques : un compromis avec l'approche anthropologique» Cahier québécois de démographie, vol. 21, No. 1, pp.7-27.
- ASSOGBA, L. N. M., 1991.** Statut de la femme : une variable explicative de la dynamique démographique, coll. « Travail et population en Afrique Subsaharienne » , No.11, BIT, document de travail, 72 p.
- BAHUCHET, S. 1985** (éd) Les pygmées AKA et la foret centrafricaine, CNRS, Selif, Paris, 637p.
- BARRÈRE-MAURISSON, Marie-Agnès, 1992.** La division familiale du travail : la vie en double , Paris : Presses universitaires de France, 251 p.
- BATINTER, E. 1986.** L'un est l'autre. Des relations entre hommes et femmes. Paris, éditions Odile Jacob.
- BCR. 1994.** Enquête socio-anthropologique pour l'élaboration du code de la famille, Rapport final. République Centrafricaine.
- BECKER, G. S., 1960.** «An economic analysis of fertility» in Demographic and economic change in developed countries, Universities National bureau Committee for Economic Research, Priceton University Press, p. 209-31.
- BECKER, G. S., 1964.** The human capital : a theoretical and empirical analysis with special reference to education, Columbia University Press, p.

- BECKER, G. S., 1965.** « A Theory of Allocation of Time » in Economic Journal, vol.75, No.9, p. 493-517.
- BECKER, G. S., 1971.** The economics of discrimination, The University of Chicago, 2è edition.
- BECKER, G. S., 1981.** A Treatise on the Family Cambridge, Harvard University Press, 288 p.
- BECKER, G. S., 1993.** « Nobel Lecture: The Economic Way of Looking at Behavior » Journal of Political Economy, vol. 101, No. 3, p. 385-409.
- BECKER, G. S. et R. S. BARO, 1987.** « Altruism and The Economic Theory of Fertility » in K. Davis et al., (éds.), Below-Replacement in Industrial Societies: Causes, Consequences, Policy, UK, Cambridge University Press, p. 69-76.
- BENERIA, L., 1982.** (éd.) Women and Development, the Sexual Division of Labour in Rural Societies: A Study Prepared for the ILO Within Framework of World Employment Programme, New York, Praeger, 257p.
- BISILLIAT, J et M. FIELOUX, 1983.** Femmes du Tiers Monde, travail et quotidien, Le Sycomore, Paris, 122 p.
- BIT, 1954.** « Huitième Conférence des Statisticiens du Travail : Résolution concernant la main-d'œuvre, l'emploi et le chômage » Bulletin officiel, Genève, Vol. XXXVII.
- BIT, 1982.** « Main-d'œuvre, emploi, chômage et sous-emploi », Treizième Conférence des Statisticiens du Travail, Rapport II, Genève, (October).
- BIT, 1990.** « Fourteenth International Conférence of Labour Statisticians » in R. Turkey (éd.), Developments in International Labor Statistics, London, ILO, p.10-16.
- BIT, 1993.** «Conférence Internationale des Statisticiens du Travail : Résolution adoptées » in Bulletin officiel, Genève, Vol. LXXVI, série A, No.3, p.177-201.
- BLANC, A. K. et C. B. LLOYD, 1994.** « Women's Work, Child-bearing and Child-rearing over the Life Cycle in Ghana » in A. Adepoju et C. Oppong, éds. Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa, ILO, p. 112-131.
- BONARDEL, Régine. 1991.** « Femmes, villes et secteur informel en Afrique au Sud du Sahara » in C. Coquery-Vidrovitch et S. Nedelec (éds) Tiers-Monde : l'informel en question, Éditions L'Harmattan, Paris, pp.247-270.
- BOSERUP, E., 1970.** Women's role in economic development, New York St Martin's Press.
- BOSERUP, E., 1990.** Economic and Demographic Relationships in Developing Countries, The Johns Hopkins University Press, Baltimore and London, 307 p.
- BRANDON, A. et C. B LLOYD., 1991.** « Women's Roles in the Maintenance of Household ; Poverty and Gender Inequality in Ghana » in : Femme, Famille et Population, Conférence de l'UEPA, Ouagadougou, 24-29 avril 1991.
- BRYANT, W. K., 1990.** The Economic Organization of the Household, Cambridge University Press, p. 286.

- CADMAN, A. M. 1989.** « Ajustement Structurel en Afrique Subsaharienne » Rapport sur un séminaire de politique générale de l'Institut de Développement Économique de la Banque Mondiale (IDA), numéro 18, pp50.
- CAIN, M. T., 1981.** « Risk and Insurance: Perspective Fertility an Agrarian Change in India and Bangladesh », Population and Development Review, vol. 7, No. 3, p. 435-474.
- CAIN, M. T., 1983.** « Fertility as an Adjustment to Risk », Population and Development Review, vol. 9, No. 4, p. 688-702.
- CAIN, M., 1984.** « Family structure, women's status and fertility change». In UIESP. Congrès International de la population, New dehli, vol. 1, pp.181-488
- CAIN, M., 1989.** «Women's status and fertility in developing countries : son preference and economic security». In World Bank staff Working papers, No.682, Population and development series, No. 7.
- CASTRO, G. 1984.** Radioscopie du feminisme americain, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, Paris, 1984, 303 p.
- CEPED, 1992.** Condition de la femme et population: le cas de l'Afrique francophone, CEPED-FNUP-URD, Paris, 116 p.
- CERPOD, 1993.** Fécondité et activité économiques des femmes Sahéliennes, coll. « Études et Travaux du CERPOD », No.10, (Septembre), 131 p.
- CLELAND, J., 1985.** « Marital Fertility Decline in Developing Countries: Theories and Evidence » in J. Cleland et J. Hobcraft, (éds.), Reproductive Change in Developing Countries : insight from the World Fertility Survey, Oxford University Press, p. 223-252.
- CONNELLY, R., D. S. DeGraff et D. LEVISON, 1996.** «Women's Employment and Child Care in Brazil », Economic Development and Cultural Change, vol. 44, No.3, (April), p. 619-656.
- CONNELLY, R., D. S. DeGraff et D. LEVISON, 1997.** « Women's Hours of Employment: Determinants and Implications for Child Care Arrangements in Urban Brazil »,Communication présentée à la Conférence annuelle de PAA en Mars 1997, Washington .
- DANAGORO, J.P, 1988.** Étude sur le couple et la vie familiale en Centrafrique. Unicef Bangui, 86p.
- DASSA, C., 1997.** Analyse multidimensionnelle exploratoire et confirmative. Notes de cours, Département de médecine sociale et préventivengui, 112p.
- DEBORAH, L., 1991.** « Children's Labor Force Activity and Schooling in Brazil » A dissertation submitted in partial fulfillment of the requirements for the degree of PhD (Economics), University of Michigans, 276p.
- DECRAENE, P. 1993** L'Afrique centrale (2^{ème} édition entièrement revue et corrigée), Centre des Hautes Études sur l'Afrique et l'Asie modernes,, Paris, 191p.

- DEDE, D. et B. ZAMI, 1991.** Analyse de la situation de la femme en RCA, Étude réalisée pour l'UNICEF Bangui, 92p
- DEDE, Danielle. B. ZAMI et A. ADAM, 1993.** Migration des hommes et stratégies d'intégration de la femme au processus de développement, Ministère du Plan, Unité de population et de planification (UPP), Bangui, 71p
- DIXON-MUELLER, R., 1985.** *Women's Work in Third World Agriculture: Concepts and Indicators*, coll. « Women - Work and Development », No.9, BIT, Genève, 151 p.
- DIXON-MULLER, R. et R. ANKER, 1989.** *Évaluation de la contribution des femmes au développement économique*, coll. « Formation en matière de population, ressources Humaines et planification du développement », série No.6, BIT, Genève, 87 p.
- DOERINGER, P.B. et M. PIORE, 1971.** Internal labour markets and manpower analysis, Lexington, Mass., D.C. Heath.
- DONALDSON, L., 1991.** (éd.), Fertility Transition: The Social Dynamics of Population Change, Basil Blackwell , Massachuset, 227 p.
- DOERINGER, P. B. et M.S. PIORE, 1971.** Internal labour markets and manpower analysis. Lexington, Mass, D.C. Health
- DUMON, W., 1987.** «The theories on the contemporary family» in J.Duchêne et al. (éds) L'explication en sciences sociales: la recherche des causes en démographie, Chaire Quetelet, 1987, pp.51-71.
- EDS, CENTRAFIQUE, 1995.** Enquête Démographique et de Santé 1994-1995, DHS Macro International Inc. 337p.
- EKOUEVI, K., M. AYAD, B. BARRIÈRE et D. CANTOR, 1991.** « Household Structure from a Comparative Perspective » in : Proceeding of the demographic and Health Surveys World Conference, Vol..3, Columbia, p. 1547-1578.
- EIBC (Enquête Intégrale - Budget - Consommation), 1995.** « Questionnaires de base » Projet DSAD/ECAM, Ministère du Plan, République Centrafricaine.
- EISENSTEIN, Z., 1979.** Capitalist patriarchy and the case for socialist feminism. New York, Monthly Review Press.
- ELOUNDOU-ENYEGUE, P. M., 1992.** «Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun? Évolution récentes des échanges entre villes et campagnes » Les Dossiers du CEPED No.22, 40p.
- ERMISCH, J. F., 1991.** « Economic Models of Women's Employment and Fertility » in J. J. Siegers, J. Gierveld et E. Van Imhoff, (éds.), *Female, Labour Market Behaviour and Fertility: A rational Choice Approach* , p.175-190.
- EP (Enquête Prioritaire), 1993.** Enquête Prioritaire sur les Conditions de vie des ménages, Rapport Final, Minitère du Plan, RCA, 139p.
- FALISSARD, B., 1996.** Comprendre et utiliser les statistiques dans les sciences de la vie. Masson, Paris, p.314.

- FAROOQ, G. M., 1985.** « Household Fertility Decision-making in Nigeria » in G. M. Farooq et G. Simmons, (éds.), Fertility in Developing Countries: An Economic Perspective on Research and Policy Issues Saint Martin's Press, New York, p. 312-350.
- FAROOQ G. M., 1986.** Population et emploi dans les pays en voie de développement, coll. « Formation en matière de population, ressources humaines et planification du développement » vol. 1, BIT, 80 p.
- FAROOQ, G. M. et Y. OFOSU, 1992.** Population, Labour Force and Employment : Concepts, Trends and Policy issues, coll. « Training in Population Human Ressources and Development Planning » vol. 9, BIT, 112 p.
- FIELDS, G., 1990.** « La modelisation du marché du travail et le secteur informel urbain : la théorie et l'empirique » in D. Turnham et al., Nouvelle approches du secteur informel, OCDE, Paris, pp. 53-80.
- FRANK, O., 1990.** « The Childbearing Family in Sub-Sahara Africa : Structure, Fertily, and the Future » coll. Policy, Research, and External Affairs : Welfare and Human Ressource, WPS 509, (Septembre), 54p.
- FREYSSINET, J., 1976.** Méthodes d'analyse des structures de l'emploi en économie sous-développée, Grenoble, I.R.E.P, 96 p
- GAMBIER, D. et M. VERNIÈRES, 1991.** Le marché du travail, 3^{ème} édition, Economica, Paris, 232p.
- GOLDSCHMIDT-CLERMONT, L., 1994.** « Assessing Women's Economic Contributions in Domestic and Related Activities » in A. Adepoju et C. Oppong, (éds.), Gender, work and Population in Sub-Saharan Africa, International Labor Office, p. 76-87.
- GREGORY, J. W., et V. PICHÉ, 1986.** « Démographie, impérialisme et sous développement : le cas africain » in D. Gauvreau et al., Démographie et sous développement dans le Tiers-Monde, Montréal : Centre for Developing Area Studies, Université McGill, Chapitre 2.
- GREGORY, J. W., G. NEILL, V. PICHÉ et J. POIRIER, 1988.** Division du travail et structures des ménages en Guadeloupe, Rapport de Recherche, Département de Démographie, Université de Montréal, 199 p.
- HARTMAN, H., 1978.** «Capitalisme, patriarcat et ségrégation professionnelle des sexes» Questions féministes, No.4, pp.13-37.
- HENRY, A., Guy-Honoré Tchente et P. Duillerme-Dieumegard. 1991.** Tontine et banques au Cameroun : les principes de la société des amis. Paris Karthala, 1991, 166p.
- HERTRICH, Véronique., 1997.** «Vers la construction d'un espace conjugal chez les Bwa du Mali» Familles du Sud Autrepart (2), pp.123-142.
- HUSSMANN, R., 1990.** «International Standards on the Measurement of Economic activity, Employment, Unemployment and Underemployment » in R. Turkey (éd.), Developments in International Labor Statistics, London, ILO, p.10-16.
- HENRY, Louis., 1981.** Dictionnaire démographique multilingue. UIESP, Liège.

- HESSELING, Gerti & Thérèse LOCOH, 1997.** « Femmes, Pouvoir, sociétés » in Politique Africaine No. 65, Mars 1997, pp. 3-20.
- INGSTAD, B., 1994.** « The Grandmother and Household Viability in Botswana » in A. Adepoju et C. Opong, (éds.) Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa, ILO, p. 209-225.
- ISIUGO-ABANIHE, U. C., 1994.** « Parenthood in Sub-Sahara : Child Fostering and its Relationships with Fertility » in T. Locoh et V. Hertrich (éds.), The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa, IUSSP, Liège Belgique, p. 163-174.
- JAFFE, A.J & K. AZUMI., 1960.** «The birth rate and Cottage Industries in Underdeveloped Countries» in Economic Development and Cultural Change, vol.9, pp52-63.
- JELIN, E., 1982.** « Women and the Urban Labour Market » in R. Anker et al. (éds) Women's Roles and Population Trends in the Third World, ILO, pp.239-267.
- JONCKIN, Danielle., 1994.** «Adoption et alliance chez les Minyanka-Bamana du Mali» Droits et cultures, No.27, pp.105-134.
- JONCKIN, Danielle., 1997.** « Les enfants confiés » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique :approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 193-208.
- KALCK, Pierre ., 1993.** Un explorateur du centre de l'Afrique : Paul Crampel (1864-1891) Coll. Racines du présent. L'Harmattan, 261p.
- KALCK, Pierre., 1974** Histoire de la République Centrafricaine : des origines préhistoriques à nos jours Éditions Berger-Levrault, 341p.
- KEMPENEERS, M., 1987.** Femmes et mouvement du travail : pour un élargissement de l'analyse démographique de l'activité salariée et de l'activité maternelle des femmes, Thèse de Doctorat en démographie, Université de Montréal, 312p.
- KLEIN, E., 1983.** « Les facteurs qui déterminent la sous-estimation et la disponibilité de la main-d'œuvre » Revue Internationale du Travail, Vol. 122, No.2 (mars-avril), p.195-241.
- KOOPMAN, J. H., 1988.** « The Material Basis of Sexism : A Mode of Production Analysis » in S. B. Stichter and J. L. Parpart (éds.), Patriarchy and Class : African Women in the Home and the Workforce, p.27-60.
- KOUADIO BENIÉ, M, LACHAUD, B. El Hadji SIDIBÉ, 1994.** «L'offre du travail urbain» in Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative, sous la direction de J.P Lachaud, BIT, pp.186-205
- KUATE DEFO, B., 1997.** «Causes et déterminants de la mortalité avant l'âge de deux ans en Afrique subsaharienne : application des modèles à risques concurrents. Cahiers Québécois de Démographie : Volume 26, No.1 Printemps, pp.3-40
- KPWOKA, Marie thérèse, 1991.** Rôle de la femme pour la survie et le développement de l'enfant, Unicef, Bangui, p.92

- LACHAUD, J.P, RAKOTOBÉ, F. et E. SAVADOGO, 1994.** «Accès à l'emploi, mobilité et segmentation» in Pauvreté et marché du travail urbain en Afrique subsaharienne : analyse comparative, sous la direction de J.P Lachaud, BIT, pp.208-230.
- LACHAUD, J.P, 1997.** (éd) Les femmes et le marché du travail urbain en Afrique subsaharienne, L'Harmattan, Paris, pp.233.
- LACHAUD, J.P, 1993.** «L'ajustement structurel et le marché du travail en Afrique Francophone» in Programme Institutions du travail et développement économique, Institut International d'Études Sociales, pp.60.
- LABATUT, J. M., 1988.** « La Petite production marchande Dakaroise et le développement : Situation actuelle et perspectives » Thèse de Doctorat, Sociologie, Université de Montréal, 772 p.
- LALLEMAND, Suzanne, 1993.** La circulation des enfants en société traditionnelle. Prêt, don, échange. – Paris L'Harmattan, Coll. Connaissance des Hommes. 233p.
- LALLEMAND, Suzanne, 1993.** Adoption et mariage. Les Kotokoli du centre du Togo Paris L'Harmattan, Coll. Connaissance des Hommes. 287p.
- LASLET, Peter, 1972.** « La famille et les ménages : approches historiques » in Revue annales, économie, sociétés, civilisations, vol. 27, No.4-5, p.847-872.
- LEGRAND, T. et P. BOCQUIER., 1996.** « Access to formal sector employment in West Africa : A study of migrant and non-migrant men in Bamako and Dakar » Centre de Recherche et Développement en Économique, Cahier 1296, 36p.
- LEHRER, E. et S. KAWASAKI, 1985.** « Child Care Arrangements And Fertility : An Analysis of two Earner Households » Demography, vol.22, No.4, p. 499-513.
- LELART, M. & S. GNANSOUNOU, 1994.** «Tontines et tontiniers sur les marchés africains : le marché Saint-Michel de Cotonou» in Finance informelle dans les pays en développement, sous la direction de D. W. Adams et D.A. Fitchett .11-115
- LILLARD, L. A et R. J. WILLIS., 1997.** « Motives for Intergenerational Transfers : Evidence from Malaysia » in Demography, vol. 34, No.1, p.115-134.
- LLOYD, C. B., 1990.** Understanding the Relationship Between Women's Work and Fertility : The Contribution of the World Fertility Survey, coll. « The Population Council », Working Paper No. 9, 48 p.
- LLOYD, C. B. et A. K. BLANC., 1996.** « Children's Schooling in Sub-Saharan Africa » Population and Development Review, Vol.22, No.2, p. 265-98
- SALA-DIAKANDA, D. 1988.** «L'analyse de la taille et de la structure des familles en Afrique subsaharienne» in : Congrès africain de population, Dakar, novembre 1988, liège UIESP, vol. 2, pp.441-478,
- LOCOH, Thérèse., 1991.** «Structures familiales d'accueil des migrants et développement des structures familiales multipolaires en Afrique» in Quesnel A et Vimard P. (éds), Migration, changements sociaux et développement, Paris ORSTOM, Coll. Colloques et séminaires, pp. 279-296

- LOCOH, T., 1995.** « Familles Africaines, population et qualité de vie » coll. Les dossiers du CEPED, No.31, Paris, 39 p.
- LOCOH, Thérèse., 1997.** « Structures familiales : l'apport de la démographie » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 11-30.
- MAKINWA-ADEBUSOYE, P., 1994.** « Changes in the Cost and Benefits of Children to their Parents » in T. Locoh et V. Hertrich (éds.). The Onset of Fertility Transition in Sub-Saharan Africa, IUSSP, Liège Belgique, p. 174-192.
- MARCOUX, R., 1994.** « Le travail ou l'école : l'activité des enfants et les caractéristiques des ménages en milieu urbain au Mali » Études et Travaux du CERPOD, No.1 2, (Janvier), 200p.
- MARKOUX, R., 1997.** «Le travail, un jeu d'enfant? À propos de la contribution des enfants à la subsistance des ménages au Mali? » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 209-222.
- MARIE Alain, 1997.** « Les structures familiales à l'épreuve de l'individualisation citadine » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 279-300.
- MARIKO, Soumaïla, 1996.** «L'accès au premier emploi à Bamako», Thèse de Doctorat, Département de démographie, Université de Montréal, 275p.
- MASON, K. O. et V. T. PALAN, 1981.** « Female Employment and Fertility in Peninsular Malaysia: The Maternal Role Incompatibility Hypothesis Reconsidered » Demography, vol. 18. No. 4, p. 549-575.
- MAZUR, R. E. et M. MHLOYI, 1994.** « Women's Work and Fertility in Zimbabwe : Ending Underdevelopment with Change » in A. Adepoju et C. Opong, (éds.), Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa, ILO, p. 132-156.
- MAYAKOU, Celestin. 1994.** Le système des tontines en Afrique : un système bancaire informel : le cas du Congo; preface de Michel Lelart. Paris : L'Harmattan, 1994. 143 p.
- MÉNARD, L., 1994.** Dictionnaire de la comptabilité et de la gestion financière, Institut Canadien des Comptables Agréés, Toronto, 994 p.
- MOUHAMADOU, G., S. PACQUÉ-MARGOLIS, M. KANTIHIEBO et M. KONATÉ, 1993.** Family Structure, Education, Child Fostering and Children's Work in the Kayes and Yelimanié Circle of Mali : Results of "Focus Groups" Working Paper No. 10, CERPOD, 34p.
- NATIONS UNIES, 1995.** Rapport mondial sur le développement humain 1995, Economica, Paris, 235 p.
- NATIONS UNIES, 1985a.** World Population Trends, Population and Development Interrelations and Policies , coll. « Population Studies » No. 93, New York, 235 p.

- NATIONS UNIES, 1985b.** Women's Employment and Fertility: A Comparative Analysis of World Survey for 38 Developing Countries, coll. « Population Studies » No. 96, New York, 95 p.
- NATIONS UNIES, 1986a.** Femmes et développement en Afrique de l'Ouest, Étude sous la direction de M. A Savané, coll. « Systèmes Alimentaires et société » Rapport No.86.5 Institut de Recherche des Nations Unies pour le Développement Social (UNRISD), 207 p.
- NATIONS UNIES, 1986b.** Handbook of National Accounting. Accounting for Production: Sources and Methods., Series F. No.39, New York, (paragraph 2).
- NEILL, G., 1989.** « Pour une approche démographique du travail des femmes dans le contexte du développement », Travail, Capital et Société : une revue sur le Tiers-monde, Vol.22, No.2, p.320-344.
- NEILL, G., 1995.** « Travail des femmes, structure productives et organisation des ménages à Trinité et Yobago », Thèse de Doctorat en Démographie, Université de Montréal, Département de Démographie.
- OFOSU, Y., 1994.** « Breast-feeding and Birth Spacing : Erosion of West African Traditions » in A. Adepoju et C. Oppong, (éds.), Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa, ILO, p. 173-190.
- OPPONG C., 1991.** Les Rapports entre le travail des femmes et les comportements démographiques: quelques éléments tirés des recherches en Afrique de l'Ouest, coll. « Travail et population en Afrique Sub-Saharienne », BIT, Document de Travail No.12, 39p.
- OPPONG, C., 1994.** « Introduction » in A. Adepoju et C. Oppong, (éds.), Gender, Work and Population in Sub-Saharan Africa, International Labor Office, p. 1-16.
- OUEDRAOGO, D., 1992.** « Transferts de population et changements de rôles de la femme au Sahel » Cahier Québécois de Démographie, vol.21 No. 1, p.151-166.
- PALMER, I., 1991.** Gender and population in the ajustement of african economies : planning for change. Coll. «Women, work and development», No. 19, BIT, Genève, 1987p.
- PEATRIK, Anne-Marie, 1997.** « Du ménage à l'unité domestique : un décalage fécond entre la démographie et l'ethnographie » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 31-54.
- PEEK, P., 1978.** « Family Composition and Married Female Employment : The case of Chile » in G. Standing et G Sheehan, (éd.), Labour Force Participation and Development, BIT, Genève, p. 51-74 p.
- PENEL J.D., 1984.** «Ethies» in Atlas de la République Centrafricaine, Les éditions Jeune Afrique, pp.24-25.
- PICHÉ, V. et J. POIRIER., 1995.** «Les approches institutionnelles de la fécondité» in : H. Gérard et V. Piché, La sociologie des populations, Les presses de l'Université de Montréal, pp.117-138.
- PILON, M. 1997.** « Les femmes chefs de ménage en Afrique : état des connaissances » sous la direction Jeanne Bisilliat. Femmes du Sud : chefs de famille, Kartala, Paris, pp. 235-256.

- PILON, M., M. SEIDOU MAMA et C. TICHIT, 1997.** « Les femmes chefs de ménage: aperçu général et études de cas » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique : approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 167-192.
- PIORE, M., 1978.** «Dualism in the labor market : a response to uncertainty and flux, the case of France», Revue économique, janvier 1978.
- POIRIER, J., B. BAYA et C. ZOUNGRANA, G., 1996.** « Travail des enfants et division des tâches au sein des ménages (Ouagadougou, Burkina Faso) » les Travaux de l'UERD, No.2 (mai), Université de Ouagadougou, 26p.
- POIRIER, J., PICHE, V. et NEILL, G., 1989.** « Travail des femmes dans les pays en développement: que nous a appris l'Enquête Mondiale de la Fécondité ? » Cahier Québécois de Démographie, vol.18, No.1, p.159-184.
- POLLAK, R. A. et S. COTT, 1993.** « Cultural and Economic Approaches » Population and Development Review, vol. 19, No. 3, 467 p.
- RGP, Rep. Centrafricaine, 1988.** Rapports d'analyse du recensement général de la population, Ministère du plan.
- RODRIGUEZ, G et J, CLELAND, 1981.** «Socio-economic determinants of marital fertility in twenty countries : a multivariate analysis» in World Fertility Survey Conference 1980 : record of proceedings, Vooburg, The netherlands. International Statistical Institute. Vol.2 pp.337-414.
- RONDEAU, Chantal., 1997.** «Les restauratrices de la nuit à Bamako (Mali)» Travail – Capital – Société, vol. 22, No.2, pp. 262-287.
- SALA-DIAKANDA, D. 1988.** «Problèmes conceptuels et pratiques liés aux informations disponibles sur la structure des ménages en Afrique ainsi qu'à son analyse» in : Congrès africain de population, Dakar, novembre 1988, liège UIESP, vol. 2, p1-16.
- SCHOENMAEKERS, R.I., 1987.** Stratégies de survie et procréation : une étude des bidonvilles d'Asuncion (Paraguay). Thèse de doctorat, Département de Démographie, Université de Montréal, 328p.
- SCHULTZ, P. T., 1978a.** « Fertility and Child Mortality over the Life Cycle » American Economic Review, vol. 68, No. 2, p. 208-215.
- SCHULTZ, T. P., 1979.** Interpretation of Relation among Mortality, Economics of the Household, and the Health Environment, coll. « Population and Labour Policies Programme » Working Paper, No. 78 ILO, (Septembre), 82 p.
- SCHULTZ, T. P., 1981.** Economics of Population, Londres, Addison-Wesley, 240 p.
- SCHULTZ, T. P., 1986.** « The Fertility Revolution : A Supply-Demand Analysis » in : Population and Development Review, Vol.12, No.1, p. 127-168

- SCHULTZ, T. P., 1989.** Women's Changing Participation in the Labor Force : A World Perspective, coll. « Policy, Planning, and Research : Women in Development » Working Paper WPS 272 World Bank, 47 p.
- SIEGER, J. J., 1991.** «Towards a better Understanding of the Relationship Between Female Labour Market Fertility » in J. J. Siegers, J. J. Gierveld et E. Van Imhoff, (éds.), Female labour Market Behaviour and Fertility : A rational Choice Approach , p. 265-274.
- SIMMONS, G. B., 1985.** « Theories of Fertility » in G. M. Farooq et G. Simmons, (éds.), Fertility in Developing Countries: An Economic Perspective on Research and Policy Issues, Saint Martin's Press, New York, p. 20-66.
- SOBELA, Suzanne. 1991.** Analyse de la situation des femmes et des enfants en RCA, Étude réalisée pour l'Unicef Bangui, 135p.
- SOKOLOFF, N. V., 1980.** Between money and love. The dialectics of women's home and market work. New York, Praegar
- SOPER, C., 1985.** La division du travail entre hommes et femmes, Économica, Paris, 321p.
- STANDING, G., 1978.** (éd.), Labour Force Participation and Development, BIT, Genève, 267 p.
- STANDING, G., 1983.** « Women's Work Activity and Fertility » in R. A. Bulatao et R. D. Lee, (éds.) Determinants of Fertility in Developing Countries. Supply and Demand for Children, vol.1 Academic Press, New York, p. 517-546.
- STYCOS, J.M & R.H. WELLER. 1967.** «Female Working Roles and Fertility» Demography, vol.4 (1): pp. 210-217
- TOGO (République), 1981.** Manuel d'instructions aux agents recenseurs, Ministère du Plan et de la Réforme Administrative, Division de la statistique, Lomé, 34p.
- Van de WALLE, R. et A. D. FOSTER., 1990.** Fertility Decline in Africa : Assessing and Prospects, coll. Africa Technical Departement Series, World Bank, Technical Paper No. 125, 63p.
- Van de WALLE, R. et K. OMIDEYI., 1988.** « The Cultural Roots of African Fertility Regimes » in African Population Conference, Dakar, 7-12 , UIESP, p.2.2. 35-52.
- VIMARD, P.(1997).** «Moderisation, crise et transformation familiale en Afrique subsaharienne» in A. Gautier et M. Pilon, Famille du Sud, Autrepart, pp.143-60
- VINCENS, J et J.M. PLASSARD, 1989.** «Âge, emploi et salaire», Revue d'économie politique, No.3,
- WAKAM, J. 1997.** « Différenciation socio-économique et structures familiales au Cameroun » sous la direction de Marc Pilon et al. Ménages et familles en Afrique :approches des dynamiques contemporaines, les Études du CEPED No.5, pp. 257-278.
- WFS , 1976.** Questionnaire de base, Documentation de Base, No. 1, 64 p.

- WELLER, R. H., 1985.** « The Gainful Employment of Females and Fertility with Special Reference to Rural Areas of Developing Countries » in W. A. Schtjer et S. Stokes, (éds.), Rural Development and Human Fertility, MacMillan Press.
- WILLIS, R. J., 1974.** « A New Approach to the Economic Theory of Fertility Behavior » in T. W. Schultz, (éds.), Economics of Family: Marriage, Children, and Human Capital, the University of Chicago Press, p. 25-75.
- WILLIS, R. J., 1980.** « The Old Age Security Hypothesis and Population Growth » in T. K. Burch, (éd.), Demographic Behavior: Interdisciplinary Perspectives on Decision-Making, Selected Symposium, Westview Press, p. 43-69.
- YANGO-SINDO, Désiré et Elie NEMBI, 1995.** Impact des investissements publics sur la création d'emploi en Centrafrique, Ministère du plan, 112p.
- YOUNISSI ZOURKALEÏNI, 1997.** Les déterminants socio-démographiques et contextuels de la mortalité des enfants au Niger. Université de Montréal, Thèse de Doctorat en démographie.
- ZANIFEI Carole, D. DEDE et B. ZAMI. 1990.** Le droit et les conditions de la femme en RCA. Direction de la Promotion féminine, Ministère des affaires sociales, 84p.
- ZOCTIZOUM, Yarisse., 1983.** Histoire de la Centrafrique, 1879-1959: violence du développement, domination et inégalités, tome 1, L'Harmattan, 300p.

DOCUMENTATION

1. Bulletins trimestriels de statistiques (Division de la Statistique et des Études Économiques)
2. BCR (1994) Enquête socio-anthropologique pour l'élaboration du code de la famille – Rapport final. République Centrafricaine.
3. Banque mondiale, 1984 Mémoire économique de la RCA
4. DSAD, 1995 Les tontines, Études sur l'évaluation des bénéficiaires, Ministère du plan, Projet DSAD, EB, 64p.
5. DSEE, 1986 Annuaire statistiques (Division de la Statistique et des Études Économiques).
6. DSEE, 1991 Annuaire statistiques (Division de la Statistique et des Études Économiques).
7. DSEE, 1993 Annuaire statistiques (Division de la Statistique et des Études Économiques).
8. Bulletins trimestriels de statistiques (Division de la Statistique et des Études Économiques)
9. Banque mondiale, 1984 Mémoire économique de la RCA
10. PNDS, 1991 Plan de développement économique et social (Ministère du Plan)
11. RCA, 1997. RCA 1997 : Opportunités, Investissements et Développement. IBG.

Annexes I

Méthode d'analyse factorielle

La technique d'analyse factorielle est multivariée (du type MANOVA) où les variables explicatives ne sont pas mesurables (hypothétiques), mais où l'on suppose qu'il en existe un nombre réduit (Falissard, 1996). Cette technique se présente en effet en termes matriciels (Dassa, 1997 ; Jae-On Kim et Mueller, 1986; Harman, 1976). La forme générale est :

$$X = B \alpha F + D \alpha U \quad (1)$$

Où :

- Le vecteur X représente les p variables observées ;
- La matrice B désigne les coefficients de saturation ou de corrélation;
- Le vecteur F représente les k facteurs communs ;
- U est le vecteur des facteurs uniques (résidus) ;
- D désigne la matrice diagonale des coefficients de régression relatifs au facteur unique.

Cette forme matricielle (1) se présente comme un système d'équations où les variables observées X_i jouent le rôle de variables dépendantes et sont égales à des combinaisons linéaires des variables hypothétiques (F, U) qui sont considérées comme des variables indépendantes :

$$\begin{cases} X_1 = b_{x_1F_1} F_1 + b_{x_1F_2} F_2 + \dots + b_{x_1F_k} F_k + d_{x_1U_1} U_1 \\ X_2 = b_{x_2F_1} F_1 + b_{x_2F_2} F_2 + \dots + b_{x_2F_k} F_k + d_{x_2U_2} U_2 \\ \vdots \\ \vdots \\ X_i = b_{x_iF_1} F_1 + b_{x_iF_2} F_2 + \dots + b_{x_iF_k} F_k + d_{x_iU_i} U_i \end{cases}$$

Avec : $i = 1, 2, \dots, p$

De cette formule, il y a lieu de remarquer que le facteur commun¹ F n'explique que la partie de la variance de chaque variable X_i qui est commune aux autres variables X_j .

¹ Le facteur commun F désigne la variation commune des X_i au sens de corrélation partielle. Autrement dit, F explique la corrélation entre les X_i de telle manière que son contrôle conduit à une valeur nulle du coefficient de détermination. Par exemple, la corrélation partielle $r_{ij.F}$ de X_i et X_j sur F est égale à zéro. Ce qui signifie que toutes les corrélations partielles entre les X_i lorsqu'on contrôle F sont nulles. Autrement dit, toutes les variables X_i mesurent F en commun.

La partie de X_i non expliquée par F est dite spécifique à X_i et représente un facteur unique U_i (résidus).

Ajoutons aussi que l'analyse factorielle est un modèle explicatif des corrélations à partir d'une hypothèse portant sur le nombre de facteurs communs, sur les liens structuraux entre les variables observées et les facteurs communs d'une part, et les facteurs uniques (erreurs de prédiction), d'autre part. Ces équations reposent sur trois hypothèses :

- 1- Les facteurs communs ne sont pas corrélés aux facteurs uniques : $\text{Cov}(F_i, U_j) = 0$
- 2- Les facteurs uniques ne sont pas corrélés : $\text{Cov}(U_j, U_k) = 0$
- 3- Dans un modèle orthogonal, les facteurs ne sont pas corrélés : $\text{Cov}(U_i, U_j) = 0$

Il convient de remarquer que les hypothèses 1 et 2 s'apparentent à ceux d'un modèle de régression linéaire. La première indique que les variables indépendantes (F_i) doivent être indépendantes des variables résiduelles (U_i). En analyse factorielle, les U_i sont considérés comme des erreurs de prédiction des X_i par les F_i . La deuxième hypothèse suppose que les facteurs uniques qui sont des résidus sont mutuellement indépendants. Par contre, la troisième hypothèse dépend du choix du modèle (nous y reviendrons).

À noter aussi que le terme communauté, désigne la proportion de la variance d'une variable observée qui est expliquée par l'ensemble des facteurs communs (h^2). Le complément en standardisation de la communauté est appelé unicité (u^2) :

$$u^2 + h^2 = 1$$

a) La méthode de maximum de vraisemblance

La méthode d'extraction de Maximum de Vraisemblance est basée sur un processus itératif. Nous l'avons privilégiée parce qu'elle permet non seulement d'obtenir de meilleures estimations des paramètres qui seraient les plus susceptibles de reproduire M , (la matrice d'intercorrélations des variables observées) mais aussi elle fournit un test de signification pour savoir si le modèle factoriel à k facteurs communs est plausible. Le test porte sur une hypothèse structurale :

$H_0 : M = BB' + U^2$ avec k facteurs

$H_1 : M \neq BB' + U^2$ avec k facteurs

Autrement dit, ce test cherche à vérifier si les données observées (M) s'écartent significativement du modèle à k facteurs communs.

La méthode d'extraction de maximum de vraisemblance donne une solution initiale sous forme d'une matrice de saturations pour B et d'un ensemble de communautés avec un petit nombre de facteurs communs et une certaine proportion de la variance commune expliquée. Quand on procède à une rotation des facteurs, il est vrai qu'on obtient une solution mais celle-ci n'est pas unique pour la matrice B .

En effet, faire une rotation des axes vise simplement à trouver une structure simple à partir de la solution initiale qui permettra de mieux faciliter les interprétations des axes. Il convient aussi de noter qu'une structure simple signifie que la covariance de chaque variable observée est expliquée par une combinaison linéaire d'un nombre réduit de facteurs (Dassa, 1997).

b) La rotation orthogonale des facteurs : la méthode Varimax

Il existe en effet plusieurs méthodes de rotation des axes. Nous avons choisi la méthode orthogonale *Varimax* qui conduit à des facteurs non corrélés. C'est la méthode la plus couramment utilisée. Elle a pour avantage de faciliter l'interprétation des facteurs du fait qu'elle minimise le nombre de variables qui ont des saturations élevées sur un facteur donné. La conception de cette méthode est basée sur l'idée qu'un facteur est plus facile à interpréter s'il a un grand nombre de saturations très élevées ou très faibles. C'est pourquoi elle maximise la somme (pour tous les facteurs) des variances des carrés des saturations du facteur j . Son algorithme est le suivant :

$$V = \frac{\sum_{j=1}^p [k \sum_{i=1}^k (b_{ij}^4) - \sum_{i=1}^k (b_{ij}^2)]}{k^2}$$

Où k est le nombre de facteurs, b_{ij} la saturation de la variable i sur le facteur j , et p , le nombre de variables observées.

c) Méthode Bartlett : détermination des scores factoriels

La méthode Bartlett repose sur la minimisation des facteurs spécifiques. Sa formule est la suivante :

$$X_{pf} = \sum_{k=1}^n b_{kp} F_{kp} + U_{kp} V_{kp}$$

Où X_{pf} est le score de la variable p pour l'individu f , F_{kp} son score factoriel au facteur k et V_{kp} son score relatif au facteur unique de la variable p . On cherche à minimiser le terme $\sum V_{kp}^2$ pour tous les individus.

Tableau A .4.1 a : Répartition des femmes selon la situation d'activités et lieu de résidence selon le groupe de femmes en milieu urbain centrafricain

Groupe d'âges	Femmes ayant	Lieu de travail	Bangui	Autres villes	Total
15-21	Enfants -2 ans	À domicile	55,56%	18,33%	32,29%
		Dans la ville	33,33%	68,33%	55,21%
		Hors de la ville	11,11%	13,33%	12,50%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	36	60	96
15-21	Enfant s 2 à 5 ans	À domicile	63,16%	7,14%	29,79%
		Dans la ville	26,32%	78,57%	57,45%
		Hors de la ville	10,53%	14,29%	12,77%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	19	28	47
15-21	Enfants 6 ans +	À domicile	28,57%	11,11%	18,75%
		Dans la ville	57,14%	55,56%	56,25%
		Hors de la ville	14,29%	33,33%	25,00%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	14	18	32
15-21	Sans enfants	À domicile	36,49%	8,28%	17,81%
		Dans la ville	37,84%	69,66%	58,90%
		Hors de la ville	25,68%	22,07%	23,29%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	74	145	219
22-29	Enfants -2 ans	À domicile	52,75%	7,14%	26,27%
		Dans la ville	30,77%	56,35%	45,62%
		Hors de la ville	16,48%	36,51%	28,11%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	91	126	217
22-29	Enfant s 2 à 5 ans	À domicile	44,44%	8,97%	26,00%
		Dans la ville	37,50%	75,64%	57,33%
		Hors de la ville	18,06%	15,38%	16,67%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	72	78	150
22-29	Enfants 6 ans +	À domicile	22,97%	7,55%	16,54%
		Dans la ville	47,30%	71,70%	57,48%
		Hors de la ville	29,73%	20,75%	25,98%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	74	53	127
22-29	Sans enfants	À domicile	44,07%	11,94%	26,98%
		Dans la ville	28,81%	65,67%	48,41%
		Hors de la ville	27,12%	22,39%	24,60%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	59	67	126

Tableau A .4.1b (suite) : Répartition des femmes selon la situation d'activités et lieu de résidence selon le groupe de femmes en milieu urbain centrafricain

Âges	Groupes de femme	Lieu de travail	Bangui	Autres villes	Total
30-39	Enfants -2 ans	À domicile	42,68%	9,18%	24,44%
		Dans la ville	37,80%	58,16%	48,89%
		Hors de la ville	19,51%	32,65%	26,67%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	82	98	180
30-39	Enfant s 2 à 5 ans	À domicile	41,41%	6,76%	26,59%
		Dans la ville	31,31%	64,86%	45,66%
		Hors de la ville	27,27%	28,38%	27,75%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	99	74	173
30-39	Enfants 6 ans +	À domicile	33,62%	5,41%	19,82%
		Dans la ville	32,76%	64,86%	48,46%
		Hors de la ville	33,62%	29,73%	31,72%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	116	111	227
30-39	Sans enfants	À domicile	38,71%	8,33%	22,39%
		Dans la ville	29,03%	69,44%	50,75%
		Hors de la ville	32,26%	22,22%	26,87%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	31	36	67
40-49	Enfants -2 ans	À domicile	36,36%	14,29%	27,78%
		Dans la ville	36,36%	57,14%	44,44%
		Hors de la ville	27,27%	28,57%	27,78%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	11	7	18
40-49	Enfant s 2 à 5 ans	À domicile	18,92%	2,94%	11,27%
		Dans la ville	40,54%	70,59%	54,93%
		Hors de la ville	40,54%	26,47%	33,80%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	37	34	71
40-49	Enfants 6 ans +	À domicile	28,85%	2,86%	15,79%
		Dans la ville	42,31%	67,62%	55,02%
		Hors de la ville	28,85%	29,52%	29,19%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	104	105	209
40-49	Sans enfants	À domicile	26,67%	9,76%	14,29%
		Dans la ville	33,33%	70,73%	60,71%
		Hors de la ville	40,00%	19,51%	25,00%
		Total	100,00%	100,00%	100,00%
		N	15	41	56

Tableau A .4.2 : Durée moyenne de l'occupation principale des femmes selon le lieu de travail et le groupe d'âges par groupe de femmes en milieu urbain (15-49 ans)

Femmes ayant des enfants		Groupe d'âges				Total
		15-21	22-29	30-39	40-49	
moins 2 ans	Lieu de travail					
	au domicile	2,80	3,94	7,39	8,20	4,95
	dans la ville	4,16	7,34	10,65	12,17	7,99
	hors de la ville	3,71	5,50	11,36	23,60	8,28
	Total	3,67	5,93	10,04	14,24	7,25
2 à 5 ans	au domicile	2,01	2,55	5,38	13,25	4,50
	dans la ville	5,00	5,46	9,33	17,09	8,69
	hors de la ville	3,17	4,23	10,18	17,01	9,92
	Total	3,87	4,50	8,51	16,63	7,96
6 ans +	au domicile	2,00	2,37	6,65	10,46	6,73
	dans la ville	3,14	6,37	10,83	17,03	11,62
	hors de la ville	3,72	5,37	8,57	16,29	10,45
	Total	3,07	5,45	9,29	15,78	10,41
sans enfants	au domicile	1,94	4,14	7,11	10,78	4,34
	dans la ville	3,84	5,84	10,96	25,03	8,04
	hors de la ville	3,41	5,87	10,05	21,40	7,34
	Total	3,42	5,39	9,85	22,09	7,13
Ensemble	au domicile	2,26	3,41	6,53	10,71	5,13
	dans la ville	4,00	6,32	10,41	18,23	9,25
	hors de la ville	3,47	5,34	9,85	17,50	9,13
	Total	3,51	5,37	9,35	16,87	8,31

Tableau A .4.3 : Durée moyenne de l'occupation principale selon le lieu de résidence et le groupe d'âges par groupe de femmes en milieu urbain (15-49 ans)

Femmes ayant		Groupe d'âges				Total
Des enfants	Lieu de résidence	15-21	22-29	30-39	40-49	
moins 2 ans	Bangui	2,77	5,06	7,01	11,55	5,73
	Chef lieu	4,35	5,93	11,73	5,17	7,55
	Autres villes	4,06	7,55	13,64	23,80	9,46
	Total	3,67	5,93	10,04	14,24	7,25
2 à 5 ans	Bangui	1,58	3,00	7,50	13,55	6,56
	Chef lieu	4,96	5,17	8,19	20,35	8,36
	Autres villes	5,78	6,84	12,08	19,67	10,69
	Total	3,87	4,50	8,51	16,63	7,96
6 ans +	Bangui	3,40	4,12	7,20	12,75	8,16
	Chef lieu	3,40	7,42	10,41	18,90	12,90
	Autres villes	2,09	7,19	12,53	18,59	12,74
	Total	3,07	5,45	9,29	15,78	10,41
sans enfants	Bangui	2,16	3,57	8,31	15,09	4,79
	Chef lieu	3,99	6,55	8,79	23,65	8,04
	Autres villes	4,15	7,63	13,32	25,92	9,23
	Total	3,42	5,39	9,85	22,09	7,13
Ensemble	Bangui	2,36	4,03	7,35	13,06	6,56
	Chef lieu	4,12	6,07	10,12	19,93	9,22
	Autres villes	4,21	7,32	12,86	20,68	10,55
	Total	3,51	5,37	9,35	16,87	8,31

Tableau A5.1 Durée des travaux ménagers selon le groupe de femmes

Durée des travaux ménagers (en heures)		Femme avec enfants < 6 ans	Femmes avec enfants ≥ 6 ans	Femmes sans enfants	Ensemble
Recherche de bois	0	59,2%	55,6%	63,3%	59,6%
	- 1 h	11,9%	13,5%	14,0%	13,0%
	1-2 h	9,1%	9,9%	9,9%	9,5%
	2-4 h	11,3%	11,3%	6,8%	9,8%
	4-6 h	3,2%	3,7%	2,3%	3,1%
	6 h +	5,3%	6,0%	3,7%	5,0%
	Total	100%	100%	100%	100%
Recherche d'eau	0	32,7%	34,6%	37,5%	34,8%
	- 1 h	18,6%	19,5%	21,3%	19,7%
	1-2 h	15,0%	13,4%	15,4%	14,7%
	2-4 h	17,5%	18,3%	13,4%	16,3%
	4-6 h	6,5%	4,4%	4,0%	5,1%
	6 h +	9,8%	9,9%	8,5%	9,4%
	Total	100%	100%	100%	100%
Épicerie	0	29,2%	30,5%	37,9%	32,4%
	- 1 h	8,0%	10,7%	11,6%	9,9%
	1-2 h	12,9%	15,6%	15,8%	14,6%
	2-4 h	20,2%	16,6%	14,3%	17,3%
	4-6 h	10,3%	8,4%	6,8%	8,6%
	6 h +	19,4%	18,1%	13,6%	17,1%
	Total	100%	100%	100%	100%
Cuisine	0	21,7%	22,8%	31,7%	25,3%
	- 1 h	0,7%	1,3%	2,6%	1,5%
	1-2 h	4,1%	7,4%	8,0%	6,3%
	2-4 h	17,6%	16,0%	19,8%	17,9%
	4-6 h	11,9%	12,8%	8,4%	11,0%
	6 h +	43,9%	39,7%	29,5%	38,0%
	Total	100%	100%	100%	100%
Autres tâches ménagères	0	29,2%	30,5%	37,9%	32,4%
	- 1 h	8,0%	10,7%	11,6%	9,9%
	1-2 h	12,9%	15,6%	15,8%	14,6%
	2-4 h	20,2%	16,6%	14,3%	17,3%
	4-6 h	10,3%	8,4%	6,8%	8,6%
	6 h +	19,4%	18,1%	13,6%	17,1%
	Total	100%	100%	100%	100%

Tableau A5.2 Temps moyens (en heures par semaine) des activités économiques et domestiques selon le sexe et le milieu de résidence en RCA, 1995

	Femmes			Hommes		
	6-14 ans	15-49 ans	50 ans +	6-14 ans	15-49 ans	50 ans +
Urbain						
Activités économiques	26,81	46,00	41,92	28,84	55,85	48,31
Activités domestiques	8,48	20,05	13,66	4,79	5,70	9,31
Total	35,29	66,05	55,58	33,63	61,55	57,62
Rural						
Activités économiques	28,63	39,57	38,52	30,86	50,63	47,55
Activités domestiques	12,14	24,33	19,24	6,37	5,94	7,23
Total	40,77	63,90	57,76	37,23	58,57	54,78

Tableau A.5.3 La situation d'activité des femmes selon la présence ou non dans le ménage de filles confiées de 6-17 ans.

Situation d'activité selon le groupe de femmes		Présence de filles confiées de 6-17 ans dans le ménage				Tests Khi-Deux
		Aucune	Une fille	2 filles ou +	Ensemble	
Femmes avec enfants de < 2 ans	occupée	68,7%	76,3%	45,7%	68,6%	11,102 **
	Non occupée	31,3%	23,7%	54,3%	31,4%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		617	93	35	745	
	Temps moyen de travail	46,2	45,7	44,9	46,1	-
Femmes avec enfants de 2-5 ans	occupée	78,1%	78,3%	70,8%	77,8%	0,709
	Non occupée	21,9%	21,7%	29,2%	22,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		475	69	24	568	
	Temps moyen de travail	46,9	50,8	39,2	47,1	-
Femmes avec enfants >= 6 ans	occupée	78,6%	74,8%	81,8%	78,1%	1,305
	Non occupée	21,4%	25,2%	18,2%	21,9%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		585	135	44	764	
	Temps moyen de travail	47,3	51,0	45,8	47,8	-
Femmes sans enfants	occupée	46,9%	41,9%	41,2%	45,5%	2,331
	Non occupée	53,1%	58,1%	58,8%	54,5%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		735	203	85	1023	
	Temps moyen de travail	42,5	41,8	41,4	42,3	-
Ensemble	occupée	66,3%	62,2%	55,3%	65,0%	11,357 **
	Non occupée	33,7%	37,8%	44,7%	35,0%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		2412	500	188	3100	
	Temps moyen de travail	45,9	47,2	43,0	45,9	-

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

Tableau A.5.4 La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage ou non d'autres filles de 6-17 ans.

Situation d'activité selon le groupe de femmes		Présence d'autres filles de 6-17 ans dans le ménage				Tests Khi-Deux
		Aucune	Une fille	Deux filles ou plus	Ensemble	
Femmes avec enfants de < 2 ans	occupée	64,7%	71,1%	71,6%	68,6%	3,679
	Non occupée	35,3%	28,9%	28,4%	31,4%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		309	235	201	745	
	Temps moyen de travail	44,6	45,3	49,1	46,1	-
Femmes avec enfants de 2-5 ans	occupée	72,9%	79,6%	82,0%	77,8%	5,157
	Non occupée	27,1%	20,4%	18,0%	22,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		218	167	183	568	
	Temps moyen de travail	47,7	43,0	50,1	47,1	-
Femmes avec enfants >= 6 ans	occupée	76,7%	78,5%	80,8%	78,1%	1,213
	Non occupée	23,3%	21,5%	19,2%	21,9%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		373	214	177	764	
	Temps moyen de travail	47,4	49,3	47,1	47,8	-
Femmes sans enfants	occupée	55,1%	36,0%	33,2%	45,5%	43,47**
	Non occupée	44,9%	64,0%	66,8%	54,5%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		543	242	238	1023	
	Temps moyen de travail	42,0	45,4	40,0	42,3	-
Ensemble	occupée	65,4%	64,7%	64,6%	65,0%	10,57*
	Non occupée	34,6%	35,3%	35,4%	35,0%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		1443	58	799	3100	
	Temps moyen de travail	45,2	46,0	47,4	45,9	-

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

Tableau A.5.5 La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage de filles de 6 à 17 ans

Situation d'activité selon le groupe de femmes		Présence de filles de 6-17 ans dans le ménage				Tests
		Aucune	Une fille	Deux filles ou +	Ensemble	Khi-2
Femmes avec enfants de < 2 ans	occupée	65,9%	69,3%	70,7%	68,6%	1,447
	Non occupée	34,1%	30,7%	29,3%	31,4%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		261	225	259	745	
	Temps moyen de travail	44,4	45,2	48,5	46,1	-
Femmes avec enfants de 2-5 ans	occupée	73,1%	79,3%	80,4%	77,8%	3,265
	Non occupée	26,9%	20,7%	19,6%	22,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		175	169	224	568	
	Temps moyen de travail	47,2	44,1	49,3	47,1	-
Femmes avec enfants >= 6 ans	occupée	76,5%	38,5%	81,4%	78,1%	2,386
	Non occupée	23,5%	61,5%	18,6%	21,9%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		289	222	253	764	
	Temps moyen de travail	46,2	50,7	47,3	47,8	-
Femmes sans enfants	occupée	58,6%	38,5%	35,6%	45,5%	46,52**
	Non occupée	41,4%	61,5%	64,4%	54,5%	
	Total	100,0%	100,0% ²	100,0%	100,0%	
N		401	88	334	1023	
	Temps moyen de travail	42,3	44,2	40,7	42,3	-
Ensemble	occupée	67,1%	63,2%	64,3%	65,0%	3,838
	Non occupée	32,9%	36,8%	35,7%	35,0%	
	Total	100,0%	100,0% ⁹	100,0%	100,0%	
N		1126	04	1070	3100	
	Temps moyen de travail	44,7	46,43	46,9	45,9	-

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

Tableau A. 5.6 La situation d'activité des femmes (15-49 ans) selon la présence ou non de femmes de 18 ans et plus dans le ménage et le temps moyen de travail des femmes actives (15-49 ans).

Situation d'activité selon le groupe de femmes		Présence dans le ménage de femmes de plus de 18 ans				Tests Khi-2
		Aucune	Une femme	2 femmes ou plus	Ensemble	
Femmes avec enfants de < 2 ans	occupée	71,2%	72,8%	58,1%	68,6%	11,49**
	Non occupée	28,8%	27,2%	41,9%	31,4%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		89	84	172	745	
	Temps moyen de travail	45,3	45,9	48,6	46,1	-
Femmes avec enfants de 2-5 ans	occupée	79,4%	79,7%	73,6%	77,8%	2,34
	Non occupée	20,6%	20,3%	26,4%	22,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		262	143	163	568	
	Temps moyen de travail	47,3	48,4	45,6	47,1	-
Femmes avec enfants >= 6 ans	occupée	83,9%	76,3%	72,9%	78,1%	10,24**
	Non occupée	16,1%	23,7%	27,1%	21,9%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		298	219	247	764	
	Temps moyen de travail	48,6	45,4	49,1	47,8	-
Femmes sans enfants	occupée	69,8%	39,3%	38,3%	45,5%	67,96**
	Non occupée	30,2%	60,7%	61,7%	54,5%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		222	331	470	1023	
	Temps moyen de travail	41,9	42,6	42,4	42,3	-
Ensemble	occupée	76,0%	62,1%	55,1%	65,0%	110,5**
	Non occupée	24,0%	37,9%	44,9%	35,0%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		1171	877	1052	3100	
	Temps moyen de travail	46,1	45,5	46,2	45,9	-

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

Tableau A.5.7 La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage de femmes de plus de 18 ans, épouse ou fille du chef de ménage

Situation d'activité selon le groupe de femmes		Présence dans le ménage de femmes de plus de 18 ans, épouse ou fille du CM				Tests Khi-2
		Aucune	Une femme	2 femmes ou plus	Ensemble	
Femmes avec enfants de < 2 ans	occupée	71,0%	66,0%	56,9%	68,6%	6,412*
	Non occupée	29,0%	34,0%	43,1%	31,4%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		514	159	72	745	
	Temps moyen de travail	46,5	45,0	45,5	46,1	-
Femmes avec enfants de 2-5 ans	occupée	79,8%	75,2%	73,1%	77,8%	2,334
	Non occupée	20,2%	24,8%	26,9%	22,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		436	112	78	568	
	Temps moyen de travail	47,7	48,1	42,2	47,1	-
Femmes avec enfants >= 6 ans	occupée	80,4%	76,4%	71,9%	78,1%	4,436
	Non occupée	19,6%	23,6%	28,1%	21,9%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		446	100,0%	121	764	
	Temps moyen de travail	48,8	45,0	48,0	47,8	-
Femmes sans enfants	occupée	58,0%	38,9%	34,3%	45,5%	45,17**
	Non occupée	42,0%	61,1%	65,7%	54,5%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		412	357	254	1023	
	Temps moyen de travail	43,7	41,0	40,7	42,3	-
Ensemble	occupée	72,3%	57,9%	51,8%	65,0%	99,18**
	Non occupée	27,7%	42,1%	48,2%	35,0%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
N		1756	819	525	3100	
	Temps moyen de travail	46,9	44,4	44,1	45,9	-

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

Tableau A.5.8 La situation d'activité des femmes selon la présence dans le ménage d'autres femmes de 18 ans ou plus

Situation d'activité selon le groupe de femmes		Présence de femmes ayant un autre lien de parenté				Tests Khi-2
		Aucune	Une femme	2 femmes ou plus	Ensemble	
Femmes avec enfants de < 2 ans	occupée	69,6%	71,2%	52,7%	68,6%	7,032*
	Non occupée	30,4%	28,8%	47,3%	31,4%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	586	104	55	745	
	Temps moyen de travail	45,0	49,9	51,7	46,1	-
Femmes avec enfants de 2-5 ans	occupée	78,1%	76,1%	78,0%	77,8%	0,171
	Non occupée	21,9%	23,9%	22,0%	22,2%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	430	88	50	568	
	Temps moyen de travail	46,6	48,6	48,9	47,1	-
Femmes avec enfants >= 6 ans	occupée	79,6%	74,7%	75,3%	78,1%	2,108
	Non occupée	20,4%	25,3%	24,7%	21,9%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	529	158	158	77	
	Temps moyen de travail	47,8	44,3	55,6	47,8	-
Femmes sans enfants	occupée	45,9%	44,0%	45,1%	45,5%	0,222
	Non occupée	54,1%	56,0%	54,9%	54,5%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	739	182	102	31023	
	Temps moyen de travail	40,9	47,9	43,2	42,3	-
Ensemble	occupée	65,8%	63,7%	60,6%	65,0%	3,564
	Non occupée	34,2%	36,3%	39,4%	35,0%	
	Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	
	N	1756	819	525	3100	
	Temps moyen de travail	46,9	44,4	44,1	45,9	-

** significatifs au seuil de 1% ; * Significatif au seuil de 5%.

Annexes II

Résultats de l'analyse factorielle pour le modèle de base (ensemble de femmes)

**Tableau A.6.1 : Matrice de corrélations (ensemble de femmes)
Toutes les variables sont incluses**

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille	Autres tâches
Épouse/fille	1,000								
Éducation	0,045	1,000							
Autres filles	0,280	0,051	1,000						
actifs agricoles	0,165	-0,216	0,046	1,000					
actifs salariés	0,148	0,142	0,107	-0,287	1,000				
Revenu	0,089	0,310	0,132	-0,367	0,497	1,000			
Chef ménage	-0,184	-0,013	-0,097	-0,155	-0,228	-0,139	1,000		
Lien fille	0,441	0,173	0,144	0,031	-0,007	-0,059	-0,211	1,000	
Autres tâches	-0,137	0,005	-0,004	0,001	0,111	0,045	-0,026	-0,106	1,000
Bois	-0,059	-0,226	-0,041	0,211	-0,084	-0,186	-0,008	-0,076	0,155
Cuisine	-0,143	-0,045	-0,013	0,017	0,065	0,013	-0,041	-0,099	0,628
Eau	-0,061	-0,131	-0,066	0,089	0,004	-0,101	-0,050	-0,050	0,450
Épicerie	-0,135	0,021	-0,056	-0,042	0,077	0,083	-0,027	-0,108	0,554
Travail enfants	0,130	-0,150	0,146	0,213	-0,031	-0,152	-0,058	0,088	-0,047
Nbre d'activités	-0,180	-0,191	0,014	0,143	-0,119	-0,203	0,208	-0,233	0,069
Bangui	-0,016	0,321	0,016	-0,339	0,227	0,412	-0,010	0,002	0,132
Autres femmes	0,054	0,099	0,111	0,061	0,122	0,114	-0,008	-0,051	-0,025
Filles confiées	0,033	0,075	-0,130	0,014	0,062	0,102	-0,049	-0,045	-0,069

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nbre d'activités	Bangui	Autres femmes	Filles confiées
Bois	1,000								
Cuisine	0,274	1,000							
Eau	0,356	0,471	1,000						
Épicerie	0,166	0,659	0,445	1,000					
Travail enfants	0,138	0,005	0,030	-0,039	1,000				
Nbre d'activités	0,223	0,110	0,062	0,065	0,219	1,000			
Bangui	-0,259	0,058	-0,080	0,204	-0,281	-0,283	1,000		
Autres femmes	-0,043	-0,051	-0,054	-0,055	0,058	-0,018	0,076	1,000	
Filles confiées	-0,045	-0,079	-0,034	-0,063	0,129	-0,017	-0,016	0,151	1,000

**Tableau A.6.2 : Tests latéraux des coefficients de corrélation
(ensemble de femmes) - toutes les variables sont incluses**

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille	Autres tâches
Épouse/fille									
Éducation	0,006								
Autres filles	0,000	0,002							
actifs agricoles	0,000	0,000	0,005						
actifs salariés	0,000	0,000	0,000	0,000					
Revenu	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000				
Chef ménage	0,000	0,227	0,000	0,000	0,000	0,000			
Lien fille	0,000	0,000	0,000	0,042	0,343	0,001	0,000		
Autres tâches	0,000	0,394	0,420	0,481	0,000	0,006	0,073	0,000	
Bois	0,001	0,000	0,011	0,000	0,000	0,000	0,323	0,000	0,000
Cuisine	0,000	0,006	0,237	0,172	0,000	0,239	0,012	0,000	0,000
Eau	0,000	0,000	0,000	0,000	0,409	0,000	0,003	0,003	0,000
Épicerie	0,000	0,117	0,001	0,010	0,000	0,000	0,069	0,000	0,000
Travail enfants	0,000	0,000	0,000	0,000	0,042	0,000	0,001	0,000	0,005
Nbre d'activités	0,000	0,000	0,219	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Bangui	0,194	0,000	0,182	0,000	0,000	0,000	0,291	0,462	0,000
Autres femmes	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,332	0,002	0,087
Filles confiées	0,034	0,000	0,000	0,215	0,000	0,000	0,003	0,006	0,000

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nbre d'activités	Bangui	Autres femmes	Filles confiées
Bois									
Cuisine	0,000								
Eau	0,000	0,000							
Épicerie	0,000	0,000	0,000						
Travail enfants	0,000	0,383	0,046	0,016					
Nbre d'activités	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000				
Bangui	0,000	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000			
Autres femmes	0,008	0,002	0,001	0,001	0,001	0,159	0,000		
Filles confiées	0,006	0,000	0,032	0,000	0,000	0,169	0,192	0,000	

**Tableau A.6.3 : Analyse factorielle : matrice de covariance anti-image
(ensemble de femmes) toutes les variables sont incluses**
Première estimation de l'unicité (résidus) avant extraction des facteurs communs.

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille	Autres tâches
Épouse/fille	0,670								
Éducation	0,040	0,787							
Autres filles	-0,158	-0,018	0,840						
actifs agricoles	-0,150	0,031	-0,015	0,681					
actifs salariés	-0,104	0,012	-0,001	0,154	0,666				
Revenu	-0,057	-0,115	-0,082	0,127	-0,213	0,572			
Chef ménage	-0,016	-0,037	0,032	0,179	0,158	0,071	0,805		
Lien fille	-0,269	-0,152	-0,024	0,069	0,048	0,103	0,128	0,693	
Autres taches	0,037	-0,017	-0,027	-0,036	-0,053	0,010	-0,010	0,011	0,534
Bois	0,010	0,065	0,022	-0,067	-0,004	0,006	0,006	0,009	0,034
Cuisine	0,029	0,006	-0,022	0,004	-0,008	-0,004	0,017	-0,007	-0,179
Eau	-0,021	0,041	0,031	0,005	-0,010	0,037	0,018	-0,005	-0,123
Épicerie	0,006	-0,016	0,036	-0,001	0,014	-0,023	0,010	0,018	-0,085
Travail enfants	-0,039	0,055	-0,113	-0,050	-0,033	0,035	0,024	-0,067	0,023
Nbre d'activités	0,073	0,026	-0,060	-0,039	-0,019	0,034	-0,143	0,106	-0,018
Bangui	0,002	-0,101	-0,003	0,093	-0,006	-0,122	-0,021	0,003	-0,047
Autres femmes	0,000	-0,063	-0,089	-0,099	-0,074	-0,021	-0,040	0,055	0,001
Filles confiées	-0,035	-0,063	0,167	-0,014	-0,001	-0,070	0,035	0,054	0,013

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nbre d'activités	Bangui	Autres femmes	Filles confiées
Bois	0,759								
Cuisine	-0,081	0,435							
Eau	-0,167	-0,058	0,639						
Épicerie	0,008	-0,201	-0,108	0,486					
Travail enfants	-0,032	-0,008	0,009	-0,018	0,816				
Nbre d'activités	-0,085	-0,015	0,048	-0,032	-0,131	0,764			
Bangui	0,085	0,022	0,057	-0,109	0,108	0,120	0,646		
Autres femmes	0,002	0,006	0,002	0,028	-0,040	0,009	-0,053	0,916	
Filles confiées	0,028	0,017	-0,017	0,015	-0,136	0,006	0,027	-0,121	0,898

**Tableau A.6.4 : Analyse factorielle : matrice de corrélations anti-image
(ensemble de femmes) - toutes les variables sont incluses**

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille	Autres tâches
Épouse/fille	0,610								
Éducation	0,056	0,776							
Autres filles	-0,211	-0,023	0,588						
actifs agricoles	-0,223	0,043	-0,020	0,674					
actifs salariés	-0,156	0,017	-0,001	0,228	0,673				
Revenu	-0,093	-0,171	-0,119	0,203	-0,344	0,729			
Chef ménage	-0,022	-0,047	0,039	0,242	0,216	0,105	0,556		
Lien fille	-0,395	-0,206	-0,032	0,100	0,070	0,163	0,171	0,564	
Autres tâches	0,062	-0,027	-0,041	-0,059	-0,090	0,018	-0,015	0,019	0,806
Bois	0,013	0,085	0,028	-0,093	-0,006	0,009	0,007	0,012	0,053
Cuisine	0,053	0,011	-0,036	0,007	-0,015	-0,007	0,029	-0,012	-0,372
Eau	-0,032	0,058	0,043	0,007	-0,015	0,061	0,025	-0,008	-0,211
Épicerie	0,010	-0,026	0,057	-0,003	0,024	-0,044	0,015	0,032	-0,166
Travail enfants	-0,053	0,068	-0,136	-0,068	-0,045	0,051	0,029	-0,089	0,035
Nbre d'activités	0,102	0,034	-0,075	-0,055	-0,026	0,052	-0,182	0,145	-0,028
Bangui	0,003	-0,141	-0,004	0,140	-0,009	-0,201	-0,029	0,005	-0,081
Autres femmes	0,001	-0,074	-0,101	-0,125	-0,095	-0,029	-0,047	0,069	0,002
Filles confiées	-0,045	-0,075	0,192	-0,018	-0,001	-0,097	0,042	0,068	0,019

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nbre d'activités	Bangui	Autres femmes	Filles confiées
Bois	0,810								
Cuisine	-0,140	0,762							
Eau	-0,239	-0,111	0,822						
Épicerie	0,014	-0,438	-0,194	0,776					
Travail enfants	-0,041	-0,014	0,012	-0,029	0,714				
Nbre d'activités	-0,111	-0,026	0,068	-0,052	-0,166	0,741			
Bangui	0,121	0,041	0,089	-0,195	0,148	0,171	0,781		
Autres femmes	0,003	0,010	0,003	0,042	-0,046	0,011	-0,069	0,577	
Filles confiées	0,034	0,027	-0,023	0,023	-0,158	0,008	0,036	-0,134	0,482

N.B : Les valeurs MSA sont les éléments de la diagonale (mesure d'adéquation de chaque variable)

MODELE DE BASE
Sans la variable « filles confiées »

Tableau A.6.5 : Analyse factorielle : matrice de corrélations
(ensemble de femmes)
Modèle sans la variable « filles confiées »

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille
Épouse/fille	1,000							
Éducation	0,045	1,000						
Autres filles	0,280	0,051	1,000					
actifs agricoles	0,165	-0,216	0,046	1,000				
actifs salariés	0,148	0,142	0,107	-0,287	1,000			
Revenu ménage	0,089	0,310	0,132	-0,367	0,497	1,000		
Chef ménage	-0,184	-0,013	-0,097	-0,155	-0,228	-0,139	1,000	
Lien fille	0,441	0,173	0,144	0,031	-0,007	-0,059	-0,211	1,000
Autres taches	-0,137	0,005	-0,004	0,001	0,111	0,045	-0,026	-0,106
Bois	-0,059	-0,226	-0,041	0,211	-0,084	-0,186	-0,008	-0,076
Cuisine	-0,143	-0,045	-0,013	0,017	0,065	0,013	-0,041	-0,099
Eau	-0,061	-0,131	-0,066	0,089	0,004	-0,101	-0,050	-0,050
Épicerie	-0,135	0,021	-0,056	-0,042	0,077	0,083	-0,027	-0,108
Travail enfants	0,130	-0,150	0,146	0,213	-0,031	-0,152	-0,058	0,088
Nombre d'activités	-0,180	-0,191	0,014	0,143	-0,119	-0,203	0,208	-0,233
Bangui	-0,016	0,321	0,016	-0,339	0,227	0,412	-0,010	0,002
Autres femmes	0,054	0,099	0,111	0,061	0,122	0,114	-0,008	-0,051

	Autres taches	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nombre d'activités	Bangui	Autres femmes
Autres taches	1,000								
Bois	0,155	1,000							
Cuisine	0,628	0,274	1,000						
Eau	0,450	0,356	0,471	1,000					
Épicerie	0,554	0,166	0,659	0,445	1,000				
Travail enfants	-0,047	0,138	0,005	0,030	-0,039	1,000			
Nbre d'activités	0,069	0,223	0,110	0,062	0,065	0,219	1,000		
Bangui	0,132	-0,259	0,058	-0,080	0,204	-0,281	-0,283	1,000	
Autres femmes	-0,025	-0,043	-0,051	-0,054	-0,055	0,058	-0,018	0,076	1,000

Tableau A.6.6 : Analyse factorielle : Résultats des tests latéraux des coefficients de corrélation (ensemble de femmes) Modèle sans la variable « filles confiées »

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille
Epouse/fille								
Education	0,006							
Autres filles	0,000	0,002						
actifs agricoles	0,000	0,000	0,005					
actifs salariés	0,000	0,000	0,000	0,000				
Revenu ménage	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000			
Chef ménage	0,000	0,227	0,000	0,000	0,000	0,000		
Lien fille	0,000	0,000	0,000	0,042	0,343	0,001	0,000	
Autres taches	0,000	0,394	0,420	0,481	0,000	0,006	0,073	0,000
Bois	0,001	0,000	0,011	0,000	0,000	0,000	0,323	0,000
Cuisine	0,000	0,006	0,237	0,172	0,000	0,239	0,012	0,000
Eau	0,000	0,000	0,000	0,000	0,409	0,000	0,003	0,003
Épicerie	0,000	0,117	0,001	0,010	0,000	0,000	0,069	0,000
Travail enfants	0,000	0,000	0,000	0,000	0,042	0,000	0,001	0,000
Nbre d'activités	0,000	0,000	0,219	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Bangui	0,194	0,000	0,182	0,000	0,000	0,000	0,291	0,462
Autres femmes	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,332	0,002

	Autres taches	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nbre d'activités	Bangui	Autres femmes
Autres taches									
Bois	0,000								
Cuisine	0,000	0,000							
Eau	0,000	0,000	0,000						
Épicerie	0,000	0,000	0,000	0,000					
Travail enfants	0,005	0,000	0,383	0,046	0,016				
Nbre d'activités	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000			
Bangui	0,000	0,000	0,001	0,000	0,000	0,000	0,000		
Autres femmes	0,087	0,008	0,002	0,001	0,001	0,001	0,159	0,000	

**Tableau A.6.7 Analyse factorielle : matrice de covariance anti-image
(ensemble de femmes)**

Première estimation de l'unicité (résidus) avant extraction des facteurs communs.
Modèle sans la variable « filles confiées »

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménag e	Lien fille
Epouse/fille	0,671							
Education	0,038	0,791						
Autres filles	-0,158	-0,007	0,872					
actifs agricoles	-0,151	0,030	-0,013	0,681				
actifs salariés	-0,105	0,012	-0,001	0,154	0,666			
Revenu ménage	-0,061	-0,121	-0,073	0,127	-0,215	0,577		
Chef ménage	-0,015	-0,035	0,027	0,180	0,158	0,075	0,807	
Lien fille	-0,269	-0,150	-0,036	0,070	0,048	0,108	0,126	0,697
Autres taches	0,038	-0,017	-0,031	-0,035	-0,053	0,011	-0,010	0,011
Bois	0,011	0,068	0,018	-0,066	-0,004	0,008	0,005	0,007
Cuisine	0,029	0,008	-0,026	0,004	-0,008	-0,002	0,016	-0,008
Eau	-0,021	0,040	0,036	0,005	-0,010	0,036	0,018	-0,004
Épicerie	0,006	-0,015	0,035	-0,001	0,014	-0,022	0,009	0,018
Travail enfants	-0,045	0,047	-0,093	-0,054	-0,034	0,025	0,030	-0,061
Nbre d'activités	0,074	0,027	-0,064	-0,039	-0,019	0,035	-0,143	0,106
Bangui	0,003	-0,099	-0,008	0,094	-0,006	-0,121	-0,022	0,002
Autres femmes	-0,004	-0,073	-0,070	-0,103	-0,076	-0,031	-0,036	0,064

	Autres taches	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nbre d'activités	Bangui	Autres femmes
Autres taches	0,534								
Bois	0,033	0,760							
Cuisine	-0,180	-0,081	0,435						
Eau	-0,123	-0,167	-0,058	0,640					
Épicerie	-0,085	0,008	-0,202	-0,108	0,486				
Travail enfants	0,026	-0,029	-0,006	0,006	-0,016	0,837			
Nbre d'activités	-0,018	-0,085	-0,015	0,048	-0,032	-0,134	0,765		
Bangui	-0,048	0,084	0,021	0,058	-0,110	0,115	0,120	0,646	
Autres femmes	0,003	0,006	0,008	0,000	0,030	-0,061	0,010	-0,050	0,933

**Tableau A.6.8 Analyse factorielle : matrice de corrélations anti-image
(ensemble de femmes)
Modèle sans la variable « filles confiées »**

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille
Épouse/fille	0,612							
Éducation	0,052	0,782						
Autres filles	-0,206	-0,008	0,674					
actifs agricoles	-0,224	0,041	-0,017	0,673				
actifs salariés	-0,156	0,017	-0,001	0,228	0,670			
Revenu ménage	-0,098	-0,180	-0,102	0,203	-0,346	0,730		
Chef ménage	-0,020	-0,044	0,032	0,243	0,216	0,109	0,556	
Lien fille	-0,393	-0,202	-0,046	0,102	0,071	0,171	0,169	0,566
Autres tâches	0,063	-0,025	-0,045	-0,059	-0,090	0,020	-0,015	0,018
Bois	0,015	0,087	0,022	-0,092	-0,006	0,012	0,006	0,010
Cuisine	0,054	0,013	-0,042	0,007	-0,015	-0,005	0,027	-0,014
Eau	-0,033	0,056	0,048	0,007	-0,015	0,059	0,026	-0,007
Épicerie	0,011	-0,024	0,053	-0,002	0,024	-0,042	0,014	0,030
Travail enfants	-0,061	0,057	-0,109	-0,071	-0,045	0,036	0,036	-0,080
Nombre d'activités	0,103	0,035	-0,078	-0,054	-0,026	0,053	-0,183	0,145
Bangui	0,005	-0,139	-0,011	0,141	-0,009	-0,198	-0,031	0,003
Autres femmes	-0,005	-0,085	-0,078	-0,129	-0,096	-0,043	-0,042	0,079

	Autres tâches	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nbre d'activités	Bangui	Autres femmes
Autres tâches	0,805								
Bois	0,052	0,812							
Cuisine	-0,373	-0,141	0,761						
Eau	-0,211	-0,239	-0,110	0,823					
Épicerie	-0,167	0,013	-0,438	-0,193	0,775				
Travail enfants	0,038	-0,036	-0,010	0,009	-0,025	0,755			
Nombre d'activités	-0,028	-0,112	-0,026	0,069	-0,052	-0,167	0,739		
Bangui	-0,081	0,120	0,040	0,090	-0,196	0,156	0,171	0,782	
Autres femmes	0,004	0,007	0,013	0,000	0,045	-0,069	0,012	-0,065	0,569

N.B : Les valeurs MSA sont les éléments de la diagonale (mesure d'adéquation de chaque variable)

Tableau A.6.9 Analyse factorielle : saturations des variables observées sur les facteurs communs avant rotation orthogonale des axes, Ensemble de femmes (n=3100)

Factor Matrix ^a

	Factor				
	1	2	3	4	5
Cuisine	,836	-2,01E-02	9,269E-02	-1,50E-02	4,454E-02
Épicerie	,775	9,641E-02	2,159E-02	-9,54E-02	7,040E-02
Autres taches	,731	5,842E-02	4,696E-02	-3,41E-02	2,582E-02
Eau	,589	-,161	,154	-2,10E-03	-,194
Revenu du ménage	4,034E-02	,736	-4,92E-02	,240	4,518E-03
Bangui	,117	,619	-,159	-,242	,105
Actifs salariés	9,403E-02	,572	,118	,388	-,143
Actifs agricoles	-1,23E-02	-,478	,306	2,835E-02	-1,04E-02
Années d'éducation	-5,32E-02	,445	-1,11E-02	-,183	,176
Nbre d'activités	,144	-,413	-,167	,373	,282
Bois	,308	-,358	,117	,189	-,147
Epouses/filles	-,232	,155	,647	1,188E-02	8,916E-02
Lien fille	-,195	9,619E-02	,561	-,286	6,136E-02
Chef de ménage	-1,75E-02	-,173	-,380	-6,43E-02	,255
Autres filles	-6,76E-02	,128	,315	,177	,264
Travail enfants	-3,03E-02	-,273	,273	,281	,153
Autres femmes	-5,76E-02	,122	3,185E-02	,147	9,608E-02

Extraction Method: Maximum Likelihood.

a. 5 factors extracted. 5 iterations required.

**Tableau A.6.10 Analyse factorielle : matrice des corrélations reproduites
(ensemble de femmes)**

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille
Épouse/fille	0,504							
Éducation	0,088	0,265						
Autres filles	0,265	0,071	0,221					
actifs agricoles	0,126	-0,222	0,038	0,324				
actifs salariés	0,135	0,152	0,135	-0,226	0,521			
Revenu ménage	0,076	0,282	0,120	-0,361	0,511	0,603		
Chef ménage	-0,247	-0,015	-0,085	-0,038	-0,207	-0,123	0,244	
Lien fille	0,425	0,110	0,168	0,119	-0,017	-0,033	-0,192	0,447
Autres taches	-0,128	-0,003	-0,026	-0,024	0,091	0,062	-0,032	-0,100
Bois	-0,062	-0,237	-0,035	0,210	-0,068	-0,212	-0,038	-0,092
Cuisine	-0,133	-0,044	-0,021	0,027	0,066	0,011	-0,034	-0,106
Eau	-0,079	-0,139	-0,064	0,119	0,008	-0,104	-0,090	-0,056
Épicerie	-0,145	0,031	-0,031	-0,052	0,083	0,079	-0,014	-0,098
Travail enfants	0,158	-0,147	0,143	0,221	-0,039	-0,147	-0,035	0,061
Nombre d'activités	-0,176	-0,208	0,025	0,152	-0,138	-0,199	0,180	-0,251
Bangui	-0,028	0,333	0,006	-0,354	0,237	0,410	-0,006	0,023
Autres femmes	0,063	0,047	0,081	-0,045	0,112	0,122	-0,017	0,005

	Autres taches	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nombre d'activités	Bangui	Autres femmes
Autres taches	0,542								
Bois	0,200	0,294							
Cuisine	0,616	0,266	0,710						
Eau	0,423	0,286	0,501	0,434					
Épicerie	0,578	0,178	0,653	0,431	0,624				
Travail enfants	-0,031	0,151	0,008	0,038	-0,060	0,252			
Nombre d'activités	0,068	0,201	0,120	0,070	0,052	0,211	0,438		
Bangui	0,125	-0,266	0,079	-0,075	0,177	-0,268	-0,273	0,492	
Autres femmes	-0,036	-0,044	-0,046	-0,068	-0,039	0,033	0,018	0,038	0,050

**Tableau A.6.11 Analyse factorielle : Matrice des résidus
(ensemble de femmes)**

	Épouse /fille	Éducation	Autres filles	actifs agricoles	actifs salariés	Revenu ménage	Chef ménage	Lien fille
Épouse/fille								
Éducation	-0,043							
Autres filles	0,015	-0,019						
actifs agricoles	0,039	0,006	0,008					
actifs salariés	0,013	-0,009	-0,028	-0,061				
Revenu ménage	0,013	0,027	0,013	-0,007	-0,014			
Chef ménage	0,062	0,002	-0,012	-0,117	-0,022	-0,015		
Lien fille	0,016	0,063	-0,024	-0,088	0,010	-0,026	-0,018	
Autres taches	-0,009	0,008	0,023	0,025	0,020	-0,017	0,006	-0,006
Bois	0,003	0,012	-0,006	0,000	-0,016	0,026	0,029	0,016
Cuisine	-0,010	-0,001	0,008	-0,010	-0,001	0,002	-0,007	0,008
Eau	0,018	0,008	-0,003	-0,030	-0,004	0,003	0,040	0,005
Épicerie	0,010	-0,010	-0,024	0,011	-0,007	0,005	-0,012	-0,009
Travail enfants	-0,028	-0,002	0,003	-0,008	0,008	-0,005	-0,023	0,027
Nombre d'activités	-0,004	0,016	-0,011	-0,009	0,019	-0,004	0,028	0,018
Bangui	0,012	-0,012	0,010	0,015	-0,010	0,002	-0,004	-0,021
Autres femmes	-0,009	0,052	0,030	0,106	0,010	-0,008	0,009	-0,055

	Autres taches	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfants	Nombre d'activités	Bangui	Autres femmes
Autres taches									
Bois	-0,044								
Cuisine	0,012	0,008							
Eau	0,026	0,071	-0,030						
Épicerie	-0,024	-0,012	0,007	0,014					
Travail enfants	-0,016	-0,013	-0,003	-0,007	0,021				
Nombre d'activités	0,002	0,022	-0,010	-0,008	0,012	0,008			
Bangui	0,007	0,007	-0,021	-0,005	0,027	-0,013	-0,011		
Autres femmes	0,011	0,001	-0,005	0,014	-0,016	0,024	-0,036	0,038	

N.B : Les résidus sont obtenus en faisant la différence entre les corrélations observées et les corrélations reproduites. Il ressort que 9 (6,0%) des résidus non-rédondants sont supérieurs à la valeur absolue 0,05.

Annexes III

Résultats de l'analyse factorielle pour le modèle 2 (Femmes actives)

Tableau A.6.12 Analyse factorielle : matrice de corrélations (Femmes actives)

	Épouse/ fille	Autres filles	Filles confiées	Éducation	Actifs agricoles	Actifs salariés	Autres femmes	Revenu	Chef ménage	Lien fille	Autres taches
Épouse/fille	1,000										
Autres filles	0,335	1,000									
Filles confiées	-0,016	-0,113	1,000								
Éducation	-0,039	0,064	0,028	1,000							
Actifs agricoles	0,181	0,041	-0,051	-0,227	1,000						
Actifs salariés	0,116	0,135	0,031	0,118	-0,314	1,000					
Autres femmes	0,065	0,040	0,466	0,114	-0,046	0,159	1,000				
Revenu	0,055	0,142	0,051	0,325	-0,409	0,512	0,188	1,000			
Chef ménage	-0,157	-0,102	-0,027	0,055	-0,234	-0,239	-0,070	-0,101	1,000		
Lien fille	0,337	0,099	-0,035	0,054	0,090	-0,080	-0,080	-0,141	-0,194	1,000	
Autres taches	-0,118	0,025	-0,046	0,042	-0,026	0,119	-0,029	0,067	-0,029	-0,071	1,000
Bois	-0,020	-0,029	-0,031	-0,226	0,253	-0,083	-0,079	-0,197	-0,053	-0,033	0,155
Cuisine	-0,102	0,009	-0,055	-0,009	-0,004	0,093	-0,051	0,042	-0,068	-0,037	0,635
Eau	-0,034	-0,055	-0,023	-0,117	0,096	0,010	-0,045	-0,120	-0,065	-0,010	0,438
Épicerie	-0,097	-0,039	-0,028	0,065	-0,062	0,066	-0,044	0,105	-0,040	-0,060	0,556
Travail enfants	0,211	0,233	0,133	-0,145	0,242	-0,025	0,118	-0,149	-0,109	0,196	-0,074
Bangui	-0,058	0,052	-0,023	0,312	-0,352	0,228	0,093	0,459	0,044	-0,078	0,170
Durée activité	0,015	0,105	-0,050	-0,265	0,189	-0,130	-0,087	-0,218	0,158	-0,165	-0,096
Tps aller-retour	0,026	-0,014	-0,026	-0,207	0,255	-0,124	-0,044	-0,277	-0,038	-0,014	-0,082
Agriculture	0,018	-0,009	-0,066	-0,330	0,375	-0,166	-0,109	-0,403	-0,079	-0,037	-0,069
Activités alim	-0,038	0,028	-0,014	0,155	-0,248	0,136	0,037	0,236	0,029	0,012	0,077
Trav. domicile	-0,068	0,013	-0,022	0,141	-0,202	0,140	0,042	0,201	-0,011	-0,050	0,105
Travail salarié	0,000	0,009	0,042	0,288	-0,114	0,005	0,075	0,206	0,126	-0,019	-0,029

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfant	Bangui	Durée activité	Tps aller/ret	Agricult	Activ alim	Trav. dom	Trav. sal
Bois	1,000											
Cuisine	0,283	1,000										
Eau	0,398	0,466	1,000									
Épicerie	0,165	0,641	0,408	1,000								
Travail enfants	0,117	-0,021	0,027	-0,069	1,000							
Bangui	-0,276	0,110	-0,089	0,244	-0,271	1,000						
Durée activité	0,177	-0,059	-0,007	-0,119	0,090	-0,199	1,000					
Tps aller-retour	0,258	-0,052	0,027	-0,117	0,127	-0,301	0,224	1,000				
Agriculture	0,339	-0,033	0,097	-0,134	0,167	-0,441	0,339	0,479	1,000			
Activités alim	-0,264	0,061	-0,045	0,143	-0,117	0,387	-0,197	-0,397	-0,478	1,000		
Trav. domicile	-0,176	0,062	-0,049	0,148	-0,120	0,372	-0,175	-0,363	-0,313	0,451	1,000	
Travail salarié	-0,136	-0,063	-0,128	-0,045	-0,084	0,201	-0,047	-0,039	-0,176	-0,169	-0,114	1,000

Tableau A.6.13 Analyse factorielle : tests latéraux des coefficients de corrélation (Femmes actives)

	Épouse/ file	Autres filles	Filles confiées	Éducation	Actifs agricoles	Actifs salariés	Autres femmes	Revenu	Chef ménage	Lien fille	Autres taches
Épouse/fille											
Autres filles	0,000										
Filles confiées	0,233	0,000									
Éducation	0,041	0,002	0,105								
Actifs agricoles	0,000	0,033	0,012	0,000							
Actifs salariés	0,000	0,000	0,082	0,000	0,000						
Autres femmes	0,002	0,036	0,000	0,000	0,019	0,000					
Revenu	0,007	0,000	0,011	0,000	0,000	0,000	0,000				
Chef ménage	0,000	0,000	0,110	0,007	0,000	0,000	0,001	0,000			
Lien fille	0,000	0,000	0,061	0,008	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Autres taches	0,000	0,133	0,020	0,029	0,124	0,000	0,100	0,001	0,098	0,001	
Bois	0,189	0,096	0,082	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,009	0,068	0,000
Cuisine	0,000	0,343	0,007	0,341	0,435	0,000	0,011	0,030	0,001	0,047	0,000
Eau	0,064	0,007	0,156	0,000	0,000	0,320	0,023	0,000	0,002	0,335	0,000
Épicerie	0,000	0,041	0,108	0,002	0,003	0,001	0,023	0,000	0,038	0,004	0,000
Travail enfants	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,130	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Bangui	0,005	0,010	0,153	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,024	0,000	0,000
Durée activité	0,247	0,000	0,012	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Tps aller-retour	0,123	0,268	0,120	0,000	0,000	0,000	0,024	0,000	0,045	0,269	0,000
Agriculture	0,214	0,349	0,002	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,048	0,001
Activités alim	0,046	0,107	0,272	0,000	0,000	0,000	0,049	0,000	0,094	0,296	0,000
Trav. domicile	0,001	0,274	0,161	0,000	0,000	0,000	0,030	0,000	0,319	0,013	0,000
Travail salarié	0,494	0,337	0,029	0,000	0,000	0,406	0,000	0,000	0,000	0,198	0,095

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfant	Bangui	Durée activité	Tps aller/ret	Agricult	Activ alim	Trav. dom	Trav. salarié
Bois												
Cuisine	0,000											
Eau	0,000	0,000										
Épicerie	0,000	0,000	0,000									
Travail enfants	0,000	0,172	0,116	0,001								
Bangui	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000							
Durée activité	0,000	0,004	0,369	0,000	0,000	0,000						
Tps aller-retour	0,000	0,010	0,116	0,000	0,000	0,000	0,000					
Agriculture	0,000	0,069	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000				
Activités alim	0,000	0,003	0,022	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000			
Trav. domicile	0,000	0,003	0,014	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000		
Travail salarié	0,000	0,002	0,000	0,021	0,000	0,000	0,017	0,042	0,000	0,000	0,000	

**Tableau A.6.14 Analyse factorielle : Matrice de covariance anti-image
(Femmes actives)**

Première estimation de l'unicité (résidus) avant extraction des facteurs communs.

	Épouse/ fille	Autres filles	Filles confiées	Éducation	Actifs agricoles	Actifs salariés	Autres femmes	Revenu	Chef ménage	Lien fille	Autres taches
Épouse/fille	0,718										
Autres filles	-0,203	0,778									
Filles confiées	0,009	0,113	0,743								
Éducation	0,058	-0,066	0,006	0,745							
Actifs agricoles	-0,129	0,009	0,047	-0,003	0,611						
Actifs salariés	-0,090	-0,010	0,023	0,009	0,160	0,627					
Autres femmes	-0,038	-0,026	-0,330	-0,046	-0,032	-0,045	0,720				
Revenu	-0,054	-0,055	0,003	-0,080	0,102	-0,196	-0,038	0,498			
Chef ménage	-0,020	0,041	0,025	-0,050	0,212	0,172	0,018	0,080	0,742		
Lien fille	-0,235	0,006	0,009	-0,080	0,058	0,064	0,079	0,110	0,145	0,744	
Autres taches	0,047	-0,051	0,001	-0,009	-0,034	-0,048	0,002	0,012	-0,028	0,012	0,519
Bois	0,020	0,007	-0,003	0,037	-0,061	0,004	0,015	-0,035	-0,016	0,005	0,035
Cuisine	0,032	-0,019	0,017	0,012	0,005	-0,021	0,002	-0,001	0,018	-0,017	-0,183
Eau	-0,028	0,035	0,003	0,024	0,009	-0,021	-0,014	0,048	0,016	0,001	-0,119
Épicerie	-0,013	0,039	-0,015	-0,022	0,003	0,040	0,032	-0,016	0,015	0,026	-0,098
Travail enfants	-0,028	-0,175	-0,095	0,053	-0,081	-0,034	-0,070	0,015	-0,014	-0,116	0,029
Bangui	0,005	-0,030	0,029	-0,038	0,040	0,000	-0,033	-0,106	-0,007	-0,002	-0,034
Durée activité	-0,011	-0,117	-0,006	0,114	-0,047	-0,006	0,034	0,030	-0,132	0,118	0,031
Tps aller-retour	0,001	0,006	0,016	0,013	-0,015	-0,014	-0,018	0,043	0,013	0,014	0,004
Agriculture	0,015	-0,005	0,028	0,042	-0,057	-0,024	0,012	0,068	0,042	0,036	-0,004
Activités alim	0,012	-0,011	0,013	0,000	0,004	-0,003	0,001	-0,003	-0,022	-0,018	0,014
Trav. domicile	0,020	-0,003	0,020	-0,014	0,011	-0,019	-0,013	0,022	0,022	0,033	-0,018
Travail salarié	-0,007	0,012	-0,008	-0,146	-0,013	0,042	-0,013	-0,067	-0,071	-0,006	-0,006

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfant	Bangui	Durée activité	Tps aller/ret	Agricult	Activ alim	Trav. dom	Trav. salarié
Bois	0,673											
Cuisine	-0,086	0,440										
Eau	-0,177	-0,066	0,632									
Épicerie	-0,018	-0,190	-0,082	0,503								
Travail enfants	-0,017	-0,011	0,005	-0,019	0,776							
Bangui	0,057	0,005	0,038	-0,085	0,104	0,558						
Durée activité	-0,045	-0,006	0,020	0,018	-0,007	-0,011	0,761					
Tps aller-retour	-0,066	0,009	0,035	0,002	-0,014	-0,014	-0,024	0,688				
Agriculture	-0,062	0,005	0,000	0,020	-0,012	0,045	-0,103	-0,145	0,518			
Activités alim	0,064	-0,011	-0,008	-0,009	-0,007	-0,091	-0,002	0,077	0,151	0,585		
Trav. domicile	-0,006	0,014	0,035	-0,021	-0,003	-0,118	0,029	0,127	0,008	-0,147	0,699	
Travail salarié	0,034	-0,004	0,025	0,025	0,005	-0,107	-0,019	0,002	0,087	0,186	0,095	0,755

**Tableau A.6.15 Analyse factorielle : matrice de corrélation anti-image
(Femmes actives)**

	Épouse/ fille	Autres filles	Filles confiées	Éducation	Actifs agricoles	Actifs salariés	Autres femmes	Revenu	Chef ménage	Lien fille	Autres taches
Épouse/fille	0,597										
Autres filles	-0,271	0,564									
Filles confiées	0,012	0,149	0,517								
Éducation	0,079	-0,087	0,008	0,848							
Actifs agricoles	-0,195	0,013	0,069	-0,004	0,775						
Actifs salariés	-0,135	-0,015	0,033	0,012	0,259	0,686					
Autres femmes	-0,053	-0,034	-0,451	-0,063	-0,048	-0,067	0,597				
Revenu	-0,090	-0,088	0,005	-0,132	0,186	-0,351	-0,064	0,800			
Chef ménage	-0,028	0,054	0,034	-0,067	0,315	0,252	0,025	0,132	0,500		
Lien fille	-0,322	0,007	0,012	-0,108	0,086	0,094	0,108	0,181	0,195	0,519	
Autres taches	0,077	-0,080	0,001	-0,014	-0,060	-0,084	0,003	0,025	-0,045	0,020	0,797
Bois	0,028	0,010	-0,004	0,052	-0,096	0,007	0,021	-0,060	-0,023	0,007	0,058
Cuisine	0,058	-0,033	0,030	0,022	0,009	-0,040	0,004	-0,002	0,032	-0,030	-0,383
Eau	-0,042	0,050	0,005	0,034	0,015	-0,033	-0,021	0,086	0,023	0,001	-0,207
Épicerie	-0,022	0,062	-0,024	-0,035	0,006	0,071	0,053	-0,031	0,025	0,043	-0,193
Travail enfants	-0,038	-0,225	-0,125	0,070	-0,117	-0,049	-0,093	0,025	-0,018	-0,153	0,045
Bangui	0,007	-0,045	0,045	-0,060	0,069	0,000	-0,052	-0,202	-0,010	-0,003	-0,063
Durée activité	-0,014	-0,152	-0,009	0,151	-0,070	-0,009	0,045	0,048	-0,175	0,156	0,050
Tps aller-retour	0,001	0,008	0,022	0,018	-0,023	-0,021	-0,025	0,073	0,019	0,019	0,006
Agriculture	0,024	-0,008	0,045	0,067	-0,102	-0,042	0,020	0,134	0,067	0,059	-0,007
Activités alim	0,018	-0,016	0,019	0,000	0,007	-0,005	0,002	-0,005	-0,033	-0,028	0,025
Trav. domicile	0,028	-0,004	0,028	-0,019	0,016	-0,029	-0,018	0,038	0,031	0,046	-0,031
Travail salarié	-0,010	0,016	-0,011	-0,194	-0,020	0,061	-0,018	-0,109	-0,095	-0,008	-0,009

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfant	Bangui	Durée activité	Tps aller/ret	Agricult	Activ alim	Trav. dom	Trav. salarié
Bois	0,842											
Cuisine	-0,157	0,765										
Eau	-0,271	-0,125	0,820									
Épicerie	-0,031	-0,404	-0,146	0,803								
Travail enfants	-0,024	-0,019	0,007	-0,030	0,755							
Bangui	0,094	0,010	0,064	-0,160	0,158	0,866						
Durée activité	-0,063	-0,011	0,029	0,029	-0,009	-0,017	0,797					
Tps aller-retour	-0,097	0,016	0,053	0,004	-0,019	-0,023	-0,033	0,882				
Agriculture	-0,104	0,009	-0,001	0,038	-0,019	0,085	-0,164	-0,242	0,862			
Activités alim	0,102	-0,022	-0,014	-0,017	-0,011	-0,160	-0,003	0,122	0,275	0,806		
Trav. domicile	-0,009	0,024	0,053	-0,036	-0,004	-0,189	0,040	0,183	0,013	-0,230	0,843	
Travail salarié	0,048	-0,007	0,036	0,040	0,007	-0,164	-0,025	0,003	0,139	0,280	0,131	0,608

N.B : Les valeurs MSA sont les éléments de la diagonale (mesure d'adéquation de chaque variable)

Tableau A.6.16 Analyse factorielle : matrice structure : saturations des variables sur les facteurs communs avant rotation orthogonale des axes modèle 2 (Femmes actives)

Factor Matrix^a

	Factor						
	1	2	3	4	5	6	7
Bangui	,655	-,144	-8,31E-02	-3,70E-02	-9,91E-02	5,918E-02	,108
Agriculture	-,652	,268	,156	-5,65E-02	-,124	-,176	-5,21E-03
Revenu du ménage	,642	-,262	,329	-8,73E-02	-,222	-7,73E-02	-2,02E-02
Activités aliment	,554	-,152	-,298	,289	,232	-,193	9,627E-02
Temps aller-retour	-,505	,160	,177	-,120	-,131	-3,27E-02	-2,06E-02
Actifs agricoles	-,497	,231	7,248E-02	,189	,119	7,712E-02	5,265E-02
Travail domicile	,463	-9,20E-02	-,216	,171	,134	-,183	6,011E-02
Années d'éducation	,400	-,213	1,876E-02	-8,40E-02	-6,58E-02	,305	-2,20E-02
Cuisine	,356	,761	5,735E-02	-4,48E-03	5,271E-03	5,508E-02	3,009E-02
Autres taches	,381	,639	2,871E-02	-3,37E-02	-1,04E-02	5,293E-02	3,870E-02
Epicerie	,439	,622	-3,20E-02	-1,79E-02	4,023E-02	7,505E-02	2,699E-02
Approv eau	6,734E-02	,615	5,679E-02	5,803E-03	7,685E-02	-1,94E-02	-6,88E-02
Bois de chauffe	-,267	,489	,139	-4,70E-02	-2,69E-02	-9,43E-02	-2,37E-02
Actifs salariés	,439	-9,46E-02	,464	4,322E-02	-,182	-,299	-,156
Chef de ménage	-1,65E-02	-7,26E-02	-,357	-,273	-7,07E-02	7,361E-02	,285
Travail enfants	-,259	5,110E-02	,308	,227	,222	4,886E-02	,146
Fille du CM	-9,49E-02	-4,27E-02	8,463E-02	,466	,150	,369	-,207
Épouses/ filles duCM	-8,77E-02	-,119	,375	,443	1,126E-02	,167	9,719E-02
Filles confiées	3,708E-02	-,119	,284	-,343	,572	1,047E-02	3,472E-02
Autres femmes	,149	-,173	,387	-,243	,422	-1,79E-02	,120
Travail salarié	,131	-,193	,110	-,316	-,228	,486	8,483E-02
Durée de l'activité	-,381	8,936E-02	1,051E-02	-7,72E-02	-,154	-,196	,395
Autres filles	5,012E-02	-5,41E-02	,330	,375	-,154	5,634E-02	,387

Extraction Method: Maximum Likelihood.

a. 7 factors extracted. 6 iterations required.

Tableau A.6.17 Analyse factorielle : matrice reproduite des coefficients de corrélation (Femmes actives)

	Épouse/ fille	Autres filles	Filles confiées	Éducation	Actifs agricoles	Actifs saliés	Autres femmes	Revenu	Chef ménage	Lien fille	Autres taches
Épouse/fille	0,396										
Autres filles	0,337	0,431									
Filles confiées	-0,023	-0,101	0,543								
Éducation	0,008	0,025	0,039	0,310							
Actifs agricoles	0,146	0,064	-0,020	-0,248	0,364						
Actifs salariés	0,099	0,147	0,032	0,125	-0,251	0,566					
Autres femmes	0,059	0,034	0,464	0,088	-0,077	0,161	0,453				
Revenu	0,042	0,144	0,050	0,317	-0,406	0,522	0,195	0,652			
Chef ménage	-0,205	-0,092	-0,029	0,046	-0,074	-0,231	-0,059	-0,081	0,299		
Lien fille	0,295	0,118	-0,052	0,041	0,167	-0,084	-0,055	-0,120	-0,195	0,436	
Autres taches	-0,101	0,001	-0,046	0,036	-0,041	0,099	-0,035	0,087	-0,038	-0,067	0,560
Bois	-0,022	-0,022	-0,030	-0,231	0,235	-0,064	-0,072	-0,236	-0,080	-0,040	0,210
Cuisine	-0,090	0,008	-0,055	-0,002	0,009	0,089	-0,050	0,042	-0,068	-0,049	0,627
Eau	-0,064	-0,048	-0,015	-0,113	0,118	0,001	-0,051	-0,114	-0,094	-0,007	0,416
Épicerie	-0,117	-0,020	-0,036	0,064	-0,068	0,085	-0,031	0,095	-0,026	-0,051	0,569
Travail enfants	0,258	0,197	0,127	-0,131	0,244	-0,043	0,127	-0,154	-0,142	0,175	-0,059
Bangui	-0,069	0,060	-0,022	0,316	-0,373	0,245	0,070	0,449	0,082	-0,096	0,165
Durée activité	-0,004	0,116	-0,072	-0,223	0,184	-0,149	-0,064	-0,217	0,126	-0,180	-0,079
Tps aller-retour	0,029	-0,010	-0,023	-0,224	0,259	-0,123	-0,063	-0,266	-0,033	-0,027	-0,082
Agriculture	0,027	-0,010	-0,066	-0,355	0,358	-0,166	-0,120	-0,391	-0,055	-0,045	-0,079
Activités alim	-0,034	0,037	-0,011	0,148	-0,260	0,133	0,036	0,234	0,026	0,007	0,087
Trav. domicile	-0,058	0,013	-0,015	0,120	-0,230	0,141	0,027	0,219	0,024	-0,039	0,097
Travail salarié	0,000	0,030	0,045	0,283	-0,147	-0,004	0,078	0,210	0,135	-0,015	-0,028

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfant	Bangui	Durée activité	Tps aller/ret	Agricult	Activ alim	Trav. dom	Trav. saliés
Bois	0,342											
Cuisine	0,279	0,713										
Eau	0,292	0,493	0,397									
Épicerie	0,174	0,633	0,410	0,589								
Travail enfants	0,112	-0,028	0,039	-0,079	0,290							
Bangui	-0,261	0,125	-0,066	0,205	-0,214	0,483						
Durée activité	0,164	-0,066	-0,006	-0,121	0,103	-0,214	0,378					
Tps aller-retour	0,251	-0,050	0,066	-0,134	0,132	-0,355	0,236	0,345				
Agriculture	0,350	-0,029	0,124	-0,142	0,181	-0,475	0,330	0,429	0,570			
Activités alim	-0,268	0,057	-0,057	0,151	-0,121	0,375	-0,210	-0,418	-0,460	0,603		
Trav. domicile	-0,195	0,074	-0,027	0,143	-0,123	0,310	-0,161	-0,320	-0,354	0,457	0,354	
Travail salarié	-0,141	-0,065	-0,139	-0,031	-0,096	0,177	-0,068	-0,027	-0,160	-0,161	-0,114	0,462

**Tableau A.6.18 Analyse factorielle : matrice des résidus
(Femmes actives)**

	Épouse/ fille	Autres filles	Filles confiées	Éducation	Actifs agricoles	Actifs salariés	Autres femmes	Revenu	Chef ménage	Lien fille	Autres taches
Épouse/fille											
Autres filles	-0,003										
Filles confiées	0,007	-0,013									
Éducation	-0,047	0,039	-0,011								
Actifs agricoles	0,035	-0,023	-0,031	0,021							
Actifs salariés	0,018	-0,012	-0,001	-0,007	-0,063						
Autres femmes	0,006	0,006	0,001	0,026	0,031	-0,003					
Revenu	0,012	-0,003	0,001	0,008	-0,003	-0,010	-0,007				
Chef ménage	0,049	-0,010	0,002	0,009	-0,160	-0,007	-0,012	-0,020			
Lien fille	0,042	-0,019	0,017	0,013	-0,077	0,004	-0,025	-0,021	0,001		
Autres taches	-0,017	0,024	0,000	0,006	0,016	0,020	0,006	-0,021	0,009	-0,004	
Bois	0,002	-0,007	-0,002	0,005	0,018	-0,018	-0,007	0,039	0,027	0,006	-0,055
Cuisine	-0,012	0,001	0,000	-0,007	-0,012	0,005	0,000	0,000	0,000	0,011	0,008
Eau	0,030	-0,007	-0,007	-0,005	-0,022	0,010	0,007	-0,006	0,029	-0,003	0,023
Épicerie	0,020	-0,018	0,008	0,001	0,007	-0,018	-0,013	0,010	-0,014	-0,008	-0,013
Travail enfants	-0,047	0,036	0,007	-0,015	-0,002	0,018	-0,009	0,005	0,033	0,021	-0,015
Bangui	0,011	-0,008	-0,001	-0,004	0,021	-0,017	0,023	0,010	-0,037	0,017	0,005
Durée activité	0,019	-0,011	0,022	-0,042	0,005	0,019	-0,024	-0,002	0,032	0,015	-0,017
Tps aller-retour	-0,004	-0,004	-0,004	0,017	-0,004	0,000	0,019	-0,011	-0,005	0,014	0,001
Agriculture	-0,010	0,001	0,000	0,026	0,017	0,000	0,011	-0,012	-0,024	0,008	0,010
Activités alim	-0,003	-0,009	-0,002	0,007	0,012	0,003	0,001	0,002	0,003	0,005	-0,009
Trav. domicile	-0,010	0,000	-0,007	0,020	0,028	-0,001	0,015	-0,018	-0,034	-0,011	0,008
Travail salarié	0,001	-0,021	-0,003	0,005	0,033	0,009	-0,003	-0,004	-0,009	-0,004	-0,001

	Bois	Cuisine	Eau	Épicerie	Travail enfant	Bangui	Durée activité	Tps aller/ret	Agricult	Activ alim	Trav. dom	Trav. salarié
Bois												
Cuisine	0,004											
Eau	0,106	-0,026										
Épicerie	-0,009	0,008	-0,003									
Travail enfants	0,004	0,007	-0,012	0,011								
Bangui	-0,016	-0,015	-0,023	0,039	-0,057							
Durée activité	0,013	0,008	-0,002	0,002	-0,013	0,015						
Tps aller-retour	0,007	-0,002	-0,039	0,017	-0,006	0,055	-0,012					
Agriculture	-0,010	-0,004	-0,027	0,008	-0,013	0,034	0,009	0,051				
Activités alim	0,004	0,005	0,012	-0,008	0,005	0,012	0,013	0,020	-0,018			
Trav. domicile	0,019	-0,012	-0,022	0,005	0,002	0,062	-0,014	-0,043	0,041	-0,006		
Travail salarié	0,005	0,002	0,010	-0,014	0,012	0,024	0,021	-0,011	-0,017	-0,008	0,000	

N.B : Les résidus sont obtenus en faisant la différence entre les corrélations observées et les corrélations reproduites. Il ressort qu'il y a 9 (3,0%) des résidus dont l'écart est supérieur à la valeur absolue 0,05.

Annexes IV
Résultats d'analyse de la covariance multivarié sur quatre
groupes de femmes

**Tableau A.6.19 Analyse de la covariance multivariée :
Résultats de tests multivariés sur le modèle 1**

Effets	Tests	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
		Degré de liberté	F. ratio	Prob.	Degré de liberté	F. ratio	Prob.
Intercept	Hotelling's Trace	5	2,794	0,016	5	95,850	0,000
Age	Hotelling's Trace	-	-	-	5	113,491	0,000
Quatre Groupes de Femmes	Hotelling's Trace	15	42,645	0,000	15	18,592	0,000

**Tableau A.6.20
Résultats de l'analyse de la covariance multivariée sur les trois groupes de femmes (modèle 1)**

Source de variation	Variables dépendantes	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
		Degré de liberté	F ratio	Prob.	Degré de liberté	F ratio	Prob.
Modèle	Travaux ménagers	3	14,545	0,000	4	12,212	0,000
	Urbanisation	3	7,056	0,000	4	22,485	0,000
	Proches parentés	3	47,570	0,000	4	51,055	0,000
	Niveau de vie	3	21,408	0,000	4	25,073	0,000
	Statut de la femme	3	76,534	0,000	4	118,072	0,000
Intercept	Travaux ménagers	1	0,984	0,321	1	6,033	0,014
	Urbanisation	1	0,494	0,482	1	60,013	0,000
	Proches parentés	1	2,277	0,131	1	48,303	0,000
	Niveau de vie	1	2,125	0,145	1	28,187	0,000
	Statut de la femme	1	4,854	0,028	1	190,800	0,000
âge	Travaux ménagers	-	-	-	1	5,154	0,023
	Urbanisation	-	-	-	1	68,309	0,000
	Proches parentés	-	-	-	1	58,821	0,000
	Niveau de vie	-	-	-	1	35,351	0,000
	Statut de la femme	-	-	-	1	225,864	0,000
Groupe de femmes	Travaux ménagers	3	14,545	0,000	2	16,261	0,000
	Urbanisation	3	7,056	0,000	2	3,226	0,022
	Proches parentés	3	47,570	0,000	2	29,201	0,000
	Niveau de vie	3	21,408	0,000	2	11,085	0,000
	Statut de la femme	3	76,534	0,000	2	14,969	0,000

**Tableau A.6.21 Analyse de la covariance multivariée :
Résultats de comparaisons des moyennes (modèle 1)**

Facteur	moyenne (I)	moyenne (J)	Non ajusté		Ajusté sur l'âge	
			Différence (I-J)	Prob.	Différence (I-J)	Prob.
Tâches domestiques	A	B	0,063	0,295	0,043	0,473
	A	C	0,146**	0,009	0,156**	0,006
	A	D	0,322**	0,000	0,346**	0,000
	B	C	0,083	0,165	0,063	0,295
	B	D	0,259**	0,000	0,302**	0,000
	C	D	0,176**	0,001	0,242**	0,000
Urbanisation	A	B	0,022	0,746	0,100	0,137
	A	C	0,029	0,639	0,187**	0,004
	A	D	0,229**	0,000	0,133**	0,024
	B	C	0,007**	0,913	0,087	0,193
	B	D	0,201**	0,001	0,033	0,613
	C	D	0,200**	0,001	-0,047	0,469
Proches parentés	A	B	-0,227**	0,001	-0,304**	0,000
	A	C	-0,140*	0,033	-0,295**	0,000
	A	D	-0,678**	0,000	-0,584**	0,000
	B	C	0,087	0,220	0,009	0,904
	B	D	-0,451**	0,000	-0,280**	0,000
	C	D	-0,538**	0,000	-0,308**	0,000
Niveau de vie	A	B	-0,111	0,114	-0,052	0,460
	A	C	0,032	0,620	0,151*	0,025
	A	D	0,355**	0,000	0,283**	0,000
	B	C	0,143*	0,040	0,203**	0,004
	B	D	0,466**	0,000	0,335**	0,000
	C	D	0,323**	0,000	0,129	0,057
Statut de la femme	A	B	-0,434**	0,000	-0,265**	0,001
	A	C	-0,571**	0,000	-0,228**	0,003
	A	D	0,412**	0,000	0,204**	0,004
	B	C	-0,137	0,095	0,036	0,649
	B	D	0,847**	0,000	0,468**	0,000
	C	D	0,984**	0,000	0,415**	0,000

A : Femmes avec enfants de moins de 2 ans

B : femmes ayant des enfants 2-5 ans

C : Femmes avec enfants de 6 ans et plus

D : Femmes sans enfants

* significatif au seuil de 1%

** significatif au seuil de 5%

**Tableau A.6.22 Analyse de la covariance multivariée :
Tests multivariés sur le modèle 2**

Effets	Tests	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
		Degré de liberté	F. ratio	Prob.	Degré de liberté	F. ratio	Prob.
Intercept	Hotelling's Trace	7	0,164	0,992	7	160,451	0,000
Age	Hotelling's Trace	-	-	-	7	169,020	0,000
Groupes de Femmes	Hotelling's Trace	21	14,363	0,000	21	6,860	0,000

**Tableau A.6.23
Résultats de l'analyse de la covariance multivariée sur les quatre groupes de femmes
(modèle 2)**

Source de variation	Variables dépendantes	Modèle non ajusté			Modèle ajusté sur l'âge		
		Degré de liberté	F ratio	Prob.	Degré de liberté	F ratio	Prob.
Modèle	Lieu de travail	3	1,789	0,147	4	4,201	0,002
	Tâches ménagères	3	6,448	0,000	4	6,839	0,000
	Niveau de vie	3	8,064	0,000	4	6,107	0,000
	Travail salarié	3	7,579	0,000	4	5,692	0,000
	Proches parentés	3	3,520	0,015	4	15,429	0,000
	Autres parentés	3	7,780	0,000	4	10,558	0,000
	Statut de la femme	3	62,992	0,000	4	324,307	0,000
Intercept	Lieu de travail	1	0,004	0,947	1	10,747	0,001
	Tâches ménagères	1	0,002	0,965	1	7,344	0,007
	Niveau de vie	1	0,028	0,866	1	0,186	0,666
	Travail salarié	1	0,029	0,865	1	0,058	0,810
	Proches parentés	1	0,001	0,972	1	47,302	0,000
	Autres parentés	1	0,025	0,875	1	17,071	0,000
	Statut de la femme	1	1,041	0,308	1	964,083	0,000
âge	Lieu de travail	-	-	-	1	11,409	0,001
	Tâches ménagères	-	-	-	1	7,947	0,005
	Niveau de vie	-	-	-	1	0,242	0,622
	Travail salarié	-	-	-	1	0,041	0,839
	Proches parentés	-	-	-	1	50,892	0,000
	Autres parentés	-	-	-	1	18,685	0,000
	Statut de la femme	-	-	-	1	1012,793	0,000
Groupe de femmes	Lieu de travail	3	1,789	0,147	3	2,893	0,034
	Tâches ménagères	3	6,448	0,000	3	7,156	0,000
	Niveau de vie	3	8,064	0,000	3	8,080	0,000
	Travail salarié	3	7,579	0,000	3	6,324	0,000
	Proches parentés	3	3,520	0,015	3	2,490	0,059
	Autres parentés	3	7,780	0,000	3	9,200	0,000
	Statut de la femme	3	62,992	0,000	3	8,629	0,000

Annexes V
Questionnaire

SECTION 0: SIGNALÉTIQUE

SECTION 0A: RENSEIGNEMENTS SUR LE MENAGE

1. Strate

2. Préfecture

3. Sous-Préfecture

4. Commune/Arrondissement

5. No D'AD de l'enquête

6. Milieu de résidence
 Urbaine.....1
 Rurale.....2

MENAGE CHOISI AU TIRAGE INITIAL

Nom du chef de ménage

7. No de concession/bâtiment

8. No de dénombrement

9. No échantillon

10. Le ménage ci-dessus identifié a-t-il accepté de se soumettre à l'interview ?
 Oui.....1
 Non, Ménage différent.....2
 Non, Habitation non trouvée.....3
 Non, Maladie/décès.....4 >> ménage de remplacement
 Non, Refus.....5
 Non, Autres (à préciser)/.....6

11. Le ménage envisage-t-il de s'absenter dans les 30 jours à venir ?
 Oui.....1
 Non.....2 >> Q15

MENAGE DE REMPLACEMENT (se référer au contrôleur)

Nom du chef de ménage

12. No Concession/Bâtiment ?

13. No Dénombrement ?

14. No échantillon ?

SECTION 0B: RENSEIGNEMENTS SUR LE CHEF DU MENAGE

15. Le chef du ménage est-il absent ou présent au moment de l'enquête ?
 Prèsent.....1 >> Q18
 Absent.....2

16. L'absence du chef du ménage est-elle temporaire ?
 Oui.....1
 Non.....2

17. Lorsque le chef du ménage est absent qui est le responsable des décisions importantes ?
 Non.....(inscrire l'ID pris dans la section 1)
 Religion du chef du ménage ?
 Catholique.....1
 Protestant.....2
 Musulman.....3
 Animiste.....4
 Athée.....5
 Autres (à préciser)/.....6

18. Langue utilisée pour l'interview ?
 Sango.....1
 Sara.....2
 Mbororo.....3
 Autre langue centrafricaine /.....4
 (à préciser)
 Français.....5
 Anglais.....6
 Arabe.....7
 Lingala.....8
 Autre langue (à préciser) /.....9

20. L'interview a-t-elle nécessité la présence d'un interprète ?
 Oui.....1
 Non.....2

CODES DES NIVEAUX D'INSTRUCTION

Préscolaire.....	01
Primaire.....	10
Secondaire premier cycle (collège).....	20
Secondaire deuxième cycle (lycée).....	30
Universitaire.....	40
Post-Universitaire.....	50
Non scolarisé.....	97
Non déclaré.....	99

SECTION 1: DONNEES SUR LES MEMBRES DU MENAGE (suite)

POSEZ TOUTES LES QUESTIONS POUR CHAQUE PERSONNE ENREGISTREE

RENSEIGNEMENTS SUR LES PARENTS DES MEMBRES DU MENAGE										Personnes âgées de 65 ans et plus
15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.	24.	
..... Est-il (elle) membre du ménage ? (Se référer aux critères) Oui.....1 Non.....2 >> Q18	Votre père vit-t-il dans le ménage ? Oui.....1 Non.....2 >> Q18	Inscrivez le numéro d'identi- fication (No ID) du père >> Q20	Quel est le niveau d'instruc- tion le plus élevé de votre père ? (Voir codes des niveaux d'instruc- tion) >> Q20	Quel genre de travail votre père a-t-il fait la majeure par- tie de sa vie ? Agriculture/Elevage/ Pêche.....01 Commerce.....02 Employé.....03 Artisanat.....04 Profes. libérale/ direction.....05 Construction.....06 Autres Indépendants..07 Défense et sécurité..08 Autres.....09 Non déclaré.....99	Votre mère vit-elle dans le ménage ? Oui.....1 Non.....2 >> Q22	Inscrivez le numéro d'identi- fication (N° ID) de la mère Si âge du répondant < 65 ans >> personne suivante Si âge du répondant >= 65 ans >> Q24	Quel est le niveau d'instruction le plus élevé de votre mère ? (voir codes des niveaux d'instruction)	Quel genre de travail votre mère a-t-elle fait la majeure partie de sa vie ? Agriculture/Elevage/ Pêche.....01 Commerce.....02 Employé.....03 Artisanat.....04 Profes. libérale/ direction.....05 Construction.....06 Autres Indépendants..07 Défense et sécurité..08 Autres.....09 Non déclaré.....99	24. Pendant les 12 derniers mois, avez-vous bénéficié gratui- tement des services médicaux ou sociaux prolongés (plus de 6 mois) ? Oui, services médicaux.....1 Oui, services sociaux.....2 Oui, les deux.....3 Non.....4	
I										
D										
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										

CODES DES CERTIFICATS ET DIPLOMES	
NIVEAU PRIMAIRE	
C.E.P./CERTIFICAT INDIGENE.....	11
NIVEAU SECONDAIRE 1er CYCLE	
B.E.P./B.E.....	21
NIVEAU SECONDAIRE 2nd CYCLE	
BAC	31
NIVEAU TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
C.A.P.....	41
B.E.P.....	42
BAC Technique.....	43
NIVEAU SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE	
PREMIER CYCLE	
D.E.U.G.1.....	51
D.E.U.G.2.....	52
B.T.S.....	53
D.U.T.....	54
SECOND CYCLE	
LICENCE.....	61
MAITRISE.....	62
TROISIEME CYCLE	
D.E.A./D.E.S.S.....	71
INGENIORAT.....	72
DOCTORAT/Ph. D	73
AUCUN DIPLOME.....	98

CODES DES CLASSES	
NIVEAU PRESCOLAIRE	
Jardin d'enfants (maternelle).....	01
NIVEAU PRIMAIRE	
CP1.....	11
CP2.....	12
CE1.....	13
CE2.....	14
CM1.....	15
CM2.....	16
NIVEAU SECONDAIRE	
Sixième.....	21
Cinquième.....	22
Quatrième.....	23
Troisième.....	24
Seconde.....	25
Première.....	26
Terminale.....	27
NIVEAU TECHNIQUE PROFESSIONNEL	
Enseignement Court	
1ème Année.....	31
2ème Année.....	32
3ème Année.....	33
Enseignement long	
Seconde.....	35
Première.....	36
Terminale.....	37
UNIVERSITE/ ECOLE SUPERIEURE	
Premier cycle.....	41
Second cycle.....	42
Troisième Cycle.....	43

SECTION 2: EDUCATION
PARTIE A : EDUCATION GENERALE

Intéressés: tous les membres du ménage âgés de 5 ans ou plus

1. I D de la per- son- ne in- ter- vie- vée	2. Avez-vous fréquenté l'école ? Oui.....1 Si l'âge < 30 ans >> Q5 Non.....2 >> PARTIE C, Q1	30 ans et plus		5 à 29 ans					10. Combien avez-vous dépensé au cours des 12 derniers mois en "....." ?									
		3. Quelle est la classe la plus élevée que vous avez terminée? Oui.....1 Si l'âge < 30 ans >> Q5 Non.....2 >> PARTIE C, Q1	4. Quel est le certificat ou diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ? (Voir codes des certificats ou diplômes) Si néant ou C.E.P.E >> PARTIE C, Q1 Si autres diplômes >> PARTIE C, Q7	5. Avez-vous été à l'école au cours des 12 derniers mois ? Oui.....1 Non.....2 >> Q14	6. Quelle est la dernière classe que vous avez fréquentée ? (voir codes des classes)	7. Combien d'heures de classe avez-vous manqué la semaine dernière ? Si c'était les vacances, inscrivez.....97 >> Q9 Si a quitté, inscrivez.....98 >> Q9 Si 0 >> Q9	8. Pour quelle raison principale avez-vous manqué la classe la semaine dernière ? Maladie.....1 Deuil.....2 Activité domestique...3 Activité économique...4 Absence de maître.....5 Autres.....6	9. Combien de temps vous faut-il pour vous rendre à l'école (aller-retour)	A Frais d'inscription et de scolarité	B Cotisation des parents et d'élèves et assurances scolaires	C Fournitures et tenues scolaires	D Transport pour aller à l'école et en revenir	E Cantine, nourriture et pensions	F Autres: club, sorties, manifestations, argent de poche, etc....	Montant	Montant	Montant	Montant
		Nombre d'heures		Heures		Minutes		Montant		Montant		Montant		Montant		Montant		
01																		
02																		
03																		
04																		
05																		
06																		
07																		
08																		
09																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		

CODES DES CLASSES	
NIVEAU PRESCOLAIRE	NIVEAU TECHNIQUE
Jardin d'enfants (maternelle).....01	PROFESSIONNEL
NIVEAU PRIMAIRE	.Enseignement Court
CP1.....11	1 ^{ère} Année.....31
CP2.....12	2 ^{ème} Année.....32
CE1.....13	3 ^{ème} Année.....33
CE2.....14	.Enseignement long
CM1.....15	Secondé.....35
CM2.....16	Première.....36
	Terminale.....37
	UNIVERSITE/
NIVEAU SECONDAIRE	ECOLE SUPERIEURE
Sixième.....21	Premier Cycle.....41
Cinquième.....22	Second cycle.....42
Quatrième.....23	Troisième Cycle.....43
Troisième.....24	
Seconde.....25	
Première.....26	
Terminale.....27	

CODES DES CERTIFICATS ET DIPLOMES	
NIVEAU PRIMAIRE	
C.E.P.E./CERTIFICAT INDIGENE.....11	
NIVEAU SECONDAIRE 1er CYCLE	
B.E.P.C./B.E.....21	
NIVEAU SECONDAIRE 2nd CYCLE	
BAC31	
NIVEAU TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
C.A.P.....41	
B.E.P.....42	
BAC Technique.....43	
NIVEAU SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE	
PREMIER CYCLE	
D.E.U.G.1.....51	
D.E.U.G.2.....52	
B.T.S.....53	
D.U.T.....54	
SECOND CYCLE	
LICENCE.....61	
HAUTRISE.....62	
TROISIEME CYCLE	
D.E.A/D.E.S.S.....71	
INGENIORAT.....72	
DOCTORAT/Ph. D73	
AUCUN DIPLOME.....98	

SECTION 2: EDUCATION (suite)

PARTIE B : CURSUS

Intéressés: les membres du ménage âgés de 5 à 29 ans

	PRIMAIRE					SECONDAIRE							
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.
	Quelle a été la dernière classe que vous avez terminée au primaire ? (voir codes des classes) Si pas achevé 1ère année...10	Avez-vous interrompu vos études pendant un trimestre ou plus ? Oui.....1 Non.....2 >> Q4	Quelle a été la durée de cette interruption ? ans mois	Avez-vous redoublé au primaire ? Oui.....1 Non.....2 >> Q6	Combien de fois au total ? Nombre de fois	La dernière école fréquentée est-elle publique ou privée ? Publique.....1 Privée.....2	Avez-vous obtenu un certificat de fin d'études primaires ? Oui.....1 Non.....2	Avez-vous fréquenté une école secondaire ? Oui.....1 Non.....2 >> PARTIE C, Q7	Quelle est la classe la plus élevée que vous avez terminée ? (Voir codes des classes) Si pas achevée 6ème.....20	Avez-vous redoublé une classe du secondaire ? Oui.....1 Non.....2 >> Q12	Combien de fois en tout avez-vous redoublé ?	Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu au secondaire ? (Voir codes des certificats et diplômes)	La dernière école fréquentée est-elle publique ou privée ? Publique.....1 Privée.....2
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
0													
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													

CODES DES CLASSES	
NIVEAU PRESCOLAIRE	NIVEAU TECHNIQUE
Jardin d'enfants (maternelle).....01	PROFESSIONNEL
NIVEAU PRIMAIRE	.Enseignement Court
CP1.....11	1 ^{ème} Année.....31
CP2.....12	2 ^{ème} Année.....32
CE1.....13	3 ^{ème} Année.....33
CE2.....14	.Enseignement long
CM1.....15	Seconde.....35
CM2.....16	Première.....36
	Terminale.....37
NIVEAU SECONDAIRE	UNIVERSITE/ ECOLE SUPERIEURE
Sixième.....21	Premier cycle.....41
Cinquième.....22	Second cycle.....42
Quatrième.....23	Troisième Cycle.....43
Troisième.....24	
Seconde.....25	SANS NIVEAU.....99
Première.....26	
Terminale.....27	

CODES DES CERTIFICATS ET DIPLOMES	
NIVEAU PRIMAIRE	
C.E.P.E./CERTIFICAT INDIGENE.....11	
NIVEAU SECONDAIRE 1er CYCLE	
B.E.P.C/B.E.....21	
NIVEAU SECONDAIRE 2nd CYCLE	
BAC.....31	
NIVEAU TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL	
C.A.P.....4	
B.E.P.....42	
BAC Technique.....43	
NIVEAU SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE	
PREMIER CYCLE	
D.E.U.G.1.....51	
D.E.U.G.2.....52	
B.T.S.....53	
D.U.T.....54	
SECOND CYCLE	
LICENCE.....61	
MAITRISE.....62	
TROISIEME CYCLE	
D.E.A/D.E.S.S.....71	
INGENIORAT.....72	
DOCTORAT/Ph.D.....73	
AUCUN DIPLOME.....98	

CODES DES DOMAINES DE SPECIALISATION	
Administration.....01	
Agronomie/Sylviculture.....02	
Anthropologie/Sociologie.....03	
Architecture.....04	
Arts et Lettres.....05	
Biologie.....06	
Chimie.....07	
Chirurgie dentaire.....08	
Commerce.....09	
Comptabilité.....10	
Droit.....11	
Economie.....12	
Electricité.....13	
Electronique.....14	
Enseignement.....15	
Génie civil.....16	
Génie Mécanique.....17	
Géographie.....18	
Géologie/Mines.....19	
Gestion.....20	
Histoire.....21	
Informatique.....22	
Journalisme.....23	
Magistrature.....24	
Marketing/publicité.....25	
Mathématiques/Statistiques.....26	
Mécanique.....27	
Médecine.....28	
Médecine vétérinaire.....29	
Métallurgie.....30	
Personnel de santé.....31	
Pharmacie.....32	
Physique.....33	
Psychologie.....34	
Relations publiques.....35	
Sciences naturelles.....36	
Sciences politiques.....37	
Télécommunication.....38	
Théologie/Religion.....40	
Urbanisme.....41	
Autres.....42	

SECTION 2: EDUCATION (suite)
PARTIE B : CURSUS (suite)

	TECHNIQUE/PROFESSIONNELLE					UNIVERSITAIRE				
	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.
I	Avez-vous fréquenté une école technique ou professionnelle ?	Quelle est la classe la plus élevée que vous avez terminée dans l'enseignement technique professionnel ?	Quel est le certificat ou diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?	Dans quel domaine de spécialisation ?	Cette école ou professionnelle était-elle publique ou privée ?	Avez-vous fréquenté un établissement d'enseignement supérieur	Pendant combien d'années ?	Quel est le dernier établissement supérieur que vous avez fréquenté ?	Quel est le diplôme le plus élevé que vous avez obtenu ?	Dans quel domaine de spécialisation ?
D		(Voir codes des classes) Si pas achevé enseignement court... Oui.....1...30 Non.....2 »Q19 enseignement long..34	(Voir codes des certificats et diplômes)	(Voir codes des domaines de spécialisation)	Publique.1 Privée...2	Oui.....1 Non.....2 » PARTIE C Q7	Si pas achevé 1ère année, mettre 50	Ecole Supérieure/ Technique.....1 Université.....2 Institut.....3 Autre(préciser)/...../...4	(Voir Codes des certificats et diplômes) Si aucun diplôme » Part C. Q7	(Voir Codes des domaines de spécialisation) <div style="border: 1px solid black; padding: 2px; display: inline-block;">» PARTIE C Q7</div>
01							Années			
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										

CODES DES METIERS D'APPRENTISSAGE

Agriculture.....	01
Bijouterie (orfèvrerie).....	02
Carrelage.....	03
Calligraphie/décoration.....	04
Chaudronnerie.....	05
Conduite auto (apprenti).....	06
Coiffure.....	07
Couture/Broderie.....	08
Cordonnerie.....	09
Ebénisterie.....	10
Electricité auto.....	11
Electricité bâtiment.....	12
Electro-mécanique.....	13
Electronique (réparation radio, TV, etc).....	14
Eleveur.....	15
Ferrallerie.....	16
Froid domestique.....	17
Forge/fonderie (marmite).....	18
Horlogerie.....	19
Maçonnerie.....	20
Mécanique.....	21
Menuiserie/Charpenterie.....	22
Pâtisserie/Boulangerie.....	23
Peinture bâtiment.....	24
Photographie.....	25
Plomberie/Tuyauterie.....	26
Poterie.....	27
Sculpture/tailleur de pierre.....	28
Soudure.....	29
Tapisserie.....	30
Teinture.....	31
Tisserand.....	32
Tolerie/Peinture.....	33
Tournage.....	34
Tricoterie.....	35
Vannerie.....	36
Vulcanisation.....	37
Autres (à préciser) /	38

SECTION 2: EDUCATION (suite)
PARTIE C: ALPHABETISATION, APPRENTISSAGE ET FORMATION

	ALPHABETISATION						APPRENTISSAGE				FORMATION			
	1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	11.	12.	13.	14.
	Savez-vous lire une lettre ou une petite note ?	Dans quelle langue ?	Savez-vous écrire une lettre ou une petite note ?	Dans quelle langue ?	Savez-vous faire du calcul écrit ?	Avez-vous suivi un cours d'alphabétisation ?	Faites-vous ou avez-vous fait un apprentissage ?	Combien de temps a duré (ou va durer) votre apprentissage ?	Quel métier avez-vous appris ou apprenez-vous ?	Avez-vous payé ou payez-vous pour cet apprentissage ?	Avez-vous été en pension et/ou logé gratuitement ?	Avez-vous participé ou participez-vous à un stage de formation de courte durée (moins de 6 mois) ?	Pendant combien de mois en tout avez-vous suivi ou suivrez-vous ce stage ?	Le sujet de votre dernière formation était-il en rapport avec votre occupation actuelle ou future ?
	Oui.....1 Non.....2 >> Q3	Sango.....1 Français.....2 Anglais.....3 Arabe.....4 Lingala.....5 Autres.....6	Oui.....1 Non.....2 >> Q5	Sango.....1 Français.....2 Anglais.....3 Arabe.....4 Lingala.....5 Autres.....6	Oui..1 Non..2	Oui..1 Non..2	Oui, maintenant...1 Oui, dans le passé..2 Non.....3 >> Q12	Oui, apprentissage? ...1 Oui, en nature.....1 Oui, en espèces...2 Non.....3	(Voir codes des métiers)	Oui.....1 Non.....2 >> Personne suivante	Oui.....1 Non.....2	Oui.....1 Non.....2 >> Personne suivante	Oui.....1 Actuelle.....1 Future.....2 Non.....3	Oui.....1 Actuelle.....1 Future.....2 Non.....3 >> Personne suivante
1														
D														
.01														
.02														
.03														
.04														
.05														
.06														
.07														
.08														
.09														
.10														
.11														
.12														
.13														
.14														
.15														
.16														
.17														
.18														

SECTION 3 : SANTE

PARTIE A: Situation sanitaire au cours des 2 dernières semaines
 intéressés: tous les membres du ménage

1. No d'identification de la personne interviewée.	2. Au cours des 2 dernières semaines avez-vous souffert d'une maladie ou blessure ?		3. Au cours des 2 dernières semaines, pendant combien de jours avez-vous souffert de cette maladie ou blessure ?		4. Au cours des 2 dernières semaines, cette maladie ou blessure a-t-elle entraîné une interruption de vos activités ?		5. Pendant combien de jours ?		6. Au cours de 2 dernières semaines avez-vous consulté une personne du corps médical ou para-médical, un guérisseur ou visité un établissement médical ?		7. Quelle a été la principale raison de votre visite ?		8. Qui avez-vous consulté ?		9. Où la consultation a-t-elle eu lieu ?		10. Cet établissement est-il public ou privé ?		11. Combien avez-vous payé pour cette consultation ?			
	Oui. Maladie.....1 Blessure.....2 Les deux.....3 Non.....4 >> Q6		Non.....1 Oui.....2 >> Q6		Non.....1 >> Q6		Non.....2 >> Q16		Non.....1 >> Q16		Bilan.....1 Maladie.....2 Blessure.....3 Vaccination.....4 Soins : Pré-natals.....5 Post-natals.....6 Autre.....7 (en cas de raisons multiples prendre la plus récente)		Médecin.....1 Pharmacien.....2 Infirmier.....3 Sage-femme.....4 Aide soignant.....5 Accoucheuse traditionnelle.....6 Guérisseur.....7 Autres.....8		Hôpital.....01 Clinique.....02 Dispensaire.....03 Maternité.....04 Centre de santé/ S.M.I.....05 Pharmacie.....06 Domicile du praticien.....07 Domicile du patient.....08 Case de santé.....09 Autres.....10		Public.....1 Privé.....2 Autre.....3		Montant			
01																						
02																						
03																						
04																						
05																						
06																						
07																						
08																						
09																						
10																						
11																						
12																						
13																						
14																						
15																						
16																						
17																						
18																						

SECTION 3: SANTE
 PARTIE A: Situation sanitaire au cours des 2 dernières semaines (suite)
 intéressés: tous les membres du ménage

I	D	12.		13.		14.		15.		16.		17.		18.		19.		20.		21.		22.	
		Montant	Montant	Montant	Montant	Heures	Minutes	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Montant	Jours	Montant	Montant
		Bénéficiez-vous d'une assurance mutuelle ou maladie ou d'une mutuelle ? Oui.....1 Non.....2 >> Q14		Combien l'assurance, la mutuelle ou l'employeur a payé ou devra payer ?		Combien avez-vous payé pour votre transport (aller et retour) pour aller à la consultation ?		Combien de temps vous a-t-il fallu pour la consultation et le voyage (aller et retour) ?		Au cours des 2 dernières semaines avez-vous fait des examens médicaux ? Oui.....1 Non.....2 >> Q20		Combien avez-vous payé en tout pour ces examens ?		Combien votre assurance médicale ou votre employeur a payé ou devra payer pour ces examens ?		Dans quel type de laboratoire avez-vous fait ces examens ? Public.....1 Privé.....2 Les deux.....3		Au cours des 2 dernières semaines avez-vous été alité dans un hôpital ou un autre établissement médical ? Oui. Etablissement de médecine trad.....1 Etablissement de médecine moderne..2 Autres.....3 Non.....4 >> Q24		Combien de jours y avez-vous passé ?		Combien avez-vous payé ou paierez-vous pour ce séjour ?	
01																							
02																							
03																							
04																							
05																							
06																							
07																							
08																							
09																							
10																							
11																							
12																							
13																							
14																							
15																							
16																							
17																							
18																							

SECTION 3: SANTE
 PARTIE A: Situation sanitaire au cours des 2 dernières semaines (suite)
 intéressés: tous les membres du ménage

I	D	23. Combien votre assurance ou votre employeur a payé ou devra payer pour l'hospitalisation ?		24. Au cours des 2 dernières semaines, avez-vous acheté des médicaments ou des fournitures médicales ?		25. Combien avez-vous payé en tout pour ces médicaments ou fournitures médicales ?		26. Combien votre assurance ou votre employeur a payé ou devra payer ?		27. Lorsqu'on vous a prescrit les médicaments ou les fournitures médicales ou allez-vous les acheter ?		28. Lorsque vous êtes malade, qui vous assiste le plus souvent ?	
		Montant	Montant	Oui.....1 Non.....2 >> Q28	Montant	Montant	Pharmacie.....1 Officine privée...2 Marché.....3 Personnel de santé.....4	Conjoint.....1 Père.....2 Mère.....3 Autres membres du ménage.....4 Autres parents.....5 Association religieuses.....6 Autre (préciser) /7 Aucune personne.....8	Personne suivante				
01													
02													
03													
04													
05													
06													
07													
08													
09													
10													
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													

SECTION 3: SANTE
 PARTIE B: Fécondité, soins pré-natals et post-natals, contrôle des naissances
 Intéressées: femmes âgées de 12 à 49 ans. Chaque femme doit répondre pour elle-même

1. No identi- fica- tion de la person- -ne inter- viewée	2. Avez-vous eu au moins une fois une grossesse ? Oui.....1 Non.....2 >> Q22	3. Avez-vous déjà donné naissance à un enfant vivant, même s'il n'a vécu que quelques heures ? Oui.....1 Non.....2 >> Q6	4. Combien d'enfants avez-vous eu en tout ?	5. Parmi ces enfants combien sont encore vivants ?		6. Avez-vous eu d'autres gros- sesses qui ne se sont pas terminées par une naissance vivante ? Oui.....1 Non.....2 >> Q8	7. Combien de gros- sesses de ce genre avez- vous eu? Nombre	8. Avez-vous eu une grossesse au cours des 12 derniers mois ? Oui.....1 Non.....2 >> Q22	9. Etes-vous actuelle- ment en grossesse ? Oui, la seule des 12 derniers mois.....1 >> Q13 Oui, une seconde gros- sesse ?.....2 Non.....3	10. Comment la précédente grossesse s'était-elle terminée ? Naissance Vivante.....1 Mort-né (+ de 7 mois)...2 >> Q13 Avortement.....3 >> Q13 Fausse-couche.....4 >> Q13 Autres.....5	11. Cet enfant est-il vi- vant ac- tuellement ?
				Garçons	Filles						
01											
02											
03											
04											
05											
06											
07											
08											
09											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											

SECTION 3: SANTE

PARTIE B: Fécondité, soins pré-natals, contrôle des naissances (suite)
 Intéressés: femmes âgées de 12 à 49 ans. Chaque femme doit répondre pour elle-même.

12.	13.	14.	15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.		22.
									Montant	Jours	
12. Allaitiez-vous actuellement ? Oui.....1 Non.....2	13. Pendant la dernière grossesse étiez-vous allée à des consultations prénatales ? Oui.....1 Non.....2 >> Q17	14. Où étiez-vous allée en consultation ? Hôpital/maternité.....1 Clinique.....2 S.M.I.....3 Autres.....4	15. Combien de fois avez-vous été en consultation ?	16. Combien avez-vous payé pour la première consultation ? >> Q18	17. Pour quelle raison principale n'avez-vous pas été en consultation ? Manque de moyens...1 Pas de centre médical.....2 Centre médical trop éloigné.....3 Pas nécessaire.....4 Autres.....5	18. Combien de fois avez-vous été chez la sage-femme pendant les mois qui ont suivi votre accouchement ? Si c'est la toute première grossesse, inscrivez...97 >> Q22	19. Avez-vous payé pour tout ou partie de ces consultations ? Oui.....1 Non.....2 >> Q21	20. La dernière fois combien avez-vous payé ?	Montant	Jours	22. Utilisez-vous, vous et votre partenaire une méthode contraceptive ? Oui, Moi seule.....1 Le partenaire...2 Nous deux.....3 Non.....4 >> Q28
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											
13											
14											
15											
16											
17											
18											

SECTION 3: SANTE

PARTIE B: Fécondité, soins pré-natals et post-natals, contrôle des naissances (suite)
 Intéressés: femmes âgées de 12 à 49 ans. Chaque femme doit répondre pour elle-même.

23.	Quelle est la principale méthode que vous utilisez ?		24.	25.	26.	27.	28.
	23a. Méthodes modernes	23b. Méthodes traditionnelles					
	Pillule.....1	Plantes voie orale.....1	Pharmacie.....01	Enseignants.....1	Limitation des naissances.....1	Combien avez-vous dépensé pour les contraceptifs au cours des 2 dernières semaines ?	Pour quelle raison principale n'utilisez-vous pas les méthodes contraceptives ?
	Préservatif.....2	Plantes lavement.....2	Docteur.....02	Presse et documentation..2	Raisons de santé.....2		N'a pas atteint le nombre d'enfants désirés..01
	Dispositif intra-utérin (stérilet).....3	Gris-gris, amulettes.....3	Hôpital.....03	Télé/radio.....3	Manque de moyens.....3		Religion.....02
	Diaphragme.....4	Scarification.....4	SMI/PP.....04	Corps médical..4	(les enfants sont des charges).		Refus du conjoint.....03
	Douche/Injection vaginale..5	Retrait.....5	Parents et Amis.....10	Parents et Amis.....5	Pour continuer les études.....4		Trop cher.....04
	Spermicide.....6	Contenance périodique.....7	Non applicable...11	Autres.....10	Pour éviter un scandale.....5		Pas informé.....05
	Stérilisation féminine.....7	Autres.....8	Guérisseur.....08	Autres.....10	Pas mariée.....6		Peur des effets secondaires.....06
	(ligature, clips, anneaux..) (vasectomie).....8	Aucune.....9	Dans le commerce.09	Autres.....10	Autres.....6		N'a pas encore d'enfants.....07
	Autre.....9	Aucune.....10	Autres.....10	Autres.....6	Autres.....7		Pour avoir des garçons.....08
	Aucune.....10						Pour avoir des filles.....09
							Pour agrandir la famille.....10
							Pas encore eu de rapport sexuel.....11
							Autres.....12
I							
D							
01							
02							
03							
04							
05							
06							
07							
08							
09							
10							
11							
12							
13							
14							
15							
16							
17							
18							

>> PERSONNE SUIVANTE

Montant

CALENDRIER DE VACCINATION

Age	Vaccination	Dose
Prémère semaine après la naissance	BCG + POLIO 0	1 seule dose
6 semaines après la naissance	DTCl	1 ère dose
10 semaines après la naissance	DTC + POLIO	2 ème dose
14 semaines après la naissance	DTC + POLI	3 ème dose
9 mois après la naissance (exceptionnellement certains le prennent à 7 mois)	ROUGEOLE	1 seule dose
9 mois après la naissance	FIÈVRE JAUNE	1 dose

SECTION 3: SANTE

PARTIE D: Surveillance de l'état nutritionnel

Intéressés : tous les enfants âgés de 5 ans et moins. La personne à interviewer est la mère ou l'adulte du ménage chargé des enfants.



1. NO iden- tifi- cation de la per- sonne inter- viewée	2. Avez-vous amené "..." à la pesée au cours des 12 derniers mois ? Oui.....1 Non.....2 >> Q6	3. Combien de fois ? Nombre de fois	4. Avez-vous payé une certaine somme pour ces pesées ? Oui.....1 Non.....2 >> Q6	5. La dernière fois, combien avez-vous payé ? Montant	6. Quel est ou a été le mode d'alimentation de "..." ? Sein maternel.....1 Nourrice.....2 Allaitement arti- ficiel.....3 Allaitement mixte...4 Autres.....5	7. Avez-vous donné à "..." une alimenta- tion (liquide ou solide) autre que le lait maternel ? Oui.....1 Non.....2 >> Q11	8. A quel âge avez-vous com- mencé à lui donner cette alimentation ?		9. A quel âge avez- vous sevré ".... "..... ? Si pas encore...98		10. "....." bénéficie -t-il (elle) d'un programme alimen- taire d'une ins- titution natio- nale ou internat- ionale ou autre? Oui.....1 Non.....2 Ne sait pas...3	11. Qui s'occupe le plus souvent de "....." pendant la journée ? (No identifica- tion du membre du ménage concer- né ou 98 s'il ne s'agit pas d'un membre du ménage)	No identification
							Mois	Ans	Mois	Mois			
I													
D													
01													
02													
03													
04													
05													
06													
07													
08													
09													
10													
11													
12													
13													
14													
15													
16													
17													
18													

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (Suite)
 TITRE A: Question filtre et liste des occupations au cours des 12 derniers mois
 intéressés: Tous les membres du ménage âgés de 6 ans et plus.
 voudrais maintenant que nous parlions de vos activités au cours des 12 derniers mois c'est à dire depuis : Mois

Année

7. Au cours des 12 derniers mois avez-vous fait un autre genre de travail en dehors de votre occupation principale ? Oui.....1 Non.....2 >> Partie B	8. Décrivez s'il vous plait la nature de ce travail: S'il y en a plusieurs, décrivez les 3 plus importantes dans l'ordre décroissant du temps consacré.	OCCUPATION 4				10. Quelles sont alors les occupations que vous avez exercées en même temps que votre occupation principale ? (Voir Question 8 et reportez le code correspondant)		
		Code	OCCUPATION 3	Code	OCCUPATION 4	Code	Code	Code
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								

SECTION 4 : OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)
 PARTIE B : Occupation principale au cours des 12 derniers mois
 maintenant je voudrais que nous parlions de votre travail principal ; comme vous l'avez dit il s'agit de.....(Partie A Question 6)
 l'occupation principale = Etudiant. Elève >> Partie C

1. No I D de la per- son- ne in- ter- vie- vée	2. A quelle branche d'activité ce travail se rattache-t-il ? (Voir codes des Branches d'activités)	3. Depuis combien de temps vous pratiquez-vous ce travail ?		4. Exercez-vous plus ce travail ? Maladie.....01 Licenciement.....02 Travail achevé.....03 Travail saisonnier.....04 Entreprise fermée.....05 Accident de travail.....06 A trouvé ou préféré un autre travail.....07 Disponibilité/retraite..08 Chômage technique.....09 Revenu faible.....10 Autre.....11	6. Votre père ou votre mère a-t-il fait ou fait-elle le même type de travail ? Oui, Père.1 Oui, Mère.2 Oui, les deux.3 Non.....4	7. Pendant combien de temps au cours des 12 derniers mois, avez-vous exercé ce travail, (Y compris les jours de congés) ?		8. Pendant ce temps combien de jours d'heures par semaine travaillez-vous ?	9. Et combien bien vous travaillez par jour ?	10. Combien de temps par jour mettez-vous pour aller de chez-vous au lieu du travail et en revenir ? (si l'enquête ne revient pas à la maison au moins une fois par jour, ou si le lieu du travail n'est pas fixe, inscrivez 98 heures)		11. Recevez-vous l'argent pour ce travail ? Oui.1 Non.2 >>Q14	12. Quel est le montant reçu la dernière fois ? Codes unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4 (Voir codes unités de temps à Q12)	13. La dernière fois que vous avez obtenu cet argent combien de temps aviez-vous travaillé pour cela ? (Voir codes unités de temps à Q12)	14. Quel est votre statut dans cette occupation ? Salarié.....1 Employeur..2 >> Q41 Indépendant.....3 >> Q41 Aide fami- liale.....4 >> Q41 Apprenti/ stagiaire..5 >> Q41
		Mois	Se- maine			Heu- res/ jour	Heures			Minutes	Montant				
01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															
08															
09															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)
 PARTIE B: Occupation principale au cours des 12 derniers mois
 Concernant toujours votre travail principal ; comme vous l'avez dit il s'agit de.....(Partie A Question 6)

15.	16.	17.	18.	19.	20.	21.	22.	23.	24.	25.	26.	27.	28.	29.	30.
Dans quel secteur travaillez-vous ?	Est-ce que les impôts sont déjà prélevés sur le paiement que vous recevez pour ce travail ?	Percevez-vous des avantages supplémentaires pour ce travail ?	Avez-vous compté ces avantages dans la rémunération que vous avez mentionnée précédemment (à la question 12) ?	A combien s'élève le montant de ces avantages ?	Avez-vous reçu ou recevrez-vous en guise de paiement pour ce travail de la nourriture, des produits agricoles ou des animaux ?	Quelle est la valeur de ces paiements en nature ?	Avez-vous reçu ou recevrez-vous des paiements sous une autre forme pour ce travail ?	Quelle est la valeur de cette forme de paiement ?	Lorsque avez-vous commencé ce travail, avez-vous signé un contrat ?	Etes-vous adhérent à un syndicat ?	Avez-vous droit à des congés payés pour ce travail ?	Avez-vous droit à des congés de maladie pour ce travail ?	Avez-vous droit à une aide médicale gratuite ou subventionnée pour ce travail ?	Avez-vous droit à des avantages sociaux pour ce travail ?	
Public.....1	1 Oui.....1 Non.....2	1 Oui.....1 Non.....2	1 Oui.....1 Non.....2	Code unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4	Code unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4	Code unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4	Code unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4	Code unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4	Oui.....1 Non.....2	Oui.....1 Non.....2	Oui.....1 Non.....2	Oui.....1 Non.....2	Oui.....1 Non.....2	Oui.....1 Non.....2	
Montant	Unité temps	Unité temps	Unité temps	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	Valeur	
01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															
08															
09															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)
 PARTIE B: Occupation principale au cours des 12 derniers mois (suite)
 Parlons encore une dernière fois de votre travail principal.

I D	31. Depuis quel vous avez commencé ce travail avez-vous reçu une formation en rapport avec le travail ? Oui...1 Non...2 >> Q37	32. Quelle a été la durée de cette formation ? Mois Se- mai- nes	33. Pendant Combien d'heures par semaine avez- vous reçu ou recevez -vous cette forma- tion ? Heures	34. Qui a payé ou qui payera pour cette formation ? Moi-même...1 L'employeur...2 Les deux partagent le coût...3 Institutions internationa- les...4 C'est gratuit...5 Autres...6	35. Votre salaire était- il réduit au cours de cette forma- tion ? Oui...1 Non...2 >> Q37	36. De combien était -il réduit ? Codes unités de temps Jour...1 Semaine...2 Mois...3 An...4 Valeur Unité temps	37. Pour ce travail, bénéfi- ciez- vous de logement gratuit ou sub- vention- né ? Oui...1 Non...2 >> Q39	38. Quelle est la valeur de cet avantage ? Codes unités de temps Jour...1 Semaine...2 Mois...3 An...4 Valeur Unité temps		39. Le trans- port pour aller au travail est-il gratuit ou subven- tionné ? Oui...1 Non...2 >> Q41	40. Quelle est la valeur de ce transport ? Codes unités de temps Jour...1 Semaine...2 Mois...3 An...4 Valeur Unité temps	41. Votre lieu de travail se trouve-t-il dans cette localité ? Oui, a domicile...1 >> Q45 Oui, dans la localité...2 >> Q44 Non...3 Autre...4	42. A quelle distance d'ici se trouve votre lieu de travail ? Kms Si < 1km mettre 0		43. A quelle fréquence allez-vous d'ici à votre lieu de travail ? Codes unités de temps Jour...1 Semaine...2 Mois...3 An...4 Nombre de fois Unité temps		44. Quel moyen de dépla- cement utilisez- vous ? Pieds...1 Bus...2 Auto...3 Pirogue...4 Moto/bicy- clette...5 Animal...6 Autre...7	45. Au total, combien de par- sonnes trai- vaient avec vous ?
								01										
02																		
03																		
04																		
05																		
06																		
07																		
08																		
09																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)

PARTIE C: Deuxième occupation au cours des 12 derniers mois. (Vérifier d'abord si la réponse à la question 7 de la partie A est = 1 (c'est à dire Oui); dans ce cas administrer cette partie (PARTIE C), sinon passer à la partie F). Maintenant, je voudrais que nous parlions de votre occupation secondaire au cours des 12 derniers mois: vous avez mentionné que c'était... (occupation 2 Question 8 Partie A), n'est-ce pas ?

1. A quelle branche d'activité ce travail se rattache-t-il ?	2. Depuis combien de temps pratiquez-vous ce travail?		3. Exercez-vous encore ce travail?	4. Pourquoi n'exercez-vous plus ce travail?	5. Votre père ou votre mère a-t-il (elle) fait le même type de travail?	6. Pendant combien de temps au cours des 12 derniers mois, avez-vous exercé ce travail, (y compris les jours de congés payés) ?	7. Pendant ce temps combien de jours avez-vous travaillé, le habituellement par semaine?	8. Et combien bien vous occupez-vous pendant ce temps?	9. Exercez-vous cette occupation en même temps que votre occupation principale ?	10. Pendant combien d'heures par jour avez-vous aussi travaillé à votre occupation principale?	11. Recevez-vous l'argent de ce travail ?	12. La dernière fois que vous avez reçu de l'argent quel était le montant ? (y compris les primes, commissions, pourboires, indemnités ou gratifications) ?	13. La dernière fois que vous avez été payé, combien de temps aviez-vous travaillé pour cela ? (Voir codes d'activité)
	Code	Ans											
I													
D	BRANCHE												
	01												
	02												
	03												
	04												
	05												
	06												
	07												
	08												
	09												
	10												
	11												
	12												
	13												
	14												
	15												
	16												
	17												
	18												

SECTION 4 : OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)
 PARTIE C : Deuxième occupation au cours des 12 derniers mois.
 (Vérifier d'abord si la réponse à la question 7 de la partie A est = 1 (c'est à dire Oui); dans ce cas administrer cette partie (PARTIE C), sinon passer à la partie E).
 Parlons encore une fois de votre occupation secondaire au cours des 12 derniers mois; vous aviez mentionné qu'il s'agissait de... (occupation 2 Question 8 Partie A). n'est-ce pas ?

14. Quel est votre statut dans cette occupation ? Salarié.....1 Employeur....2 >> Q27 Indépendant.3 >> Q27 Aide familial....4 >> Q27 Apprenti/ Stagiaire....5 >> Q27	15. Dans quel secteur travaillez-vous? Public...1 Parapublic...2 Privé....3 >> Q27	16. Les impôts sont-ils déjà prélevés du paiement que vous recevez pour ce travail? Oui....1 Non....2 >> Q19	17. Avez-vous reçu ou recevrez-vous de la nourriture, des produits agricoles pour ce travail ? Oui....1 Non....2 >> Q19	18. Quelle est la valeur de ces paiements en nature ? Codes unités de temps Jour.....1 Semaine....2 Mois.....3 An.....4	19. Lorsque vous avez commencé ce travail, avez-vous signé un contrat? Oui....1 Non....2	20. Etes-vous affilié à un syndicat ? Oui....1 Non....2	21. Avez-vous droit à des congés payés ou congés de maladie pour ce travail ? Oui....1 Non....2	22. Avez-vous droit à d'autres avantages sociaux pour ce travail ? Oui....1 Non....2	23. Depuis que vous avez commencé ce travail, avez-vous reçu une formation en rapport avec le travail ? Oui....1 Non....2	24. Quelle a été ou quelle est la durée de cette formation ? Mois Semaines	25. Pour ce travail, êtes-vous payé aussi sous une autre forme, telle que logement gratuit ou subventionné transport, marchandises ou services? Oui.....1 Non.....2 >> Q27	26. Quelle est la valeur de cet avantage ? Codes unités de temps Jour.....1 Semaine....2 Mois.....3 An.....4		27. Votre lieu de travail se trouve-t-il dans ce village (ou quartier) ? Oui....1 >> Q30 Non....2	28. A quelle distance d'ici se trouve votre lieu de travail ? Si < 1Km mettre 00	29. A quelle fréquence allez-vous d'ici à votre lieu de travail ? Codes unités de temps Jour.....1 Semaine....2 Mois.....3 An.....4	30. Au total, combien de personnes travaillent au même endroit que vous ? Mbrs Unité fois temps Nombre	
												Valeur	Unité temps					
1																		
D																		
01																		
02																		
03																		
04																		
05																		
06																		
07																		
08																		
09																		
10																		
11																		
12																		
13																		
14																		
15																		
16																		
17																		
18																		

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)

PARTIE D: Troisième occupation au cours des 12 derniers mois.

Vérifier si l'enquête a donné une 3ème occupation à la question 8 de la partie A: si oui administrer la partie D sinon passer à la PARTIE F
 Maintenant, je voudrais vous poser des questions concernant votre 3ème occupation: vous avez mentionné que c'était... (occupation 3 Question 8 Partie A), n'est-ce pas ?

I D	1. A quelle branche d'activité ce travail se rattache-t-il ? (Voir codes des Branches d'activité)		2. Depuis combien de temps pratiquez-vous ce travail ?		3. Exercez-vous encore ce travail ? Oui.....1 >> Q5 Non.....2	4. Pourquoi n'exercez-vous plus ce travail ? Maladie.....01 Licenciement.....02 Travail achevé.....03 Travail saisonnier.....04 Entreprise fermée.....05 Accident de travail.....06 A trouvé ou préféré un autre travail.....07 Disponibilité/retraite.....08 Chômage technique.....09 Revenu faible.....10 Autre.....11	5. Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de temps avez-vous exercé ce travail (y compris les semaines des congés payés) ?		6. Pendant ce temps, combien de jours avez-vous travaillé (y compris les congés payés) par semaine?	7. Et combien d'heures par jour ?
	Code	Mois	An	Mois			Semaines	Jours par Semaine		
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)

PARTIE D: Troisième occupation au cours des 12 derniers mois.

Vérifier si l'enquête a donné une 3ème occupation à la question 8 de la partie A; si oui administrer la partie D sinon passer à la PARTIE F
Parlons encore une dernière fois, si vous le voulez bien, de votre troisième occupation.

8.	9.	10.	11.		12.		13.	14.	15.	16.	Unité temps	
			Montant	Unité temps	Heures	Unité temps					Valeur	Unité temps
Exerciez-vous cette occupation en même temps que vos occupations principale et secondaire ?	Pendant que vous exercez cette occupation, combien d'heures par jour avez-vous aussi travaillé à votre occupation secondaire ?	Perceviez-vous de l'argent pour ce travail ?	La dernière fois que vous avez reçu de l'argent, quel était le montant (Y compris les primes, commissions, pourboires, indemnités ou gratifications) ?	La dernière fois que vous avez été payé, combien d'heures avez-vous travaillé pour cela ?	Quel est votre statut dans cette occupation ?	Dans quel secteur travaillez-vous ?	Pour ce travail avez-vous reçu ou recevez-vous des paiements sous forme de biens et services ?	Quelle est la valeur de ces biens et services ?				
Oui.....1 Non.....2 >> Q10		Oui.....1 Non.....2 >> Q13	Codes unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4	Codes unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4	Salarié.....1 Employeur.....2 Indépendant.....3 Aide familial..4 Apprenti/ Stagiaire.....5	Public.....1 Parapublic.....2 Privé.....3	Oui.....1 Non.....2 >> Partie E	Codes unités de temps Jour.....1 Semaine.....2 Mois.....3 An.....4				
I												
D												
01												
02												
03												
04												
05												
06												
07												
08												
09												
10												
11												
12												
13												
14												
15												
16												
17												
18												

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)
 PARTIE E: Quatrième occupation au cours des 12 derniers mois.
 Vérifier si l'enquête a donné une 4ème occupation à la question 8 de la partie A; si oui administrer la partie E, sinon passer à la PARTIE F.
 Maintenant, je voudrais vous poser des questions concernant votre 4ème occupation: vous avez mentionné que c'était... (occupation 4 Question 8 Partie A), n'est-ce pas ?

1. A quelle branche d'activité ce travail se rattache-t-il ? (Voir codes des Branches d'activité)	2. Depuis combien de temps pratiquez-vous ce travail ?		3. Exercez-vous encore ce travail ? Oui.....1 >> Q5 Non.....2	4. Pourquoi n'exercez-vous plus ce travail ? Maladie.....01 Licenciement.....02 Travail achevé.....03 Travail saisonnier.....04 Entreprise fermée.....05 Accident de travail.....06 A trouvé ou préféré un autre travail.....07 Disponibilité/retraite...08 Chômage technique.....09 Revenu faible.....10 Autre.....11	5. Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de temps avez-vous exercé ce travail (y compris les semaines de congés payés)?		6. Pendant ce temps, combien de jours avez-vous travaillé habituellement par semaine?	7. Et combien d'heures par jour ?
	Code	An			Mois	Mois		
I								
D	BRANCHE							
01								
02								
03								
04								
05								
06								
07								
08								
09								
10								
11								
12								
13								
14								
15								
16								
17								
18								

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)
 PARTIE F: Recherche d'emploi au cours des 12 derniers mois

1. Au cours des 12 derniers mois, pendant combien de semaines en tout avez-vous été sans travail ?	2. Au cours de ces semaines sans travail, pendant combien de semaines avez-vous activement cherché du travail ?	3. Quelle est la raison principale pour laquelle vous n'avez pas cherché du travail pendant la période où vous étiez sans emploi ?	4. Cherchiez-vous surtout un travail salarié, un emploi indépendant, ou l'autre ?	Uniquement réservé aux membres du ménage ayant répondu "Non" aux questions 2, 3, 4 et 5 de la Section 4 Partie A					10. Êtes-vous en quête de votre premier emploi ?	
				5. Avez-vous le désir de travailler au cours des 12 derniers mois ?	6. Au cours des 12 derniers mois, combien de semaines avez-vous activement cherché du travail ?	7. Au cours des 12 derniers mois, combien de semaines avez-vous activement cherché du travail ?	8. Quelle est la principale raison pour laquelle vous n'avez pas cherché du travail pendant la période où vous étiez disponible pour travailler ?	9. Cherchiez-vous surtout un travail salarié, un emploi indépendant, ou l'autre ?		
I										
D										
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										

SECTION 4 : OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)

Partie H: HISTORIQUE DE L'EMPLOI

maintenant, je voudrais vous parler des activités principales que vous avez exercées avant les 12 derniers mois c'est à dire avant: Mois Année

1.	2.	3.	4.	5.	6.	7.	8.	9.	10.	
									Occupation	Code
	Vérifiez à la partie A que vous êtes intéressé à déclarer une occupation principale: Si tel est le cas, inscrivez-la dans cette colonne et) Q5 Si Non) Q2	Combien d'années se sont écoulées depuis votre dernier emploi ? Oui.....1 Non.....2)> Partie I	Quel était ce travail ? (Voir code des occupations))) Q6	Quelle était votre occupation principale avant de commencer "....." ? (Inscrire le code pris dans la liste des occupations) Si Etudes à plein temps.....96 A cherché du travail.....97 Autres activités....99	A quelle branche d'activité se rattachait cette occupation ? (Voir Code des Branches d'Activité)	Quel était votre statut dans cette occupation ? Salarié.....1 Employeur.....2 Indépendant.....3 Aide-familial.....4 Apprenti/stagiaire..5	Dans quel secteur travailliez-vous ? Public.....1 Para-public..2 Privé.....3	Pendant combien d'années vous avez exercé cette occupation ?	Nombre d'années	
01										
02										
03										
04										
05										
06										
07										
08										
09										
10										
11										
12										
13										
14										
15										
16										
17										
18										

SECTION 4: OCCUPATIONS ET EMPLOI DU TEMPS (suite)
 PARTIE I: Travaux ménagers
 Maintenant, je voudrais vous parler du temps consacré aux travaux ménagers

	1. Au cours des 7 derniers jours avez-vous cherché du bois pour votre ménage ? Oui.....1 Non.....2 >> Q3	2. Au cours des 7 derniers jours, combien d'heures avez-vous consacré à la recherche du bois, (y compris le trajet aller et retour) ? Oui.....1 Non.....2 >> Q5	3. Au cours des 7 derniers jours, avez-vous consacré du temps pour aller chercher de l'eau pour votre ménage ? Oui.....1 Non.....2 >> Q5	4. Au cours des 7 derniers jours, combien d'heures avez-vous consacré pour chercher de l'eau (y compris le trajet aller et retour) ? Oui.....1 Non.....2 >> Q7	5. Au cours des 7 derniers jours avez-vous été au marché ? Oui.....1 Non.....2 >> Q7	6. Au cours des 7 derniers jours combien d'heures avez-vous consacré pour faire le marché (y compris le trajet aller et retour) ? Oui.....1 Non.....2 >> Q9	7. Au cours des 7 derniers jours, avez-vous passé du temps à faire la cuisine ? Oui.....1 Non.....2 >> Q9	8. Au cours des 7 derniers jours, combien d'heures avez-vous consacré à faire la cuisine ? Oui.....1 Non.....2 >> Q9	9. Au cours des 7 derniers jours, avez-vous consacré du temps à d'autres travaux ménagers tels que nettoyage, lessive ou soins pour les enfants ? Oui.....1 Non.....2 >> personne suivante	10. Au cours des 7 derniers jours, combien d'heures avez-vous consacré à ces autres travaux ménagers ? Oui.....1 Non.....2 >> personne suivante	Heures		Minutes	
											Heures	Minutes	Heures	Minutes
I														
D														
01														
02														
03														
04														
05														
06														
07														
08														
09														
10														
11														
12														
13														
14														
15														
16														
17														
18														

SECTION 5: MIGRATIONS
 Intéressés: Tous les membres du ménage de 15 ans et plus

1. NO idén- tifi- cation de la per- sonne inter- viewée	2. Depuis que vous êtes né, avez-vous toujours vécu ici ? arrivé ici, avez-vous déjà vécu hors de cette localité pendant plus d'un an ? Oui.....1 >> personne suivante Non.....2	3. Depuis que vous êtes né ou arrivé ici, avez-vous déjà vécu hors de cette localité pendant plus d'un an ? Oui.....1 Non.....2 >> Q6	4. Combien d'années Y a-t-il depuis que vous êtes parti pour la première fois ?	5. Combien de temps avez- vous fait ici depuis votre dernier retour ? >> Q7		6. Combien de temps avez- vous vécu ici ?		7. Dans quelle sous-préfecture ou pays étranger avez-vous résidé avant de venir ici ? (Voir codes des Sous- Préfectures et pays)		8. Combien de temps avez- vous vécu là-bas ? Si pays Etranger à Q7 >> Q12		9. Dans quel ville ou village êtes-vous ? Codes des Strates Bangui.....1 Autre ville.....2 Zone rurale.....3		10. Quelle est la distance entre "....." et votre résidence actuelle ?	11. Quel moyen avez- vous utilisé pour aller de "....." à votre lieu de rési- dence actuel ? Marche à pieds.....1 Bicyclette.....2 Mobyette/moto.....3 Automobile/Car.....4 Pirogue/Bac/ Bateau.....5 Animaux.....6 Autres.....7
				Ans	Mois	Ans	Mois	Sous-Préf./pays	Code	Ans	Mois	Nom localité	Code Strate		
I															
D															
01															
02															
03															
04															
05															
06															
07															
08															
09															
10															
11															
12															
13															
14															
15															
16															
17															
18															

CTION 5: MIGRATIONS (suite)

12. Quelle était votre occupation principale à "....." (nom du lieu déclaré à Q7) ? Inscrivez le code pris dans la liste des occupations Si Etudes à plein temps et Inactifs..96 Recherche d'emploi.....97 >> Q16 Autres activités.....98	13. A quelle branche d'activité se rattache cette occupation ? (Voir Code des Branches d'Activité)		14. Quel était votre statut dans cette occupation ? Salarié.....1 Employeur.....2 Indépendant.....3 Aide familial.....4 Apprenti/stagiaire..5	15. Dans quel secteur travailliez-vous ? Public.....1 Parapublic...2 Privé.....3	16. Quelle a été la principale raison de votre départ de "....." (Nom du lieu précédent déclaré à Q7) Affectation.....01 Perte d'emploi.....02 Emploi du conjoint.....03 Mariage.....04 Autres raisons familiales..05 Continuer les études.....06 Etudes terminées.....07 Calamités.....08 Santé.....09 Commerce et affaires.....10 Manque /Recherche d'emploi..11 Insécurité/Conflits.....12 Autre / _____ /.....13 (à préciser)
	Occupation	Code			
01					
02					
03					
04					
05					
06					
07					
08					
09					
10					
11					
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					